Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13227 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — SAMEDI 8 AOUT 1987

Les équilibres du président Assad

Un entretien téléphonique, le dimanche 2 août, avec le roi Fahd d'Arabie saoudite pour « regretter » les événements, un message au président iranien pour lui demander d'atténuer la tension avec Ryad : les affrontements de La Mecque sont venus compliquer le fragile équilibre que maintient avec succès le président Assad de Syrie entre Ryad et Téhéran.

Tout en adhérant à la thèse du complot américain défendu par l'Iran, M. Farouk Chara, ministre syrien des affaires étrangères, s'est bien gardé, le mercredi 5 août, lors de sa visite dans la capitale iranienne, de mettre en cause l'Arabie saoudite, dont les subsides sont, comme ceux de Téhéran, indispensables à la Syrie. Il ne fait guère de doute qu'il a dû s'employer à calmer les ardeurs iraniennes contre la famille royale saoudienne. Une tâche d'autant plus urgente que les alliés de Téhéran au Liban multiplient les menaces contre Ryad et que les attentats qui ont eu lieu contre les locaux désaffectés du consulat d'Arabie saoudite à Beyrouth se sont déroulés en un lieu en principe contrôlé par les Syriens.

Dans l'alliance contre nature entre le régime laïc de Damas et la République islamique d'Iran, M. Assad a toujours mis en avant, en le monnayant, le fait qu'il était le seul frein aux débordements iraniens. Mais les événements de La Mecque sont une nouvelle preuve des limites de l'influence modératrice de la Syrie.

Une influence que celle-ci n'arrive pas même à faire prévaloir au Liban, où le Hezbollah (Parti de Dieu, intégriste et chiite, pro-iranien) multiplie les provocations à son égard. C'est sûrement là que se joue l'avenir des relations irano-syriennes. Il y aurait quelque naïveté à croire que, pour satisfaire aux seules demandes de l'Occident, particulièrement celles concernant le sort des otages, le président Assad serait prêt à rompre avec Téhéran.

Mis à part le fait qu'une expédition militaire contre les fiefs du Hezbollah de la banlieue sud de Beyrouth, où sont très certainement détenus la plupart des otages étrangers, ne serait pas une partie de plaisir, celle-ci risquerait de tendre dangereusement, sinon de rompre, les relations irano-syriennes. Or il ne semble pas que le président Assad soit prêt jusqu'à maintenant à une telle extrémité. Son intérêt n'est-il pas, au contraire, de rester l'intermédiaire indispensable à l'Occident, comme au monde arabe, pour traiter avec Téhéran ? Sans compter que Moscou, fidèle allié de la Syrie, joue aussi une délicate partie entre Téhéran et Bagdad. M. Gorbatchev n'aurait à cet égard aucun intérêt à voir se concrétiser un trop net rapprochement de Damas avec l'Ouest.

Le tacite consensus occidental à l'entrée des troupes syriennes à Beyrouth-Ouest en février dernier était d'autant plus évident que Washington comme Paris en attendaient des résultats sur l'affaire des otages. Ceux-ci ne sont pas venus, et ce sont pourtant les Etats-Unis qui ont pris l'initiative de renouer le dialogue avec Damas. La CEE a fait de même en levant l'essentiel des minces sanctions adoptées contre la Syrie.

On peut certes penser que les pays occidentaux sont prêts à tout, y compris à accepter une intervention militaire syrienne, pour voir enfin la question des otages résolue. Mais le président Assad ne le fera qu'à son heure, quand il estimera que l'intérêt de la seule Syrie le commande. Cette heure, manifestement, n'a pas encore sonné.

Lire page 3 les informations sur la situation dans le Golfe et l'article de BRUNO DETHOMAS sur les conséquences pétrolières

Le retrait de M. David Owen

Les centristes britanniques veulent créer un nouveau parti

Un changement notable vient de se produire sur l'échiquier politique britannique. M. David Owen a annoncé, le jeudi 6 août, qu'il se retirait de la direction du Parti social-démocrate (SDP), après que la base eut voté en faveur d'une fusion avec l'autre formation de l'« alliance », le Parti libéral de M. David Steel.

Ce dernier, pour sa part, souhaite lancer le nouveau parti du centre en 1988, à l'issue des négociations qui vont s'engager sur les conditions de cette fusion.

LONDRES
de notre correspondant

L'Alliance, ce mouvement qui prétendait ouvrir enfin une troisième voie, celle du juste milieu, entre les « excès » des travaillistes et ceux des conservateurs, n'est vraiment plus le refuse des gens raisonnables. Elle est en proie désormais à une crise ouverte, qui promet de durer de longs mois et qui pourrait anéantir, pour des années au moins, tout espoir centriste. Tel est l'essentiel des commentaires de la presse britannique du vendredi 7 août, au lendemain de l'annonce de la décision prise par la majorité des membres du Parti social-démocrate (SDP) de tenter une fusion avec le Parti libéral, idée que M. David Owen, leader du SDP, a toujours rejetée et qui vient de l'obliger à démissionner.

Il a toujours été question d'une réelle intégration entre les deux partis depuis la création du SDP, en 1981, par la « bande des quatre » (Mme Shirley Williams, MM. Roy Jenkins, David Owen et Bill Rodgers, dissidents du Labour) et la constitution, quelques mois plus tard, d'une libre association entre la nouvelle formation et le vieux Parti libéral.

FRANCIS CORNU.

(Lire la suite page 6.)

Tensions dans les économies occidentales

La hausse des taux d'intérêt risque de freiner la croissance

Les principales banques anglaises – Midland. Barclays, Natwest Lloyds – ont augmenté d'un point leur taux de base bancaire après la décision prise, le jeudi 6 août, par la Banque d'Angleterre de relever son taux d'intervention sur le marché monétaire.

Ce renchérissement du coût du crédit risque de freiner la croissance dans un des rares pays industrialisés où l'activité manifestait un réel dynamisme (3,2 % prévus cette année).

La décision des autorités monétaires britanniques se justifie par les risques que font courir au pays une inflation renaissante et l'affaiblissement de la livre, qui pourrait résulter d'un déséquilibre persistant des paiements extérieurs. Vendredi, à Paris, le franc a été soumis à quelques tensions à l'ouverture du marché.

Il est certain d'autre part que les avatars de la Midland Bank, l'une des principales banques britanniques, qui manque de fonds propres après avoir provisionné des créances douteuses sur les pays endettés du tiers-monde, incitent les pouvoirs publics à plus de rigueur dans tous les domaines.

Mais, au-delà du cas britannique, la question se pose de savoir si la décisson de la Banque centrale de Londres n'est pas le signe annonciateur d'une remontée générale des taux d'intérêt dans le monde. Aux Etats-Unis, en RFA, en France, déclarations et parfois décisions vont bien dans ce sens.

Lire page 24 l'article d'ALAIN VERNHOLES

L'enquête sur l'assassinat d'un gendarme

Un groupe vagabond de terroristes corses

BASTIA
de notre envoyé spécial

La condamnation tombe, sèche, inattendue. M. Charles Pasqua est un « *Corse du continent* ». Pour cet insulaire en colère, c'est assez dire : un traître, un donneur de leçons, un empêcheur de tourner en rond dans les traditions de l'île. « *Ces Corses-là nous prennent pour des attardés parce que nous ne sommes pas partis... Aujourd'hui, ils veulent faire de nous des flics.* »

Cette réaction épidermique formulée par un observateur d'Ajaccio sur le ton d'un chagrin incommunicable illustre bien l'état d'esprit de l'île après les appels du ministre de l'intérieur à la dénonciation des criminels de l'ex-FLNC, et à la prise en charge par les élus de leurs « responsabilités ». De déclaration en déclaration a resurgi la désagréable impression ressentie déjà par la plupart des hommes politiques locaux lors du voyage de M. Pasqua en Corse en juin dernier. L'île avait alors été prise à contrepied par l'un des siens, soumise à une introspection obligée par un connaisseur.

En juin déjà, les Corses avaient été priés, comme jeudi, de dire « *de quel côté ils sont* ». Au soir du voyage, après l'assassinat du docteur Lafay, le ministre avait frappé fort en promettant des récompenses pour tout renseignement permettant la capture de six nationalistes clandestins. Une affiche avait été tirée, collée sur les murs, publiée dans la presse insulaire.

Et voilà que cela recommence ! Que M. Pasqua décide, après l'assassinat, mardi, d'un gendarme, de maintenir sa pression sur les élus et la population. Un autre million de francs est promis. C'est trop dur pour une classe politique qui s'apprêtait, comme après chaque poussée de fièvre, à demander un peu plus le secours, surtout économique, de l'Etat. Trop dur pour une communauté qui se sent prise comme sous la ceinture par des arguments très efficaces.

Les élus n'avaient pas eu le temps, jeudi soir 6 août, de prendre position sur la quête effrénée du ministre de l'intérieur. Ils attendaient, en rendant hommage au gendarme « *mort pour la France* » de mieux comprendre le jeu subtil qui, vu de Corse, paraît se jouer à Paris : l'invitation lancée, jeudi, par le chef de l'Etat au docteur Edmond Siméoni, la promesse d'une rencontre, les jours prochains, entre le premier ministre et les présidents des assemblées locales.

Visiblement pris de vitesse par les événements, ils attendent aussi, inquiets, la réaction de l'ex-FLNC au nouveau défi qui lui est lancé. Un million de francs dans une île de plus en plus pauvre, saturée de terrorisme mais aussi figée par la peur ! Quel sentiment peut bien l'emporter ? Comme M. Pasqua n'a pas caché qu'il s'en prenait au noyau dur du « *camp nationaliste* », une « *grave épreuve de force* », estiment certains hommes politiques, « *est probablement inévitable* ».

PHILIPPE BOGGIO.

(Lire la suite page 8.)

Guérilla, délinquance, trafic de drogue

Violences colombiennes

BOGOTA
de notre envoyé spécial

Une très nette recrudescence de ce qu'on appelle pudiquement en Colombie la « *violence* » inquiète les dirigeants de Bogota et préoccupe une opinion, pourtant blasée et un peu fataliste.

C'est d'abord la violence politique, celle de la guérilla, plus exactement des différents groupes de guérilla, le plus important et le mieux organisé étant les FARC (Forces armées révolutionnaires de Colombie), proches du Parti communiste et de l'Union patriotique, sa représentation légale au Parlement. Depuis quelques semaines, les affrontements entre militaires et guérilleros sont de plus en plus nombreux et sanglants.

C'est ensuite une violence plus sournoise, multiforme, complexe, à la mesure de la géographie d'un pays où de nombreuses régions – dans la vallée du Magdalena où dans les Llanos de l'est, au pied de la Cordillère orientale – échappent encore en grande partie au contrôle des autorités. Des zones que l'on qualifie aussi de « *colonisation* », où se sont développées de grandes propriétés d'élevage extensif. C'est le domaine de prédilection des guérilleros, mais aussi des trafiquants de drogue et des multiples « armées privées » au service des notables, des grands propriétaires, des politiciens et des trafiquants de tout poil.

C'est encore la violence urbaine, la délinquance classique, en hausse notable et qui se pare volontiers du drapeau d'une quelconque organisation « révolutionnaire » pour pratiquer le *boleteo*, le chantage et l'extorsion de fonds. C'est la puissance de la mafia de la drogue, qui étend ses tentacules sur l'ensemble du pays, mais dispose de citadelles, comme Medellin, où les tueurs à gages de l'« organisation », les « *sicarios* » font la loi. Jamais de témoins. Jamais, ou presque, de poursuites.

Ce sont enfin les multiples organisations privées paramilitaires ou escadrons de la mort, qui prétendent se substituer à la carence de la justice officielle. Pour faire face à une vague impressionnante de crimes impunis. Toujours commis par des « inconnus », que la rumeur publique a pourtant déjà associés à des corps de police. Ces organisations, qui se font et se défont, et auxquelles appartiennent souvent des garçons de la bonne société, portent des noms évocateurs.

MARCEL NIEDERGANG.

(Lire la suite page 4.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Concordances des temps

Chroniques sur l'actualité du passé

Albert Thomas, socialiste de gouvernement

Les ministres socialistes, qui, après 1981, durent composer avec les dures lois de la réalité, auraient pu méditer l'expérience d'un de leurs grands ancêtres.

par Jean-Noël Jeanneney

DE 1981 à 1986, selon une pente naturelle, chacun cherchait son lot de références du côté du Cartel des gauches, du Front populaire, parfois de la Libération. Je ne me l'interdis pas dans le cours de ces « Chroniques ». Mais aujourd'hui je voudrais attirer ailleurs l'attention : sur un homme qui fut, chronologiquement, l'un des tout premiers socialistes de gouvernement en France (1). Il s'agit d'Albert Thomas, sous-secrétaire d'Etat puis ministre de l'armement, du 18 mai 1915 au 12 septembre 1917, et qui à ce titre joua, à l'aube de sa maturité, de trente-six à trente-neuf ans, un rôle important dans la mobilisation industrielle du pays. Il eut alors à se poser et à poser devant l'opinion bien des questions modernes, celles qu'agitèrent les cinq ans du gouvernement socialiste — notamment à partir de la mutation de 1982-1983 et du tournant de la rigueur quand furent mieux prises en compte les contraintes durables de la nécessité : rien de moins que l'adaptation de la doctrine aux impératifs du pouvoir dans une démocratie industrielle. Albert Thomas, durant le temps de son pouvoir, et sous le fouet de la guerre, fit le pari de réconcilier la gauche avec l'idée de la croissance économique, de démontrer que celle-ci n'était pas antinomique avec le progrès social, mieux : qu'elle pouvait le servir.

Pour ce rôle, l'homme était préparé. Ce fils d'un boulanger de Champigny, distingué par l'enseignement public dans la ligne d'un schéma classique, celui des boursiers de la Troisième, fut normalien de la rue d'Ulm et reçu premier à l'agrégation d'histoire. Membre du Parti socialiste unifié SFIO dès sa fondation en 1905, député de Sceaux depuis 1910, il se plaça d'emblée à la droite de son parti, du côté de ceux qui, explicitement réformistes, envisageaient sans effroi l'expérience du pouvoir en démocratie parlementaire. Son éloquence chaleureuse et la promptitude de son intelligence le mirent assez vite en vedette et l'imposèrent, après la mort de Jaurès, comme un représentant naturel de son parti dans le gouvernement d'Union sacrée.

Autour de lui, ce professeur en rassembla d'autres, appelant dans son équipe les normaliens Hubert Bourgin, Maurice Halbwachs, Mario Roques et François Simiand, et le juriste William Oualid : une équipe qui, en s'installant, n'échappa point aux propos ironiques réservés quelquefois aux « chers professeurs » quittant leur chaire pour l'action mais qui reçut, au bout de son aventure, quelles que fussent les divergences sur les choix, l'hommage général des fonctionnaires comme des partenaires patronaux ou syndicaux pour l'œuvre accomplie. « *Albert Thomas*, écrivit un jour Robert Pinot, secrétaire général du Comité des forges, *créa le ministère de l'armement et en fit l'instrument de la victoire...* » A quoi répond en écho le tribut de Léon Jouhaux, secrétaire général de la CGT, qui fut le collaborateur de Thomas et le crédita, longtemps après, de l'« *intelligente coordination de l'effort national* ».

PASSONS sur les congratulations. Ce qu'il faut considérer, c'est la façon dont Thomas déploya son effort en servant deux fins à la fois : le progrès social et l'efficacité industrielle que l'heure imposait plus rudement qu'en toute autre conjoncture.

Au cœur de sa doctrine, on trouve cette conviction simple, exprimée par lui, dès 1907 : « *Un contrat de travail passé entre vingt maçons et leurs trois patrons dans une bourgade retirée de France est plus révolutionnaire que dix motions de Stuttgart* (2) » (à Stuttgart s'était tenu, cette année-là, le congrès de la IIe Internationale socialiste). Dès ce moment, Albert Thomas utilise le concept d'« *économie organisée* ». Une constante de sa pensée et de son action, en vérité très « social-démocrate », consiste dans la défense du régime contractuel — meilleure garantie possible, à ses yeux, *à la fois* de l'efficacité économique et du progrès social (3). C'est ainsi qu'à l'endroit des industries privées pourvoyeuses des fournitures de guerre, il refusa toujours l'idée de réquisition autoritaire et privilégia autant qu'il put le faire (non sans être vivement critiqué par une partie des parlementaires socialistes et la gauche de son parti) les accords librement débattus dans tous les domaines : les stratégies de fabrication aussi bien que les prix et les salaires ou les conditions de travail.



KHARBINE/TAPABOR

Albert Thomas, sous-secrétaire d'Etat, puis ministre de l'armement de mai 1915 à septembre 1917.

Le conflit social n'apparaît jamais à Thomas comme la façon la meilleure d'aller de l'avant mais bien plutôt comme un pis-aller, après l'échec du compromis. Ce fut exactement le sens qu'il donna aux commissions d'arbitrage obligatoire qu'il créa dans les usines à contrôle gouvernemental, en janvier 1917, à la suite d'une brusque poussée de grèves que provoqua, bien qu'elles fussent interdites par la législation de guerre, la lassitude des souffrances. Les commissions d'arbitrage fonctionnèrent assez efficacement — le patronat inclinant à la transaction par crainte de la réquisition — jusqu'aux grèves nouvelles du printemps 1918, qui surgirent hors de leur maîtrise, leur portant un coup mortel (4), après le départ des socialistes du gouvernement.

Visitant, à l'extrême fin de son ministère, le 1er septembre 1917, les usines Renault, entièrement consacrées à l'effort de guerre, Albert Thomas y tient les propos suivants sur l'indispensable rapprochement des industriels et de leurs ouvriers : la guerre doit en être l'origine, non pas la provisoire occasion. « *Il faut*, s'écrie-t-il, *que les ouvriers s'habituent à voir dans la classe patronale, pour une grande part, la dépositaire des intérêts industriels de l'avenir ; il faut qu'ils s'accoutument à voir dans un effort, comme celui qui a créé cette usine, non pas seulement la réalisation d'un intérêt particulier et égoïste, mais le profit commun qu'en tirent la nation et la classe ouvrière ! Et, par contre, je le rappelle aux représentants de la classe patronale française, à l'heure où ils demandent le grand et magnifique effort de labeur que vous réalisez chaque jour dans ces ateliers, il ne faut pas, lorsque des revendications surgissent, qu'ils y voient simplement l'expression de l'intérêt particulier et égoïste des ouvriers, mais aussi l'intérêt d'ensemble de la société ; il faut qu'ils y voient la possibilité du travail et la condition de l'avenir industriel du pays ! Je leur demande, camarades, de faire confiance à l'âme de votre classe, à ses idées, à ses espérances, et de faire que, chaque jour, un peu plus de liberté, un peu plus de bien-être se réalise pour la classe ouvrière.* » Ainsi seulement sera assurée la « *magnifique production industrielle* » que réaliseront demain, ensemble, la classe ouvrière et le patronat français, « *de telle sorte qu'après la paix la victoire économique vienne compléter l'autre victoire* (5) ».

La réhabilitation du profit

Dans ce concert nouveau, chaque partie doit trouver son avantage. Les ouvriers y gagneront — enfin ! — une représentation légalisée. Au début de 1917, Thomas créa, dans les usines de guerre, des délégués élus d'atelier qui devaient avoir leur mot à dire dans l'organisation de la production, la fixation des salaires, l'amélioration des conditions de travail : une initiative bien accueillie par beaucoup d'ouvriers.

CEUX-CI furent frustrés en revanche d'une autre réforme à laquelle Thomas attachait de l'importance : une participation systématique aux bénéfices. Il est vrai que les mentalités des milieux dirigeants étaient encore à cent lieues d'une telle suggestion : le ministre socialiste ne se jugea pas assez fort pour les bousculer, expliquant à son équipe qu'il valait mieux remiser l'idée en attendant des jours meilleurs.

Dans la même ligne, Thomas réhabilita sans vains détours le profit. Il l'admet publiquement comme un ressort essentiel de l'élan économique. Ce ne fut pas par résignation mais sous l'effet d'une réflexion qui mûrit pendant son expérience gouvernementale. « *On peut tout réquisitionner*, déclare-t-il sans ambages devant la Chambre, *mais l'esprit de risque, l'esprit d'initiative ne se réquisitionnent pas !* »

Le débat est rendu plus vif encore à l'époque par le retentissement affectif, dans l'opinion, de la question des « bénéfices de guerre ». La gauche du Parlement souhaiterait voir soit les usines systématiquement réquisitionnées, soit les bénéfices autoritairement limités ou lourdement taxés. Pourtant, Thomas s'y refuse tout net (6). Un jour de juin 1916, François de Wendel, le maître de forges, député de Meurthe-et-Moselle, défend sans fard ce thème à la tribune, expliquant que, si l'Etat limitait les bénéfices, il « *renoncerait à utiliser un sentiment qui n'est peut-être pas un grand sentiment, mais qui n'est cependant pas moins l'un des plus puissants leviers humains, le sentiment de l'intérêt (...). Ce serait une lourde faute de retirer aux industriels l'espoir de bénéfices supplémentaires. Il faut qu'à un effort plus considérable corresponde un bénéfice supérieur, sans quoi vous aurez tari la source du progrès* ». Or quelle est la réaction immédiate de Thomas ? Dans une note griffonnée à chaud pour son collaborateur, François Simiand, il écrit très librement : « *Wendel dit des choses vraies sous une forme très capitaliste. Il importerait de bien marquer comment ces vérités-là s'accordent avec notre doctrine socialiste et sur quels points nous devons être contraints de la réviser*... (7). »

Non qu'il rejette tout contrôle technique de l'Etat sur les entreprises, mais celui-ci doit surtout permettre de faire le départ entre celles qui ont « *joui passivement des conditions favorables toutes faites ou assurées par ailleurs* » et celles qui ont su jouer d'initiative et prendre des risques. Il s'agit de favoriser celles-ci aux dépens de celles-là...

L'ÉTAT n'abdique pas son rôle central, mais se comporte moins comme un acteur aspirant à dominer le jeu que comme un régulateur investi de « *la pensée directrice qui fait converger tous les efforts vers un but unique* » (8). Il doit savoir « *coordonner toutes les initiatives* », explique Thomas au Creusot en avril 1916, « *sans en étouffer aucune* » (9). On n'est pas loin de l'idée de la planification incitative, plutôt que normative, qui s'épanouit dans les année 50 et 60. Il est vrai que Thomas ne renonce pas à une prise en main directe par l'Etat de certaines activités économiques (il avait été l'un des plus ardents zélateurs nous le verrons un autre jour, d'une nationalisation des Chemins de fer avant la guerre) ; mais ce n'est pas pour servir le principe théorique d'un transfert de propriété privée au profit de la communauté nationale, ce n'est sûrement pas pour engager un processus progressif destiné à toucher à terme toute l'économie ; c'est plutôt viser à ce que l'Etat se donne un outil supplémentaire dans sa mission d'arbitrage et de régulation du jeu.

Tel est l'esprit dans lequel il décide, en septembre 1916, de construire à Roanne un immense arsenal d'Etat (10) destiné à se perpétuer après la guerre et à servir de « vitrine » à la fois technique (par l'appel aux machines américaines les plus récentes), économique (des prix modérés devant avoir un effet d'entraînement à la baisse pour l'ensemble du marché) et sociale (les travailleurs devant être intéressés aux résultats et participer directement à une gestion débarrassée du poids d'une bureaucratie tatillonne).

IL faut reconnaître que l'entreprise de Roanne fut un fiasco et dut être progressivement abandonnée, pesant lourdement, aux yeux des contemporains sur le bilan d'Albert Thomas : les mentalités des fonctionnaires n'y étaient pas, à l'époque, mieux préparées que celles des milieux d'affaires, et les freins furent trop puissants. Mais cet échec apparaît, avec le recul, trop lié aux circonstances du moment pour que le principe en ait été durablement cassé. On peut dire plus : les conceptions qu'avait ici Albert Thomas se révèlent plus modernes que plusieurs des motivations doctrinales qui inspirèrent les législateurs de 1945 et de 1981.

Albert Thomas n'eut pas le goût de tirer lui-même la philosophie synthétique de son expérience — ou il n'en trouva pas le loisir : dans l'immédiat après-guerre, au moment où refluaient pour un temps la plupart des innovations qu'il avait lancées, il s'engagea dans une action internationale qui élargit son horizon, en devenant à Genève directeur général du Bureau international du travail, créé après la guerre dans le cadre de la Société des nations. Et il mourut prématurément en mai 1932. Il n'avait que cinquante-trois ans et songeait à revenir à la politique française. Plusieurs contemporains, quelques années après, pensèrent que, s'il avait vécu, il aurait pu se trouver en position de diriger le gouvernement de Front populaire de 1936 au lieu et place de Léon Blum. Nul doute que l'expérience s'en fût trouvée différemment colorée.

---

(1) Alexandre Millerand, ministre du travail dans le gouvernement Waldeck-Rousseau de 1899 à 1902, s'était mis pratiquement en congé de parti. Les autres ministres socialistes du gouvernement d'Union sacrée — Marcel Sembat, Jules Guesde — comptent moins parce que leur présence fut plus symbolique.

(2) La *Revue syndicaliste*, octobre 1907, citée par Madeleine Rebérioux et Patrick Fridenson : « Albert Thomas, pivot du réformisme social », *le Mouvement social*, avril-juin 1974, pp. 85-97.

(3) Alain Hennebicque, « Albert Thomas et le régime des usines de guerre, 1915-1917 », in *Cahiers du Mouvement social*, n° 2, 1977, pp. 115 et 129.

(4) Martin Fine, « Guerre et réformisme en France, 1914-1918 », in « Le soldat du travail », *Recherches*, n° 32-33, septembre 1978, p. 310.

(5) Cité par Fridenson et Rebérioux, pp. 90-91.

(6) Cf. Gerd Hardach, « La mobilisation industrielle en 1914-1918, production, planification et idéologie », *le Mouvement social*, cahier n° 2 cité, p. 93.

(7) Cité par Hennebicque, p. 129.

(8) Ibid., p. 119.

(9) Cité par Gerd Hardach, art. cité, p. 104.

(10) Cf. sur ce point Richard F. Kuisel, *le Capitalisme et l'Etat en France. Modernisation et dirigisme au XXe siècle*, Gallimard, Paris, 1984, p. 82.

Prochain article :
L'humiliation du procureur général
(Numéro du 10 août daté 11.)

هكذا من الأصل

Etranger

L'aggravation de la tension dans le Golfe et les conséquences sur les marchés pétroliers

Les concentrations navales suscitent de vives inquiétudes

La prolongation des manœuvres navales iraniennes suivant de peu l'annonce par Washington de l'envoi de vedettes rapides dans le Golfe a singulièrement accru la tension dans cette région. Selon le quotidien koweïtien *Al Qabas*, les États-Unis examinent la possibilité de lancer des attaques de *« circonstance »* contre des positions militaires et économiques en Iran, à partir de la base de Diego-Garcia, dans l'océan Indien.

Citant des souces du Pentagone, le journal ajoute que ces missions pourraient être menées par les bombardiers stratégiques B-52 et viser par exemple le terminal pétrolier de l'île de Kharg et l'île de Qeshm, dans le détroit d'Ormuz, l'un des sites de missiles Silkworm, de fabrication chinoise. La marine américaine pourrait éventuellement participer à ces opérations, notamment le cuirassé *Missouri*, qui fait route vers le Golfe et qui pourrait user de missiles Cruise et Tomahawk. La situation est jugée très sérieuse en Italie, où le ministre des affaires étrangères, M. Giulio Andreotti, a mis en garde jeudi les Etats-Unis contre toute action unilatérale.

Un incident « grave » peut se produire désormais à tout moment dans le Golfe, où les flottes de guerre rassemblées ou sur le point de l'être sont les plus importantes depuis la guerre de Corée, soulignaient jeudi plusieurs experts militaires à Londres. Selon le porte-parole de l'Institut international d'études stratégiques, le major Robert Elliot, *« quelqu'un peut à tout moment faire une bêtise »*. Certains éléments les plus radicaux des gardiens de la révolution pourraient, affirme-t-il, être tentés d'attaquer l'une des grosses unités navales américaines, ce qui provoquerait une réaction immédiate. Dans ce cas, estime le major Elliot, les Etats-Unis ont la possibilité d'attaquer les bases de missiles Silkworm iraniens au nord du détroit d'Ormuz, mais, comme ces missiles sont mobiles, rien n'assure qu'ils seraient détruits. D'autres experts pensent que les Américains sont prêts à s'attaquer à la base navale de Bandar-Abbas, toute proche. Une autre cible évidente serait l'île de Larak, juste à l'embouchure du Golfe, devenue le principal port pétrolier iranien depuis que les Irakiens ont commencé à bombarder Kharg.

Une force multilatérale

Le major Elliot souligne qu'après l'arrivée du cuirassé *Missouri* les Américains disposeront d'une formidable puissance de feu pour pilonner toutes les positions côtières iraniennes. Au total, les trois pays occidentaux (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne) disposeront rapidement dans la région du Golfe de trente-six unités navales. Cette concentration fait penser à certains experts que les trois pays sont en train de mettre en place sans le dire les éléments d'une force navale multinationale à la disposition de l'ONU pour imposer le cessez-le-feu entre l'Iran et l'Irak demandé par le Conseil de sécurité le 20 juillet.

Entre-temps, le passage sous pavillon américain de trois nouveaux pétroliers koweïtiens, ancrés au large de Khor-Fakkan, dans le golfe d'Oman, n'a pas eu lieu jeudi après-midi comme prévu initialement. Aucune précision n'a pu être obtenue sur les raisons du retard de cette opération, pour laquelle *« tout était prêt »* jeudi matin. Les trois pétroliers, l'*Oumm-Casabah*, l'*Oumm-el-Maradem* et le *Gaz-el-Burkan*, étaient arrivés dans la nuit de mercredi à jeudi à Khor-Fakkan, leurs nouveaux noms américains peints sur la coque (respectivement *Ocean-City*, *Sea-Isle-City* et *Gas-King*) et avaient jeté l'ancre à 12 milles à l'est du port.

La tension Ryad-Téhéran

La tension entre Téhéran et Ryad reste vive. Le ministère saoudien des affaires étrangères a indiqué jeudi qu'il était toujours sans nouvelles de quatre fonctionnaires de son ambassade en Iran *« enlevés »* samedi lors de sa mise à sac par des manifestants. Les autorités saoudiennes avaient rendu responsable Téhéran de leur sécurité dans un communiqué diffusé samedi, mais n'avaient plus évoqué leur sort depuis. De source informée saoudienne à Djedda, on a cependant affirmé, jeudi en fin d'après-midi, que trois de ces fonctionnaires avaient été libérés à Téhéran, le quatrième étant toujours retenu.

De son côté, l'Iran a accusé mercredi soir la police saoudienne d'encercler depuis plusieurs jours son ambassade à Ryad et son consulat à Djedda. Un porte-parole de l'ambassade a indiqué jeudi que ce blocus avait été levé dans la matinée, ajoutant que les policiers étaient toujours présents, mais que le personnel pouvait sortir et entrer librement.

Pour sa part, le chargé d'affaires iranien à Koweït a été convoqué de nouveau jeudi au ministère des affaires étrangères, où un diplomate de haut rang lui a remis un mémorandum demandant *« le rétablissement de la situation normale à l'ambassade du Koweït à Téhéran »*. Le Koweït affirme que des militants iraniens ont transformé son ambassade à Téhéran en quartier général du Hezbollah. Deux diplomates koweïtiens y ont été séquestrés vingt-quatre heures avant d'être libérés. – *(AFP, Reuter.)*

Un répit fragile

par Bruno Dethomas

DEUX chocs pétroliers – et un contre-choc – facteurs importants des déséquilibres mondiaux depuis quatorze ans ont échaudé les pays occidentaux. Que la tension renaisse dans le Golfe et les experts, qui se sont toujours trompés, promettent une hausse des prix du pétrole – *« jusqu'à 30 dollars le baril »* – suivie d'une baisse, voire de tensions persistantes sur l'or noir. Sur un marché où la rationalité économique n'a pas toujours triomphé, du moins à court terme, ce n'est là qu'un pari.

Aussi, plutôt que de faire de nouvelles prédictions qui ne devraient leur justesse qu'au hasard, vaut-il mieux chercher à recenser les éléments qui font que le marché est différent aujourd'hui de ce qu'il était en 1973, voire en 1979-1980.

Le premier choc pétrolier avait pour origine la conjonction d'un élément politique (la guerre du Kippour) et d'une réalité économique (la demande pétrolière progressait plus vite que l'offre depuis plusieurs années). Le second choc reposait lui aussi sur des événements politiques (la révolution iranienne de 1979 relayée à partir de septembre 1980 par la guerre entre Bagdad et Téhéran) conjugués à une mauvaise perception par l'Occident du rapport entre l'offre et la demande. Il a fallu, en effet, plusieurs mois pour s'apercevoir qu'en fait, il n'y avait pas eu pénurie.

Aujourd'hui, si le déclencheur politique peut toujours jouer, le marché est clairement excédentaire et les stocks ont rarement été aussi élevés. La croissance des pays industrialisés est faible (2,2 % contre 3,4 % en 1979) et la consommation de pétrole, même si elle progresse légèrement, est encore inférieure à ce qu'elle était en 1979 de 5 millions de barils par jour, soit la production actuelle cumulée de l'Iran, de l'Irak et du Koweït. En outre, avant même les événements récents, la discipline de l'OPEP avait commencé à se relâcher et nombre de pays dont l'Iran, le Koweït, les Emirats arabes unis ou la Libye dépassaient ces quotas de production dont seul le strict respect avait permis un redressement des cours (il y a un an, le brut léger saoudien valait 9 dollars le baril et il était remonté à environ 18 dollars après les accords de l'OPEP).

La présence en dehors de la région du conflit (au Mexique, au Venezuela, en Indonésie, au Nigéria) de capacités d'extraction inemployées et le maintien de stocks élevés sont aussi rassurants. L'Agence internationale de l'énergie ne les estime-t-elle pas à 430 millions de tonnes, soit quelque 3 milliards de barils ou l'équivalent de plus de quatre cents jours de l'or noir qui passe par Ormuz ?

Rupture à l'OPEP

Un autre élément pourrait aussi pousser à la baisse des prix, c'est la rupture possible à l'OPEP de l'alliance entre Téhéran et Ryad après les événements de La Mecque. Pour en mesurer l'importance, il faut se souvenir que seul le ralliement de Ryad aux thèses de Téhéran a permis un redressement des cours pétroliers dans un passé récent, mais aussi dans une époque plus lointaine, en 1970-1971 et 1973. Or, depuis plusieurs mois, le royaume wahhabite n'a cessé de composer avec la République islamique. L'éviction du cheik Yamani, ancien ministre du pétrole saoudien en a été le symbole le plus spectaculaire. Mais n'a-t-on pas été jusqu'à dire fin 1986 que les Saoudiens avaient livré des produits pétroliers et des pièces de rechange pour les avions iraniens ?

Le roi Fahd disait récemment sa volonté de voir les prix du brut être gelés *« à 18 dollars le baril pour au moins deux ans »*. Seul pays à avoir une réelle marge de manœuvre, le royaume a en tout cas les moyens de s'opposer à la volonté de Téhéran de relever les cours.

On pourrait ainsi conclure que les pays industrialisés n'ont rien à craindre des événements actuels, voire d'une aggravation de la situation dans le Golfe. D'autant que, tout le monde l'a dit ces jours derniers, l'Iran serait suicidaire de fermer la seule voie de passage de son propre brut, sa principale source de devises.

Mais ce serait faire peut de cas de quelques éléments contraires. Si la situation semble aujourd'hui favorable, 1985 semble bien avoir marqué un retournement de tendance quant au poids du Golfe sur la scène pétrolière mondiale. Le regain d'importance de cette zone dans le commerce pétrolier international devrait se poursuivre. La stagnation puis la baisse de l'extraction dans les pays de l'OCDE vont laisser à l'avenir une plus grande place à l'OPEP et à l'intérieur de celle-ci au pays du Golfe.

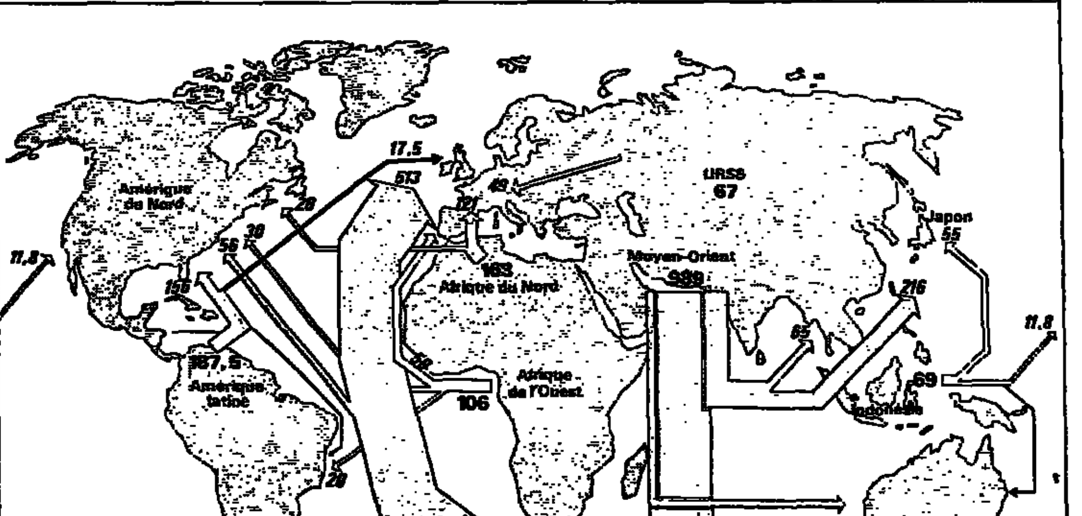
La dépendance américaine à l'égard de cette région, fortement réduite (moins d'un million de barils par jour en moyenne au premier trimestre), va redevenir importante, comme le soulignait le rapport sur la sécurité énergétique des Etats-Unis publié en mars dernier. Et *« les nouveaux oléoducs réalisés ou en projet visant à éviter le passage du détroit d'Ormuz ne pourront, dans le meilleur des cas, évacuer qu'une partie de l'augmentation prévue de la production »*, si l'on en croit la démonstrations récente de la revue *le Pétrole et le Gaz arabes*.

Vaine querelle d'origine

Autre évolution inquiétante en cas de crise, la forte atomisation du marché pétrolier depuis le premier choc. Il y a à la fois plus de compagnies pétrolières opérant sur le plan international, beaucoup plus de pays producteurs et, surtout, beaucoup plus d'échanges et plus d'innovations dans les pratiques commerciales. Les relations longtemps contractuelles entre pays producteurs et compagnies ont cédé la place aux règles du marché libre. Cela rend un peu illusoire le débat actuel sur la provenance du pétrole consommé en France. Comme l'a dit M. Michel Jobert, ancien ministre des affaires étrangères à l'AGEFI : *« A Rotterdam, le pétrole n'a plus d'origine, il n'a qu'un prix. »* Mais cette atomisation a pour corollaire une plus rapide contagion des anticipations spéculatives à la hausse comme à la baisse. Or l'accumulation des nuages sur cette région peut nourrir cette spéculation. Des mines qui endommagent des tankers en sont un exemple assez faible. La « libanisation » du Koweït, pays qui ne compte pas moins de 30 % de chiites et maillon le plus fragile des pays de Golfe parce que le plus engagé dans la guerre derrière l'Irak (*le Monde* du 17 juillet), serait autrement plus inquiétante. Or elle est redoutée par nombre d'experts du Proche-Orient.

Nul ne peut donc dire si le cours du pétrole va monter ou descendre dans les prochains jours. Mais il semble certain que l'économie mondiale devra encore longtemps compter sur cette région qui recèle 57 % des réserves planétaires d'or noir, ce qui explique sans doute pour partie l'engagement actuel des grandes puissances et rappelle aux pays occidentaux que le répit énergétique enregistré depuis 1982 ne durera pas. A eux de le mettre à profit.

LES FLUX PÉTROLIERS EN 1973...



...ET EN 1986

Flux pétroliers en 1986

Europe de l'Ouest 54
Amérique du Nord 70
URSS et Europe de l'Est 183
Moyen-Orient 540
Afrique du Nord 122
Afrique de l'Ouest 98
Amérique latine 175
Japon
Chine 34
Asie du Sud-Est 76

- Courants d'échange
- 540 Volume total exporté par la zone (millions de tonnes)
- 134 Volume importé (millions de tonnes)
- Europe de l'Ouest
- Chine
- Moyen-Orient (Arabie saoudite, Iran, Irak, Koweït, Qatar, Bahrein, Emirats arabes unis, Egypte)
- Amérique latine (Venezuela, Mexique, Equateur, Caraïbes)
- Afrique de l'Ouest (Nigéria, Gabon, Cameroun, Angola)
- Afrique du Nord (Algérie, Libye)
- URSS et Europe de l'Est
- Asie du Sud-Est (Indonésie, Malaisie, Brunei)

Le commerce mondial de pétrole a fortement reculé depuis 1973. De 1 490 millions de tonnes, il est passé à 887 millions en 1985 (– 40 %), pour remonter l'an passé, avec la baisse des prix du brut, à 981 millions de tonnes (+ 10,6 %). L'arrivée de nouveaux producteurs comme la Grande-Bretagne, la Norvège et le Mexique ont modifié les courants d'échange. Les pays du Golfe ont perdu de leur influence : de 61 % des exportations, mondiales ils sont revenus à 38,7 % en 1985 et à 41,4 % en 1986. En outre, les exportations du Golfe s'effectuent pour partie par oléoducs débouchant en mer Rouge ou en mer Méditerranée. Si bien que le détroit d'Ormuz écoule moins de 20 % de la consommation mondiale.

La France a réduit comme les autres pays ses importations de brut, passant de 135 millions de tonnes en 1973 à 73,9 millions l'an passé. La part du Proche-Orient dans ses approvisionnements est tombée de 71,5 % en 1973 à 36,6 % en 1986. Le Moyen-Orient détient toutefois plus de la moitié des réserves mondiales prouvées.

Un coup d'arrêt à des achats « inconvenants »

M. Madelin, ministre de l'industrie, a annoncé le jeudi 6 août, qu'il avait demandé *« aux compagnies pétrolières opérant en France d'arrêter leurs importations de pétrole iranien »* (nos dernières éditions datées 7 août). Le gouvernement a donc franchi une étape supplémentaire dans la restriction des importations d'origine iranienne.

Téhéran vend son brut environ 1 dollar moins cher par baril que les autres pays producteurs. De huitième pays fournisseur de la France l'an passé (avec 2,9 millions de tonnes, soit 11% de nos approvisionnements en provenance du Moyen-Orient, l'Iran est remonté à la troisième place au premier semestre avec 3,1 millions de tonnes derrière la Grande-Bretagne (6,4 millions de tonnes) et l'Arabie saoudite (4 millions). Le gouvernement s'en est déclaré *« irrité »* et il a demandé, verbalement aux compagnies françaises de modifier leurs programmes d'importation qui sont établis pour six mois, mais rediscutés chaque mois avec les fonctionnaires du ministère de l'industrie. En théorie, les compagnies sont libres, libéralisme oblige, dans les faits le ministère peut faire des « recommandations » plus ou moins pressantes...

Les dernières statistiques concernant juin connues jeudi ont mis le gouvernement, qui a rompu les relations diplomatiques avec Téhéran le 17 juin dernier, dans une situation *« inconvenante »*. M. Madelin se devait de réagir publiquement.

Sa décision politique sera toutefois difficilement applicable. D'abord, parce que la filiale de Shell attend des navires chargés de brut iranien qui devront être déroutés et la cargaison revendue. Qui paiera si cette vente s'effectue à perte ? Ensuite, parce qu'une partie importante des achats pétroliers s'effectue à Rotterdam, sur le marché libre. Il faudrait y étendre la mesure, ce qui est mal commode. Enfin, parce que pour ne pas pénaliser les compagnies qui raffinent en France, l'*« embargo »* sur le brut devrait en bonne logique être appliqué aux produits finis, sinon les importateurs indépendants pouvant disposer de produits raffinés à partir d'un brut iranien moins cher, bénéficieront d'un avantage faussant la concurrence.

Tout embargo a un coût et il était sans doute difficile de faire autrement. Reste à savoir s'il est efficace et s'il pénalise vraiment Téhéran tant que les autres pays occidentaux ne font pas de même.

E. L. B.

● **L'Iran aurait accordé à Moscou un accès au Golfe.** – Selon le correspondant de l'agence Sud-Nord à Téhéran, cité par le *Wall Street Journal* du 6 août, l'Iran et l'Union soviétique auraient signé récemment à Téhéran un important accord sur l'ouverture d'une voie ferrée et d'un oléoduc. Selon Sud-Nord, la construction de l'oléoduc est acquise mais sa localisation exacte n'a pas été décidée. Des sources iraniennes, citées par le *Wall Street Journal*, avaient fait état le mois dernier de la possibilité de reconvertir un gazoduc existant entre l'Iran et l'Union soviétique, débouchant sur la mer Noire. Celui-ci pourrait avoir une capacité de un million de barils par jour. La voie ferrée qui permettrait le transport de biens de consommation d'URSS vers le Golfe serait la première liaison entre l'Union soviétique et les mers chaudes. L'endroit où elle serait construite est encore à choisir, mais son terminal pourrait se trouver quelque part au Turkménistan, en Asie centrale soviétique.

Proche-Orient

Après les affrontements de La Mecque

Le Caire s'est rangé sans réserve aux côtés de l'Arabie saoudite

LE CAIRE
de notre correspondant

L'Egypte est de plus en plus préoccupée par l'escalade de la violence dans le Golfe. L'inquiétude des dirigeants est partagée par l'homme de la rue. Qu'il soit fellah du delta, journalier de Haute-Egypte ou bourgeois du Caire, l'Egyptien a toujours un parent ou un ami quelque part dans le Golfe. En effet, près de deux millions d'Egyptiens – sept cent mille travailleurs accompagnés de leurs familles – ont quitté à plus ou moins long terme la vallée du Nil pour moissonner les pétro-dollars en Irak, en Arabie saoudite, au Koweït, au Qatar et dans les Emirats arabes unis.

Les incidents sanglants de La Mecque la semaine dernière sont venus raviver cette inquiétude. Dès l'annonce des affrontements entre pèlerins iraniens et policiers saoudiens, le président Moubarak a immédiatement téléphoné au roi Fahd d'Arabie pour s'assurer que la situation était contrôlée et témoigner au monarque le plein soutien du Caire à toutes mesures adoptées par Ryad. Un soutien d'autant plus remarqué que l'Egypte et l'Arabie saoudite n'ont toujours pas rétabli leurs relations rompues à la suite de la signature du traité de paix égypto-israélien en 1979. La présidence de la République a publié le 2 août un communiqué condamnant l'Iran et appelant à la tenue d'un sommet extraordinaire de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) *« afin de faire face aux forces du mal défigurant l'islam et agressant ses sanctuaires ».*

Le soutien à l'Irak

Cette position en pointe de l'Egypte est le résultat non seulement de l'hostilité du Caire au régime de Téhéran mais également du rapprochement intervenu au cours des derniers mois avec l'Arabie saoudite. L'exposition « L'Arabie saoudite entre hier et aujourd'hui », une réédition de celle qui a eu lieu au Grand Palais à Paris, a attiré en un mois plus de deux millions d'Egyptiens. Or, une telle manifestation n'aurait jamais eu lieu si les deux pays n'étaient pas en voie de normaliser leurs relations. Mais s'il est encore tôt pour parler du rétablissement des relations diplomatiques, il est incontestable que les récents événements de La Mecque et le soutien égyptien à l'Arabie saoudite accéléreront le processus. Par ailleurs, les incidents de La Mecque sont venus à point pour conforter la position du gouvernement égyptien face à la montée d'un mouvement islamiste admirateurs de l'Iran de l'imam Khomeiny. Les médias égyptiens ont profité de la condamnation quasi unanime des agissements iraniens pour lancer une campagne contre *« ceux qui admirent les Persans qui, malgré leurs vêtements musulmans, restent des adorateurs de Zoroastre »*. La tuerie de La Mecque a en effet plongé les maximalistes musulmans dans l'embarras. L'hebdomadaire islamiste *Al Nour* n'a pas pu s'empêcher de critiquer l'Iran même s'il reproche aux Saoudiens leur intervention musclée.

D'autre part, le cheikh de l'Azhar qui fait autorité au sein de la majorité musulmane sunnite a, de son côté, vivement condamné l'Iran *« qui n'est plus uniquement en guerre contre l'Irak mais contre tous les musulmans »*. Cette violence dans le discours n'est pas surprenante quand on connaît les divergences séculaires existant entre l'islam sunnite, dont l'Arabie saoudite avec La Mecque et l'Egypte avec l'Azhar sont les chefs de file, et l'islam chiite dont l'Iran, avec Qom, est le porte-étendard.

Mais l'Egypte n'est pas uniquement concernée par la tuerie de La Mecque qui ne constitue, pour les responsables du Caire, qu'une nouvelle escalade dans la guerre du Golfe. Dès les premiers jours de cette guerre, Le Caire a clairement pris position : soutien à l'Irak contre l'Iran malgré toutes les divergences. C'est le président Sadate qui avait décidé dès 1980 de livrer des armes à l'Irak en dépit de la rupture des relations et de la violente opposition de Bagdad au traité de paix avec Israël. Ces ventes d'armes, estimées à près d'un milliard de dollars par an, se sont poursuivies sous le président Moubarak. De plus, selon des responsables irakiens, une douzaine de milliers de *« volontaires »* égyptiens se battent aux côtés des Irakiens au sein d'une sorte de légion étrangère. Enfin, de nombreux officiers et techniciens égyptiens *« démissionnaires »* de l'armée égyptienne se sont rendus en Irak où ils s'occupent notamment de l'aviation.

Toujours dans le cadre de son hostilité à l'Iran, l'Egypte a accordé des facilités militaires sur son territoire aux Etats-Unis et à l'Europe. Celles-ci ont pour objectif de permettre une intervention américaine ou européenne en cas de menace contre les pays arabes pétroliers du Golfe. C'est dans le cadre de ces facilités militaires que l'armée égyptienne a fait sur son territoire des manœuvres communes avec des forces américaines, britanniques et françaises : les trois puissances occidentales actuellement présentes dans le Golfe. Par ailleurs, plusieurs milliers de marines et parachutistes américains appartenant à la force de déploiement rapide (Rapid Deployement Force) sont attendus la semaine prochaine en Egypte. Ils doivent participer à partir du 15 août aux manœuvres égypto-américaines Bright Star.

Mais que fera l'Egypte si Bassorah venait à tomber ou si l'Arabie saoudite était agressée par l'Iran ? Un Sadate se serait jeté dans la bagarre, mais qu'en est-il du président Moubarak réputé pour sa prudence ? Une chose est certaine, le raïs n'a pas remis en cause les moyens militaires accordés à l'Occident malgré l'escalade de la crise du golfe. Ira-t-il jusqu'à envoyer des troupes égyptiennes se battre en Arabie ou au Koweït ? Nul ne peut ou ne veut répondre à cette question sauf l'éditorialiste du quotidien d'opposition libéral *Al Wad* qui estime qu'*« en cas d'agression contre les lieux saints de l'islam* (Arabie saoudite), *le peuple égyptien obligera Moubarak à intervenir militairement ».*

ALEXANDRE BUCCIANTI.

Reza Pahlavi se déclare toujours prêt à rétablir la monarchie

De passage à Paris, Reza Pahlavi a fait part, jeudi 6 août, de sa détermination à retrouver le trône abandonné par son père, le chah d'Iran, contraint à l'exil le 15 janvier 1979 et décédé dix-huit mois plus tard d'un cancer, au Caire.

« J'ai l'histoire et le peuple iranien avec moi », a déclaré celui qui s'est proclamé empereur en novembre 1980, et *« c'est le commencement de la fin de la République islamique d'Iran »*, a-t-il ajouté.

Agé de vingt-sept ans, Reza Pahlavi, qui vit à Washington, ne se prétend pas chef d'un gouvernement en exil. Il avoue néanmoins s'être *« consacré à la création de réseaux clandestins à l'intérieur de l'Iran »* et agir en vue d'un ralliement des différents mouvements d'opposition à l'étranger. Selon lui, *« le moment est favorable pour agir plus activement à l'étranger »* et, surtout, l'opposition a plus que jamais besoin d'un *« mouvement monolithique »*.

Pour le prétendant au trône, seule une poignée d'Iraniens accepte le régime de Téhéran, le peuple, victime de *« la politique de ces fous »*, étant *« un otage du régime »* ; le temps est donc venu de s'organiser pour être prêt le jour où...

IRAK

Babylone, nouveau défi aux « Perses »

Archéologues et ingénieurs s'activent sur le chantier de reconstruction de Babylone, afin que l'ancienne capitale de la Mésopotamie, à 80 kilomètres au sud de Bagdad, soit prête à recevoir en septembre, le premier Festival international de musique.

Malgré les lourdes dépenses militaires de l'Irak, le président Saddam Hussein a attribué des millions de dollars à la restauration de la ville, détruite par les Perses il y a vingt-cinq siècles, et dont la reconstruction est, selon les officiels, un symbole de résistance dans la guerre contre la « Perse moderne » (l'Iran).

Plus de quarante pays participeront au Festival, qui durera un mois, et dont les temps forts seront retransmis à la télévision, par satellite, à travers le monde.

Outre la restauration des ruines, le chantier inclut la construction d'une ville touristique qui sera inaugurée le premier jour du Festival. Cette ville, calquée sur le modèle de l'ancienne Babylone, comprendra hôtels, centres de loisirs, théâtres et cinémas.

Le roi Nabuchodonosor (605-564 av. J.-C.) avait mis quarante-trois ans à faire construire la cité, ancienne métropole du monde oriental. Cinq siècles avant Jésus-Christ, les Perses l'avait détruite, elle était tombée en ruines.

Amériques

ÉTATS-UNIS : en dépit de ses initiatives dans le Golfe et en Amérique centrale

Le président Reagan ne parvient pas à rallier le Congrès à sa politique étrangère

Washington. – L'espoir de la Maison Blanche de donner à la politique étrangère une assise bipartite ne s'est pas réalisé. Après les auditions sur l'« Irangate », l'entourage présidentiel laissait entendre que le président Reagan était désireux d'associer plus étroitement le Congrès à la définition et à l'exécution de la politique étrangère, escomptant en retour que les parlementaires seraient prêts également à coopérer avec lui. Mais aussi bien à propos du Nicaragua que du Golfe, les démocrates du Congrès maintiennent leurs réserves, et certains leur opposition déclarée à la politique officielle. Jusqu'à nouvel ordre, le président, blessé par l'« Irangate », n'arrive pas à rallier le Congrès, profondément sceptique ou très réservé à sa politique.

Certes, M. Reagan a incontestablement marqué un point en obtenant l'approbation de certains démocrates à son plan de paix pour l'Amérique centrale (*le Monde* des 6 et 7 août). Néanmoins, il n'a pas dissipé ni désarmé ses critiques de gauche et de droite. Le speaker de la Chambre, M. Wright, qui a participé à l'élaboration du plan de paix, est dans une situation embarrassante. Il a le plus grand mal à convaincre ses troupes de la sincérité d'une initiative à laquelle il ne pouvait refuser de participer. Comment aurait-il pu refuser son concours à une démarche visant à rétablir la paix civile au Nicaragua et en tout cas à assurer un cessez-le-feu, à arrêter temporairement l'effusion de sang ? Mais tenant compte des réserves de ses amis et peut-être même les partageant, il a souligné que même si le gouvernement sandiniste rejetait le plan américain, les parlementaires ne devraient pas se sentir tenus d'approuver les 150 millions de dollars de crédits supplémentaires demandés pour les « contras ».

Cette attitude prudente est renforcée par les derniers sondages indiquant que l'aide aux « contras » n'est soutenue que par une minorité de l'opinion. Après la déposition spectaculaire du colonel North, le nombre des partisans de l'assistance aux « contras » avait sensiblement augmenté. Mais après le 21 juillet, les adversaires de l'aide militaire représentaient 49 %, et cette proportion est maintenant de 59 %.

Bien entendu, l'aile gauche des démocrates, entraînée par le sénateur Kennedy, ne désarme pas, critiquant âprement le plan de paix dénoncé comme une manœuvre tactique visant à obtenir un revirement du Congrès. En tout état de cause, les éléments plus modérés estiment que le délai limite de soixante jours fixé dans le plan de paix doit être prolongé afin de ne pas compromettre les chances d'une éventuelle négociation. Quant aux républicains de droite, dont le *Wall Street Journal* se fait l'écho, ils continuent de critiquer le plan qui, selon eux, sera fatal aux « contras » alors que jamais, disent-ils, les sandinistes ne renonceront à recevoir l'appui militaire de l'Union soviétique et de Cuba. Le *Wall Street Journal* reproche au président de ne pas faire campagne dans le pays pour consolider le soutien populaire suscité par le témoignage du colonel North. *« La Maison Blanche a peur... Elle n'a pas la volonté de combattre... »*, dit le journal.

En ce qui concerne le Golfe, l'inquiétude persiste au Capitole à l'égard de l'opération de « repavillonnement » et d'escorte, considérée par une majorité comme ayant été bâclée diplomatiquement et militairement.

HENRI PIERRE.

Le scandale de l'« Irangate »

Oliver North à l'écran

Washington. – Au moment où les commissions d'enquête du Congrès ont mis un point final, jeudi 6 août, à leurs auditions sur le scandale de l'« Irangate », en interrogeant à huis clos le responsable des opérations secrètes de la CIA, M. Clair George, la chaîne américaine de télévision CBS a annoncé le tournage d'un film sur la vie du lieutenant-colonel North, devenu un héros pour de nombreux citoyens des Etats-Unis lors de ses dépositions publiques. Ce film relatera notamment la vie d'Oliver North au Vietnam et sera diffusé vers 1988-1989. CBS basera le scénario du film sur un livre du correspondant politique du *Boston Globe*, Ben Bradlee Jr, intitulé *l'Audace et la Gloire* (*Gust and Glory*), qui paraîtra à la rentrée prochaine.

Le président Ronald Reagan donnera, d'autre part, son opinion sur les témoignages qui se sont succédé ces dernières semaines lors d'une intervention télévisée le mercredi 12 août. Le lendemain, le chef de l'Etat quittera Washington pour vingt-cinq jours de vacances dans son ranch de Santa-Barbara, en Californie.

Guérilla, assassinats, délinquance, trafic de drogue

Violences colombiennes

(Suite de la première page.)

A Cali, Les justiciers implacables, Kan Kil, ou Le drapeau noir. A Medellin, La main noire, Le nettoyage intégral ou plus joliment L'amour pour Medellin. Dans le Magdalena, Mort aux contrebandiers et Alpha 83. A Bogota Les justiciers et à Popayan La phalange. La liste n'est pas exhaustive. Selon un magistrat, *« 95 % des crimes de sang ne sont jamais punis en Colombie »*.

Cela contribue sans doute à expliquer la prolifération des « polices privées » et des tueurs à gages. *« Pour chaque policier, on compte deux privés »*, dit le professeur de droit pénal Horacio Gomez. *« La civilisation du terrorisme*, affirme-t-il, *est illustrée par la véritable industrie des gardes du corps et la sophistication des protections d'immeubles et de résidences. »*

Difficile dans ce contexte de séparer nettement le « politique » du « droit commun », la subversion révolutionnaire de la simple industrie du crime. Sans parler des violences exercées par les représentants de l'Etat contre les particuliers ou les groupes ethniques, ainsi que le montre une enquête réalisée par des spécialistes nommés par le ministère de l'intérieur et publiée par l'université nationale de Colombie. Thème de l'étude : *Violence et démocratie en Colombie*. Selon les auteurs, les différentes violences, se juxtaposent, se confondent souvent, et *« le trafic de drogue est devenu un élément central non seulement de la violence dans le pays, mais aussi des conditions de vie des Colombiens »*.

Recrudescence de la guérilla

C'est l'éventuel dérapage provoqué par une reprise des affrontements avec la guérilla – et d'abord avec l'ensemble des forces des FARC, estimé par les autorités à huit mille hommes – qui préoccupe à court terme le gouvernement. En juin, les FARC ont tendu une embuscade meurtrière à des soldats dans le département du Caqueta, dans le sud-est du pays, dans les Llanos. Bilan : vingt-sept militaires tués.

Un chercheur du CINEP, un centre d'études dirigé par les jésuites et de tendance progressiste, résume bien l'opinion moyenne des Colombiens. *« L'opération des FARC a été techniquement parfaite, mais politiquement désastreuse. »* Depuis, le Caqueta et les Llanos sont le théâtre d'affrontements sporadiques.

D'autres heurts ont eu lieu avec d'autres groupes de guérilla, moins représentatifs mais actifs : l'EPL (Armée populaire de libération, qui se réclamait à sa fondation du maoïsme) et surtout avec l'ELN (Armée de libération nationale, de tendance castriste). Celle-ci a, dit-on, sérieusement arrondi son trésor de guerre en obtenant une cinquantaine de millions de dollars de la compagnie Petroleum Occidental, dont elle menaçait de saboter les installations. *« L'ELN*, affirme un député du Santander, *dispose aujourd'hui d'armes nombreuses et modernes. »* D'où sans doute une réactivation importante des actions militaires de l'ELN dans le nord-est du pays, en particulier près de la frontière du Venezuela.

Parfois alliés, parfois rivaux, les FARC et les autres mouvements de guérilla colombiens sont présents dans les luttes sociales et syndicales, dans les conflits pour la terre. Un conseiller du président Barco admet que, dans les zones de « colonisation » ou très marginalisées, *« où il y a un vide du pouvoir »*, la guérilla peut être *« un facteur d'organisation et de défense »* de la population. Les spectaculaires marches paysannes qui ont eu lieu au printemps (vingt mille personnes se sont rassemblées à San-José-de-Guaviare, par exemple, de manière pacifique, pour réclamer une amélioration des services publics) ont été largement soutenues et inspirées par les mouvements de guérilla. On a noté plus de soixante-dix marches paysannes de mai à juillet et des « grèves civiques » dans de nombreux départements.



Eliminer la pauvreté

C'est pour répondre à cette *« agitation sociale »*, qu'il affirme ne pas vouloir réprimer, et aussi pour s'opposer à l'infiltration politico-militaire de la guérilla dans les zones « fragiles » que le gouvernement Barco a mis au point un plan dit *« de réhabilitation, de normalisation et de réconciliation »*.

Le gouvernement, qui prétend également *« éliminer la pauvreté absolue »*, tente ainsi de « dialoguer » avec les populations paysannes des zones marginalisées. Un vaste dessein, au service duquel seraient affectés, selon un porte-parole officiel, 15 % du budget du gouvernement central, *« afin de couvrir 30 % du territoire national occupé par 12 % de la population ». « La solution*, ajoute le porte-parole, *n'est pas militaire, mais politique ».*

Plan de réhabilitation et volonté d'éliminer la pauvreté absolue suscitent du scepticisme dans la classe politique. *« Pas assez de crédits »*, dit-on. Et une situation d'une complexité *« à décourager les technocrates les plus endurcis »*. Le fonctionnaire du gouvernement admet lui-même deux grosses failles : un appareil judiciaire totalement dépassé, et *« l'impossibilité pour le moment de démanteler tous les groupes paramilitaires »*.

La trêve fragile, jamais vraiment respectée (ni par l'armée ni par la guérilla), mais maintenue par l'ancien président Betancur (après l'assaut tragique du palais de justice de Bogota par un commando du M-19 en novembre 1985) et confirmée par le gouvernement Barco en août 1986, est-elle cette fois condamnée ? Telle est la question de fond. *« Ni le gouvernement ni la guérilla n'ont vraiment joué le jeu de la pacification*, affirme un chercheur du CINEP, et poursuit-il *ni les FARC, ni le PC, ni l'Union patriotique, en tant que tels, n'ont formellement condamné la sanglante embuscade du Caqueta qui a donné une victoire politique au gouvernement. »*

Ni guerre ni paix

« Nous ne savons pas si nous sommes en paix ou en guerre, affirme M. Misael Pastrana, leader incontesté du Parti conservateur, *parce que le gouvernement pratique une politique arrogante qui exclut la concertation sur les grands thèmes, comme celui de la lutte contre la subversion. »*

Il ajoute : *« Le pays est au bord de l'abîme. Parce que le gouvernement libéral n'a pas su établir les digues pouvant stopper la poussée des mouvements de guérilla. »*

Le 20 juillet, dressant le bilan d'un an de gouvernement devant le Congrès, le président Barco a réaffirmé sa volonté de *« réconciliation avec les insurgés qui respectent le cessez-le-feu »*, considérée comme *« une expédition préalable à la démobilisation et au désarmement »*. Une condition apparemment rejetée par l'état-major des FARC, qui réclame l'application *« de vraies réformes sociales et économiques »* et qui justifie l'embuscade meurtrière du Caqueta par *« des provocations des forces armées »* et par *« l'assassinat de quelque trois cents membres de l'Union patriotique en quelques mois »*.

Il ne faut pas *« peser les morts »*, répond M. Alberto Rojas, le seul sénateur de l'Union patriotique ayant catégoriquement condamné l'embuscade du Caqueta. Il ajoute : *« Le projet d'ouverture politique de l'Union patriotique implique que les FARC doivent évoluer vers la vie civile et légale. Nous sommes arrivés à un moment où il y a incompatibilité entre ce projet politique et une activité militante révolutionnaire. »* M. Rojas, ancien membre de la commission de paix du gouvernement Betancur, risque-t-il l'exclusion du PC ? Sa prise de position courageuse indique en tout cas que des remous agitent le Parti communiste colombien, représenté au Parlement mais solidaire des actions des FARC.

Les secteurs civils et militaires « durs » ont, eux, franchi le pas. *« Il y a deux armées dans ce pays*, disent-ils. *L'une des deux doit être vaincue. Et le* statu quo *de trêve doit être annulé. »*

L'Eglise, où la tendance conservatrice l'emporte, donne aussi de la voix, et sans mâcher ses mots. Dans un document qui a fait sensation, la conférence épiscopale affirme que *« la violence de la guérilla inspirée par le marxisme-léninisme vise à la conquête du pouvoir »*. Son diagnostic est particulièrement sombre. C'est aussi un coup de semonce à la classe politique. *« Il est temps*, dit l'Eglise, *de mettre une terme à toutes les formes de violence. Et nous, Colombiens, sommes tous responsables : par activisme, par lâcheté ou par omission. »*

MARCEL NIEDERGANG.

Amériques

HAITI

La brutalité de la répression n'a pas fait taire les opposants

هكذا من الأصل

Amériques

PANAMA : après deux mois de crise

Le gouvernement a autorisé une importante manifestation de l'opposition

PANAMA
de notre correspondant en Amérique centrale

Deux mois après le début du mouvement populaire qui exige le départ du général Manuel Antonio Noriega, chef des forces armées et « homme fort » de Panama, l'opposition a réussi à organiser, jeudi 6 août, sa première grande manifestation rassemblant près de vingt mille personnes dans les rues de la capitale, sans provoquer le moindre incident.

La manifestation avait d'abord été interdite par les autorités, qui ont soudain changé d'avis deux heures avant le rendez-vous fixé devant l'église du Carme par la Croisade civique, mouvement regroupant plus d'une centaine d'organisations patronales, politiques, étudiantes et religieuses.

La veille, les autorités avaient lancé un mandat d'arrêt contre six dirigeants de la Croisade civique après avoir investi les locaux de la chambre de commerce, considérés comme le *« bastion de la subversion »*. Elles avaient saisi plusieurs caisses de documents. En l'absence de journaux d'opposition, tous suspendus indéfiniment depuis dix jours, la presse gouvernementale a pris prétexte de cette saisie peu convaincante pour lancer une campagne délirante contre les *« conspirateurs »*, accusés de vouloir renverser le gouvernement par la violence avec l'aide des Etats-Unis.

Sur les ondes de plusieurs stations de radio contrôlées par l'Etat, on a pu entendre des commentateurs proches du pouvoir demander la fermeture de l'ambassade des Etats-Unis, qualifiée de *« foyer de la sédition »*. Le ton à l'égard de Washington, qui maintient près de 10 000 hommes dans ses bases situées au Panama, n'a pas cessé de monter depuis que les partisans du général Noriega ont organisé, le 30 juin, une manifestation violente contre les locaux de l'ambassade des Etats-Unis dont les murs sont encore maculés de peinture rouge.

Les autorités panaméennes reprochent aux Etats-Unis de s'ingérer dans leurs affaires intérieures en alimentant ce qu'elles considèrent comme une campagne de diffamation contre le général Noriega. Celui-ci a été accusé, début juin, par son ancien chef d'état-major le colonel Roberto Diaz Herrera, actuellement emprisonné, de corruption, trafic de cocaïne, fraude électorale et meurtre.

Le trafic de drogue

Au cours des derniers jours, des informations publiées par la presse américaine ont confirmé que le général Noriega faisait l'objet d'une enquête sur son rôle dans le trafic de cocaïne entre la Colombie et les Etats-Unis. Selon ces informations fondées sur le témoignage d'un trafiquant condamné à trente-cinq ans de prison aux Etats-Unis, il aurait, moyennant une commission substantielle, permis au plus important « carcel de la drogue » en Colombie d'utiliser le territoire panaméen pour installer les laboratoires de transformation de la cocaïne et pour « blanchir », par l'intermédiaire des banques du centre financier panaméen, les gigantesques bénéfices réalisés dans ce secteur.

Les partisans du général Noriega rejettent ces accusations. Ils font même circuler depuis quelque temps des copies de lettres et de télégrammes envoyés par les responsables de la lutte anti-drogue aux Etats-Unis, qui félicitent le général Noriega pour sa coopération dans ce domaine !

Il reste qu'en privé certains amis politiques du général reconnaissent qu'il n'y a peut-être pas de fumée sans feu. Mais, ajoutent-ils, il est hors de question, par principe, de céder aux pressions de Washington, qui cherche en fait, par cette opération, à favoriser l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement plus favorable à ses thèses sur l'Amérique centrale, en particulier à propos du Nicaragua sandiniste, avec lequel le Panama entretient de bonnes relations. De plus, estiment les mêmes sources, les Etats-Unis espèrent ainsi remettre en question les traités signés en 1977 qui prévoient la fermeture de leurs bases militaires en l'an 2000 et la remise du canal interocéanique au Panama à la même date.

La décision du gouvernement d'autoriser la manifestation a été prise après une rencontre entre le président de la République et un des banquiers les plus importants du pays, M. Federico Humbert, président du Banco general. Bien que ses sympathies pour l'opposition soient connues, M. Humbert n'avait pas l'accord de la Croisade civique pour négocier avec le gouvernement, mais les banquiers, qui jouent un rôle important au Panama, sont inquiets de la tournure des événements (10 % des dépôts bancaires auraient déjà quitté le pays) et seraient donc prêts à coopérer avec le gouvernement pour chercher une issue rapide à la crise. Ils espèrent pouvoir ainsi épargner à l'économie panaméenne la grève générale illimitée annoncée par l'opposition à partir du 17 août.

BERTRAND DE LA GRANGE.

HAITI

La brutalité de la répression n'a pas fait taire les opposants

PORT-AU-PRINCE
de notre envoyé spécial

Les épreuves du baccalauréat, qui devraient se dérouler lundi prochain, constituent un nouveau test pour le Conseil national de gouvernement (CNG). Repoussés depuis bientôt deux mois en raison de la grave crise qui secoue la République caraïbe, les examens de fin de scolarité *« auront lieu dans l'ordre »*, a assuré M. Patrice Dalencour, le ministre de l'éducation. Mais déjà, des élèves et certains parents ont fait savoir qu'ils boycotteraient ces épreuves. Bien que toute manifestation soit désormais interdite dans le centre de Port-au-Prince, certains étudiants semblent prêts à descendre une nouvelle fois dans la rue.

Un syndicat de chômeurs aurait également l'intention d'organiser une manifestation contre la junte au pouvoir. Une chose est sûre, la brutalité de la répression n'a pas fait taire les opposants. L'intimidation incite sans nul doute la population à la prudence. Les rues de la capitale sont désertes après 10 heures du soir et des rafales d'armes automatiques y ponctuent désormais les nuits. *« Il s'agit d'un véritable couvre-feu clandestin »*, accuse un responsable des cinquante-sept organisations liguées contre le gouvernement.

Bernard Sansaricq, qui s'est volatilisé dans les montagnes du sud-ouest de l'île, est en passe de devenir un héros populaire parmi les jeunes gens désœuvrés qui traînent dans les rues de Port-au-Prince. Les circonstances exactes de son équipée à Jérémie restent confuses. Selon de nouveaux témoignages, le président du Parti populaire national haïtien n'était pas armé et serait venu assister, avec quelques partisans, au procès des assassins de sa famille, massacrée en 1964 à Jérémie. Certains opposants vont même jusqu'à suggérer que son *« action de guérilla »* est un coup monté par l'armée.

Au-delà de ces péripéties, une grande question agite les milieux politiques de la capitale haïtienne : les élections pourront-elles avoir lieu comme prévu à la fin du mois de novembre ? Les cinquante-sept ne sont plus les seuls à penser qu'il ne pourra pas y avoir d'élections libres et démocratiques si le CNG se maintient au pouvoir. *« Le CNG a violé la Constitution. Il faut un nouveau gouvernement qui se contenterait de gérer les affaires courantes et laisserait le conseil électoral provisoire organiser les élections »*, propose M. Louis Dejoie, le président du Parti agricole industriel national (PAIN) et fils du célèbre Louis Dejoie, candidat malheureux contre François Duvalier lors des élections entachées de fraude de 1957.

L'Eglise catholique traverse, elle, une phase difficile à la suite des sanglants événements de Jean-Rabel, cette localité du nord-ouest d'Haïti où une centaine de paysans ont été massacrés il y a une quinzaine de jours. Ce drame, qui a mis aux prises deux groupes de paysans, constitue un sérieux revers pour la fraction la plus engagée de l'Eglise, qui s'efforçait de mettre en œuvre un début de réforme agraire dans la région. L'ambassadeur des Etats-Unis, M. Brunson McKinley, est, pour sa part, absent d'Haïti. Peu avant son départ en vacances, il avait accordé une audience à M. Louis Dejoie, réitérant son soutien sans faille au CNG. *« Et si la situation devenait intenable ? »*, lui avait demandé le président du PAIN. *« Nous rentrerons tous chez nous, et peut-être reviendrons-nous alors au temps de Vilbrun Guillaume »*, avait rétorqué l'ambassadeur. Une allusion au débarquement des « marines » américains, à la suite du soulèvement de la population de Port-au-Prince et de l'assassinat du président Vilbrun Guillaume Sam, le 28 juillet 1915.

JEAN-MICHEL CAROIT.

Afrique

MOZAMBIQUE

Maputo et Pretoria tentent de renouer le dialogue

A l'issue du séjour en URSS du président mozambicain, M. Joaquim Alberto Chissano, M. Mikhaïl Gorbatchev a accepté d'effectuer une *« visite officielle d'amitié »* au Mozambique, annonce un communiqué commun diffusé jeudi 6 août à Moscou. L'URSS participera au *« renforcement de la capacité défensive »* du Mozambique, indique, d'autre part, ce communiqué qui souligne que Moscou et Maputo se prononcent pour l'arrêt des *« agressions directes et indirectes de l'Afrique du Sud contre les Etats de la ligne de front et les autres pays voisins »*. Jeudi, au Cap, le ministre mozambicain de la coopération a rencontré le ministre sud-africain des affaires étrangères.

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Pour la première fois depuis la mort du président Samora Machel, en octobre dernier, les autorités mozambicaines et sud-africaines ont renoué le fil du dialogue à un moment où les relations entre les deux Etats sont au plus bas. M. Jacinto Veloso, ministre de la coopération, a rencontré, jeudi 6 août, au Cap, M. Pik Botha, ministre des affaires étrangères, ainsi que divers responsables de la police et de l'armée. Au terme de trois heures d'entretien, M. Botha a déclaré que l'accord de Nkomati du 16 mars 1984 (1) *« était vivant mais qu'il devait être rajeuni »* et a annoncé la création d'un comité de liaison conjoint dont la fonction sera de poursuivre les discussions. *« Il aura pour but*, a précisé M. Botha, *d'examiner toutes les accusations et contre-accusations ainsi que ce que les deux parties voudront bien mettre sur la table. »*

Depuis quelques mois les deux gouvernements se rejettent mutuellement la responsabilité d'actions meurtrières. Le 29 mai, un commando tuait trois ressortissants mozambicains à Maputo. Le 18 juillet, quatre cent huit civils étaient massacrés dans la ville de Homoine à 400 kilomètres au nord de la capitale. A chaque fois le régime du président Joaquim Chissano a accusé son puissant voisin d'armer et d'équiper le mouvement rebelle, la RENAMO. Le 30 juillet, une bombe explosait au centre de Johannesburg, faisant soixante-huit blessés. C'était au tour de Pretoria de mettre en cause Maputo. M. Botha avait alors lancé une invitation aux autorités mozambicaines pour tenter de régler ces différends.

La rencontre du Cap, si elle s'est déroulée dans un climat détendu, n'a pas, loin de là, aplani toutes les difficultés. Mais elle a permis de réduire la tension entre les deux capitales et de renouer le contact après les polémiques qui ont suivi la mort dans un accident d'avion du président Machel, auxquelles les conclusions de la commission d'enquête sud-africaine n'ont pas mis fin. Mais comment redonner vie aux accords de Nkomati qui, pour Maputo, se sont révélés être un marché de dupes surtout depuis la découverte en août 1985 des carnets du commandant Diaz attestant du soutien continu de l'Afrique du Sud à la RENAMO ?

MICHEL BOLE-RICHARD.

(1) L'accord de Nkomati fut signé le 16 mars 1984 entre le président mozambicain Samora Machel et le premier ministre sud-africain Pieter Botha. Pretoria s'engageait à ne plus soutenir la guérilla menée sur le territoire mozambicain par la Résistance nationale du Mozambique (RENAMO), alors que Maputo ne devait plus permettre à l'ANC (Congrès national africain), mouvement anti-apartheid, de se servir de son territoire pour organiser des sabotages en Afrique du Sud.

TUNISIE : après les attentats de Sousse et de Monastir

Les autorités mettent formellement en cause le Mouvement de la tendance islamique

TUNIS
de notre correspondant

Dans une déclaration publiée vendredi 7 août dans les journaux *l'Action* et *la Presse*, un responsable gouvernemental – dont l'identité n'est pas indiquée – accuse formellement le Mouvement de la tendance islamique (MTI) d'être à l'origine des attentats de dimanche dernier dans les hôtels de Sousse et de Monastir.

Se référant au communiqué que le MTI avait diffusé la veille à Paris pour rejeter toute responsabilité dans ces attentats, le responsable déclare : *« La tentative du MTI de se disculper aux yeux de l'opinion publique tunisienne et internationale dans ce véritable communiqué de la honte est dérisoire. Il ne suffit pas, en effet, de verser des larmes de crocodile et de se rétracter en paroles pour effacer la trace de ses actes et se blanchir. Depuis plusieurs mois les extrémistes religieux ont agi de connivence avec certaines parties étrangères* (1) *en vue d'instaurer la violence et le chaos tant à l'Université tunisienne que dans la rue.* (...) *Ces actes de terrorisme divers constituent une réalité incontournable, dont les récents attentats à l'explosif perpétrés dans les établissements hôteliers ne sont que le triste prolongement. Aussi est-ce en vain que les auteurs du communiqué tentent d'échapper à leur terrible responsabilité et aux conséquences qui en découlent.* (...) *En tout état de cause de tels agissements prémédités ne peuvent en aucune manière être le fait d'adeptes de la démocratie, c'est plutôt d'une démocratie du coup de poing dont il faudrait parler à leur sujet. »*

M. D.

(1) La Tunisie a rompu ses relations diplomatiques avec l'Iran depuis le mois de mars.

Brève visite du numéro deux algérien

TUNIS
de notre correspondant

Le numéro deux algérien, M. Mohamed Cherif Messaadia, responsable du secrétariat permanent du comité central du FLN, a effectué, jeudi 6 août, une brève visite à Monastir, où il s'est entretenu avec le président Bourguiba, auquel il a remis un message du président Bendjedid et les principaux dirigeants tunisiens.

La venue en Tunisie de M. Messaadia intervient alors que des délégations ministérielles algériennes se sont succédé en Libye depuis deux semaines et que se poursuit lentement le règlement du lourd contentieux tuniso-libyen né de la crise de l'été 1985.

La visite de M. Messaadia fait suite aussi à celle que le prince héritier du Maroc, Sidi Mohamed, vient d'effectuer à l'invitation du président Bourguiba, à l'occasion des cérémonies marquant son quatre-vingt-quatrième anniversaire. Les observateurs ont remarqué l'accueil particulièrement chaleureux réservé au prince et relevé les commentaires de la presse locale célébrant la coopération tuniso-marocaine, en la situant dans le cadre maghrébin, auquel songeait déjà le roi Mohamed V et le président Bourguiba à l'époque de la lutte nationaliste. Sans doute une façon comme une autre de rappeler aux autres partenaires de la région, qui feignent souvent de l'ignorer, la place qui revient au royaume chérifien dans tout projet de construction du Maghreb.

M. D.

● **Poursuite du voyage de M. Michel Rocard en Afrique.** – M. Michel Rocard a été reçu jeudi 6 août par le président de la République camerounaise, M. Paul Biya. A l'issue de l'entretien, l'ancien ministre de l'agriculture a déclaré qu'il serait bon qu'une partie de la dette des pays en voie de développement devait être, selon lui, gelée. M. Michel Rocard devait se rendre vendredi à N'Djamena, dernière étape d'une tournée en Afrique qui l'a aussi conduit au Congo et au Zaïre. – (AFP.)

Europe

YOUGOSLAVIE : vive réaction du régime

La vie et l'œuvre de Tito ne doivent pas être contestées...

BELGRADE
de notre correspondant

Limitée pendant longtemps aux sujets politiques – les droits de l'homme en particulier, – la contestation atteint maintenant Tito, demeuré pour le régime personnage intouchable. Sept ans après sa disparition, l'anniversaire de sa naissance est toujours célébré avec éclat, et ses mérites sont régulièrement évoqués lors des innombrables manifestations nationales, cette année plus encore que de coutume, 1987 étant l'année « jubilaire » : Tito a pris la tête du Parti communiste il y a un demi-siècle.

Mais les manifestations publiques, souvent grandioses, à la gloire de Tito, n'ont pas empêché l'apparition de textes et de déclarations jugées *« offensantes »* à son égard. Les *« offenses »* se multipliant, les membres de la section de l'information de l'Alliance socialiste (le Front), réunis à Belgrade, ont stigmatisé avec force les écrits négatifs d'une quinzaine de publications et de journalistes, écrivains, philosophes et académiciens, tous expressément nommés.

Selon les contestataires, le mythe de Tito est le produit de la *« bureaucratie politique corrompue »* du parti, qui, aujourd'hui encore, s'efforce de l'imposer par *« la pression et la contrainte »* ; cela prouve, selon eux, que le parti, inféodé au Komintern dès sa formation, est demeuré *« stalinien »* et que son prétendu attachement à l'autogestion et à la liberté n'est qu'une *« farce »*.

« Délit oral »

Pour écarter tout malentendu, les participants à la réunion de l'Alliance ont proclamé que *« la révolution ne renoncera jamais à la politique de Tito ni à son héritage »*. Une allusion aux nombreuses controverses dont fait l'objet la résistance yougoslave, de 1941 à 1945. Pour les *« nationalistes »* et *« autres éléments hostiles »*, cette résistance fut *« une guerre civile »* gagnée par les communistes grâce aux circonstances internationales et au *« machiavélisme »* auquel ils ont eu recours pour éliminer du mouvement de la résistance les représentants des autres forces politiques.

Aussi, certains auteurs ont-ils suscité de vives réactions officielles, en affirmant que tous les adversaires des partisans ne furent pas des *« traîtres »*. L'ouvrage de l'historien Veselin Djuretic fut interdit après un procès retentissant pour avoir présenté les adhérents du mouvement royaliste comme des *« patriotes et antifascistes »* (*le Monde* du 1er janvier 1987).

Selon les participants à la réunion, ce genre de *« réhabilitation des forces contre-révolutionnaires »* est d'autant plus dangereuse que des intellectuels ont déjà lancé l'idée d'une *« réconciliation nationale »* et proposé l'édification d'un monument commun à *« tous les morts pour la patrie »*, ce qui reviendrait à *« mettre sur le même pied les partisans qui ont battu l'ennemi et ceux qui l'ont servi »*. La commission a également condamné la *« droite bourgeoise »* pour ses demandes obstinées en faveur de l'instauration d'un parlementarisme multipartiste, ainsi que ceux qui *« fouillent »* dans la vie privée de Tito pour le *« compromettre »* sous prétexte de rechercher la vérité.

La contestation contre Tito et les *« acquis de la révolution »* met en cause toute l'histoire officielle de la guerre. Le régime s'y oppose par des interdictions de publications et l'application de l'article 133 du code général sur le *« délit oral »*, qui prévoit des peines pouvant aller jusqu'à dix ans de réclusion.

Faisant allusion à la situation, un publiciste a cru pouvoir conclure : *« Notre passé est tout aussi incertain que notre avenir. »*

PAUL YANKOVITCH.

ESPAGNE

Deux policiers tués dans un attentat au Pays basque

MADRID
de notre correspondant

L'ETA militaire semble bien décidée à imposer aux Espagnols un été chaud. Personne ne doute en effet que cette organisation soit responsable de l'attentat qui s'est produit le jeudi 6 août aux alentours de Vitoria, capitale du Pays Basque et qui a coûté la vie à deux policiers.

L'attentat s'est produit à Armentia, une petite localité située à une dizaine de kilomètres de Vitoria. Une bombe, cachée dans une poubelle et actionnée à distance, a explosé au passage de deux voitures de la police nationale. Le second véhicule a été atteint de plein fouet et ses deux occupants, âgés de trente-huit et trente-sept ans, ont été tués sur le coup. Une femme, qui se trouvait à proximité, a été blessée.

T. M.

GRANDE-BRETAGNE : la démission de M. David Owen

L'éternel jeune prodige entre au purgatoire

LONDRES
de notre correspondant

« Ne tirez pas un trait sur moi. » Cette mise en garde, M. Owen l'a lancée à la télévision alors qu'il venait d'annoncer sa décision d'entrer au purgatoire. L'homme est tout entier dans ce paradoxe et ce défi. Il démissionne, mais il n'est pas du genre à renoncer. Son avenir paraît plus qu'incertain, mais il y croit encore, et beaucoup de Britanniques sont tentés de partager cette foi.

Comment la Grande-Bretagne pourrait-elle se passer de David Owen ? A quarante-neuf ans, il conserve presque intacte son image d'éternel jeune prodige de la politique. Ses partisans et ses adversaires ne sont pas près d'oublier qu'il a toujours été considéré par la majorité de l'opinion publique comme un futur premier ministre et, de loin, comme le meilleur candidat à ce poste.

Même Mme Thatcher peut nourrir quelques jalousies à son endroit. Combien de fois les électeurs n'ont-ils pas demandé à leurs députés conservateurs *« ne pourriez-vous pas faire venir David Owen dans votre parti ? N'est-il pas la seule personnalité vraiment capable de succéder à Mme Thatcher ? »* Combien d'électeurs travaillistes ne regrettent-ils pas de l'avoir vu quitter le Labour ?

Flirter avec le thatchérisme

« Intelligent », « brillant », sont les adjectifs par lesquels on qualifie généralement M. Owen. Mais outre-Manche, l'intelligence et le brillant, s'ils sont trop manifestes provoquent une méfiance directement proportionnelle à l'admiration. M. Owen a le tort de ne pas savoir – ou de ne pas vouloir – dissimuler ses qualités et de donner l'impression d'avoir toujours raison. La clarté et la justesse de ses analyses imposent le respect, mais suscitent autant l'agacement. On le juge « arrogant ». Pragmatique mais également intransigeant, il n'était pas fait pour composer, pas même avec les membres d'un parti créé pour et par lui.

M. Owen n'a cessé d'être promis à une belle carrière, en tant que médecin tout d'abord. Ce Gallois, de tradition travailliste, est entré au Parlement en 1966, à l'âge de vingt-huit ans. Deux ans plus tard, il était déjà appelé au gouvernement. Moins de dix ans après, il était nommé chef de la diplomatie dans le dernier gouvernement du Labour. Dès cette époque, il combattait les tendances « unilatéralistes » en matière de défense et anti-européennes du Parti travailliste, qu'il retrouvera ensuite à un degré moindre (mais pour lui intolérable) chez ses partenaires libéraux au sein de l'alliance.

En 1981, il ne pouvait que se séparer du Labour, saisi par le gauchisme. En 1983, il « s'impose », dans tous les sens



du terme, comme leader du SPD. Même ses amis déplorent son autoritarisme et lui reprochent d'écraser son coéquipier M. David Steel, au mépris de l'ancienneté du Parti libéral et de son importance numérique. Son réalisme est tel qu'il est parfois accusé de flirter avec le thatchérisme, et il lui était difficile de s'entendre avec les libéraux, encore trop rêveurs à son goût.

Son épouse, Debbie, agent littéraire à succès, lui a apporté la fortune. Il pourrait prendre une retraite dorée, mais il s'y refuse. Il entend poursuivre son combat, persuadé qu'il faut savoir être seul dans le vrai afin de conserver l'espoir d'être un jour compris et de mériter la victoire. Amis ou ennemis n'arrivant pas à se résoudre à constater la fin d'une telle carrière, pensent que M. Owen ne fait que se mettre en réserve du royaume, pour longtemps peut-être.

Avec plus ou moins de méchanceté, la plupart soupçonnent que l'occasion d'un nouveau départ de M. Owen vers les plus hautes fonctions ne pourrait se présenter qu'avec l'aide d'un parti conservateur redécouvrant une certaine modération, dans « l'après-Thatcher ».

F. C.

Les centristes veulent créer un nouveau parti

(Suite de la première page.)

Pour que l'Alliance acquière un poids décisif lui permettant d'arbitrer entre travaillistes et conservateurs et d'accéder ainsi à un gouvernement de coalition, la fusion semblait depuis toujours inéluctable à terme à la plupart des libéraux et à un nombre croissant de militants du SPD, plus réticents au départ.

En 1986, un houleux débat sur les problèmes de défense semblait pourtant repousser aux calendes grecques tout projet de fusion. Il était clair que, sur ce sujet fondamental, les divergences étaient trop profondes entre les libéraux, en général opposés à l'armement nucléaire (presque autant que les travaillistes) et les sociaux-démocrates, attachés, eux, au maintien de ce moyen de dissuasion et en cela assez proches des conservateurs. L'aveu éclatant de ces divergences fournissait des arguments à M. Owen pour écarter un « mariage » qu'il continue de juger souhaitable en théorie, mais impossible en pratique. Mais le revers subi aux élections du 11 juin par l'Alliance et surtout le SDP (1) a brusquement relancé l'idée. Souvant éclipsé les années précédentes par la forte personnalité de M. David Owen, le leader du Parti libéral, M. David Steel, après avoir un instant pensé à la retraite, s'est soudain ravisé et a donné le signal d'une campagne pour l'*« unité »*, car pour lui la *« dualité »* et le *« bicéphalisme »* de l'Alliance nuisent à sa crédibilité.

M. Owen s'est alors retrouvé seul des quatre cofondateurs du SDP à résister. Il a dû accepter une consultation des cinquante-huit mille membres de son parti. On vient de connaître jeudi le résultat du vote : ceux prônant une fusion obtiennent gain de cause mais avec une marge sensiblement moins importante que prévu. Ils espéraient une « claire » majorité des deux tiers ; ils n'obtiennent que 57 %. Cela ne peut qu'aggraver les difficultés des négociations, qui vont maintenant s'engager entre les deux formations et ne s'achèveront pas avant le printemps prochain ; elles devront encore être sanctionnées par une nouvelle consultation.

M. Owen, qui a préféré s'effacer afin de respecter le *« choix démocratique »* des siens, n'a donc pas dit son dernier mot. *« Après tout, les pourparlers peuvent échouer... »*, a-t-il déclaré, en soulignant que se produisait ce qu'il avait toujours voulu éviter : la *« division »* du SPD. Il soutient que la fusion complète est *« hélas irréaliste »* étant données les divergences qui demeurent avec les libéraux, non seulement à propos de la défense mais encore dans les domaines économique et social où les sociaux-démocrates sont davantage disposés que les libéraux à accepter une partie des réformes du thatchérisme. M. Owen a précisé que si le processus qui vient d'être approuvé aboutit à la création d'un nouveau parti, il n'en continuera pas moins, *« au côté de celui-ci »*, à représenter au Parlement la « social-démocratie ».

Comme pour ajouter aux obstacles qui se dressent sur le chemin des avocats de l'union, deux industriels proches de M. Owen, principaux et indispensables bailleurs de fonds du SDP, ont fait savoir qu'ils cesseraient leur soutien, tandis qu'un groupe de dirigeants libéraux a, de son côté, exprimé publiquement ses craintes de voir son parti faire trop de concessions au SDP. Personne au sein de l'Alliance n'a gagné. Il n'y a pour se réjouir que les travaillistes et les conservateurs ; ces derniers n'ont pas manqué de rendre un hommage ambigu à « l'ancien » leader du SDP en affirmant que les sociaux-démocrates et l'Alliance couraient à leur perte en se séparant d'une personnalité telle que M. David Owen.

FRANCIS CORNU.

(1) En 1983, l'Alliance avait obtenu 27 sièges, dont 7 pour le SDP. Elle n'en compte plus à présent que 22, dont 5 pour le SDP.

GRÈCE

Harry Truman de nouveau présent à Athènes

Athènes. – La statue de l'ancien président américain Harry Truman a été remplacée dans la nuit de mercredi 5 à jeudi 6 août dans le square Truman, au centre d'Athènes.

Installée en mai 1965 en remerciement de l'aide des Etats-Unis à la Grèce pendant la guerre civile, cette statue avait été plastiquée une première fois en juillet 1974, après la chute de la dictature militaire, et une seconde fois en mars 1986, pour protester contre la venue du secrétaire d'Etat américain M. George Shultz.

La décision de remettre la statue en place, prise par le gouvernement d'Athènes, répond notamment aux vœux de la communauté hellénique installée aux Etats-Unis mais fait aussi figure de geste symbolique à l'égard de Washington avant l'ouverture des négociations, en septembre prochain, sur le renouvellement de l'accord concernant les bases américaines en Grèce. – *(AFP.)*

Diplomatie

A Genève

M. Chevardnadze met en garde la RFA à propos des Pershing-1 A

La Maison Blanche a fait part jeudi 6 août de son optimisme quant à la conclusion d'un accord de désarmement sur les missiles intermédiaires, en dépit des déclarations faites à Genève par le ministre soviétique des affaires étrangères mettant en cause la RFA à propos des Pershing-1 A. Répondant à M. Chevardnadze, le porte-parole du gouvernement de Bonn a déclaré : « L'URSS sait très bien que la RFA n'est pas et ne veut pas devenir une puissance nucléaire » et il a appelé Moscou à « ne pas créer d'obstacles artificiels » à la conclusion d'un accord.

GENÈVE
de notre correspondante

M. Edouard Chevardnadze, ministre soviétique des affaires étrangères, vient de prouver que le style gorbatchevien pouvait fort bien aller de pair avec la politique de la douche écossaise. Tout optimiste à son arrivée à Genève, il annonce dès sa descente d'avion qu'un accord sur les fusées de portée intermédiaire et les fusées de plus courte portée était *« presque élaboré »* et que c'est pour *« balayer »* ce *« presque »*, et encourager la recherche de solutions aux problèmes qu'aborde la conférence sur le désarmement que l'on se retrouve à Genève.

Le lendemain 6 août, quarante-deuxième anniversaire de l'explosion atomique qui détruisit Hiroshima, il prend la parole devant la conférence sur le désarmement qui se réunit en ce mois d'août sous la présidence de l'ambassadeur Pierre Morel (France) en présence de représentants de quarante pays, dont les cinq puissances nucléaires. Mais cette fois il se lance dans une attaque inhabituelle en ce genre d'enceinte, en mettant brutalement en cause la République fédérale d'Allemagne.

D'une voix posée, il rend hommage à Jean-Jacques Rousseau, *« grand citoyen de Genève »*, puis changeant de ton, il s'exclame : *« Le peuple soviétique n'acceptera jamais que l'Allemagne occidentale devienne une puissance nucléaire. »*

C'est aux Pershing-1 A que s'en prend M. Chevardnadze, ces soixante-douze missiles ouest-allemands dont les ogives nucléaires sont sous le contrôle des Etats-Unis. *« Soixante-douze n'égale pas zéro »*, précise M. Chevardnadze.

Soit ces Pershing-1 A sont américains et doivent donc être démantelés comme les autres missiles de portée intermédiaire dans le cadre d'un accord, soit ils sont propriété de la RFA. Or, rappelle-t-il, ce pays n'a pas le droit, *« ni légalement ni moralement, d'en posséder »*. Et de brandir la menace d'une *« crise politique »* si la RFA tentait de s'arroger ce droit. Puis ce fut, sur un autre air, le rappel des dernières propositions de M. Gorbatchev, de ses dernières prises de position au nom de l'*« ouverture »* et de l'*« humanisme »*.

Les inspections surprises

M. Chevardnadze a ensuite abordé le problème de la vérification, en insistant sur le fait que les mesures proposées dans ce domaine témoignaient de la *« nouvelle pensée politique soviétique »* en matière de désarmement. Il s'agit de l'ensemble des méthodes *« à toute épreuve, indiscutables, fiables, les plus strictes et les plus rigoureuses possible »* qui doivent engendrer *« une confiance à 100 % »* de la certitude *« que les armes sont réellement éliminées, que les obligations relatives aux armements restants et aux activités militaires autorisées sont respectées et que les interdictions ne sont pas contournées »*.

« Nous pensons qu'on devrait avoir accès par mandat aux installations militaires soviétiques et américaines dans les pays tiers où des missiles pourraient être basés », a-t-il précisé. Le gouvernement soviétique est prêt pour sa part, a-t-il dit, à *« ouvrir le territoire de l'URSS aux inspecteurs »*.

A propos des armes chimiques, M. Chevardnadze a annoncé que l'URSS acceptait désormais le principe des inspections surprises sans droit de refus après l'entrée en vigueur de la convention que la conférence sur le désarmement est chargée d'élaborer. Il a invité les participants aux négociations à se familiariser avec la *« technologie de destruction »* des armes chimiques et s'est engagé à *« inviter ultérieurement des experts à l'usine spécialisée de destruction des armes chimiques qui est en cours de construction aux environs de la ville de Tchapayevsk »*.

Des experts présents à la conférence font remarquer que, jusqu'à présent, on ignore tout du programme et des rythmes de production – et de destruction – des armes chimiques en URSS, alors que l'on est renseigné sur ce qui se fait en ce domaine aux Etats-Unis.

Le chef de la diplomatie soviétique a également souhaité la présence permanente de groupes d'inspecteurs sur tous les sites de lancement spatiaux, afin de vérifier qu'ils ne sont pas utilisés pour déployer des armes dans l'espace.

ISABELLE VICHNIAC.

Asie

Le dialogue entre les deux Corées

Pyongyang réitère son offre de conférence tripartite à Genève

La Corée du Nord a proposé, jeudi 6 août, que les ministres des affaires étrangères des deux Corées et des Etats-Unis se rencontrent à Genève *« au plus tôt »* pour discuter du désarmement sur la péninsule coréenne, a annoncé Radio-Pyongyang. Le ministre nord-coréen des affaires étrangères a également appelé, jeudi, à des négociations préliminaires au niveau des ministres adjoints avant la fin du mois, dans la zone neutre de Panmunjom à la frontière entre les deux pays, selon l'Agence centrale d'information nord-coréenne (KCNA).

A Séoul, aucun commentaire des responsables du ministère des affaires étrangères n'a encore été recueilli sur cette nouvelle proposition nord-coréenne, mais de bonnes sources ont assuré que la Corée du Sud la rejetterait probablement, car elle concernait essentiellement le désarmement sans prévoir de mesures préliminaires pour restaurer la confiance entre les deux pays.

Peu avant, le ministre adjoint sud-coréen des affaires étrangères avait déclaré qu'une proposition faite lundi par la Corée du Sud pour une rencontre entre les ministres des affaires étrangères des deux Corées à New-York n'excluait pas des négociations sur le désarmement de la péninsule. Mais il avait ajouté qu'une telle rencontre *« n'aurait aucun sens »* sans des mesures préalables visant à rétablir la confiance entre les deux Corées.

Séoul avait proposé, lundi, d'entamer des négociations bilatérales entre les deux Corées à New-York en septembre avec, pour objectif, un pacte de non-agression et leur entrée aux Nations unies. L'offre de Séoul visait à annuler le bénéfice que Pyongyang pourrait retirer d'une première proposition, fait le 23 juillet, d'une conférence tripartite à Genève avec les Etats-Unis sur la réduction des forces armées stationnées sur la péninsule coréenne.

Le 42e anniversaire d'Hiroshima

Le 6 août 1945, à 8 h 15 précises, « Little Boy », la première bombe atomique, explosait sur Hiroshima, faisant environ 120 000 morts. Six jours plus tard, celle lâchée sur Nagasaki faisait, elle, 70 000 victimes.

A l'occasion du 42e anniversaire de la première explosion, cinquante-cinq mille personnes environ se sont recueillies, jeudi, dans le Peace Memorial Park d'Hisroshima. Des militants antinucléaire ont ensuite défilé dans les rues de la ville tandis que les parents des victimes rendaient hommage à leurs morts dans les lieux de culte.

● **JAPON : décès d'un ancien premier ministre.** – Nobusuke Kishi est décédé, vendredi 7 août, d'une défaillance cardiaque à l'hôpital. Il était âgé de quatre-vingt-dix ans et souffrait de pneumonie. Il avait été premier ministre du Japon de février 1957 à juin 1960. – *(AFP.)*



هكذا من الأصل

ssion de M. David Owen

Les centristes veulent créer un nouveau parti

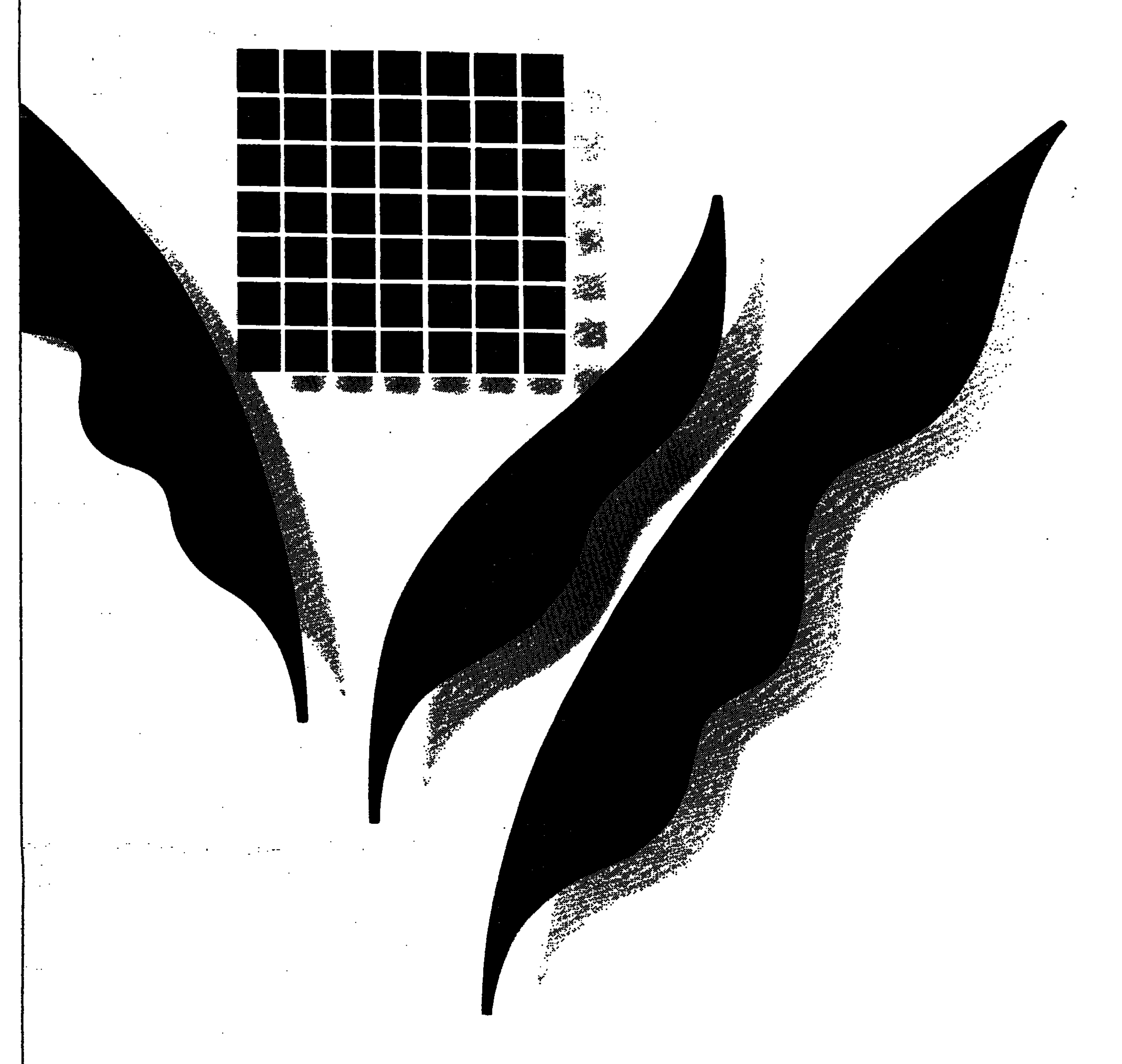
GRÈCE

Harry Truman de nouveau prése à Athènes

Asie

Le dialogue entre les deux Corées

Pyongyang réitère son offre de conférence tripartite à Genè



Les idées font croître la finance.

Ferruzzi Agricola Finanziaria est née.

En octobre 1985, le Gruppo Ferruzzi précisait son projet: constituer l'un des principaux groupes agro-industriels du monde, étendre ses activités à de nouveaux domaines et se développer sur d'autres continents.
En moins de deux ans, le Gruppo Ferruzzi est devenu le premier groupe agro-industriel européen et le troisième dans le monde.
Aujourd'hui, il est le second pôle industriel privé italien. Toutes activités confondues, son chiffre d'affaires atteint l'équivalent de 18 milliards de dollars.
Les principales orientations stratégiques du Groupe, telles que l'utilisation de matières premières agricoles à des fins énergétiques et industrielles, avec leur impact positif sur la protection de l'environnement, sont aussi des préoccupations majeures de la communauté internationale. C'est Agricola Finanziaria, la société holding du Groupe, qui a été le moteur d'un pareil développement.
Grâce aux succès remportés sur le marché financier, elle a pu disposer des moyens qui lui ont permis de réaliser des investissements importants tels que l'acquisition de la division industrielle de CPC Europe (le leader européen de l'amidon et de ses principaux dérivés), la prise de contrôle de Montedison et de Béghin-Say. Dans le secteur sucrier, le Groupe est ainsi devenu le premier producteur européen.

La capitalisation boursière du Gruppo Agricola Finanziaria atteint l'équivalent de 20 milliards de dollars.
Cette croissance va se poursuivre. De façon à ce que le Gruppo Ferruzzi s'identifie de plus en plus avec Agricola Finanziaria, le holding Ferruzzi Agricola Finanziaria vient d'être créé.
Toutes les activités du Groupe vont converger vers ce nouveau holding, de façon à ce que, à terme, Ferruzzi Agricola Finanziaria et le Gruppo Ferruzzi **ne fassent plus qu'un.**
Plus que jamais, les perspectives de marché sont mondiales et Ferruzzi Agricola Finanziaria est déjà présent sur les cinq continents.
Ses activités, largement diversifiées, s'articulent autour d'une structure verticale unique qui va de l'agriculture aux services, du trading à l'agro-industrie, de la chimie au tertiaire et comprend aussi de nombreuses participations industrielles et financières. Il est prévu d'introduire Ferruzzi Agricola Finanziaria sur les principales Bourses européennes, en particulier, à Paris et à Londres, favorisant ainsi l'ouverture internationale de l'actionnariat que justifie l'importance du Groupe.
Une impulsion a été donnée, il y a deux ans. Hier les idées ont fait croître la finance.

Aujourd'hui, c'est à la finance de faire croître les idées.

Ferruzzi Agricola Finanziaria

ARMANDO TESTA SPA

Politique

Le référendum en Nouvelle-Calédonie

Tokyo souhaite que Paris tienne mieux compte des «réalités» du Pacifique

TOKYO
de notre correspondant

La visite de quatre jours au Japon de M. Gaston Flosse, secrétaire d'Etat chargé du Pacifique sud, qui devait regagner Paris le vendredi 7 août, a été marquée par un malentendu qui a quelque peu éclipsé ses aspects positifs, notamment en matière de concertation et de coopération franco-japonaise dans le Pacifique. La France et le Japon partageant, en outre, la même volonté de faire barrage aux Soviétiques dans la région.

Si les deux parties se félicitent de cette rencontre qui a permis un *« approfondissement de la compréhension mutuelle »*, elles diffèrent sur l'interprétation du principal entretien : celui qu'ont eu M. Flosse et M. Kuranari, ministre des affaires étrangères, le 4 août (*le Monde* du 6 août). Malgré la cordialité de cette entrevue, que l'on se plaît à reconnaître de part et d'autre, il semble que la délégation française n'ait pas compris, ou n'ait pas voulu comprendre, le message du chef de la diplomatie japonaise.

Du côté français, on retira de cet entretien le sentiment que les Japonais s'étaient rapprochés de la position française au point que, s'ils étaient appelés à s'exprimer aujourd'hui à l'ONU, ils ne voteraient plus contre la France sur la question de la Nouvelle-Calédonie (l'année dernière, le Japon avait voté en faveur d'une résolution demandant la réinscription de la Nouvelle-Calédonie sur la liste des territoires à décoloniser). C'est sans doute là un excès d'optimisme. En dépit des explications de la position française données par le secrétaire d'Etat, les Japonais n'ont pas modifié leur attitude.

Certes, en termes voilés, M. Kuranari a incité la France à faire preuve de souplesse et d'esprit de conciliation, lui recommandant de poursuivre le dialogue avec toutes les parties intéressées. Sans faire de référence au référendum du 13 septembre en Nouvelle-Calédonie, les Japonais n'en ont pas moins implicitement laissé entendre que ce n'était peut-être pas là la seule solution et que cette consultation ne mettrait sans doute pas fin au problème.

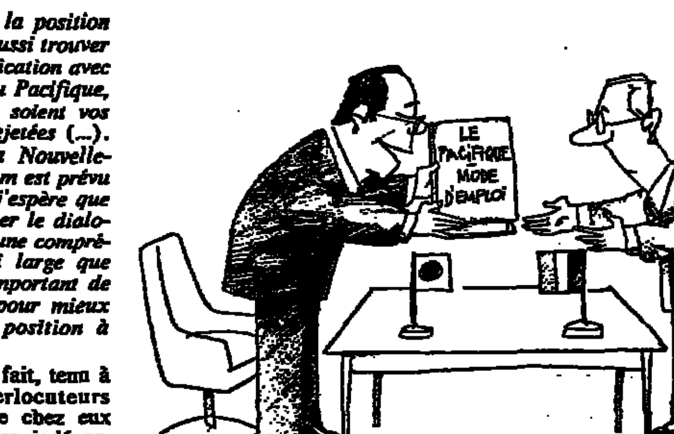
Prenant l'exemple de Fidji, M. Kuranari aurait fait valoir la nécessité de prendre en considération la mentalité des habitants des territoires concernés. *« Si vous appliquez la logique occidentale, vous pensez sans doute qu'une procédure légitime a été suivie et que les citoyens sont obligés de se conformer à ce qui a été décidé, mais dans le Pacifique, les choses ne sont pas aussi simples. Il faut être sensible aux réalités locales et chercher à adapter le système de démocratie occidentale à la région* (...) *Je connais la position française, mais il faut aussi trouver des moyens de communication avec les habitants des îles du Pacifique, autrement, quelles que soient vos positions, elles seront rejetées* (...). *En ce qui concerne la Nouvelle-Calédonie, un référendum est prévu le 13 septembre, mais j'espère que les parties vont continuer le dialogue afin de parvenir à une compréhension mutuelle aussi large que possible. Il est aussi important de poursuivre les efforts pour mieux faire connaître votre position à l'ONU. »*

Les Japonais ont, en fait, tenu à rappeler à leurs interlocuteurs l'inquiétude que suscite chez eux une consultation que les indépendantistes mélanésiens ont appelé à boycotter. Exprimé avec les réserves d'usage, le conseil, voire la mise en garde, n'en semble pas moins clair. C'est d'ailleurs dans ce sens que la presse japonaise, avec un bel ensemble, a interprété le compte rendu des entretiens entre MM. Flosse et Kuranari qui lui a été fait au ministère des affaires étrangères. *« Doutes japonais sur l'opportunité d'un référendum en Nouvelle-Calédonie »*, titrait l'*Asahi Shimbun*, *« Le Japon lance un appel au gouvernement français en vue d'une négociation avec les parties concernées »*, écrivait, pour sa part, *le Nihon Keaizai*.

M. Flosse s'est déclaré *« étonné »* des propos du ministre japonais tels que les rapportait la presse nippone, affirmant qu'ils ne reflétaient pas la teneur des entretiens. Les articles de la presse japonaise ont certes réduit la portée de ceux-ci au seul problème de la Nouvelle-Calédonie. Mais il n'en semble pas moins que ce soit bien là la substance du message japonais, même s'il a été exprimé de manière voilée et que, peut-être pour pour des raisons de poltique intérieure française, M. Flosse n'ait pas tenu à l'entendre.

Une position charnière

On peut être tenté d'expliquer l'attitude japonaise en soulignant une tendance, maintes fois relevée, des dirigeants de Tokyo à tenir un double langage : dans le cas présent, afin de paraître conciliant avec la France, un allié traditionnel, et de se faire bien voir des pays du Forum du Pacifique. L'un des rares pays du camp occidental à avoir voté la résolution en faveur de la réinscription de la Nouvelle-Calédonie sur la liste des territoires à décoloniser, le Japon peut souhaiter exploiter une position charnière entre la France et les pays du Pacifique. Il serait de bonne guerre de sa part de chercher à se faire une place même aux dépens d'une nation amie. On peut aussi faire valoir qu'il existe au sein



du ministère des affaires étrangères deux tendances : l'une dite réaliste, qui est favorable à la conciliation, et une autre plus radicale, partisane de l'indépendance des territoires du Pacifique, qui ne serait peut-être pas fâchée de tenir la France un peu au large.

La position japonaise a sa logique et elle tient à plusieurs facteurs. Tout d'abord à une préoccupation. Depuis qu'ils ont failli ne pas être élus au Conseil de sécurité, les Japonais veulent à tout prix se concilier le tiers-monde. La question de la Nouvelle-Calédonie, outre qu'il s'agit d'un territoire situé dans une région dont M. Kuranari, en quête d'une « doctrine » lorsqu'il obtint le portefeuille des affaires étrangères, a fait un axe de la diplomatie nippone, était de ce point de vue un bon tremplin. Les Japonais sont en outre persuadés qu'un déclin des anciennes puissances est en train de s'accélérer dans le Pacifique et ils s'inquiètent de l'« appel d'air » que ce retrait risque d'entraîner, dont les Soviétiques seraient les premiers à bénéficier.

L'un des objectifs de la visite de M. Flosse était précisément de rappeler aux Japonais que la France entend continuer à avoir une présence active dans la région et à s'y conduire comme une puissance politique. Ce que souhaitent assurément les Japonais, comme on nous l'a affirmé au ministère des affaires étrangères : *« Notre préoccupation ? Comment la France entend maintenir sa présence de la manière la plus efficace »*, nous a dit un haut fonctionnaire. Les recommandations voilées adressées à la France au cours de la visite de M. Flosse ne sont que le reflet de cette préoccupation. Les Japonais sont tout disposés, affirment-ils, à développer la concertation avec la France et à coopérer avec elle, notamment dans le domaine économique, à la stabilité de la région. Ils souhaitent simplement le faire discrètement afin de ne pas froisser les susceptibilités locales, alors que les Français attendent de leur part une action *« directe et visible »*. Il ne faut pas oublier, en fait, que c'est là une tendance nouvelle de la politique française : il y a quelques années, la « doctrine » de Paris en ce qui concerne les Japonais et l'Océanie se résumait à un impératif : *« Ne pas faire le lit des Japonais dans le Pacifique. »*

Il n'est pas exclu, en outre, que la position adoptée par les Japonais à l'ONU puisse servir directement les intérêts de la France. L'Assemblée générale devrait se prononcer, cet automne, sur une résolution pro-indépendantiste condamnant le référendum controversé. Se trouvant au sein du groupe qui rédigera cette résolution, le Japon pourrait chercher à en neutraliser la portée ou du moins à éviter qu'elle ne soit trop hostile à la France.

PHILIPPE PONS.

Fraude électorale à la Réunion

Un fonctionnaire de la préfecture arrêté à Saint-Denis

SAINT-DENIS
de notre correspondant

Un fonctionnaire de la préfecture de Saint-Denis, M. Jean-Raymond Amourdom, a été arrêté le jeudi 6 août par les gendarmes de la brigade des recherches dans le cadre de l'information judiciaire ouverte à propos des fraudes électorales qui avaient entaché le second tour des élections cantonales partielles de Sainte-Marie, le 7 mars 1985. Le fonctionnaire de la préfecture qui travaillait au service des passeports est soupçonné d'avoir subtilisé le cachet à sec qui avait servi à officialiser les fausses cartes nationales d'identité imprimées à l'île Maurice et utilisées le jour du vote. M. Amourdom s'est targué auprès de ses collègues d'être protégé par M. Jean-Paul Virapoullé, député CDS et maire de la commune de Saint-André.

Deux autres personnes, un garagiste de Sainte-Marie et son épouse, ont également été arrêtées en début de semaine avant d'être remises en liberté sous contrôle judiciaire. Par ailleurs, le juge d'instruction chargé du dossier a entendu comme témoins les députés communistes MM. Paul Vergès et Eli Hoarau, ainsi que M. Jean-Paul Virapoullé.

A. D.

M. Pons annonce l'interdiction des deux marches prévues avant le scrutin

NOUMÉA
de notre correspondant

La décison est tombée comme un couperet : les deux marches programmées en Nouvelle-Calédonie par le FLNKS puis par le RPCR dans la période précédant le référendum du 13 septembre seront interdites par le haut-commissaire. Le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, l'a annoncé, le jeudi 6 août, au cours d'une émission télévisée sur RFO, au terme d'une visite de six jours où il a multiplié les appels au vote, exhortant les Calédoniens – en particulier les Mélanésiens – à faire échec à la campagne de boycottage lancée par les partis indépendantistes. Considérant que la *« marche pour l'indépendance »* projetée par le FLNKS et la *« marche tricolore pour la liberté »* aux mêmes endroits et aux mêmes dates voulue par le RPCR, constituent une *« surenchère » « mauvaise »* et *« dangereuse »*, M. Pons a donc opté pour l'interdiction. L'annonce par le RPCR d'une contre-marche n'avait d'ailleurs pas d'autre objet que d'obtenir l'interdiction de la marche des indépendantistes.

Pourtant, le ministre des DOM-TOM prend un pari risqué. Car il vient de frustrer le FLNKS – ainsi que les deux autres petits partis indépendantistes modérés (LKS, OPAO) l'ayant rejoint dans cette initiative – d'une mobilisation dont l'inspiration pacifique ne faisait guère de doute. Une circulaire interne au mouvement invitait ainsi chaque militant à *« refuser de prévoir tout moyen de défense armée »* et à *« rester calme » « en cas de coup dur »* et de *« provocation »*. M. Pons a jugé que cela n'empêcherait pas *« les irresponsables et les provocateurs de tous bords »* d'essayer de *« replonger la Nouvelle-Calédonie dans le gouffre où elle a failli s'enfoncer définitivement »*. Cette marche devait débuter le 22 août du nord de l'île pour s'achever le 3 septembre devant les grilles du haut commissariat à Nouméa, où une délégation aurait remis au représentant du gouvernement le *« projet de Constitution de Kanaky »* ainsi que de *« nouvelles propositions de dialogue »*.

L'irritation est d'autant plus grande dans les milieux indépendantistes que l'on voit là une nouvelle illustration de la *« politique unilatérale »* du gouvernement, accusé de céder à la moindre pression du RPCR. *« C'est grave »*, a commenté le président du FLNKS, M. Jean-Marie Tjibaou, avant d'ajouter : *« Ils sauront que nous sommes ici chez nous, nombreux et décidés à aller à l'indépendance. »* Il est fort probable, en effet, que le FLNKS maintienne son mot d'ordre de manifester, en dépit de l'interdiction officielle. Le comité directeur de l'Union calédonienne (UC) – composante majoritaire du Front – avait déjà, le week-end dernier, attentivement étudié cette hypothèse, afin de trouver la parade.

M. Pons a quitté ce vendredi le territoire, se déclarant *« confiant »*, et certain que les Calédoniens *« ont mesuré l'enjeu »* du prochain scrutin. *« Les problèmes quotidiens priment l'idéologie »*, *« les abstentions n'auront aucune signification politique au soir du 13 septembre »* : durant ses déplacements dans les tribus canaques de l'île de Maré et de la côte est, ou dans les villages caldoches de Thio et de Ouéga – villages symboles, car ayant particulièrement souffert des troubles de 1984-1985, – le ministre des DOM-TOM estime que son message a été entendu.

FRÉDÉRIC BOBIN.

L'enquête sur l'assassinat d'un gendarme

Un groupe vagabond de terroristes Corses

(Suite de la première page.)

L'épreuve de force est, en effet, apparemment déclenchée. Alors que les enquêteurs, à Bastia, affirment ne disposer que de peu d'éléments sur l'assassinat du gendarme Guy Aznar et, officiellement, d'aucun témoignage, une lecture du processus engagé peut cependant être avancée. Par sa pression, par le nouveau million de francs de récompense, le ministre de l'intérieur cherche peut-être à débusquer un petit groupe de clandestins. Il ne traque pas, ces semaines-ci, toute l'organisation nationaliste. Il limite plutôt sa chasse à ceux que les policiers appellent *« la bande des fugitifs »*, un groupe itinérant spécialisé dans le mitraillage vagabond, d'autant plus mobile qu'il n'a plus rien à perdre et que les visages de ses membres sont affichés dans les mairies de l'île. Sans avancer de preuves, les policiers se disent convaincus que le gendarme Aznar a été assassiné par quelques-uns des clandestins dont la capture valait déjà un million de francs depuis le 19 juin.

Les Corses n'avaient pas compris pourquoi ces six-là figuraient dans l'appel à témoins, et non six autres. Le ministère et l'ex-FLNC, eux, savaient. Et ce bras de fer intime pourrait expliquer la mort du gendarme. Les six étaient déjà soupçonnés, en juin, d'être les auteurs des premiers mitraillages de gendarmeries. L'association, sur l'affiche, de Charles-Joseph Pieri – arrêté le 26 juin, – de Jean-André Orsoni, de Jean-Baptiste Acquaviva, de Jean Albertini, d'Olivier Sauli et de Jean Casanova, n'est pas dûe au hasard des dossiers de la police judiciaire.

Pour chacun, lors de l'appel à témoins, les policiers avaient, en juin, énuméré des accusations particulières portant sur des actes distincts commis depuis 1984. Ils avaient cependant omis de préciser qu'au moins trois d'entre eux – Pieri, Orsoni et Albertini – étaient aussi soupçonnés, quelques preuves matérielles à l'appui, de certaines des dix-huit attaques de gendarmeries commises depuis le mois de mai.

A Serra-di-Scopamène (Corse-du-Sud), juste après un mitraillage, les gendarmes avaient retouvé, dans un campement de fortune, une fausse carte d'identité de Charles Pieri, deux pistolets mitrailleurs et des éléments non révélés permettant, semble-t-il, l'identification de Jean-André Orsoni. Selon les policiers, des empreintes d'Albertini auraient aussi été retrouvées après une autre attaque à Marina Viva, près d'Ajaccio. A deux, trois voire à quatre, cette même bande de fugitifs serait responsable de l'attentat commis quelques jours plus tard à la gendarmerie de Bastia. La sentinellede de garde avait alors eu plus de chance que le gendarme Aznar.

Lorsque Charles-Joseph Pieri, l'une des principales figures de la *« branche militaire »*, est arrêté – probablement sur renseignements – à Figareto, la Corse croit que les policiers tiennent là, le détenu en cavale depuis janvier 1984 de la prison Sainte-Claire de Bastia, l'un des auteurs de l'assassinat d'un légionnaire en 1982 au camp de Sorbo-Ocagnano. Bref, un dur, un chef. Mais, on ne pense pas à la *« bande des fugitifs »*. Les clandestins peuvent, eux, relier, comme les policiers, cette arrestation à l'enquête sur les attaques de gendarmeries.

Après la chute de Pieri, les nationalistes auraient répliqué, ou laissé leurs « itinérants » répliquer, par l'assassinat du gendarme Aznar. A en croire certains enquêteurs, il ne s'agit pas là d'une simple déduction. Le groupe vagabond a laissé derrière lui beaucoup de douilles de pistolets mitrailleurs. D'attentats nocturnes en retraites précipitées, il a acquis un style, une signature. Une façon de faire qui se retrouve dans le mitraillage, mardi, du fourgon des gendarmes mobiles.

Par la nouvelle récompense offerte, M. Pasqua répond donc, plus directement qu'on ne le croit en Corse, à une provocation par une autre provocation. Toute l'organisation clandestine n'est pas visée. Le ton monte, le duel s'intensifie plus simplement entre les enquêteurs et ces commandos condamnés au maquis et qui se savent désignés. Le ministère voudrait-il pousser ces *desperados* de l'été à se lancer, par défi, dans une nouvelle action ?

Mardi, la sauvegarde du commando n'a tenu, semble-t-il, qu'à un fil. La 205 volée qui a permis la fuite des clandestins aurait, selon des informations dignes de foi, manqué de chuter dans un fossé, le coup fait. Cette fois, les policiers n'ont manqué que de peu leur confrontation en flagrant délit. Ils auront peut-être plus de chance la prochaine fois...

PHILIPPE BOGGIO.

● **Guy Aznar cité à l'ordre de la Nation.** – Le gendarme, qui appartenait à l'escadron 11/11 de gendarmerie mobile de Mont-de-Marsan est cité à l'ordre de la Nation par décret publié au *Journal officiel* du vendredi 7 août. Signé par M. Chirac et par M. Pasqua, le texte de la citation précise que la mission au cours de laquelle Guy Aznar a été mortellement blessé se situait *« dans la région de France où la gendarmerie accomplit avec courage et dévouement son devoir au service de la sécurité des citoyens et de l'ordre républicain »*.

Les relations entre la majorité et l'extrême droite

M. Malaud félicite M. Chirac

M. Philippe Malaud, président du Centre national des indépendants (CNI), a affirmé, le jeudi 6 août, qu'il *« approuve sans réserve la position du premier ministre relative aux élections locales,* [se] *démarquant ainsi de ceux dont les seules préoccupations sont de sauver leur âme et de perdre les élections »*.

M. Jacques Chirac avait indiqué, dimanche, au « Forum-RMC-FR3 », qu'il excluait tout accord au niveau national avec le Front national, tandis que, sur le plan local, *« cela* [devait] *être apprécié par les instances locales des différents partis »*.

M. Malaud a précisé que, *« pour* [sa] *part, le CNI poursuivra son action en faveur de tous les codes de bonne conduite et comités de parrainage susceptibles de faciliter les reports au deuxième tour à l'intérieur de l'ensemble de la droite, c'est-à-dire la majorité réelle »*. Il envisage à cet effet la *« constitution d'un conseil national de la droite »*.

Reçu par le chef de l'Etat

M. Edmond Simeoni plaide une nouvelle fois contre la violence et pour le dialogue

M. Edmond Simeoni, ancien chef de file de l'UPC (Union du peuple corse, autonomiste), a été reçu pendant une heure, le jeudi 6 août, par le président de la République.

Interrogé à sa sortie de l'Elysée, M. Simeoni a précisé qu'il avait sollicité cet entretien pour conforter sa démarche visant *« à trouver des voies et moyens propres à promouvoir la paix publique en Corse dans le respect de notre identité et en éradiquant la violence »*. *« Je suis venu à titre personnel, je ne suis mandaté par personne, je ne suis chargé d'aucune mission »*, a-t-il ajouté, avant de rappeler que, après avoir fait de lui-même son *« autocritique »*, il avait demandé sans succès *« à tout le personnel politique corse de s'inspirer de son exemple pour que chacun reconnaisse sa part de responsabilité dans la situation actuelle »*. M. Simeoni a vivement regretté que le FLNC n'ait pas suivi son appel à la trêve après l'assassinat du docteur Lafay.

Interrogé après la décision du ministère de l'intérieur d'offrir une récompense pour tout renseignement susceptible de conduire à l'arrestation des auteurs de l'embuscade de Bastia, M. Simeoni a estimé que *« la délation n'est pas un procédé adapté au terrain chez nous pour lutter contre la violence »*. Il a précisé : *« Il faut s'attaquer aux problèmes de fond, économique, culturel et de démocratie. Il n'y a pas de panacée, pas d'homme providentiel. Il ne peut y avoir qu'une volonté convergente de tous les citoyens en Corse et des différentes autorités de l'Etat. La répression à elle seule ne peut traiter la situation corse. »*

L'Elysée n'a fait aucun commentaire sur cet entretien qui a été suivi d'une audience accordée par le chef de l'Etat au directeur général de la gendarmerie, M. Mourier. M. Mitterrand doit avoir dans les prochains jours d'autres entretiens sur la situation en Corse, notamment avec MM. Jean-Paul de Rocca Serra, François Giacobbi et José Rossi, respectivement président (RPR) de l'Assemblée de Corse, président (MRG) du conseil général de la Haute-Corse, et président (UDF) du conseil général de la Corse-du-Sud.

A Paris, M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national du Parti socialiste, a souligné que, *« pour que le calme revienne, il ne suffit pas de tenir un discours provocateur comme l'a fait à plusieurs reprises M. Pasqua. Une telle attitude n'empêche pas la recrudescence des attentats. Tout en restant ferme à l'égard des auteurs d'actes de violence, c'est par la mise en place progressive des solutions économiques, sociales et culturelles que le calme reviendra en Corse »*.

M. Borotra, porte-parole du RPR, lui a répondu en dénonçant comme *« outrancière »* cette déclaration et qualifiant les socialistes d'*« irresponsables »*.

Enfin, la fédération de Haute-Corse du Parti communiste a fait part de son *« émotion »* et de l'*« horreur »* qu'elle éprouve devant l'assassinat d'un gendarme.



A Perpignan

Sept inculpations après une agression raciste

Sept jeunes skinheads (1) ont été inculpés, le jeudi 6 août, à Perpignan (Pyrénées-Orientales) de coups et blessures volontaires à la suite d'une agression sur trois vendeurs ambulants sénégalais, mardi, sur la plage du Canet. « *J'ai fait ça parce que je n'aime pas les Noirs* », a déclaré l'un des agresseurs aux gendarmes lors de son arrestation.

Selon la gendarmerie, en une minute l'étalage des Sénégalais avait été réduit en pièces, les skinheads se servant de morceaux de bois pour frapper les trois vendeurs. Le plus âgé, M. L'Diaye, cinquante-sept ans, se retrouva avec deux côtes cassées et fut hospitalisé à Perpignan jusqu'à jeudi.

Après des recherches ayant mobilisé une centaine d'hommes, les gendarmes ont arrêté, mercredi, Patrice Cauvin, vingt-quatre ans, Vincent Ducret, vingt-deux ans, Marc Leclère, vingt et un ans, Cédric Lagrange, vingt-trois ans, Pascal Rohart, vingt ans, Patrice Segantini, vingt ans, et Olivier Hasenfatz, dix-neuf ans. Les sept jeunes gens ont été incarcérés dans les maisons d'arrêt de Nîmes et de Perpignan ; les gendarmes recherchent deux ou trois autres complices.

L'an dernier déjà, une violente bagarre avait éclaté au mois d'août sur la plage d'Argelès-sur-Mer (Pyrénées-Orientales) entre une bande de skinheads armés de couteaux et de matraques et une dizaine de Maghrébins.

(1) Littéralement « crânes rasés ». Les skinheads sont apparus en Grande-Bretagne au début des années 80 et se reconnaissent dans des idéaux proches de ceux du fascisme.

Querelle judiciaire entre anciens présidents de cours d'assises

M. André Giresse « déplait » à M. Guy Floch

Ancien président de cour d'assises à Paris, M. Guy Floch a décidé de poursuivre en justice un autre ancien président de cour d'assises, M. André Giresse. Aujourd'hui à la retraite, M. Giresse est l'auteur avec Philippe Bernert, décédé depuis, d'un livre à succès publié par Plon, *Seule la vérité blesse* (*le Monde* du 8 juillet).

M. Giresse qui revendique en sous titre de son livre « *l'honneur de déplaire* » a déplu à M. Floch, aujourd'hui premier vice-président du tribunal de Paris. M. Giresse y accuse, en particulier, son ancien collègue d'avoir « verrouillé » l'affaire de Broglie à l'époque de M. Floch instruisait cette affaire. Il l'accuse de « *camouflage* », « *d'occultation d'un témoin essentiel* » et de « *dissimulation de documents* ».

M. Giresse reproche aussi à M. Floch son attitude à l'égard de M. Jean-Marc Rouillan, le chef d'Action directe, acquitté le 27 mars 1981 par une cour d'assises présidée par M. Floch. Ce procès, affirme M. Giresse, « *se déroula, miraculeusement, selon les vues de l'Elysée* ». M. Valéry Giscard d'Estaing était à l'époque président de la République.

M. Floch a demandé à Me Georges Kiejman, de Paris, de le défendre. Il réclame, selon l'Agence France-Presse, « *la suppression des passages jugés diffamatoires, un million de dommages et intérêts et la publication du jugement à intervenir dans dix organes de presse écrite et parlée aux frais du défenseur* ». Le procès devrait avoir lieu devant le tribunal correctionnel de Versailles à l'automne.

Le nombre des détenus est descendu au-dessous de cinquante mille

Il y avait quarante-neuf mille cinq cent treize détenus dans les prisons métropolitaines le 1er août. Comme chaque année le nombre des détenus est en diminution par rapport au mois de juillet. Cette baisse est, cette année, de 2,26 %. Elle avait été de 1,53 % le 1er août 1986, et de 0,06 % en 1984. En 1985, il y avait eu une forte baisse de 9,83 % due à la grâce présidentielle du 14 juillet. On compte cette année, au 1er août, vingt et un mille cinquante-quatre prévenus, c'est-à-dire de détenus en attente d'un jugement définitif, soit une proportion de 42,52 %.

D'autre part, le garde des sceaux a confié la direction du programme de réalisation des nouvelles prisons à M. René Eladari, ingénieur en chef des ponts et chaussées et directeur départemental de l'équipement du Val-de-Marne. Ce programme porte sur la réalisation de vingt-huit établissements d'une capacité totale de quinze mille places. Ces nouvelles prisons entreront en service fin 1989-début 1990.

La Ligue des droits de l'homme souhaite de rapides mesures de grâce

La Ligue des droits de l'homme souhaite que des mesures de grâce soient prises rapidement pour les détenus, estimant que « *la limitation de leur nombre constitue le préalable de toute réforme pénitentiaire de fond* ».

Citant dans un communiqué « *de nombreux témoignages qui montrent que le seuil tolérable pour le respect des individus est largement dépassé* », la Ligue estime qu'« *il faut profiter d'une période de rémission pour éviter d'intervenir à chaud* ».

Le comité central de la Ligue a décidé de constituer une commission d'enquête sur les conditions de détention.

Interrogé au sujet des mesures de grâce et des libérations conditionnelles, le 31 juillet dans une interview au *Figaro*, M. Albin Chalandon, garde des sceaux, avait déclaré : « *Les grâces — prérogative du chef de l'Etat — et les libérations conditionnelles sont les instruments permanents d'une politique pénitentiaire. Y recourir trop largement conduit au laxisme. Les supprimer peut conduire à des désordres. Il faut en user avec modération.* »

EN BREF

● **Expulsion d'un Basque espagnol.** — Considéré comme un membre présumé de l'organisation séparatiste basque ETA-militaire, M. Jose Maria Barrena Ganchegui, vingt-neuf ans, originaire de Saint-Sébastien, a été expulsé, le jeudi 6 août, par la France et remis à la police espagnole.

● **Quarante-neuf kilogrammes d'explosifs découverts dans les Bouches-du-Rhône.** — 49 kilos d'explosifs, en cartouches de 1 kilo, contenus dans deux caisses ont été découverts, le mardi 4 août, sur une décharge de Cuges-les-Pins, près d'Aubagne (Bouches-du-Rhône). Ces explosifs fabriqués, il y a un an, par une société de Dijon (Côte-d'Or) faisaient partie d'un lot de 2 900 kilos réparti entre quinze entreprises en France.

● **Evasion à la prison des Baumettes.** — C'est vraisemblablement grâce à du matériel volé lors des incidents du mois de juillet dernier que Fillali Zourfki s'est évadé, le jeudi 6 août de la prison des Baumettes à Marseille. Zourfki a tout d'abord scié un barreau de sa cellule avant d'utiliser un drap pour s'en échapper en compagnie d'un autre détenu. Les deux hommes ont alors escaladé un mur de 6 mètres à l'aide d'un grappin puis ont sauté de l'autre côté. Fillali Zourfki a réussi à s'enfuir alors que son compagnon était arrêté dans le chemin de ronde. Zourfki était détenu pour vols aggravés, attentats à la pudeur et viols.

● **Fusillade à Paris entre policiers et malfaiteurs.** — Un inspecteur de police, Gérard Degeorges, a été grièvement blessé à la hanche lors d'une interpellation le jeudi 6 août après un hold-up dans un sex-shop, 30, rue des Vinaigriers à Paris (10e). C'est alors que les quatres malfaiteurs sortaient de la boutique que la fusillade a éclaté : outre l'inspecteur Degeorges, hospitalisé à la Pitié, un des gangsters a été blessé. Deux d'entre eux ont été arrêtés, pendant que les deux autres parvenaient à prendre la fuite.

● **L'enquête sur le crime de Cannes.** — La bonne de l'industriel parisien dont le fils a été égorgé le 4 août (*le Monde* du 6 août) s'était présentée à ses employeurs — la famille Schärr — sous le nom de Mauricette Lambert-Micho. En fait, la carte d'identité dont disposait la bonne, qui a disparu après le crime, appartient à une jeune Mauricienne de vingt-deux ans, qui s'est présentée aux gendarmes de Pornic (Loire-Atlantique). Celle-ci a précisé qu'elle avait perdu sa carte d'identité voici plusieurs mois et qu'elle n'était jamais allée à Cannes.

Au tribunal de Douai

Deux ans de prison pour un conducteur en état d'ivresse

Le tribunal correctionnel de Douai a condamné, le jeudi 6 août, M. Jean-Louis Tallandier a deux ans de prison, pour conduite en état d'ivresse et homicides involontaires. Le 19 avril dernier à Douai, M. Tallandier, vingt-cinq ans, ouvrier imprimeur, avait provoqué un grave accident de la route au volant d'une voiture achetée quatre jours plus tôt et dans laquelle il transportait huit passagers (*le Monde* du 22 avril). Trois d'entre eux, dont deux enfants, avaient été tués.

Le contrôle effectué immédiatement après cet accident indiquait que le taux d'alcoolémie du conducteur atteignait 1,56 gramme. Ecroué dès le 21 avril à la prison de Douai et poursuivi pour conduite en état d'ivresse, homicides involontaires et blessures involontaires, M. Tallandier, outre la peine de prison, a été condamné à 10 000 francs d'amende pour ces délits, à une contravention de 1 500 francs pour infraction au code de la route. Parallèlement, son permis de conduire a été annulé, avec interdiction d'en solliciter le renouvellement pendant une période de trois ans.

En ce domaine, M. Tallandier était un récidiviste, puisqu'il avait déjà comparu en 1985, devant le même tribunal, pour conduite en état d'ivresse. A l'époque, les juges l'avaient condamné à quinze jours de prison avec sursis et son permis de conduire lui avait été retiré pour une période de dix-huit mois. •

En marge de l'affaire du Carrefour du développement

Le cercle de jeux Concorde est rouvert par M. Pasqua

Après avis favorable de la commission supérieure des jeux, qui s'est prononcée le 19 juin, le ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, a autorisé le 23 juin la réouverture d'un établissement de jeux parisien, le cercle Concorde, fermé le 17 novembre 1986. Cette décision intervient dans un contexte particulier puisque cette autorisation profite à une association, le Cercle pour la communication et les relations humaines, créée par M. Edmond Raffalli. Or M. Raffalli apparaît dans l'affaire du Carrefour du développement à propos du vrai-faux passeport fourni à M. Yves Chalier alors en fuite au Brésil.

Selon M. René Baudin, inspecteur de la police de l'air et des frontières, M. Raffalli se trouvait, le 19 mai 1986, à l'aéroport de Roissy pour accueillir le docteur Pierre Chiarelli qui revenait de Rio-de-Janeiro avec un rapport manuscrit de M. Chalier sur les manipulations financières de l'association Carrefour du développement — lequel aboutira mystérieusement, deux semaines plus tard, « *dans la boîte aux lettres* » du ministre de la coopération, M. Michel Aurillac — et deux photos d'identité de l'ancien chef de cabinet de M. Christian Nucci qui serviront à la confection, dans les locaux de la DST, d'un « vrai faux » passeport remis fin juillet à M. Chalier. M. Raffalli a contesté, devant le juge d'instruction, M. Jean-Pierre Michau, ce témoignage, assurant qu'il se trouvait à l'aéroport par hasard, pour accueillir une dame qui voyageait dans le même avion que le docteur Chiarelli.

Ecarté mais influent

M. Raffalli est une figure du monde des jeux parisiens (*le Monde* du 24 et du 29 janvier). Ancien collaborateur de Marcel Francisci, patron du cercle Haussmann, assassiné à Paris le 15 janvier 1982, il avait obtenu, le 1er mars 1979, l'autorisation d'ouvrir le cercle Concorde, situé 38, avenue des Champs-Elysées. Il exploitait ainsi à l'époque « en fermage » une autorisation bénéficiant officiellement au Cercle républicain, une association ayant son siège avenue de l'Opéra et fondée en 1907 pour « *assurer la défense des idées républicaines et des libertés publiques* ».

Cependant, un conflit devait intervenir entre M. Raffalli et les financiers dont il s'était entouré, M. Antoine Antomarchi de Flamare et M. Louis Gomez Del Campo Baccardi. C'est dans ce contexte de tensions que, le 27 mars 1980, M. Antomarchi de Flamare est attaqué à coups de marteau par trois inconnus dans son parking.

Le cercle est fermé, puis rouvert en juillet 1980 avec cependant un retrait d'agrément comme directeur des jeux pour M. Raffalli. Le 2 novembre 1982, Gaston Defferre, alors ministre de l'intérieur, impose une nouvelle fermeture, levée le 15 mars 1984 avec l'exigence que M. Raffalli soit écarté de toute participation active.

En fait, il reste très influent, ayant la confiance du « consortium de banques », groupement de financiers occultes sans lequel aucun cercle ne peut fonctionner. Enfin, un conflit ouvert entre M. Raffalli et les dirigeants du Cercle républicain entraîne une nouvelle fermeture le 17 novembre 1986. C'est celle-ci qui vient d'être levée, au bénéfice, semble-t-il, de M. Raffalli.

E. P.

Société

Selon la commission d'enquête

L'implantation des campings du Grand-Bornand était « imprudente »

L'installation des campings du Grand-Bornand a été autorisée régulièrement mais elle était imprudente : telle est, pour l'essentiel, la conclusion de l'enquête administrative ordonnée par le gouvernement après la crue désastreuse qui, le 14 juillet dernier, avait fait vingt-trois morts et une dizaine de blessés. Les trois enquêteurs, MM. Marc Souliman, Jacques Estienne et Jacques Florent, ont remis leur travail, le jeudi 6 août, à M. Alain Carignon, ministre chargé de l'environnement.

Les fonctionnaires attribuent la catastrophe à deux causes. L'une, naturelle : *« un orage d'une violence et d'une durée exceptionnelles »*, tombant sur un bassin versant déjà imbibé d'eau. L'autre, humaine : *« une implantation des terrains de camping et de caravanage qui, pour avoir été autorisés régulièrement et en conformité des documents d'urbanisme successifs, n'en était pas moins imprudente. Les anciens*, ajoutent-ils, *n'avaient pas construit – sauf des scieries inhabitées – sur un pareil terrain, qu'ils avaient destiné à la prairie et à quelques cultures de subsistance. »*

Contrairement à l'interprétation qui en a été donnée par le ministère de l'environnement, selon lequel *« aucune responsabilitgé humaine n'était engagée dans ce douloureux événement »*, le rapport des commissaires enquêteurs met indirectement en cause les services préfectoraux de la Haute-Savoie et ceux de la mairie du Grand-Bornand, qui ont autorisé, avec une certaine légèreté, l'ouverture de ces équipements de vacances sur un site à risques.

Pas de système d'alerte

Allant au-delà de cette recherche en responsabilité, les enquêteurs formulent une série de suggestions positives qui ne manquent pas d'intérêt : ils excluent d'abord l'instauration d'un système d'alerte, *« dont l'efficacité ne soulèverait pas que des problèmes techniques et financiers. La sagesse recommande de ne pas exposer les terrains de camping – particulièrement vulnérables à une inondation – à de semblables catastrophes. Ils ne devraient être installés en montagne qu'à l'issue d'une étude des possibilités et non de la probabilité d'inondation de la zone concernée. La collectivité n'a pas le droit de laisser courir aux citoyens le moindre risque pour une activité qui peut très bien s'exercer ailleurs.*

Le rapport indique la politique à suivre en matière de prévention. D'abord, *« faire procéder dans chaque département à un recensement et à la classification des terrains de camping présentant un risque »*. Puis, *« accélérer l'élaboration des plans d'exposition aux risques, conçus dans un esprit moins perfectionniste qu'ils ne le sont actuellement et rendus ainsi moins coûteux »*.

Les enquêteurs ont mis le doigt sur une imperfection de notre législation. Ce sont aujourd'hui les maires qui délivrent les autorisations de création de campings quand leur commune dispose d'un plan d'occupation des sols. Or, si leur décision est attaquée devant le tribunal administatif, cette action n'entraîne pas la fermeture du camping. Les trois fonctionnaires proposent donc qu'une tellè mesure conservatoire devienne automatique en cas de litige puisque la sécurité publique est en jeu. Enfin, ils suggèrent que, même dans les communes où il n'existe pas – ou pas encore – de plan d'exposition aux risques, la construction sur les terrains exposés soit mieux surveillée et soumise à des conditions spéciales.

Une prise de conscience

C'est donc à une prise de conscience accrue de leurs responsabilités que les trois « sages » invitent les maires et les fonctionnaires locaux de l'Etat. Au niveau supérieur, leur suggestion indique clairement aux pouvoirs publics quelles sont les procédures à améliorer pour que la prévention des risques devienne effective. Ils citent avec précision les textes, notamment ceux du code de l'urbanisme, qu'il conviendrait de modifier.

La mission d'enquête administrative a fait œuvre utile. M. Alain Carignon l'a reconnu implicitement en faisant publier sans délai ses conclusions et en mettant le rapport lui-même à la disposition du public au siège de son ministère (1). Il a, en outre, chargé M. Thierry Chambolle, le nouveau délégué aux risques majeurs, de préparer *« la mise en œuvre des recommandations de la mission d'enquête »*.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Ministère de l'environnement, 45, avenue Georges-Mendel, 75116 Paris.

CORRESPONDANCE

Attention aux stations de ski !

M. Jean-Claude Rouchouse, président de l'Association pour le développement et la diffusion des recherches en écologie et éthologie humaine (ADRET), nous écrit :

La catastrophe du Grand-Bornand n'a pas deux causes, mais trois : un phénomène météorologique d'une exceptionnelle intensité et imprévisible ; un terrain à risques sur lequel avait déjà déferlé un torrent de boue, en 1879 et en 1936, et pour lequel n'aurait pas dû être accordé un droit d'exploitation de camping ; l'aménagement des grandes stations de sports d'hiver.

En effet, celui-ci se caractérise par un déboisement excessif. Or les arbres ralentissent la descente de l'eau vers les vallées. En outre, les skieurs et les engins de préparation des pistes tassent les prairies, ce qui diminue la perméabilité des sols. Enfin, les surfaces artificielles, goudronnées, toiturées, cimentées, donc imperméables, augmentent sans cesse.

Ces trois causes se sont cumulées, mais seule la dernière explique le caractère monstrueux de l'inondation. Bien d'autres communes sont dans le même cas que le Grand-Bornand.

Pour éviter de futures catastrophes, les mesures suivantes sont nécessaires : établir la liste de tous les torrents dont les bassins versants sont occupés en partie par des pistes de ski ; reboiser les grandes stations de sports d'hiver (ce qui augmente leur attrait en été), ainsi que les versants non utilisés ; interdire les nouvelles méthodes de tassement des pistes, pour éviter qu'elles ne deviennent des glissières d'eau ; enfin, réaménager le lit des torrents et rétablir les tourbières de haute montagne qui font fonction d'éponges.

MÉDECINE

Une étude de l'Institut Pasteur

Le virus du SIDA n'est pas le même chez l'homme et chez le singe

Deux équipes de chercheurs de l'Institut Pasteur (1) viennent de réussir, en collaboration avec le Centre de recherche sur les primates de Nouvelle-Angleterre, à établir la séquence (« carte d'identité ») du Simian Immunodeficiency virus (SIV), un virus capable d'induire l'apparition d'un SIDA chez le singe macaque. Il apparaît que ce virus a une structure comparable à celles des HI-VI et HI V2 – les deux virus du SIDA – et que, comme ces derniers, il appartient à la famille des lentivirus.

Le virus du macaque (SIV) est comparable à 75 % au HI V2 et à 40 % au HI V1. Par conséquent, explique-t-on à l'Institut Pasteur, *« la présence du HI V2 chez l'homme ne provient pas d'un simple passage récent du virus du singe à l'homme ; un tel passage a pu se produire dans le passé, l'autre hypothèse étant que les deux virus ont pu évoluer parallèlement dans les deux espèces, animale et humaine, à partir d'un ancêtre commun »*.

Reste a savoir si le SIV analysé à l'Institut Pasteur est absolument identique au SIV qui infecte naturellement les singes verts et les singes Mangabey d'Afrique. Ce point est important dans la mesure où l'on sait que, tout en étant infectés par le SIV, ces singes, pour des raisons inconnues, ne développent jamais de SIDA.

La fin d'une polémique ?

Quant aux macaques, n'étant pas infectés à l'état sauvage, ils ont sans doute été infectés accidentellement par un autre singe africain présent avec eux dans un centre de primates américains. Il pourrait cependant exister d'infimes différences entre le SIV du macaque et le SIV du singe vert.

Ces résultats devraient clore la polémique qui oppose l'Institut Pasteur à l'équipe du professeur Essex (université de Harvard, Boston), cette dernière ayant toujours affirmé que le SIV et le HIV 2 sont pratiquement identiques *(le Monde* du 20 mai et du 6 juin).

Les macaques d'élevage atteints de SIDA pourront dans l'avenir être d'un grand secours dans la mesure où ils pourront servir de modèles animaux pour étudier le développement de la maladie et tester d'éventuels médicaments et vaccins. Ils ne constitueront cependant pas tout à fait un modèle vaccinal puisqu'on ne peut, chez les macaques, induire l'apparition d'un SIDA avec un virus humain.

A l'heure actuelle, les études sont menées chez le chimpanzé avec le HIV 1. Mais le problème est que, même si le chimpanzé présente l'avantage de pouvoir être infecté par le même virus que celui de l'homme, il ne développe pas de SIDA. On dispose donc aujourd'hui d'un modèle animal plus accessible, et ce n'est pas négligeable.

FRANCK NOUCHI.

(1) Lisa Chakrabarti, Mireille Guyader, Marc Alizon, Muthiah D. Daniel, Ronald Desrosiers, Pierre Tiollais et Pierre Sonigo. Ces résultats sont publiés dans l'hebdomadaire *Nature* (daté 6 août).

Où trouver des chimpanzés ?

Les recherches sur les vaccinations contre le SIDA ne peuvent être conduites sur aucun autre animal que le chimpanzé. Un sujet ne pouvant être engagé que dans un seul test vaccinal, il faut disposer d'un nombre assez important de ces animaux. Où les trouver ?

On ne peut pas compter sur l'importation : elle est en principe interdite depuis que la France a ratifié la Convention de Washington, qui protège cette espèce en voie de disparition. La seule solution est l'utilisation de centres de production et d'étude. Il en existe dans différents pays, comme les Etats-Unis, le Japon, les Pays-Bas et le Gabon.

Mais la population actuelle de chimpanzés de ces centres ne suffit déjà pas. Ainsi, aux Etats-Unis, l'Institut national de la santé vient de conclure au moins cinq contrats pour développer la reproduction de chimpanzés, avec les principaux centres de primatologie. Au Primate Research Institute de Kyoto, le professeur K. Matsubayashi a réussi à produire, par des techniques d'insémination articielle, des chimpanzés, et mène depuis plusieurs années un programme actif de conservation de semence.

La mise en œuvre de tels programmes est longue. Ils nécessitent des installations beaucoup plus complexes que celles habituellement utilisées dans les laboratoires. La taille et la force des chimpanzés, les exigences non seulement de sécurité mais aussi d'éthique, ainsi que les particularités des protocoles liés aux recherches sur le SIDA, requièrent des bâtiments spéciaux, un matériel adapté et un personnel très compétent. Tout doit être mis en œuvre pour que les quelque quarante années d'existence captive des chimpanzés inoculés se déroulent dans des conditions analogues à celles des autres chimpanzés de ces centres. Pour éviter la contamination, il faut substituer à l'isolement des individus de petits groupes de deux ou trois sujets du même sexe, avec de bonnes conditions d'espace, d'exercice, de stimulations. Il s'agit donc nécessairement d'un programme très coûteux.

Banque de sperme pour primates

La France, pourtant au premier rang avec les Etats-Unis des recherches sur le SIDA, ne possède aucun centre de ce type. Deux solutions sont possibles. Le Centre international franco-anglais de Franceville qui élève une cinquantaine d'anthropoïdes pourrait peut-être participer à ces recherches. Par ailleurs, le centre hollandais de primatologie de Rijswick envisage de consacrer vingt de ses chimpanzés à la recherche sur le SIDA, avec un appel de fonds à la CEE.

Une participation de la France serait opportune mais non suffisante et ne dispenserait pas de constituer un élevage national. Il faudrait mettre progressivement en œuvre un centre français. Le délai d'établissement d'une colonie fonctionnelle permettrait un échelonnement des crédits utilisés. L'unité de départ pourrait se limiter à une banque de sperme, réalisable à partir d'un seul chimpanzé mâle, et à quelques femelles régulièrement inséminées. Les jeunes qui naîtraient seraient d'abord utilisés de façon intégrée dans des protocoles expérimentaux compatibles, amortissant ainsi le coût de leur élevage, avant d'être engagés dans des essais sur le SIDA.

Docteur B. BRÉSARD.
(Ecole nationale vétérinaire de Maisons-Alfort.)

Une thèse singulière

Le dernier numéro du magazine *Action Côte d'Azur*, diffusé dans la région de Nice, consacre au SIDA un étranger dossier. *« Il faut se rendre à l'évidence*, écrit-il, *c'est parce qu'un Noir a sodomisé un singe vert qui descendait de son arbre que le SIDA a démarré en Afrique avant de gagner Haïti, le continent nord-américain et l'Europe. »*

« On pourrait sourire face à de telles inepties », remarque M. Henri Fizsbin, député des Alpes-Maritimes, apparenté socialiste. Il demande néanmoins, dans une question écrite au premier ministre, si les textes de cette équipe qui *« fait partie des proches collaborateurs du maire de Nice »* (M. Jacques Médecin, RPR), ne lui paraissent pas *« tomber sous le coup des lois réprimant le racisme, et si il n'entend pas engager des poursuites contre ce journal »*.

Action-Côte d'Azur publie dans le même numéro, sous le titre « Le coût de l'action sanitaire et sociale dans les Alpes-Maritimes », les noms et adresses de douze personnes – dont onze Maghrébins – censées ne pas avoir acquitté leurs frais d'hôpital. Publication que M. Fizsbin juge *« illégale »* et pour laquelle il demande à M. Chirac une enquête rapide.

REPÈRES

Religions

Un collège traditionaliste en Bretagne

Des amis de Mgr Marcel Lefebvre ouvriront, le 19 septembre prochain, un collège traditionaliste à Saint-Père-Marc-en-Poulet (Ille-et-Vilaine). Une quarantaine de jeunes garçons, du CM1 à la 3e, fréquenteront cet établissement privé, baptisé « Sainte Marie », le sixième de ce type en France. Ce collège n'entretiendra aucune relation avec le diocèse de Rennes. L'enseignement comprendra des prières quotidiennes, deux heures de cours religieux et deux messes par semaine.

Une délégation de la communauté juive au Vatican

Jean-Paul II doit recevoir, fin août, ou début septembre, cinq représentants de la communauté juive qui entendent protester contre la venue au Vatican, le 25 juin dernier, du président autrichien Kurt Waldheim. Cette entrevue précédera le voyage que doit faire le pape dans neuf villes des Etats-Unis, du 10 au 19 septembre prochain, et au cours duquel est prévue une rencontre avec la communauté juive américaine, à Miami. Au Vatican, la délégation juive souhaiterait évoquer aussi le rôle de l'Eglise catholique durant la période nazie et la non-reconnaissance diplomatique de l'Etat d'Israël par le Saint-Siège.

Démence sénile

Un médicament testé aux Etats-Unis

Le service américain de la santé publique vient de décider de tester dans dix-sept centres de recherche des Etats-Unis un médicament expérimental, la tétrahydroaminoacridine (THA) destiné à traiter les troubles de la mémoire observés chez les patients atteints de maladie d'Alzheimer. Une première étude faite sur 16 patients avait permis d'obtenir des résultats encourageants *(le Monde* du 14 novembre). En attendant de confirmer l'efficacité de ce produit par une plus large étude, les chercheurs précisent que le médicament n'est pas capable d'arrêter l'évolution de la démence sénile. – *(AFP.)*

Incendies

L'automobiliste d'Ollioules était ivre

Le conducteur de la voiture qui a pris feu après avoir quitté la route, et qui a déclenché, le mercredi 5 août vers 17 heures, le gigantesque incendie d'Ollioules (Var), avait 1,76 gramme d'alcool dans le sang. Il s'agit d'un veilleur de nuit demeurant à Sanary qui a été retrouvé dans le fossé à côté de son véhicule en flammes. Il a été entendu jeudi au commissariat de police de Sanary et devait être présenté vendredi matin au parquet de Toulon. Le sinistre d'Ollioules, qui a duré plus de six heures, a, malgré l'intervention massive de moyens de lutte terrestres et aériens, détruit 100 hectares de pinède, blessé neuf pompiers et causé de gros dégâts matériels.

Vieillissement

Traitements de jouvence interdits en RFA

L'Office fédéral de la santé a suspendu, le jeudi 6 août, jusqu'au 30 juin 1988, les licences d'utilisation en RFA de traitements de jouvence fondés sur l'injection de cellules animales séchées. Ces traitements, explique-t-il, ont provoqué plusieurs cas d'allergies très violentes dont quelques-uns ont entraîné la mort du patient. Dans d'autres cas, précise l'Office, les injections ont entraîné de *« graves affections du système nerveux central »*. En tout cas, ces traitements *« n'ont pas, à ce jour, prouvé leur efficacité »*. L'interdiction frappe deux cent trente-cinq préparations, fabriquées par quatre sociétés. En outre, l'Office fédéral de la santé met la population en garde contre l'utilisation de traitements de jouvence fondés sur l'injection de cellules vivantes, prélevées sur des glandes d'agneaux ou de chevreaux. Ces traitements présenteraient les mêmes risques que les préparations à base de cellules séchées. – *(AFP.)*

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at LIC and additional offices, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

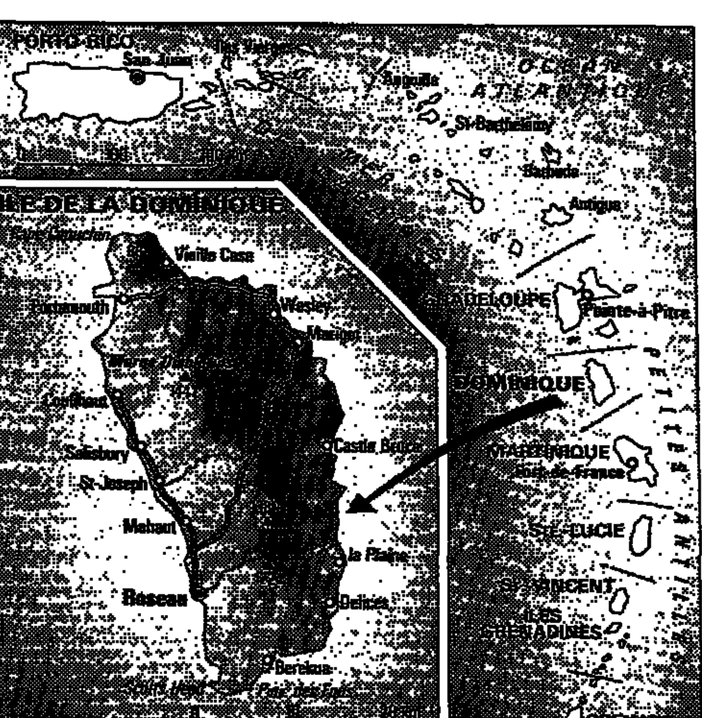
ne Antille élevée l'anglaise



Carnet de route

Le Monde
SANS VISA

Une Antille élevée à l'anglaise



A la Dominique, on roule à gauche et on joue au cricket. Indépendante depuis 1978, cette île des Antilles laisse aux autres sable et cocotiers et propose montagnes vertes et rivières fraîches.

par André Léger

PEU après son accession à l'indépendance, en 1978, la Dominique a été victime d'un cyclone comme on en avait rarement vu après celui de 1928, qui avait détruit l'économie de la Guadeloupe.

Depuis, l'île tente de sortir du marasme économique dans lequel elle a été plongée. Certains jeunes partent, espérant trouver à la Guadeloupe un quelconque Eldorado. D'autres, selon le ministre du tourisme, M. Charles Maynard, apprennent le français ou le créole et tentent de se rapprocher, à l'intérieur même de la Caraïbe, de leurs « frères » des anciennes colonies françaises.

Que l'on se promène dans les rues de Roseau, au sud de l'île, ou de Portsmouth, au nord, ou encore dans les « paroisses » très britanniques de St-Peter, St-Joseph, St-Paul ou St-George, on est tout d'abord frappé par les couleurs, qui contrastent avantageusement avec la grisaille des îles françaises. Les cases en bois des Dominicains ont beau être simples, elles sont agréablement décorées et les villages prennent ainsi un air de fête permanente, tout comme le marché de Roseau, un samedi matin, ou les boutiques d'artisanat local aux entrées desquelles sont placardées des affiches du ministère du tourisme invitant la population à être agréable avec les voyageurs.

365 rivières

Car la Dominique, aujourd'hui, mise sur cette activité, profitant de paysages qu'ignorent ses petites sœurs des Caraïbes. Ici, il vaut mieux ne pas compter sur les grandes plages de sable plantées de cocotiers. Nous sommes dans « l'île aux 365 rivières » et le tourisme se pratique en montagne, sur les sommets du morne Trois-Pythons ou du morne Diablotins, dans les chutes de Trafalgar, ou encore au bord des petits lacs naturels qui rafraîchissent l'île, lui permettant, malgré le climat tropical qui y règne, de connaître des soirées « fraîches » où le thermomètre descend allègrement jusqu'à 20 degrés. La Dominique, c'est aussi le Parc national des « Cabrits », témoins des différentes batailles qui ont façonné l'histoire de l'île. Découverte par Christophe Colomb un dimanche de 1493, la Dominique devint possession britannique en 1805, puis autonome en 1967. Les 80 000 Dominicains ont, bien plus tard, en novembre 1978, obtenu leur indépendance de la Grande-Bretagne, pour former le Commonwealth de la Dominique, dirigé par Mme Eugenia Charles, qui, prenant à cœur sa charge de premier ministre, n'hésite pas à se rendre régulièrement à la Guadeloupe, à Paris ou à Bruxelles pour y défendre des dossiers d'une voix tonitruante. C'est ainsi qu'une étroite coopération s'est instaurée avec plusieurs pays industrialisés.

L'aéroport actuel, où atterrissent l'essentiel des vols réguliers, à proximité de Roseau, a été édifié il y a cinq ans par la France. Ses infrastructures, en cours de construction, sont financées par le Canada, et, au mois de mai dernier, l'ancien aéroport, non loin de l'agréable ville portuaire de Portsmouth, était envahi par des militaires de différents pays venus établir une sorte de plan ORSEC-éruption et, occasionnellement, procéder avec la police locale, forte de trois cent quatre-vingt-dix hommes, à la destruction d'une infime partie des nombreux plants de cannabis, l'une des ressources les plus occultes mais les plus importantes de l'île dans son commerce avec la Guadeloupe et la Martinique, situées à une demi-journée de bateau ou à une demi-heure de vol...

L'économie de ce « caillou » de 30 kilomètres de long (nord-sud) sur moins de 10 dans le sens est-ouest a été gravement perturbée, en 1979 et en 1980, par trois cyclones : David, Frederick et Allen ; cependant, un nouvel essor de l'économie dominicaine devait – lentement – voir le jour en 1981, grâce à la culture de la banane, et à d'importantes aides du Fond monétaire international (FMI).

Les succès de Mama Eugenia

L'agriculture, qui représente aujourd'hui 40 % du produit intérieur brut, emploie 35 % de la population. Avec des salaires particulièrement bas (une secrétaire gagne entre 400 et 550 dollars américains par mois, soit deux fois moins que dans les deux îles françaises si proches), le gouvernement de la « Dame de fer des Caraïbes », Eugenia Charles (Mama Eugenia, comme l'appellent les affiches de propagande), a su faire tomber le taux de chômage à moins de 15 % de la population et juguler l'inflation entre 5 % et 6 %.

Cette tendance pourrait cependant changer, puisque la monnaie locale, le dollar EC (eastern caribbean dollar), est indexée sur le dollar américain, qui est accepté dans presque tous les magasins, y compris dans la réserve des Indiens caraïbes, à Saint-Cyr.

(Lire la suite page 12.)

PHILIPPE DANNIC-DIAC

Carnet de route

● **Y ALLER**

Au départ de Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), la compagnie régionale Air Guadeloupe organise une rotation par jour (départ le matin tôt, retour en fin d'après-midi), au prix de 585 FF A.R. Tarif réduit pour les séjours d'une journée. Renseignements au 19 (590) 90-37-37.

● **SÉJOURNER**

Quelque 500 chambres d'hôtel sont disponibles. Prévoir environ de 70 à 90 dollars américains par couple et par nuitée, petit déjeuner américain compris.

Parmi la douzaine d'hôtels de l'île, retenons l'Anchorage Hotel pour sa proximité de Roseau ; le Coconut Beach, pour sa plage de sable, non loin de Portsmouth ; le Reigate Hall, pour le luxe de ses suites nuptiales, et le Layou Valley Inn, où la propriétaire vous propose une cuisine de tradition française, copieuse et raffinée.

● **SE DÉPLACER**

Pour les amateurs de la conduite à gauche, les locations de voiture coûtent entre 28 dollars et 35 dollars américains par jour et entre 175 dollars et 220 dollars par semaine.

● **SPÉCIALITÉS**

Si l'on vous propose du *mountain chicken*, ne vous attendez pas à du poulet, mais à des grenouilles, entières et grillées, dégustées avec une sauce pimentée.

L'île fabrique des savons au coco, souvenir très prisé dans l'ensemble de la Caraïbe, mais qui, chez certaines personnes, peut provoquer des irritations.

A l'aide d'une (maigre) plantation de tabac et de feuilles importées de Virginie, des cigarettes locales sont fabriquées à Roseau ; il s'agit des Hillsborough Special, à déconseiller aux « petits » fumeurs...

● **RENSEIGNEMENTS**

Contacter Mme Jennifer Aird-Norris, à l'agence Whitchurch, tél. : 19 (1) 809-440-21-81. Elle parle le français.

ESCALES

Vauban dans la lumière

« En attendant Vauban » : un « son et lumière » inscrit dans le décor des remparts de Briançon est consacré à celui qui a marqué l'architecture de la ville. Ce spectacle retrace une période allant de la Charte de 1343 à la Révolution et donne l'image d'un homme qui incarne l'« ambiguïté » de l'Histoire : Vauban guerrier, noble et démocrate, célèbre puis disgracié.

Cette création, qui a rassemblé en 1986 plus de dix mille spectateurs, repose sur des moyens assez exceptionnels : le site d'abord, mais aussi cent vingt comédiens, trois cents costumes, des cavaliers et des effets pyrothechniques. Dernières représentations les 8, 11, 12, 14 et 15 août.

La Toscane en ses jardins

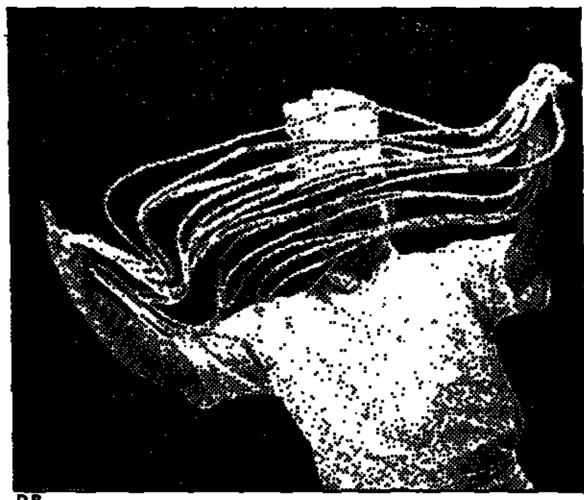
Sans ignorer les trésors de Florence ou de Sienne, on peut visiter la Toscane comme en se promenant dans un jardin. C'est le propos de Monde et merveilles (20, rue Paul-Bert, 75011 Paris ; tél. : 43-48-90-55), qui consacre aux *« Jardins et paysages en Toscane »* son voyage du 20 au 27 septembre.

« Cohérence et composition sont les traits marquants de ce paysage auquel le cyprès apporte un caractère symbolique et ornemental », écrit l'organisateur, qui voit *« dans l'architecture végétale géométrisée du jardin toscan de la Renaissance l'image de l'harmonie retrouvée entre l'homme et la nature »*. Affirmation que le voyageur vérifiera à Florence, à Sienne, à Pienza comme à Montepulciano.

D'un programme documenté et riche, on retient ce que l'amateur isolé ne pourrait contempler : la visite de nombreux jardins, villas et parcs privés, comme, à Florence, les jardins de la villa La Pietra, parmi les plus beaux du dix-huitième siècle, et celui de la villa Gamberaia à Settignano.

Le prix de ce divertissement humaniste – 6 400 F par personne – comprend le transport en wagons-lits T2 Paris-Florence-Paris, le circuit en autocar, les transferts, l'hébergement en hôtel de bonne catégorie en chambre double, les excursions, visites et droits d'entrée, l'assurance, ainsi que l'assistance d'un guide accompagnateur.


G. DESNOYERS


D.R.

Deux couverts pour 20 heures à Hongkong

Les cuisiniers de Hongkong ont toujours été agacés par la morgue de leurs homologues de Chine communiste, qui soutiennent qu'eux seuls détiennent le vrai savoir et que tout ce que l'on peut tenter hors des frontières est nul et non avenu. Régulièrement ils lancent des défis aux « nouveaux territoires », faisant de l'endroit un point chaud de batailles gourmandes.

Cette année, du 16 août au 16 septembre, les meilleures toques de l'île feront chauffer leurs fourneaux dans le cadre d'un festival gastronomique dont Go Voyages (3, rue d'Edimbourg, 75008 Paris, tél. : 45-22-08-50) affirme qu'il mérite le déplacement. Ainsi, du 4 au 11 septembre, cette agence propose-t-elle un forfait pour aller goûter de plus près les exploits des chefs du Jade Garden, du Man Wah, du Peking Garden...

Prix par personne Paris-Paris : 12 500 F. Ce tarif comprend l'hébergement, le petit déjeuner, les dîners, un déjeuner, les transferts, la soirée Yum Sing (tour qui permet de découvrir la vie nocturne de Hongkong), les activités culinaires (visites de marchés, cours de cuisine) et les visites avec guide parlant français.

L'Aragon randonneur

Il s'agit sans doute ici de la destination la moins lointaine qu'Explorator (16, place de la Madeleine, 75008 Paris, tél. : 42-66-66-24) ait inscrit à son catalogue : une randonnée en Espagne, en haut Aragon. Spécialiste reconnu pour le sérieux des « expéditions » qu'il organise, il propose ici douze jours de marche par les monts d'Aragon après une traversée des Pyrénées au départ de Lourdes.

Aspects pratiques : randonnée de moyenne montagne à une altitude d'environ 1 800 mètres, étapes quotidiennes de 4 à 6 heures, matériel et bagages transportés en voiture par des itinéraires différents, nourriture à base de produits locaux, nuits sous la tente et à l'hôtel, encadrement français. Prix de Lourdes à Lourdes : 4 700 F. Départs : 19 septembre et 3 octobre.

Cordillère en cartes

Ne plus laisser le voyageur partir n'importe où, n'importe comment. Il y a déjà plusieurs années que des librairies ont pris en main l'information que de plus en plus le candidat aux grandes et lointaines découvertes réclame. Parmi elles, L'Astrolabe (46, rue de Provence, 75009 Paris, tél. 42-85-42-95) a voulu aller un peu plus loin en se lançant dans la publication de cartes de certaines parties du monde géographiquement encore peu traitées.

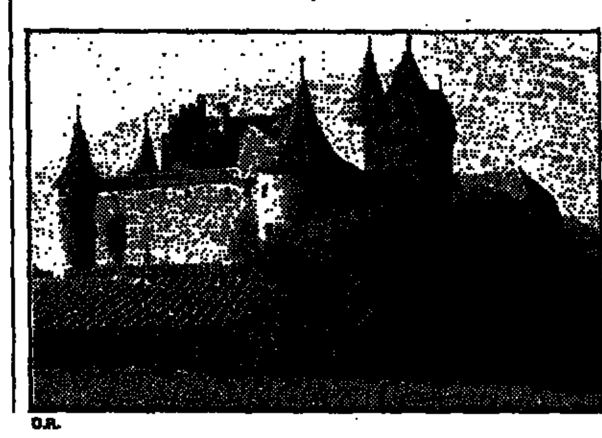
Après avoir publié dans le courant de l'hiver la première carte contemporaine du Tibet et réédité la carte du Cachemire et du Ladakh, elle se lance dans la cartographie de la cordillère des Andes : la première carte détaillée du Pérou et du nord de la Bolivie à l'échelle 1/2 500 000 vient de paraître. Outre un fond topographique en couleurs permettant d'avoir une vision claire de la montagne et de ses différents massifs, elle donne une image précise du bassin amazonien et des rivières qui le composent. En juillet paraîtra la deuxième carte de cette série : *Colombie-Equateur* ; 1988 verra la parution de la carte Venezuela-Guyane. La carte Pérou-Bolivie, format 65×92, en couleurs coûte 57 F.

Rivières ariégeoises

Visiter l'église rupestre de Vals, la rivière souterraine de Labouiche *ou* le musée paysan de Lapège, partir en excursion le long de la cascade de l'Ars ou du Salat, affluent aurifère de la Garonne, survoler les châteaux cathares de Roquefixade, de Puivert et de Montségur : Vacances en poche (12, rue Salambô, BP 2166, 31022 Toulouse Cedex. Tél. : 61-57-50-26) incite à découvrir ainsi l'Ariège, loin des grand-routes.

Sa proposition, valable du 22 août au 1er octobre, est plaisante. Pour 1 180 francs par personne, le voyagiste vend : sept bons d'hôtels en demi-pension (à utiliser dans trois établissements, à Ussat-les-Bains, Ax-les-Thermes et Aulus-les-Bains), une carte « Vacances en poche », qui donne droit à une réduction de 10 % dans les restaurants agréés, et des coupons de vol pour admirer d'en haut les châteaux cathares (aéroport de Pamiers) et les Pyrénées (aéroport de Saint-Girons).

A condition de séjourner au moins dans l'un des hôtels sélectionnés – sur demande, le voyagiste se charge de la réservation des chambres, – on peut donc bâtir son circuit à peu près à sa guise. Et, pour un supplément de 175 francs, Vacances en poche délivre un carnet de vingt billets grâce auxquels une réduction moyenne de 15 % est faite à l'entrée des sites, comme la grotte de Lombrives ou le château de Foix.


D.R.

Marche suisse

Jusqu'au 15 octobre, l'Union fribourgeoise du tourisme (case postale 49, CH-1700 Fribourg 3, tél. : (37) 24-56-44) propose aux adeptes du tourisme pédestre un forfait d'une semaine sur l'itinéraire des Préalpes fribourgeoises. La randonnée n'est pas accompagnée, le marcheur suit simplement un balisage très dense tout le long du parcours.

Il reçoit avant le départ une documentation pratique ainsi qu'un carnet de chèques pour les prestations dont il pourra bénéficier durant la semaine, soit l'hébergement et la demi-pension en hôtels (sept nuits) et cabane de montagne (une nuit), un pique-nique pour chaque étape, divers transferts en début et fin de boucle, ainsi que l'assurance. Prix : entre 2 400 F et 3 000 F.

Une Antille élevée à l'anglaise

(Suite de la page 11.)

C'est là en effet – une zone dans laquelle les touristes peuvent entrer sans difficulté aucune – que vivent les quelque trois cents Indiens caraïbes dont le dernier à n'avoir jamais parlé anglais serait mort, dit-on, voilà plus de cinquante ans. Grâce aux dons de leur communauté et au commerce pratiqué avec les touristes, les Indiens caraïbes (qui n'hésitent pas à poser fièrement dans leur case en bois pour la photo souvenir) ont monté toutes les infrastructures nécessaires pour demeurer dans leur territoire. Et tant pis pour celui ou celle qui part se marier en dehors de Saint-Cyr : plus question de venir y habiter après. Ici, on vit en famille, dans la consanguinité. L'Etat dans l'Etat par excellence...

La Dominique n'affiche pas de biens de consommation par voyeurisme ou par exhibitionnisme, contrairement à la Guadeloupe ou à la Martinique, où, pour « faire bien », les grosses cylindrées rutilantes stationnent devant de minables cases de deux pièces. Ici, les voitures sont plutôt utilitaires, et il n'est pas rare de voir douze (lorsque ce n'est pas quinze) personnes dans une camionnette bâchée. Les habitants ont beau être misérables, ils n'en sont pas moins souriants, et simples, à l'image des Britanniques qui les ont colonisés jusqu'à la dernière décennie. Les traces laissées par le passé sont presque positives et, en dehors du côté fonctionnel de telle ou telle chose, les Dominicains se passionnent pour l'entretien de leur maison et son aspect extérieur.

Une tournée par an

Autre vestige de la colonisation, le réseau de communications mis en place par la Grande-Bretagne. Pour les quatre-vingt mille habitants de cette île du tiers-monde, plus de quatre mille téléphones, une liaison radio reliant l'île à Sainte-Lucie, deux stations de radio et deux télévisions dont une d'Etat, avec réception par satellite, la Dominica Broadcasting Corporation (DBC).

Un hebdomadaire appartenant à un groupe privé tire 25 000 exemplaires depuis 1909 et une gazette gouvernementale circule à 550 exemplaires par semaine. Et, partout, dans les autobus comme dans les rues, la musique. Cette musique enjouée comme celle d'Exile One, groupe à la mode en Europe, comme en Caraïbe, et dont les jeunes aiment à rappeler que les membres aujourd'hui installés aux Etats-Unis, sont nés à la Dominique et chantent en créole des morceaux *« que les Blancs dansent sans les comprendre »*.

Etrange contraste que cette musique envahissante – à tous les sens du terme – avec le charme de la chanteuse la plus célèbre de l'ensemble des Petites Antilles, Ophelia, qui se produit encore, à raison d'une tournée annuelle...

ANDRÉ LÉGER.



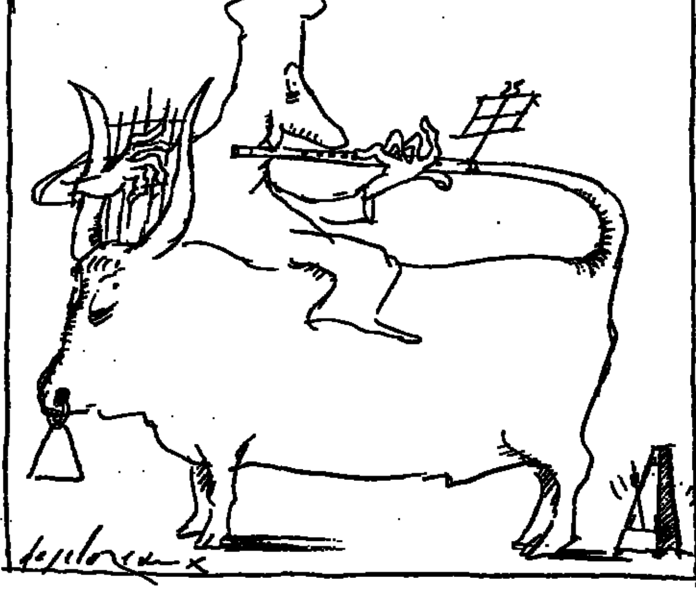
هكذا من الأصل

Bœuf en joue

C'EST le plat des jours chauds par excellence. Ou du moins cela devrait l'être. Encore faudrait-il qu'il soit succulent.

« Vous avez un chef de tout premier ordre ! Voilà ce qu'on ne peut obtenir au cabaret. Je dis dans les meilleurs : une daube de bœuf où la gelée ne sente pas la colle, où le bœuf ait pris le parfum des carottes. C'est admirable. Permettez-moi d'y revenir... »

Ainsi s'exprime M. de Norpois, invité des parents du narrateur dans *A l'ombre des jeunes filles en fleurs*. Il est vrai que *« Michel-Ange de la cuisine »* (ainsi Proust baptise-t-il la bonne Françoise) court la halle pour se faire donner les plus beaux morceaux de rumsteack, de jarret et pied de veau, *« comme Michel-Ange passant huit mois dans les montagnes de Carrare à choisir les blocs de marbre les plus parfaits pour le monument de Jules II »*.


DESCLOZEAUX

Et cela me fait souvenir d'une anecdote vieille de quelques lustres. On préparait, chez Maxim's, un « dîner Proust ». Y figurait naturellement, entre la sole normande et la salade de truffes et d'ananas, le bœuf en gelée cher à Norpois. A un repas d'essai il se révéla décevant sinon médiocre. On m'objecta que le morceau choisi, l'aiguillette, était classique. Je n'en discutai point, mais sa « mâche » en était laborieuse. On recommença avec du filet. Ce fut à peine mieux. Je proposai alors la joue de bœuf : que n'avais-je dit là ! De la joue de bœuf chez Maxim's ! Aujourd'hui le bœuf en gelée figure rarement sur les cartes, le plus souvent annoncé aiguillette. On n'oserait parler de « daube », et pourtant c'est d'une daube qu'il s'agit — ou devrait s'agir !

Le filet de bœuf en gelée, le *Répertoire de la cuisine* en donne plusieurs recettes : chevet, coquelin (nappé d'une julienne), mistral (garniture de tomates provençales), montlhéry (garniture de haricots verts, macédoine, fonds d'artichauts aux pointes d'asperges), à la russe (gelée garnie de truffes hachées), scandinave (gelée au madère et bouquetière de légumes). Mais tout cela n'est que mots et, que l'on me permette, la musique est ailleurs. Or, à propos de la daube de bœuf en gelée on peut parler musique. Le bœuf lui-même est une trame cuivrée d'où s'élancent, avec la gelée, les variations de l'orchestre, l'harmonieuse méditation des cordes, le petit air lointain et persillé de la flûte, la note aigre du triangle vineux, le savantissime piano des légumes de soutènement. La célèbre petite phrase de Vinteuil et de l'amour de Swann pour Odette va-t-elle naître de l'écrasement, sous la langue, d'une parcelle de cette gelée magique ? Certes. A condition que la viande suive le mouvement. Est-elle aujourd'hui moins souple et tendre qu'hier ? Où est-ce question de temps ? La cuisson est une longue patience, ici.

Alors ? La joue de bœuf ?

Georges Chaudieu, directeur de l'Ecole professionnelle de la boucherie de Paris, nous dit : *« La joue de bœuf, c'est une demi-mâchoire inférieure du bovin tapissée de ses muscles. Elle fait partie des abats et est souvent vendue par les tripiers, également par les bouchers abattants qui commercialisent entièrement l'animal »* (mais en existe-t-il encore dans les villes ?) Et il conclut : *« La joue de bœuf est un morceau à bouillir et à braiser. »* Eh bien, croyez m'en, la joue de bœuf en daube fait un excellent bœuf en gelée !

Il n'y faut ménager ni le lard gras, ni les couennes fraîches, ni le pied de veau désossé, ni les oignons, carottes, caïeux d'ail, ni les épices et moins encore vin et eau-de-vie. Une merveille, vous dis-je !

Et combien il me plaît de trouver cette joue de bœuf en gelée osant dire son nom à la carte de la Ferme des Mathurins (17, rue Vignon, Paris (9e). Tél. : 42-66-46-39). Ailleurs on la baptiserait bonnement bœuf en gelée, mais ici M. Marin sait bien que ses clients sont de ceux mieux sensibles à la qualité du plat qu'au snobisme de l'appellation.

LA REYNIÈRE.

SEMAINE GOURMANDE

Pour le gourmet, les plaisirs de la table et ceux de l'esprit peuvent se conjuguer. Le gastronomade saura profiter des vacances pour relire ses ouvrages familiers. Comment, par exemple, passer par Le Puy (Haute-Loire) sans évoquer l'itinéraire vellave de Jules Romains ?

Hôtel Cris'tel au Puy

Le hameau de La Chapuze, à Saint-Julien-Chapteuil, est à 20 km où naquit en 1885 le petit Louis Farigoule (Jules Romains). En revenant de la pierre Saint-Andéol, où l'on menait les enfants faire leurs premiers pas afin qu'ils marchent tôt et aient la jambe bien faite, notez cet hôtel calme, moderne, dont la cuisine rustique eût enchanté l'auteur des *Hommes de bonne volonté* : tripous et petit salé aux lentilles (du Puy évidemment !), truite de rivière à l'auvergnate et filet au roquefort, magret aux cèpes et fromages du pays. Menus de 60 à 100 F. Découvrez les vins d'Auvergne.

● *HOTEL CRIS'TEL*
15, bd Alexandre-Clair.
Tél. : 71-02-24-44.
Fermé vendredi midi et samedi.
AE - CB.

Le Pré Bossu à Moudeyres

De Saint-Julien-Chapteuil au Puy un léger détour vous pourrait mener à Moudeyres, presque au pied du Mézenc. A ce Pré Bossu, où le patron au prénom espagnol et au nom flamand, Carlos Grootaert, traite, en une ferme rénovée, les produits du pays. Truite sauvage du lac de Saint-Front aux algues, lapin au miel du pays, poularde aux œufs brouillés et herbes du jardin, pigeonneau en pot-au-feu. Menus de 100 à 190 F et carte, compter 250 F.

● *LE PRÉ BOSSU*
à Moudeyres
par Le Monestier-sur-Gazeille.
Tél. : 71.05.10.70.
AE.

L'Écho et l'Abbaye à La Chaise-Dieu

Du Puy, par la D. 906, gagnez La Chaise-Dieu (et prenez le temps de visiter ce village architecturalement si riche). Puis découvrez ici, au fil des menus (de 70 à 170 F) le filet mignon de porc à la crème de myrtilles, le gigot de poulette aux écrevisses, dans un cadre cossu ou sur la terrasse de cette maison peu connue.

● *L'ÉCHO ET L'ABBAYE*
place de l'Écho.
Tél. : 71-00-00-45.
AE - DC - CB.

Le Livradois à Ambert

Ici nous entrons dans le Puy-de-Dôme. Mais comment ne pas relire *les Copains*, un petit chef-d'œuvre de Jules Romains qui s'y déroule tout entier et dont l'hôtel de ville circulaire fut sa cible d'ironie ? A Ambert, donc, le Livradois : paupiette de saumon braisé aux herbes maraîchères, émincé de dos de lapereau, nougatine au miel toutes fleurs, sauce anisée. Menus de 70 à 250 F et carte en cette salle à manger rustique donnant sur le monument élevé à Henri Pourrat, autre chantre du pays.

● *LE LIVRADOIS*
1, place du Livradois.
Tél. : 73-82-10-01.
Fermé dimanche soir et lundi.
AE - DC - CB.

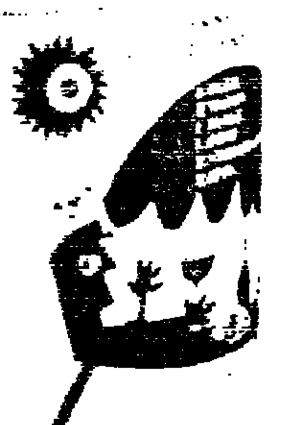
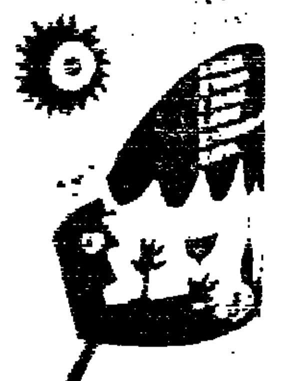
L'Ambassade à Paris

C'eût été le rendez-vous parisien des « Copains » que cette Ambassade d'Auvergne. Le décor conservé mais rajeuni d'auberge, la cuisine du terroir magnifiquement exaltée par le travail (cuisine et salle) de toute une famille. Pour ceux qui restent à Paris en août, c'est déjà un voyage que ce retour aux sources du cassoulet aux lentilles (du Puy, bien sûr !), de l'aligot, de la soupe aux choux, de l'estofinado, du boudin aux chataîgnes, de la potée, des merveilleux fromages et des vins du pays. Mon régal : la salade de pieds de porc à la fourme d'Ambert, les côtes de brebis à la crème d'ail, la mousseline glacée à la verveine du Velay. Compter 250-300 F.

● *L'AMBASSADE D'AUVERGNE*
22, rue du Grenier-Saint-Lazare
Paris (3e).
Tél. : 42-72-31-22.
Fermé dimanche.
Parking : 25, rue Beaubourg.
CB.

L.R.

● *Rectificatif.* — Contrairement à ce que nous avons indiqué dans « le Monde sans visa » du 25 juillet, le restaurant Les Allobroges (71, rue des Grands-Champs, 75020 Paris) ne sera pas ouvert tout le mois d'août : il sera fermé du 8 août au 1er septembre.

JEUX

échecs

N° 1240

L'APPAT

Tournoi international de Subotic (Yougoslavie), 1987.

Blancs : TAL
Noirs : MARJANOVIC

Défense sicilienne.

1. é4	ç5	22. Cxd5! (m)	Tç5
2. Cf3	d6	23. Cxé7	Rxé7
3. d4	çxd4	24. Td1	Dç7
4. Cxd4	Cf6	25. Fh5	Td8
5. Cç3	a6	26. Fé1! (n)	f6
6. a4 (a)	é5 (b)	27. Td5!	Txç3
7. Cf3!	Dç7 (ç)	28. Fxç3	Cç5
8. Fg5! (d)	Cb-d7	29. Txd8+	Dxd8
9. Cd2! (é)	b6	30. h3	Dd6
10. Fh4	Fé7	31. Fé1	Cé6
11. Cç4 (f)	b6	32. ç3	Cç5
12. Cé3	Fb7	33. b4	Cd3
13. Fç4 (g)	Dç5 (h)	34. Dd2	h5
14. 0-0	Tç8 (i)	35. Ff2	Ré6
15. Dé2	g5	36. Dé3 (p)	Cxf2
16. Fg3	Cxé4 (j)	37. Rxf2	h4
17. Cxé4	Fxé4	38. a5!	bxa5
18. Fxa6 (k)	Tç7	39. bxa5	Da3
19. Ta3! (l)	d5	40. a6	Ré7
20. f3	Fg6	41. a7	Ff7
21. Tç3	Dd6	42. a8=D!!	aband. (q)

NOTES

a) A ce stade, on entre habituellement dans les grands choix : 6. Fé2; 6. Fé3; 6. Fg5; 6. Fç4 ou 6. f4. L'avance du pion a, s'opposant à l'expansion des Noirs sur l'aile -D via b7-b5, n'est peut-être qu'une simple interversion de coups par rapport à certaines suites, mais elle a certainement surpris les Noirs.

b) La méthode Najdorf.

c) 7..., h6 est probablement plus précis.

d) A la conquête de la case d5.

e) Une idée intéressante, en harmonie avec le sixième coup des Blancs (6. a4) qui, en général, vise l'installation du F-R en ç4 et le contrôle complet de la case centrale d5.

f) Mais Tal veut beaucoup plus que le placement du Ff1 en ç4; il recherche le quintuple contrôle de la case d5 (Cç3-Cé3-Fç4-Dd1-Pé4) ! On trouve un schéma analogue dans la partie Westerinen-Browne (Mannheim, 1975) : 6. Fé2, é5; 7. Cf3, Dç7; 8. a4, b6; 9. 0-0, Fé7; 10. Fg5, Cb-d7; 11. Cd2!, Fb7; 12. Fç4, 0-0; 13. Dé2, Tf-ç8; 14. Tf-d1, b6; 15. Fh4, Dç5; 16. Fb3, Fç6 ; 17. Dç4! Pour le moment, l'ancien champion du monde menace sérieusement 12. a5.

g) Les Blancs ont obtenu une position idéale mais le pion é4 semble en danger. Tal se sert du pion é4 comme d'un appât, un appât d'autant plus fascinant que les Noirs n'ont pas d'autre objectif.

h) Les Noirs commencent à réfléchir et voudraient bien s'emparer de ce pion capital mais, après 13..., Cxé4; 14. Cç-d5!, il est clair qu'ils sont perdus : si 14..., Fxd5; 15. Fxd5 attaquant T+C. Peut-être faut-il d'abord attaquer le Fh4 par 13..., g5 et, après 14. Fg3, prendre le pion é4 par 14..., Cxé4? Mais, après 15. Cç-d5, Dd8; 16. Cf5, Ff8; 17. Df3, le jeu des Noirs n'est pas agréable.

i) Et maintenant? Si 14..., Cxé4; 15. Df3!, Fxh4; 16. Cxé4! et les Blancs gagnent. Et encore si 14..., g5; 15. Fg3, Cxé4; 16. Df3! reste fort; par exemple, 16..., Cxg3; 17. Dxf7+ (ou 17. Dxh7, Tb8; 18. Fxf7+, Rd8; 19. Dxa6, Cxf1; 20. Txf1), Rd8; 18. hxg3.

j) N'y tenant plus, les Noirs se jettent sur le pion é4.

k) Mais Tal regagne simplement son pion en capturant le pion a avec gain de temps.

l) Menace 20. Tç3.

m) Finalement ce sont les Blancs qui gagnent un pion central. On imagine le découragement des Noirs qui se sont fait manœuvrer sans s'en rendre compte.

n) Remise en jeu du F-D.

o) Forçant l'échange des T. Dans l'ouverture, dans le milieu de partie, Tal a joué à la perfection. La fin de partie sera traitée avec autant de rigueur et d'élégance.

p) Forçant encore un échange de pièce sinon le pion b6 tombe.

q) Si 42..., Dxa8; 43. Dç5+, Ré6 (43..., Rd8; 44. Df8+); 44. Fç4+ avec gain du F noir.

Solution de l'étude n° 1239
A. Kuznetsov et B. Sacharov, 1961.

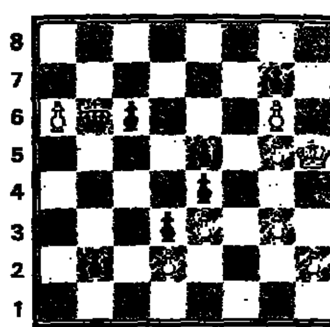
(Blancs : Rh4, Ff6, Ph5 et g6. Noirs : Rh1, Fa7 et g8, Cb4, Pa2. Nulle.)

1. h6, Cd5!; 2. h7!, Ff2+! (et non 2..., Cxf6; 3. h8=D, a1=D; 4. Rg3+!, Rg1; 5. Dh2+ ni 4..., Fh7; 5. Da8+ et 6. Dg2 mat) ; 3. Rg5!, Fh4+! (si 3..., Fé3+; 4. Rf5!, Cé7+; 5. Ré4!) ; 4. Rxh4, Cxf6; 5. h8=D, a1=D (sans craindre 6. Rg2+ ç cause de la défense 6..., Fh7) ; 6. Rg5+!!, Ch7+!!; 7. Rh6, Dxh8; 8. g7!!. Une finale fantastique.

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE
N° 1240

N. KRALINE
(1980)



BLANCS (8) : Rh5, Pa6, d2, é3, g3, g5, g6, h2.

NOIRS (7) : Rb6, Ph2, ç6, d3, é4, é5, g7.

Les Blancs jouent et font nulle.

bridge

N° 1238

MARCHE VERS LE PODIUM

Tandis que se déroule à Brighton le championnat d'Europe, voici une des donnes qui avaient contribué à la victoire des Françaises dans le précédent championnat.

Ouest	Nord	Est
	♠ D V 9 8 7 4 ♡ A 9 6 5 ◊ A 9 3 ♣ – – –	
♠ – – – ♡ 10 ◊ R D V 10 6 5 4 ♣ A D 9 3 2	N / O E / S	♠ A R 10 6 2 ♡ 7 2 ◊ 8 ♣ 8 7 6 5 4
	♠ 5 3 ♡ R D V 8 4 3 ◊ 7 2 ♣ R V 10	

Ann. : N. donn. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Cuzzi	Bessis	Arrigoni	Willard
–	1 ♠	passe	2 ♡
5 ◊	5 ♡	passe	passe

Ouest ayant entamé le Roi de Carreau, *comment Sylvie Willard, en Sud, a-t-elle gagné* CINQ CŒURS ?

Réponse :

Il n'était pas possible de jouer en double coupe sans donner deux Piques et un Carreau. Il fallait donc libérer les Piques en espérant qu'Est n'aurait plus de Carreau à jouer, que Ouest ne pourait pas prendre la main en coupant un Pique (pour faire un Carreau), et que Ouest n'aurait qu'*un* atout (car il était indispensable de conserver trois atouts au mort pour contrôler les Trèfles et utiliser les Piques).

En conséquence, après avoir pris l'entame avec l'As de Carreau, Sylvie Willard a donné *un seul coup d'atout* (le Valet de Cœur) et elle a joué le 3 de Pique. Est a pris le Valet avec le Roi et trois défenses, qui n'empêche pas la réussite du contrat, sont possibles :

a) continuer Pique ce qui affranchit la couleur ;

b) jouer le dernier atout, mais la déclarante continuera Pique, et il restera encore deux atouts comme reprise pour jouer une troisième fois Pique et les utiliser ensuite ;

c) contre-attaquer le 8 de Trèfle. Le mort coupe la Dame de Trèfle, rejoue la Dame de Pique prise par l'As d'Est qui continue Trèfle coupé par le 9 de Cœur. La déclarante affranchit les Piques en coupant le 10 de Pique et remonte au mort par l'As de Cœur qui fait tomber le second atout d'Est...

A l'autre table, au contraire le contrat de 5 Cœurs chuta, car la déclarante crut bon de donner *deux* coups d'atout.

Le coup de Fucik

Parmi les équipes favorites du championnat d'Europe de Brighton, l'Autriche a une place de choix puisqu'elle est la tenante du titre grâce notamment à un de ses joueurs, Fucik, un grand artiste dans le jeu de la carte comme le montre cette donne d'un tournoi par paires mixtes du Festival de Cannes en 1985.

Ouest	Nord	Est
	♠ 9 2 ♡ R V 7 ◊ D 9 3 ♣ 7 5 4 3 2	
♠ D 8 3 ♡ D 10 5 ◊ A 10 7 ♣ A R V 10	N / O E / S	♠ V 10 5 4 ♡ 4 ◊ 6 5 4 2 ♣ D 9 8 6
	♠ A R 7 6 ♡ A 9 8 6 3 2 ◊ R V 8 ♣ – – –	

Ann. : N. donn. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
X...	Markus	Y...	Fucik
–	–	passe	1 ♡
1 SA	2 ♡	passe	4 ♡

Ouest ayant entamé le Roi de Trèfle, *comment Fucik, en Sud, a-t-il fait deux levées de mieux* (petit chelem) *au contrat de* QUATRE CŒURS ?

Note sur les enchères.

Qu'aurait déclaré Nord avec l'As de Carreau au lieu de la Dame ? Sur l'intervention adverse de « 1 SA », Nord doit automatiquement contrer *à partir de 8 points d'honneur* pour indiquer que la ligne Nord-Sud a la majorité des points. Ainsi, l'enchère de « 2 Cœurs » au lieu de contre montrait un soutien à Cœur et forcément moins de 8 points.

Courrier des lecteurs :

– *Projecteur pour l'attaque* (n° 1229). – « *La ligne de jeu que vous décrivez,* écrit A. Marcoux, *semble avoir besoin de la collaboration de la défense, car si Est se précipite sur son Roi de Carreau, puis rejoue Pique, les communications n'existent plus pour le squeeze !* »

Un autre lecteur, Y. Systermans, lui répond : « *En effet le squeeze n'est plus possible, mais le retour à Pique permet de faire* quatre *levées dans cette couleur. Est-ce bien cela ?...* »

Exact, car la situation des Piques, quand Est joue Pique, est la suivante :

♠ D 7 3 — ♠ A 8 4 2 / ♠ R 10 6 5 — ♠ V 9

Le déclarant fait tous les Piques comme le précise également P. Gilbert.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble ®

N° 273

ARÈS et ÉROS

En entrant dans la grille de l'hôtel Preveza Beach (Grèce), où s'est joué le V[e] Festival, les scrabbleurs n'ont eu d'yeux que pour le côté jardin où une belle terrasse fleurie domine la mer IONIENNE. S'ils avaient regardé côté cour, ils auraient vu une immense fresque qui reproduit les personnages d'une HYDRIE athénienne, grand vase à figures rouges et à fond noir de l'époque classique. Parmi ces personnages mythologiques : DÉDALE, témoin de la chute de son ICARIEN de fils, victime du péché d'orgueil ; ADONIS, nonchalamment appuyé sur une colonnette IONIQUE (ou plutôt « IONISANTE ») avec à ses pieds Aphrodite (prémices d'une FELLATIO ?); la PYTHIE, belle jeune femme qui exalte un vase face à un HOPLITE armé de pied (CNÈMIDE) en cap (casque à panache). Bien entendu, la mythologie offre d'autres ressources au scrabbleur : deux dieux de l'OLYMPE sous leur forme grecque : HERMÈS, dieu des voyageurs, des marchands et des voleurs, et ARÈS, dieu de la guerre ; neuf dans leur version latine : MERCURE et MARS, homologues des deux précédents, plus APOLLON, VULCAIN, *papillon du type vanesse*, PLUTON, *magma solidifié*, SATURNE, *plomb des alchimistes*, MINERVE, *appareil orthopédique*, DIANE, *sonnerie du réveil du soldat* et VÉNUS. Parmi les seconds couteaux, citons HERCULE, ŒDIPE, SILÈNE, *herbacée*, et enfin ÉROS, que PSYCHÉ, trop curieuse, regarda mais ne garda point.

MICHEL CHARLEMAGNE.

V[e] Festival de Preveza (Grèce)
14 juillet 1987
Deuxième manche

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant.

Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O.

Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	EILNORS			
2	MMIAJSS	LIERONS	H 4	66
3	MMIS+PET	JASS (a)	10 F	27
4	PT+ECOTA	MIMES (b)	11 C	25
5	WATLOUI	PECLOTAT (c)	4 E	74
6	LOUI+RAI	WATT	J 2	33
7	-BEAUOSE	RALLIERONS	H 1	30
8	A+?KENNO	BOUÉES	B 10	36
9	AEN+VEFA	K(H)OIN	D 8	46
10	FAN+LICR	ÉPAVE	E 3	20
11	FNLI+HEN	RACK	8 A	45
12	NFNLI+AE	HE	A 14	26
13	N+AEGMO?	ENFILA (d)	12 G	23
14	ILEDYXO	MAGNE(T)O	M 7	83
15	LI+DUPTB	OXYDE	2 B	62
16	BL+UINID	DUPAIT	8 J	36
17	UD+QIUEG	BLINI	14 J	35
18	GEDU+FUE	QUI	3 A	44
19	DE+ZENEV	FUGUE	15 G	33
20	DENE+RTL	AVEZ	3 J	39
21	DENRL+UI	RACKET	8 A	30
22	UIL+SARR	TREND (e)	5 J	27
23	UILRR+SH	SA	6 J	27
24	ILR+T	RUSH	O 12	32
25	LIT	OXYDERA	2 B	26
26		LITE	11 J	16
				941

(a) jeu de cartes suisse. (b) ou PITES. (c) allât mal (helvétisme) ; ECOPAT, B 9, 40. (d) FINANCE, C 3, 26. (e) tendance. TREUIL, même score.

mots croisés

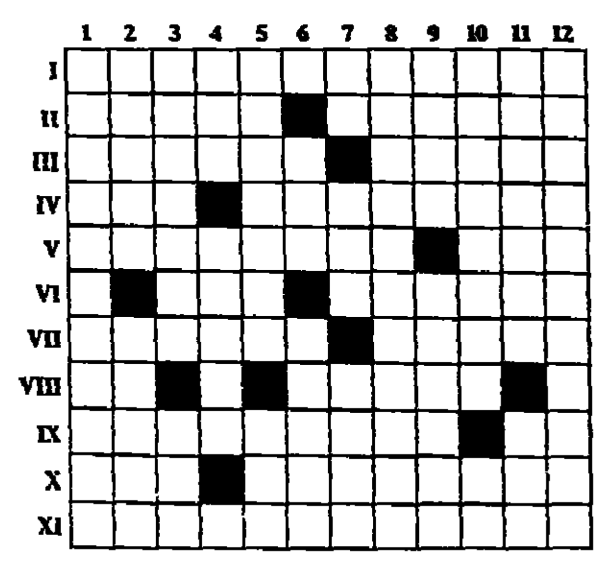
N° 469

Horizontalement

I. Est-elle donc bonne à dire ? – II. Vaincra la peur. Pris sur le champ. – III. On peut le faire sans crainte. Ote le goût. – IV. A refaire. Réduire à presque rien. – V. Scandale en cascade. A méchante odeur. – VI. Ne se laisse pas faire. Bon pour la santé. – VII. Base, et base pour un saint. Retravailla encore. – VIII. Possessif. Se porte à la tête. – IX. Reconnaît un dominant. Vidé. – X. Déjà remplie. Recouvrir de poudre à gratter. – IX. Quand il a fallu la retraiter.

Verticalement

1. Il ne faut pas être dedans. – 2. Bon pour la corbeille. Bien habillée. – 3. Liquides délicieux. Fit de vieux enragés. – 4. Elimine. Peuvent être blanches lorsqu'elles sont noires. – 5. Ça a été tout mal. Possessif. – 6. Grecque. Fait un miroir. – 7. En vogue. Comme ça, c'est presque toi. Mise n'importe comment. – 8. Facile. – 9. Ou il est heureux, ou il fait des malheureux. Il est heureux, apparemment. – 10. Inattendu. Dans le sac. – 11. Contenus. Baille. – 12. Pour un château en Espagne.



SOLUTION DU N° 468

Horizontalement

I. Verticalement. – II. Ivoires. Tètée. – III. Neurones. Naît. – IV. Disent. Ensila. – V. Ils. Erosion. – VI. Clissat. Kn. Gi. – VII. Aéré. Lasagnes. – VIII. Angine. Eane. – IX. Imitée. Variée. – X. Fusionnements.

Verticalement

1. Vindicatif. – 2. Eveillé. Mu. – 3. Roussissais. – 4. Tire. Senti. – 5. Irones. Géo. – 6. Centralien. – 7. Ase. Otan. – 8. Ses. Sève. – 9. Et. Nika. Am. – 10. Mensongère. – 11. Etain. Nain. – 12. Neil. Genêt. – 13. Tétanisées.

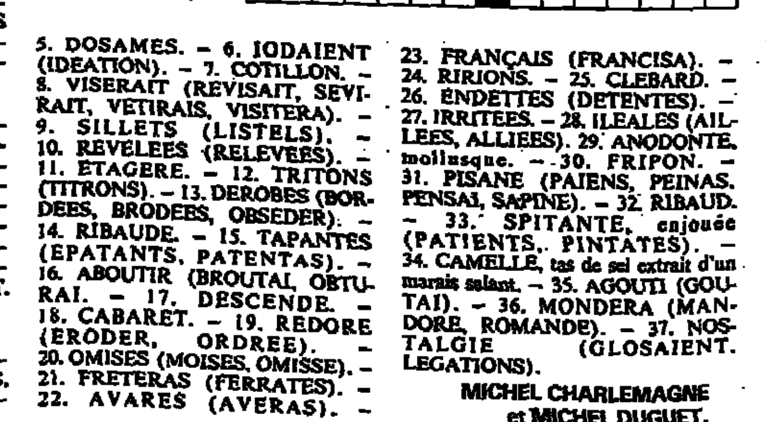
FRANÇOIS DORLET.

anacroisés ®

N° 469

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)



Horizontalement

1. AAEINST. – 2. AAEFLMM. – 3. AACEILLN (+ 2). – 4. DEENORTU (+ 2). 5. AEEGILNNT (+ 1). 6. EIINRSU. – 7. AEEGIRTT. – 8. EEILMNT (+ 1). – 9. IOORRTTT. – 10. EINOSSS (+ 1). – 11. EEMOQSU (+ 1). – 12. CEIIMNPU. – 13. AEETTUX. – 14. EEISTUZ.

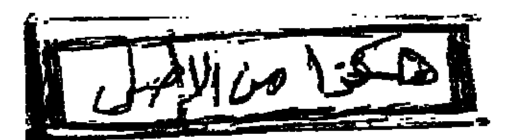
Verticalement

15. ADIJKST. – 16. AMOOPTT. – 17. CEEILRUU. – 18. AHISST. – 19. AALNST (+ 2). – 20. AEIILQTU. – 21. GMNNOOS. – 22. ABINOS (+ 1). – 23. AAEINNST (+ 3). – 24. INORSTT (+ 1). – 25. ADEILNR. – 26. EEINORV. – 27. EEFINSTT. – 28. AEHLMNOT. – 29. EEKNSTY. – 30. HINOORS.

SOLUTION DU N° 468

1. COFFRES. – 2. CAPUCIN. – 3. AMARINEZ. – 4. BINARDS, plate-forme (BRANDIS). – 5. DOSAMES. – 6. IODAIENT (IDEATION). – 7. COTILLON. – 8. VISERAIT (REVISAIT, SEVIRAIT, VETIRAIS, VISITERA). – 9. SILLETS (LISTELS). – 10. REVELEES (RELEVEES). – 11. ETAGERE. – 12. TRITONS (TITRONS). – 13. DEROBES (BORDEES, BRODEES, OBSEDER). – 14. RIBAUDE. – 15. TAPANTES (EPATANTS, PATENTAS). – 16. ABOUTIR (BROUTAI, OBTURAI. – 17. DESCENDE. – 18. CABARET. – 19. REDORE (ERODER, ORDREE). – 20. OMISES (MOISES, OMISSE). – 21. FRETERAS (FERRATES). – 22. AVARES (AVERAS). – 23. FRANÇAIS (FRANCISA). – 24. RIRIONS. – 25. CLEBARD. – 26. ENDETTES (DETENTES). – 27. IRRITEES. – 28. ILEALES (AILLEES, ALLIEES). 29. ANODONTE, mollusque. – 30. FRIPON. – 31. PISANE (PAIENS, PEINAS, PENSAI, SAPINE). – 32. RIBAUD. – 33. SPITANTE, enjouée (PATIENTS, PINTATES). – 34. CAMELLE, tas de sel extrait d'un marais salant. – 35. AGOUTI (GOUTAI). – 36. MONDERA (MANDORE, ROMANDE). – 37. NOSTALGIE (GLOSAIENT, LEGATIONS).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.



Culture

CINÉMA

« L'Arme fatale », de Richard Donner

Plus violent, tu meurs

Une sombre histoire de drogue, les coups volent, les balles sifflent, Mel Gibson frappe, les corps tombent. Et le rire passe...

Deux flics. L'un est blanc. L'autre noir. Le Blanc est veuf, sale, seul et désespéré. Le Noir est père de famille nombreuse, propret et satisfait. Que croyez-vous qu'il advienne ? Gagné, vous êtes aussi original que le scénariste de *L'Arme fatale*, Shane Black. Les deux flics, le Blanc et le Noir, faits pour s'entendre comme le lion et la gazelle vont – malgré eux, hein ! – être associés pour enquêter sur la mort d'une jeune call-girl droguée. Et que croyez-vous qu'il adviendra ?

Gagné. Décidément, vous pourriez peut-être songer à vous reconvertir dans le cinéma. C'est bien ça. Les deux flics, le Blanc et le Noir (des anciens du Vietnam), triompheront de l'adversité, de leurs adversaires (des anciens du Vietnam), et, par la même occasion, d'eux-mêmes. Une virile amitié les unira. Sous la pluie, le veuf, rescapé inespéré, ira porter un petit bouquet de fleurs sur la tombe de sa femme, puis, mouillé mais serein reviendra faire de l'œil à la fille ainée de son copain, (ravissante Traci Wolfe), celle que les vilains avaient un peu plus tôt kidnappée...

Pour parvenir – dans quel état ! – à cet « happy ending », rapporter 65 millions de dollars aux Etats-Unis, et préparer le terrain à une « Arme fatale n° 2, il aura fallu entasser les cadavres comme des crêpes le jour de la Chandeleur, voir les corps se disloquer, les témoins exploser avant d'avoir pu témoigner, les voitures cramer gaiement avec leurs occupants. C'est un peu dégoûtant tout de même cette dénonciation de la violence qui tourne à l'exhaltation de la brutalité, n'est-ce pas ?

Oui mais voilà, sans être particulièrement fiers de l'avouer, il faut dire qu'on s'amuse beaucoup. Délicieusement crétinisés par les quintes de toux chroniques des armes automatiques, on se laisse entraîner, assourdir, abrutir. Et l'on en redemande.

A notre décharge, le savoir-faire d'enfer du metteur en scène, Richard Donner, vieux routier roublard, stakhanoviste du feuilleton télé (« Au nom de la loi », « Canon », « Kojak », etc.) et fabricant du premier « Superman ». Et aussi, surtout, la qualité du « couple » formé par Danny Glover (le cow-boy justicier de *Silverado*, le tyran domestique de *The Color Purple*) et « Mad » Mel Gibson.

Les deux compères se régalent, en font énormément, arrivent à transcender ce « molar » (polar plus mélo) flamboyant, à le rendre éminemment distrayant.

Après tout, on peut aimer la valse musette et la *Messe en si* de Bach, San Antonio et Margueritte Duras, *Sous le soleil de Satan*, de Pialat, et *l'Arme fatale*. L'important, c'est d'aimer.

DANIÈLE HEYMANN.

Mel Gibson plus charmant, tu rêves

Mel Gibson, l'« arme fatale », est une star maintenant. Il n'y en a pas beaucoup. Et, surtout, des stars comme ça. Champion du box-office, cela va de soi, mais nature, sympa, pas mégalo, farceur, les yeux d'un bleu à envoyer Paul Newman renouveler sa cargaison de Rayban. Au dernier Festival de Cannes, où il était juste venu « pour voir des films », et annoncer qu'il allait bientôt se lancer dans la production. Mel Gibson avait été invité à déjeuner sur le bateau du producteur Jerzy Weintraub. Un autre convive l'a pris pour un membre de l'équipage, il ne l'a pas détrompé...

D.R.

L'Arme fatale marque le retour au cinéma de Mel Gibson, après *Mad Max 3* et deux ans de vacances presque forcées. « *Question de survie. J'étais épuisé, complètement à plat.* » Et même, selon les rumeurs, dangereusement irritable. « *Oui et non. Je ne me levais pas tous les matins pour aller tuer trois personnes avant le petit déjeuner. Mais je me sentais mal dans ma peau. J'avais appuyé un peu trop fort sur l'accélérateur pendant deux ans. J'ai décidé de me défaire de ma camisole de force et de ramener la voiture au garage pour une révision générale.* »

Le « garage » de Gibson est un ranch en Australie, non loin de Sidney. « *Assez grand mais, à l'échelle australienne, plutôt modeste.* » Un Sam'suffit d'environ 325 hectares, très vert, assez valonné, avec de petites rivières. « *Et pendant deux ans, j'ai fait des travaux manuels. Aller, entre deux films, casser un mur ou en construire un, creuser un trou, un fossé, planter une clôture, traîner une charrette, conduire un tracteur, ça vous redonne du jus, ça vous renforce l'épine dorsale, au propre comme au figuré.* »

La poste n'étant pas faite pour les koalas, des piles de scénarios parviennent chaque semaine au ranch. Comment Mel Gibson choisit-il son prochain film ? « *Je lis.* » Il met les mains en porte-voix, lance à la cantonade : « *Il sait lire !* », éclate de rire puis reprend : « *Si je ne suis pas littéralement incandescent au bout de trente pages, je jette. J'ai besoin qu'un personnage – et pas forcément celui qu'on me destine, – un thème, une scène, quelque chose, me pousse à tourner la page suivante. On ne peut pas dire : « Il me faut » encore un ou deux films d'aven- » ture bien populaires ; après quoi, » je pourrai donner dans le petit » budget introspectif ou intimiste.* » *Avant* l'Arme fatale, *je sortais de* Mad Max. *Logiquement, je n'aurais pas dû lire le scénario de* l'Arme fatale. *Je ne regrette pas de l'avoir eu quand même...* »

Dans *l'Arme fatale*, les scènes d'action abondent, c'est le moins qu'on puisse dire. Mel Gibson a dû s'initier aux arts martiaux ? « *Juste assez pour pouvoir faire illusion...* ». Le combat final, très rapide, très chorégraphié, fait appel à plusieurs techniques, de combat, le jailhouse rock – la technique des prisonniers noirs américains, une sorte de jujitsu brésilien, – et une autre discipline, également brésilienne, la « capoeira » – technique au sol qui par la suite donna naissance au break-dancing. Mais la bagarre n'est pas le plus important.

Pour Mel Gibson, un scénario est comme une partition. Ecrite mais ouverte à toutes les interprétations. Est-il musicien ? Il se met tout d'un coup à chanter : « *Oh the bride/She died at the altar/The groom he died...* » Un abominable refrain 1900, où une jeune mariée meurt tragiquement au pied de l'autel et le marié aussi. Il s'interrompt. « *Je sais, je chante comme une casserole.* » (C'est vrai.) « *Mais j'ai une bonne oreille, qui décèle une fausse note dans un personnage, j'ai un bon sens du rythme indispensable à mon avis, à un acteur* ».

Toujours Américain

Hollywood étant ce qu'il est, au sonnant et trébuchant du tiroir-caisse fait écho la mise en chantier prochaine d'une *Arme fatale n° 2*, et Mel Gibson se voit l'objet d'une cour assidue. A-t-il désormais le sentiment d'« appartenir » à Hollywood ? « *Corps et âme !* » Il rit. « *Non.* » Prenant un ton docte de conférencier : « *Dans ce monde de connaissance et de culture, dans cet âge de lumière que sont les années 80, le vieux système hollywodien, le contrôle exercé sur les acteurs n'a plus vraiment cours. On vous engage pour quelques mois, mais ça s'arrête là. Vous ne consignez plus votre vie entière, vous n'appartenez à personne.* »

A-t-il eu du mal à se faire à Hollywood ? « *Au début ? J'aurais pu tout aussi bien débarquer sur la planète Mars. Mais une fois que vous avez compris comment ça fonctionne, ce n'est plus inconfortable ni terrifiant.* » Insidieusement séduisant ? « *Sûrement. Mais on n'est pas forcé de tout prendre. Et puis, prendre quoi ? Obtenir quoi ? Décrocher quoi ? L'argent, la richesse, la fortune et la gloire ? Ma foi, je gagne bien ma vie, c'est tout.* »

Son statut de « star internationale » a pourtant bien dû changer les choses ? « *Pas beaucoup. Je ne sais pas comment font les gens – moi, je ne peux pas m'enfermer dans ma caravane entre deux scènes. J'ai besoin d'être là où les choses se passent, là où se fait le film. A essayer de saisir l'ensemble du tableau, on peut y insérer sa petite contribution un peu plus judicieusement.* »

Et sur le plan personnel ? « *Rien n'a changé non plus. Je suis quelqu'un de très loyal... Je crois. Enfin, je n'ai encore poignardé personne dans le dos. Mes vrais amis sont ceux que j'ai gardés de mon enfance.* » Du fait de sa renommée, est-il celui vers qui ses amis se tournent en cas de problème ? Le chef de la bande ? « *Pas vraiment. Je suis un simple membre du clan, je n'ai pas toutes les réponses. On s'en tire ensemble.* »

Marié, père de cinq enfants Mel Gibson est né à Peekskill, une petite bourgade de l'Etat de New-York. Il vit en Australie depuis son enfance, mais il est toujours de nationalité américaine. Il a tourné un peu partout à travers le monde. A Tahiti (*le Bounty*), à Manille (*l'Année de tous les dangers*), en Australie, en Afrique, aux Etats-Unis, au Canada (*Mrs Soffel*, avec Diane Keaton et Matthew Modine, inédit en France). Tournages de longue durée, pour lesquels il changeait carrément de quartier général. « *Le fait d'avoir émigré très jeune me permet de m'insérer relativement plus facilement dans d'autres cultures. Je ne parle pas de langues étrangères mais j'arrive à communiquer. J'ai toujours été conscient et respectueux des cultures différentes de la mienne. Peut-être par pur égoïsme, d'ailleurs : à comprendre qui sont les autres, vous comprenez mieux qui vous êtes ; vous devenez conscient des différences et, par là, plus objectif. Essentiel pour un acteur, me semble-t-il.* »

Est-il un animal politique ? « *Oui. Un orang-outang !* » Il rit.

Ne s'est-il pas senti tiraillé entre sa patrie d'adoption et son pays d'origine lors de la dernière America Cup ? « *Moi ? !* » *Sûrement pas ! Un, je fais parfois un peu de planche à voile, mais guère plus. Deux, je n'en avais strictement rien à foutre de savoir qui allait gagner la course. En Australie, faisant appel au patriotisme le plus échevelé, ils ont soutiré de l'argent à tout le monde pour qu'un crétin de milliardaire aille faire flotter son petit bateau. Soyez un vrai Australien ! Faites quelque chose pour votre pays ! Contribuez ! Toute la classe ouvrière a cotisé. Ça m'a rendu furieux !* »

Retour au théâtre

Avant de produire son premier film, histoire de se maintenir en forme, Mel Gibson envisage sérieusement un retour à ses premières amours : la scène. Il fut le Visiteur dans *la Ménagerie de verre* de Tennessee Williams et, dans *la Mort d'un commis-voyageur* d'Arthur Miller, Biff, le fils prodigue et rebelle. « *J'ai trop négligé le théâtre depuis quelques années, et, dans ce domaine, si on ne se maintient pas en forme, on se rouille. J'ai débuté dans un théâtre expérimental, Les Ecuries, ce qui vous indique bien l'origine du lieu. Un tout petit espace, cent places à peine. Très intime. On y jouait des pièces australiennes. Contemporaines. Neuf en neuf semaines. Trois par soirée. Le dernier jour, on jouait toutes les neuf d'affilée.* »

Dernière question, inévitable... « *Y aurait-il un* Mad Max *4 ?* » « *J'en doute. Je vais l'accrocher dans son placard avec ses cuirs et le laisser pourrir en paix. Il est parti dans le soleil couchant.* »

HENRI BÉHAR.

THÉATRE

A Gordes

De Gaulle et Malraux retrouvés

Le charme de Gordes a fait naître un festival dont Gérard Desarthe a été l'acteur.

Les murs de pierres sèches ont des vertus étranges. Lorsqu'il y a quatre ans Jacques Chanon se risque à inviter quelques artistes à jouer sur une toute petite terrasse au pied du château de Gordes, il n'ose pas encore employer le mot festival. Quelques gradins bricolés, une scène minuscule, le charme est ailleurs, dans le dédale des ruelles qui mènent jusqu'au théâtre, dans le Lubéron tout près, qui s'estompe à l'heure où les projecteurs s'allument.

Mais le charme justement ne laisse personne indifférent, ni le public toujours disponible dans cette espèce de Saint-Tropez pour intellectuels en vacances ni les artistes et les metteurs en scène ; Mesguich en revint emballé et décida d'y jouer l'an dernier ses *Entretiens de Descartes et Pascal*. Rufus, en voisin, fit le déplacement depuis Roussillon. Le ton était donné, le Festival de Gordes serait ouvert à toutes les formes de spectacles, pourvu qu'elles soient intimes, raffinées mais surtout pas spectaculaires.

Deux géants

Après Mesguich, le Festival qui s'achève ce vendredi 7 aout a accueilli cette année Gérard Desarthe. C'est lui qui a, pour une bonne part, choisi la programmation : une formule que Jacques Chanon espère bien renouveler pour donner à l'ensemble une unité, un fil directeur. Entre Michel Portal, le 1er août, et Edda Moser, on l'a entendu reprendre ses lectures de Jean-Jacques Rousseau. Puis en Malraux vieillissant et aigri dans ce qui est « la création du Festival » *les Chênes qu'on abat*.

De Gaulle-Malraux : rencontre à Colombey entre deux géants, deux mégalos, deux comédiens qui cultivent presque spontanément le goût du mot qui résonne et du geste qui marque. Jean Lacouture, plongé dans la rédaction du troisième volume de biographie de de Gaulle, a tout d'abord eu l'idée de tirer une véritable pièce de cette ultime visite, en décembre 1969, de l'ex-ministre de la culture à un président déchu et trompé dans son destin.

Mais comment interpréter sans ridicule de tels personnages, une lecture rend mieux compte de la solennité volontairement appuyée d'un entetien dont Malraux disait qu'il était « *une interview comme la* Condition humaine *était un reportage* ». Sous l'influence de Jean-Pierre Miquel, qui accepta à cette condition de prêter sa voix aux répliques de de Gaulle, cette dernière solution a été retenue. « *Ce qui n'exclut pas*, précise Jean Lacouture, *un découpage qui privilégie l'aspect dramatique du texte ; j'ai choisi bien sûr les morceaux les plus dialogués, ceux qui me semblaient les moins liés aux manœuvres politiques de l'époque. Au total, on s'apercevra qu'il y a entre tous ces textes une unité et une progression ; ces deux hommes, dont la vie s'est ordonnée autour d'un « que faire », en viennent à un « pour quoi faire » sinon à un « à quoi bon » poignant. Une véritable méditation à deux voix sur l'action, le pouvoir et le néant.* »

JEAN-LOUIS ANDRÉ.

« Mimos 87 » à Périgueux

Des mimes bien en voie

Périgueux organise un ambitieux festival du mime – notion vaste des arts du geste.

Alors le gant de cuir noir hurle – sans bruit – sa vengeance accomplie, tandis qu'agonisent en silence, côté cour, une mitaine (Laërte), côté jardin un gant de dentelle emplumé (la Reine) et un autre brodé de verroterie (le Roi)... A Périgueux, deux mains fluettes finissent d'expédier, en dix minutes et sur un plateau d'un dixième de mètre carré, le *Hamlet* peut-être le plus féroce – le plus drôle aussi – de tout l'été festivalier. Par la grâce de Nola Rae et de ses dix doigts à tout faire, le festival Mimos (consacré, faut-il le préciser, à l'art du geste muet) entame sa cinquième édition, renouant pour dix jours avec ses grandes espérances de renaissance nationale.

C'est qu'au monde des mimes notre époque est troublée. Géographiquement déjà, on s'y fait une étonnante idée de la carte d'Europe (oublions l'Amérique, fondamentaliste et un brin arriérée) : ici, l'Italie – qui englobe la Suisse – conserve depuis la Renaissance et la commedia dell'arte son statut de première puissance mondiale ; l'Allemagne (capitale : Cologne) ne produit rien qui vaille mais importe massivement du *made in Poland* et des articles tchèques ; la Belgique et les Pays-Bas sont deux vastes et fertiles contrées avec Amsterdam pour sainte métropole ; quant à l'Angleterre (chefs-lieux : Londres et Edimbourg), riche et populeuse, elle n'en reste pas moins, avec tout son Commonwealth, la vassale d'une France bien affaiblie malgré Marcel Marceau l'indéboulonnable.

Rallier les francs-tireurs

Drôle de monde, travaillé, de surcroît, par un véritable affrontement idéologique : le vrai mime est-il ce comédien ascète, muet et enfariné – appelons-le le « Bip », pour simplifier – qui cherche en vain la porte en tâtonnant le long d'un mur imaginaire ? Ou plutôt (thèse intello-populiste) le clown bariolé qui claque en s'esclaffant la même porte sur les doigts de l'auguste ? Ou encore (version pro-italienne) l'Arlequin burlesque de la commedia dell'arte ? Voire (analyse anglo-revancharde) l'Obéron préromantique des *Christmas Pantomimes* ? Ou tout simplement (selon l'anarcho-modernisme international) le premier gestuaire venu, danseur, acteur, bouffon ou *performer*, pourvu qu'il se réclame du Front de libération de Grande-Mimodramie ?

C'est tout cela que Nola Rae, en deux heures de rétrospective, éclaire à sa façon : Australienne rapatriée sur Londres, elle y fraye avec la mouvance moderniste et son *Two-Main-Show* shakespearien a tout – jusqu'à l'humour sauvagement poétique – pour accréditer ces troubles accointances, sans compter un passé chargé de ballerine classique et de comparse du clown flamboyant Django Edwards. Malgré quoi, l'obédience marcellienne parcourt à divers degrés tous les autres sketches de son anthologie, tantôt transparente (l'ascension de l'escalier invisible et autres trucs d'école), tantôt plus distanciée (un décapage au vitriol de l'angélisme de Bip).

Le talent œcuménique de Nola Rae aura donc été une aubaine pour Périgueux, tardivement promue ville d'art à l'issue d'une restauration pleine d'exigence mais encore pauvre en animation et qui se souvient soudain que Marceau lui-même, fuyant l'Occupation, y fit ses débuts pendant la dernière guerre. Mimes-ascètes, clowns à l'italienne, bougeurs post-modernes et exquis poètes du geste, toutes les tendances y ont été à peu près représentées dès les premières éditions.

Rien là que de louable, mais qui ne suffit pas encore à satisfaire Peter Bu, influent critique praguois jusqu'à son exil, devenu depuis le pygmalion du mime en France, la cheville ouvrière d'une pléiade de festivals (sans lendemain à Paris ou à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, en léthargie depuis trois ans à Strasbourg – mais aussi aux débuts de Londres et Cologne) et désormais le programmateur de Mimos. Bu est surtout le chantre infatigable d'une conception plus vaste encore du mime : tout ce qui bouge sur une scène (ou un trottoir, d'ailleurs, comme au Festival Dehors-Dedans de Tours, dont il est aussi l'initiateur), mais échappe aux définitions traditionnelles du théâtre ou de la danse *stricto sensu*.

Ample vision, franchement grandiose, quand elle annexe *le Regard du sourd* de Bob Wilson, le *Kontakthof* de Pina Bausch, la *Classe morte* de Kantor et le *Graine de cumquat* de Sankaï Juku, les *Flowers* de Lindsay Kemp, quelques performances de musiciens (Urban Sax) ou de plasticiens dans la foulée : monuments sans lesquels, selon Bu, la France continuera à se passer d'un grand festival, mais dont la stature n'est pas sans intimider les sages artisans de Mimos.

Le gigantisme n'est pas à l'ordre du jour à Périgueux. Tout au plus le souci d'étoffer une programmation encore maigrelette (six soirées en deux semaines, alternant avec un cycle de films muets américains, des chefs-d'œuvre – français – de Tati et Pierre Etaix) et celui de rallier vers le Périgord les francs-tireurs qui hantent le parvis Beaubourg et autres places publiques...

DANIEL DE BRUYCKER.

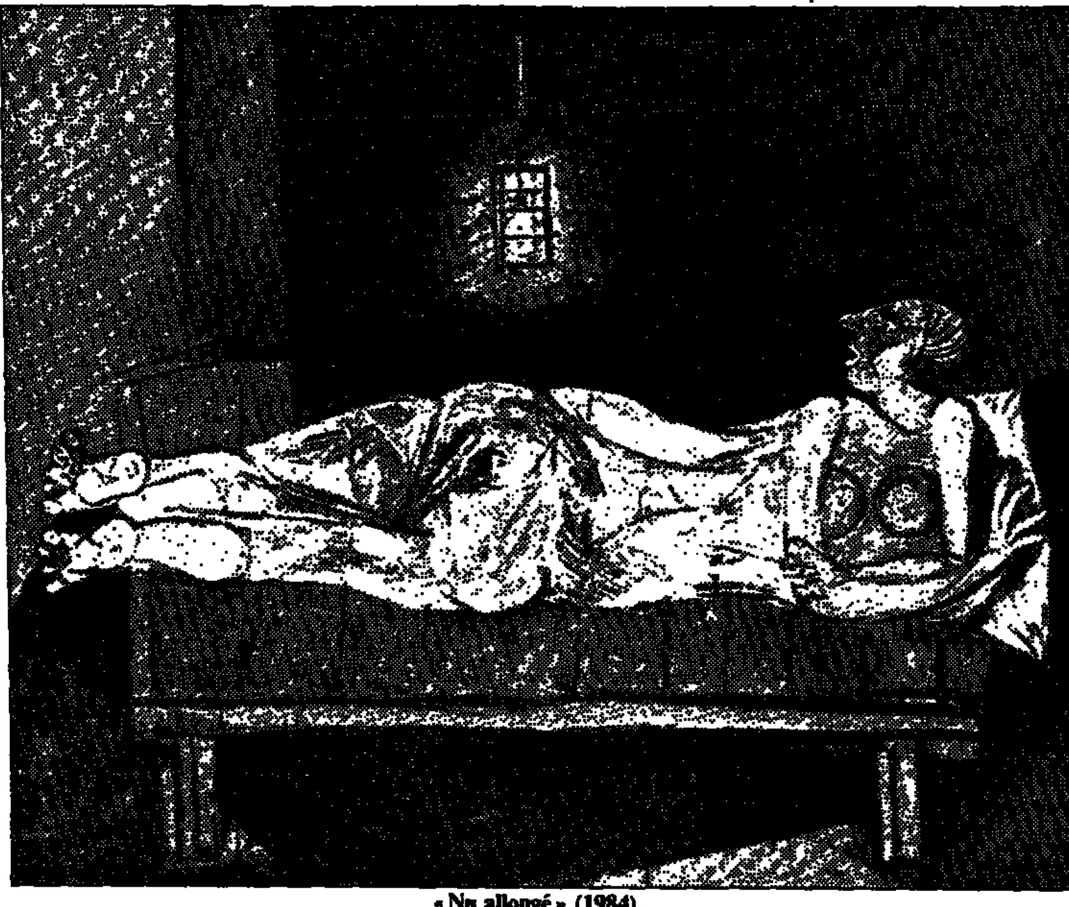
★ La suite avec la comédie humaine en concentré fastfood de Vincent B., illusionniste et ex-comédien corporel chez Béjart, le lundi 10 ; le *One Man Buto* de Ko Murobushi (le chorégraphe de Carlotta Ikeda et Ariadone), le mercredi 12 ; et la création française de *la Colonie des colonnes*, le spectacle prototype de Pyramide sur la pointe, la troupe acrobatique du mentor anversois Jan Ruts, en final le vendredi 14.

Culture

EXPOSITION

Au Musée des beaux-arts de Toulon

Louis Cane par lui-même



« Nu allongé » (1984).

En quarante peintures et sculptures, vingt ans de travaux d'un artiste en révolution permanente.

Les affiches et le catalogue l'annoncent bien haut : à Toulon, c'est un Cane « inédit » que l'on vient voir. Inédit, parce que la plupart des œuvres montrées n'étaient pas encore sorties de l'atelier, qu'il s'agisse de toiles anciennes que le peintre n'avait pas voulu, ou pas pu, exposer, ou de toiles très fraîches qui sentent encore l'huile et la térébenthine. Inédit encore, parce que Cane, d'accord avec le conservateur du Musée de Toulon, a composé son autoportrait à sa guise, de manière à reconstituer une logique et à légitimer ce que l'on a parfois quelque peine à admettre : qu'un peintre contemporain ait cru devoir revenir si violemment à la figuration, et y revenir par les voies périlleuses de la réminiscence et de l'étude d'après les maîtres modernes.

L'exposition a donc été divisée en deux galeries : la première est vouée aux abstractions voluptueuses de la période qui suivit Support/Surface et aux premiers essais matissiens et picassiens du début des années 80 ; la seconde, naturellement, abrite les Cane d'aujourd'hui – portraits, scènes de genre, sculptures inspirées par les ménines, des ménines qui ne doivent plus rien à Velasquez, si ce n'est leur nom. La disposition, qui respecte à peu près l'ordre chronologique, permet de suivre les métamorphoses du style, des toiles frontales, primitivisantes, livrées à la seule délectation de la couleur, à celles où des lignes interrompues, esquisses de corps, préfigurent la renaissance de la représentation. L'enchaînement est fort didactique, et mène étape après étape, aux toiles satiriques récentes.

Ces jeux de massacres misogynes, misanthropes, anti-modernes, anti-classiques aussi bien, peuvent déplaire par l'excès de leur fureur. Ils déplaisent, du reste, et leur auteur n'est certes pas en odeur de sainteté auprès des zélateurs des derniers modernismes parus. Sa virulence, son goût des faces animales, des postures grotesques, sa façon d'employer la couleur de telle sorte qu'elle semble éclabousser et non embellir, salir et non farder les visages, son dessin crispé et, si l'on peut dire, méchant, tout cela place Cane dans la famille mal famée des expressionnistes.

Drôle comme Daumier

Le matissien qu'il fut avec une élégance rarement égalée ne veut plus peindre qu'avec la cruauté de Goya et de Kooning. Ambition immense. Ambition justifiée, si l'on en croit les dernières huiles, drôles et justes comme des Daumier. Elles ont pour sujet l'humanité parisienne récente. En bon réaliste, Cane a introduit dans ses collections ces curiosités : le punk huron fluorescent, la gamine boutonneuse à walkman et la bronzée adepte du body-building. Qu'on y ajoute la mère de famille à landau, la nageuse-sauterelle et la femme du monde, et l'on obtient un échantillon de ce que Cane observe et met aussitôt en peinture.

Ces effigies enlevées en couleurs criardes sur des fonds gris ou noirs, il arrive que l'on regrette qu'elles ne bougent pas davantage et que Cane demeure attaché à une composition frontale qui comprime la profondeur. La pratique de la sculpture pourrait, à cet égard, se révéler profitable. Elle a déjà conduit le peintre à accorder moins à sa « faconde » gestuelle pour donner plus de densité à ses volumes et de clarté à ses construtions.

Mais qu'il soit ou non promis à d'autres variations de style, cet art incongru a pour lui d'être nécessaire. On parierait volontiers que, pour savoir vraiment quelque chose de notre époque et, tout particulièrement, de ses ridicules, il faudra obligatoirement se référer plus tard à Louis Cane, parce qu'il est des très rares qui aient encore, ou à nouveau, le courage de représenter ce qu'ils voient, tel quel.

PHILIPPE DAGEN

★ Musée des beaux-arts de Toulon, 20, boulevard du Maréchal-Leclerc ; jusqu'au 9 septembre.

VARIÉTÉS

André Lamy au Tintamarre

Le successeur de Thierry Le Luron

Un Belge de vingt-quatre ans reprend à sa manière le flambeau de l'imitation et triomphe chaque soir dans un petit théâtre des Halles.

Au début des années 70, Thierry Le Luron avait élevé au rang d'un genre autonome et populaire l'imitation, jusque-là considérée comme un aimable exercice de style à peine bon pour les cabarets ou pour les premières parties de music-hall.

A la suite du créateur d'Adolphe Glandu, le personnage « franchouillard » ayant des convictions à géométrie variable, un autre imitateur, Patrick Sébastien, s'était imposé comme un champion du rire. La disparition de Thierry Le Luron et la conversion de Sébastien en animateur de télévison pour la bagatelle de 50 millions de francs l'an laissaient un vide étrange et paraissaient vouloir remettre l'imitation à sa place subalterne d'autrefois.

Mais une nouvelle génération d'imitateurs se bouscule aujourd'hui à la porte du showbiz et postule les premiers rôles. Il y a le Québécois André-Philippe Cagnon, qui avait déjà étonné en reprenant toutes les voix de *We Are the World* et qui prépare activement une aventure française prévue à partir de janvier prochain ; Serge Rousseau, découvert par Patrick Sébastien, et Eric Blanc, révélé lui aussi à la télévision par ses parodies de Yannick Noah et de Tina Turner ; enfin André Lamy, produit par l'ancienne équipe de Thierry Le Luron et qui triomphe tous les soirs au Tintamarre.

André Lamy est un Belge de vingt-quatre ans qui a pris le virus de l'imitation en écoutant justement Le Luron. En Belgique, Lamy n'a eu que peu d'occasions de se présenter sur une scène, mais il a beaucoup appris sur son métier, en animant pendant trois ans une émission « La folie des glandeurs » dans une radio privée bruxelloise. Il a clôturé la première rencontre, juste avant l'été, avec l'ancienne équipe de Thierry Le Luron en reprenant un instant, en hommage, le personnage de Glandu et, aussitôt, le fameux labrador du fantaisiste disparu a traversé les bureaux pour venir lui lécher les mains.

André Lamy a le sens inné de l'imitation, cette capacité de prendre la voix des autres, de s'installer dans le même timbre, les mêmes couleurs, les mêmes vibrations. Thierry Le Luron faisait confiance à ses dons. Patrick Sébastien travaille avec les miroirs et la vidéo. André Lamy s'astreint chaque jour à parler ou à chanter trois heures durant avec la voix de ses modèles. Comme un comédien, il éprouve un grand plaisir à s'installer dans la peau de *« quelqu'un qu'on aime »*, même si parfois il lui faut un temps infini pour parvenir au personnage : l'imitation de Montand lui a demandé deux ans, celle de Brel cinq.

Comme Thierry Le Luron, André Lamy est aussi un chansonnier. Mais il écrit lui-même tous les textes qu'il *« donne à manger »* à ses personnages ! Et ces textes sont solides, saisissent avec finesse les caractères des artistes croqués.

Le spectacle donné au Tintamarre est éblouissant. Lamy fait défiler des dizaines et des dizaines de chanteurs, de comédiens et d'hommes politiques, Johnny et Nathalie, France Gall, Julien Clerc, Raymond Devos, Jean-Jacques Goldman, Serge Lama, Claude François, François Mitterrand, Raymond Barre, Valéry Giscard d'Estaing. Et aussi Michel Sardou qui présente une parodie corrosive des gens du spectacle, Renaud qui chante *« Jean-Marie Le Pen et ses idées de bistrot »*, Yves Montant-Papet *« qui n'a pas eu le César »* et Louis de Funès qui détourne la tirade du nez d'Edmond Rostand.

Bien sûr, ce premier vrai spectacle d'André Lamy n'est pas sans scories, sans maladresses. Mais l'imitateur belge apporte avec lui le plaisir du rire à l'état pur.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Le Tintamarre, 20 h 15, 10, rue des Lombards.

Communication

Vitesse de croisière à la rentrée pour la chaîne culturelle

La SEPT s'installe cinq fois par semaine sur FR3

Quand il entend le mot « culture », le téléspectateur sort-il sa télécommande ? On pourrait le penser, à juger par l'audience des trois journées exceptionnelles diffusées sur FR 3 par la Société d'édition de programmes de télévision (SEPT). La première, le 8 mai, était consacrée au thème « Le jeu, le plaisir et la création », celle du 8 juin célébrait le sept cent cinquantième anniversaire de la ville de Berlin, et, le 26 juillet, les mélomanes pouvaient assister, pendant treize heures, à cinq des plus grands festivals d'art lyrique en Europe. Or, selon un sondage de l'institut Médiamétrie, la Culture (avec un grand C) n'intéresse que les *happy few*, puisque l'audience totale moyenne a été respectivement de 1,7 % de 3,7 % et de 2 %.

Pour leur part, les responsables de la chaîne refusent de faire de l'audience le critère de la réussite. Ils rappellent, non sans raison, que si l'*Electre* de Sophocle, programmé tard le soir du 8 mai, n'a été suivi que par quatre cent mille téléspectateurs, ce chiffre dépasse la totalité de l'audience de la pièce depuis sa création ! Sans parler des films comme *le Mariage de Maria Braun* diffusé le 8 juin, dont les 10,2 % comparent favorablement avec les programmes habituels de FR3.

Bilan positif, donc ? Selon l'équipe de M. Georges Duby, président de la chaîne, *« la SEPT a gagné son pari ! Nous sommes une chaîne à part entière*, ajoute-t-on, *avec notre propre canal sur le satellite TDF1 [le Monde* du 15 mai], *une télévision à vocation européenne et un partenaire solide pour les autres chaînes françaises »*. Avec un budget de 470 millions de francs pour 1987 (50 millions de francs sont consacrés aux frais de régie, 18 millions de francs aux frais de fonctionnement et 400 millions de francs aux achats et aux coproductions de programmes), provenant de la redevance, la SEPT sera en mesure d'offrir mille heures de programmes français et européens.

Un catalogue impressionnant est en cours de création, où les documentaires (40 % de la production) représentent deux cent cinquante heures de création et deux cents heures d'achats. Dans le domaine du spectacle, il y aura cent quarante-deux heures de création et cent huit heures d'achats. La chaîne veut constituer *« un panorama sur la musique, la danse et le théâtre à travers des témoignages d'artistes »*, ainsi que des spectacles recréés ou spécialement conçus pour la télévision.

Pour ce qui est de la fiction, enfin, la SEPT prévoit quatre-vingt-dix heures de création et deux cent cinquante heures d'achat. Création de séries télévisées ou cinématographiques (courts et longs métrages), qui favorisent les films d'auteur (tel *la Puritaine* de Doillon ou *Au revoir les enfants* de Malle), en aidant tout spécialement les jeunes talents.

En quête d'identité

Et maintenant ? Dans un premier temps, à partir de septembre, la SEPT développera une politique de coprogrammation avec FR 3.

Tirant les leçons des trois journées thématiques, considérées généralement comme *« trop longues et trop concentrées »*, M. Jean-Louis Arnaud, directeur général de la SEPT, plaide en faveur d'émissions régulières, mais plus courtes. C'est ainsi que, à la rentrée, les deux chaînes proposeront cinq rendez-vous hebdomadaires. Trois documentaires, intitulés Océaniques : le lundi (« La parole est donnée à l'intelligence », des rencontres avec des hommes remarquables), le mercredi (« Regards sur les hommes », des documents anthropologiques venus du monde entier), le jeudi, (« Regard sur les œuvres », une soirée consacrée aux arts plastiques, à la musique, au cinéma). Puis deux spectacles : une œuvre de fiction pour la télévision le vendredi, et la retransmission ou la recréation d'une œuvre lyrique ou théâtrale le samedi.

M. Yves Jaigu, directeur des programmes sur FR 3 et membre également du comité des programmes de la SEPT, veut encourager cette collaboration entre les deux chaînes. Que la direction de la troisième chaîne ait pu bouder la SEPT et celle-ci se méfier, un temps, des desseins hégémoniques de la Trois, il en convient. *« Le mariage entre FR 3 et la SEPT a connu des hauts et des bas, comme celui de tous les couples »*, reconnaît-il. La coexistence pacifique est toutefois possible, selon M. Jaigu, *« si FR 3 réussit à concilier deux vocations en apparence contradictoires : celle d'être une chaîne nationale, au service du grand public, mais aussi celle d'être une chaîne culturelle, visant des cibles plus restreintes, à l'instar de Channel Four, la chaîne britannique haut de gamme »*.

Ce manque d'identité et d'image cohérente dont souffre actuellement FR 3 est aussi perceptible à la SEPT. Il ne suffit pas de constituer un stock d'œuvres culturelles, il faut encore bâtir une grille de programmes. En occupant un canal de TDF 1 – fin 1988, au mieux, – la SEPT passera du rôle de producteur à celui de diffuseur et devra définir une politique. Veut-elle présenter une grille variée, avec des informations, des programmes éducatifs, des émissions pour enfants ? Ou bien se cantonner dans le culturel, avec un programme élitiste, diffusé en boucle ? Les projets qui se sont succédé, de M. Pierre Desgraupes à M. Georges Duby, en passant par M. Bernard Faivre d'Arcier, ont chacun leur profil. Pour M. Arnaud, un préalable s'impose : la nomination d'un programmateur, à la place du comité des programmes actuel, qui, s'il est composé de noms prestigieux, est peu fonctionnel. *« Il nous faut quelqu'un*, dit-il, *pour cibler et structurer notre grille, même si celle-ci exclut, dans un premier temps, le sport, les variétés et les news. »*

« Notre premier souci est la création d'œuvres originales françaises, conclut M. Arnaud. *Nous sommes parmi les plus actifs dans le domaine de la création – le premier coproducteur public de films ! – et nous travaillons déjà non seulement avec la SFP, l'INA et les chaînes françaises, mais aussi, à l'échelle européenne, avec Channel Four, Betafilms, et ainsi de suite. Bref, notre ambition est peu banale : devenir le carrefour et la plaque tournante de ce qui se fait, et se fera, de meilleur en Europe dans les années à venir ! »*

ALAIN WOODROW.

Quand Julien Green soutient Radio-Aligre

« Je suis très heureux d'apporter mon soutien à une radio libre qui défend avec amour la culture et parfois sous ses formes les plus difficiles. C'est la bonne manière pour préserver la part de rêve qui permet aux êtres de vivre et nous sauve de l'abêtissement auquel la plupart des moyens médiatiques actuels se consacrent... »

Nombreuses sont les déclarations et prises de position qui se sont manifestées ces derniers jours pour défendre telle ou telle des radios FM exclues de la liste conçue par la Commission nationale de la communication et des libertés. Celle-ci se démarque pourtant des autres. Adressée à Radio-Aligre, une radio qui émet depuis 1982 dans le douzième arrondissement de Paris, elle est signée Julien Green et s'accompagne d'un texte inédit sur la radio qui figurera vraisemblablement dans le Journal de l'écrivain et que le réseau Liberté – avec son accord – a lu, plusieurs soirs, au micro.

Amoureux de la radio – il en a fait lui-même, – l'académicien avait été longuement interviewé à propos de son dernier livre *(les Pays lointains)* dans les « Jeudis littéraires » de Radio-Aligre, une émission hebdomadaire consacrée à la littérature et à l'édition.

« L'œil devenu oreille »

Depuis le temps où on appelait la radio « les ondes », avec sans doute dans l'esprit l'idée d'une Vénus invisible sortant de nulle part, j'ai toujours eu des rapports affectifs avec les journalistes de radio, et de tous pays. Pendant les années de guerre, à New-York, chaque jour je parlais à la France : j'étais *la Voix de l'Amérique ;* annoncé par André Breton, avec pour secrétaire Yul Brynner qui, à cette époque, n'était pas chauve et se contentait d'avoir le charme de sa gentillesse. Je connais donc le métier. Il fallait trouver chaque matin quelque chose de vrai, mais qui touche et qui frappe et porte de l'autre côté de l'Atlantique des paroles d'espoir. Chaque jour Pierre Lazareff s'étonnait de mes informations et venait chaque jour me dire merci. Mais le plus beau témoignage, c'est à mon retour en France que je l'ai reçu, de Gertrude Stein qui m'avait entendu dans ces jours sombres, *« émue*, me dit-elle, *émue par votre voix »*. Gide aussi m'avait écouté avec l'émotion de l'amitié, d'autres encore... Une voix, quelqu'un, c'est ce qui rend la radio irremplaçable à l'heure où la télévision essaie de violer la vie en faisant son irruption quotidienne dans le royaume secret des appartements, transformant l'individu en un être passif, puisqu'il n'a plus qu'à regarder, sans effort d'imagination et sans recherche à l'intérieur de lui-même. Hélas ! je ne suis pas seul à parler de déclin de l'intelligence.

Alors que la radio, c'est l'œil devenu oreille. L'oreille voit, l'imagination reprend ses pouvoirs. La musique des mots joue à plein, les idées sans images redeviennent vivantes et créatrices d'images. Et puis la voix ne ment pas. Entendons-nous, la voix trahit, la voix est vérité en elle-même, elle révèle le moi profond, elle rend le superficiel. Et pour quelque chose d'aussi impalpable qu'elle, elle *demeure*. Elle prend sa place dans le souvenir, aussi vraie qu'un parfum, aussi subtile.

Sans doute est-ce cela que l'on rencontre chez les hommes de radio, cette courtoisie et cette attention qui sont chassées furieusement, en général, je souligne en général, par les hommes de télévision.

Les sigles m'ont toujours été incompréhensibles, comme des abréviations pour robots, mais l'un pourtant, TSF, lorsqu'on m'a expliqué que c'était « télégraphie sans fil », m'a fait rêver : je voyais un dessin de Granville, un équilibriste entre deux mondes s'amusant à attraper des voix venues de l'espace et qui soudain avaient les visages *« des chères voix qui se sont tues »*.

JULIEN GREEN.

Le tribunal de commerce a fixé son audience au 12 août

Union sacrée pour « le Matin de Paris »

Le tribunal de commerce de Paris a fixé à mercredi 12 août dans la matinée l'audition du groupe des « dix », ces salariés du *Matin de Paris* auxquels a été provisoirement cédé le titre. Les « dix » avaient demandé, mardi, à être entendus en « chambre du conseil », c'est-à-dire en audience à huis clos, par le tribunal, après avoir constaté qu'ils n'avaient pu réunir les 10 millions de francs nécessaires au quotidien (*le Monde* du 7 août). Si c'est toujours le cas mercredi prochain, le tribunal pourrait être amené à prononcer la mise en liquidation du *Matin*, préliminaire au licenciement de tous les salariés et à la vente du journal.

Ces derniers jours, les « dix » ont multiplié les contacts avec des investisseurs potentiels. Ils pourraient faire une déclaration à ce sujet dès vendredi ou pendant le week-end. Dans la soirée de jeudi, l'émission « Découvertes » d'Europe 1 a eu lieu place des Victoires à Paris, à quelques mètres du siège du *Matin de Paris*. Ce studio en plein air rassemblait des représentants des grands journaux nationaux (*le Figaro, Libération, le Monde, le Quotidien de Paris, l'Express, l'Evénement du jeudi, le Journal du dimanche, le Nouvel Observateur, le Parisien*), des membres du groupe des « dix » et des salariés du *Matin*. « Découvertes » a aussi fait parler par téléphone MM. Philippe Bouvard, directeur de la rédaction de *France-Soir*, et Hugues Dewavrin, du *Journal des républicains* l'organe du Parti Républicain. « L'union sacrée » que constituait la présence des représentants de ces journaux divers soulignait la volonté de voir vivre *le Matin*. MM. Jean-François Kahn, directeur de l'*Evénement du jeudi* et président de l'association de sauvegarde du *Matin*, et Jean Miot, directeur délégué du *Figaro* et président du Syndicat de la presse parisienne, ont incité à l'antenne industriels et financiers à investir dans le quotidien de gauche. Enfin, dans son édition de vendredi, le journal fait état du soutien financier de trente-cinq comédiens, écrivains, syndicalistes, etc. M. Albert du Roy, directeur de la rédaction de *l'Expansion*, signe en « Une » un appel en faveur du *Matin*. Les jours précédents, M. André Fontaine, directeur du *Monde*, l'architecte Roland Castro, fondateur de *Légende du siècle* et J. Jean-François Kahn avaient fait de même.

théâtre

cinéma

mmunication

re à la rentrée pour la chaîne culturelle

e cinq fois par semaine sur FR

n Green

o-Aligre

Union sacrée

le Matin de Paris

Spectacles

théâtre

Les autres salles

ARCANE (43-38-19-70), 20 h 15 : le Pont.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h 15 : Bien dégagé autour des oreilles ; 22 h : Pelouse interdite.

COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41), 20 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : le Misanthrope.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 21 h : I do ! I do !

GRAND EDGAR (43-20-90-09) 20 h 15 : Carmen cru ; 22 h : Lâchez les chiens.

GRÉVIN (42-46-84-47), 20 h : les Trois Jeanne/Arthur.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I. 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : R. Pinget. II. 20 h : le Petit Prince ; 21 h 15 : Architruc.

MARAIS (46-66-02-74), 20 h 30 : Nuits câlines.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.

POCHE (45-48-92-97), 20 h 30 : Coup de crayon.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h, sam. 18 h 30 : l'Eprouvette.

ROSEAU THÉATRE (42-71-30-20), 18 h 30, en anglais, 20 h 30, en français : Un jour les mains.

THÉATRE D'EDGAR (43-20-85-11), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TOURTOUR (48-87-82-48), 19 h : la Fenêtre - les Pavés de l'ours ; 21 h : Nous, Théo et Vincent Van Gogh.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 21 h : l'Eté africain.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 23 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres; 21 h 30 : Derrière vous... y'a quelqu'une ; 22 h 30 : Les bas grésillent.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : C'est plus show à deux ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

COMÉDIE-ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h : Saleté de pétunia ; 21 h : Fais voir ton Cupidon ; 22 h 15 : Huis glauque.

LE GRENIER (43-80-68-02), 22 h : Dieu s'est levé de bonne humeur.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

Festival estival de Paris

(48-04-98-01)

Vendredi 7, Église Saint-Germain-des-Prés, 20 h 30 : A. Mabit (Couperin, Bach).

Auditorium des Halles, 19 h : Saint E. Satie, compositeur.

Les concerts

Église Saint-Louis-en-l'Ile, 21 h : A. Lagoya (Albeniz, Granados).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h : F. Conners.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 22 h 30 : Orchestres tropicaux.

EXCALIBUR (48-04-74-92), 23 h : Chance Orchestra.

GIBUS (47-00-78-88), 23 h : 1789, Les Préservatifs.

MAGNETIC TERRACE (43-36-26-44), 23 h : A. Grey, L. Blackburn Quintet.

MÉCÈNE (42-77-40-23), 21 h 30 : The Stroll.

LE MÉRIDIEN (43-45-12-45), 21 h 30 : M. Saury.

MONTANA (45-23-51-41), 22 h 30 : A. Wilsch.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : P. King.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : De Preissac Jazz Group, dern. le 8, les 11, 12 : G. Righty Fly Conners USA.

LES TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), 22 h : Cameleon trio.

La danse

MAIRIE DU 3e ARRONDISSEMENT (42-78-60-56), 21 h : Les ballets historiques du Marais.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : L'accroc-habitation.

Vendredi 7 août

Le music-hall

BATACLAN (43-55-55-56), 21 h 30 : Salut les Sixties.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises ; 22 h 30 : Chansons à la carte.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), 18 h 30 : Piaf toujours.

ŒUVRE (48-74-42-52), 16 h : Schlomo qui chante et qui rit.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, le Rail, de L. Pick ; 19 h, Hollywood Cavalcade, de I. Cummings ; 21 h, Chevaux de bois, de E. von Stroheim.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, Men and women, de J. Kirkwood ; Strongheart, de J. Kirkwood ; 17 h, Ma femme est un violon, de P. Festa-Campanile (v.o. s.t.f.) ; 19 h 15, les Enfants d'Hiroshima, de K. Shindo (v.o. s.t. anglais).

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (43-33-10-82).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

ARIZONA JUNIOR (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ATTENTION BANDITS (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

AUTOUR DE MINUIT (A. v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LES BARBARIANS (A. v.o.) : Normandie, 8e (45-63-16-16) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA BEAUTE DU PECHE (Youg. v.o.) ; 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

BEYOND THERAPY (Brit., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BLUESY DREAM (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA BONNE (**) (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (45-75-79-79) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA CHAMBRE DE MARIAGE (Turc, v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; h. sp.

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v. it.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

DOWN BY LAW (A., vo) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

EVIL DEAD 2 (A., v.o.) (*). – V.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. sp.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Parnasse, 14e, (43-26-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50); Gaumont Ambassade, 8e (43-35-30-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

IRENA ET LES OMBRES (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE JUPON ROUGE (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MACBETH (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

MALONE (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-43 ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné-Beaubourg, h. sp., 3e (42-71-52-30) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MON CHER PETIT VILLAGE (Tch., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Ciné-Beaubourg, h. sp., 3e (42-71-52-36).

LE NINJA BLANC (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-50-31) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-74-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.), v.angl : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Bastille, 11e (43-42-16-80).

LES OREILLES ENTRE LES DENTS (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

LA PETITE BOUTIQUE DES HORREURS (A., v.o.) : UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30).

LA PIE VOLEUSE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis St-Germain, 6e (43-22-72-80) : Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; V.f. : Gaumont Opéra, 9e (47-42-60-33) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PLATOON (*) (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

POLICE ACADEMY 4 (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

RADIO DAYS (A.), v.o. : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

RIEN EN COMMUN (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43).

SABINE KLEIST, SEPT ANS (RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE SECRET DE MON SUCCÈS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

SIX HOMMES POUR SAUVER HARRY (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93).

STAND BY ME (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LA STORIA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

STREET TRASH (*) (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

TANDEM (Fr.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

THE BIG EASY (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

THÉRÈSE (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

TIN MEN, LES FILOUS (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Publicis-Matignon, 8e (43-49-31-97).

TRUE STORIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

UNE FLAMME DANS MON CŒUR (Suis.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

UNE GOUTTE D'AMOUR (Turc, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

UN HOMME AMOUREUX (Fr.), v.angl. : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-57) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), h. sp.

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Les grandes reprises

AMADEUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

BABY DOLL (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEN HUR (A.), v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

BOOM (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

BROTHER CAN YOU SPARE A DIME ? (A., v.o.) : Utopia 5e (43-26-84-65).

CABARET (A.,v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George-V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

CASANOVA DE FELLINI (I., v.o.) (*) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LE CHEVALIER DES SABLES (A. v.o.) Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23).

CHINATOWN (A., v.o.) : (*) Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE CORBEAU (Fr.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) : 3 Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

DIVINE MADNESS (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

L'EXTRAVAGANT Mr DEEDS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

EVE (A., v.o.) : Action Christine *bis*, 6e (43-29-11-30).

LE FAUCON MALTAIS (A.,v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40).

LA FORET D'EMERAUDE (A, v.o.) : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

GANDHI (Angl., v.f.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97).

LE GUEPARD (I., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HIGHLANDER (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

HORIZONS PERDUS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

JOUR DE FÊTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LE LOCATAIRE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LUDWIG (VISCONTI) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36). H. sp.; Escurial, 13e (47-07-28-04).

MAD MAX (1-2-3) (Aust., v.f.) : Grand Rex, 2e (42-36-83-93).

LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (*) : Cinoches-St-Germain, 6e (43-66-10-82).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MARY POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

MONICA, LE DESIR (Suéd, v.o.) Reflet Logos H. Sp., 5e (43-54-42-34).

MON ONCLE (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

MY FAIR LADY (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Forum-Orient, 1er (42-33-42-26).

PAPILLON (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Biarritz, 8e (42-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-26-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

LE PIGEON (It, v.o.) Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LES PROIES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

QUAI DES ORFÈVRES (Fr.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

SHANGHAI GESTURE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THE KING OF MARVIN GARDENS (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).

THE SERVANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LE TEMPS D'AIMER ET LE TEMPS DE MOURIR (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) (Lubitsch) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

TOOTSIE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

L'ULTIME RAZZIA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

20 000 ANS A SING-SING (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

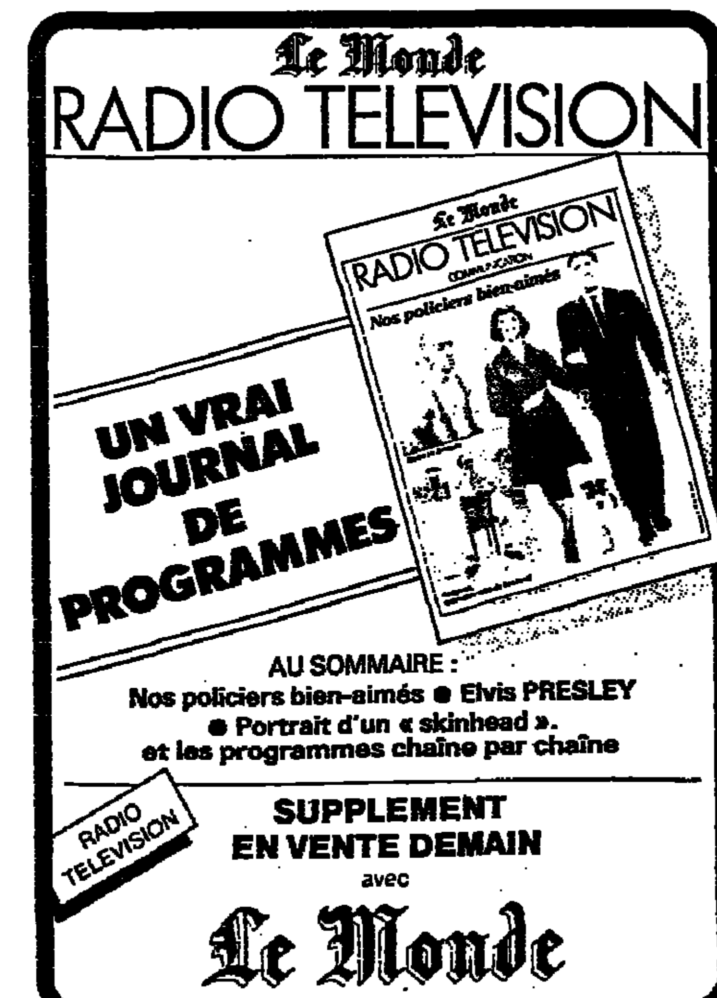
LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

VOLPONE (Fr.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

WOODY ET LES ROBOTS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38). – V.f. : Bastille, 11e (42-88-64-44).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).



LES FILMS NOUVEAUX

L'ARME FATALE (*). Film américain de Richard Donner, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CENTRAL PARK DRIVER (*). Film américain de Gérard Ciccoritti, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74 ; George V, 8e (45-62-41-46), v.f. : Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MON AVENTURE AFRICAINE, Film américain de Boaz Davidson, v.o. : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 8 AOUT

« La Conciergerie, de Philippe Le Bel à la Terreur », 15 heures, à l'entrée de la Conciergerie (P.-Y. Jaslet).

« Les appartements royaux du Louvre », 15 heures, porche église Saint-Germain-l'Auxerrois (C.-A. Messer).

« AEthopia, vestiges de gloire », musée Dapper, 50, avenue Victor-Hugo, 14 h 50 (L'art pour tous).

« Un parcours napoléonien autour de l'étang de Saint-Cucufa », 14 h 30, église de Rueil-Malmaison, bus 158 à la Défense, arrêt Eglise-de-Rueil (Paris et son histoire).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les flâneries).

« L'étrange quartier Saint-Sulpice », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« L'île aux Cygnes », 10 h 30, entrée de l'île métro Bir-Hakeim (Paris côté jardin).

« De l'hôpital Saint-Louis au vieux village de Saint-Laurent », 15 heures, sortie métro Goncourt (Présence du passé).

« Petit cimetière révolutionnaire de Picpus, les exécutions capitales, Danton, Robespierre. Vie et poèmes de Chénier », 15 heures, sortie métro Picpus (I. Haulier).

« Le musée Picasso », 14 h 30, 5, rue Thorigny (Pygma).

« Les impressionnistes au musée d'Orsay », 10 h 30, 1, rue de Bellechasse (M.-C. Lasnier).

« La somptuosité du quartier de l'Yvette, avec visite de l'atelier du sculpteur Henri Bouchard spécialement ouvert pour nous », 10 h 30, métro Jasmin (V. de Langlade).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 7 août

TF 1

20.30 Jeux : Intervilles. Émission présentée par Simone Garnier, Guy Lux et Léon Zitrone. Lodève-Aurillac. 22.20 Téléfilm : Parlez après le signal sonore. D'Alain Ferrari. Scénario de Merzak Allouache. Avec Anne-Marie Philippe, Christophe Moosbruger, Vania Vilers. *Une femme trop seule avec un mari toujours en voyage dialogue avec sa mère morte un mois plus tôt. Celle-ci réclame vengeance.* 23.40 Journal. 23.55 Série : Les envahisseurs. Conférence au sommet. 0.50 Télévision sans frontières. *Clips d'Afrique, coup de cœur pour les Antilles, zoom sur l'Algérie et la Tunisie.. Ça bouge partout à TSF.*

A 2

20.30 Téléfilm : La nuit du harem. De Billy Hale (1re partie). *La fiancée d'un diplomate anglais en poste à Damas est enlevée par un Turc qui la donne au sultan d'Istanbul. Amours, chevauchées, complots... L'Orient et ses fantasmes.* 22.05 Variétés : Michel Berger. Enregistré au Palais des sports en 1983. 23.00 Journal. ▶ 23.10 Cinéma : No man's land ■ Film franco-suisse d'Alain Tanner (1985). Avec Hugues Quester. *Entre la France et la Suisse, les rêves, les aspirations d'un garagiste, d'une patronne de discothèque, d'un fils de paysan et d'une travailleuse frontalière. Un symbole géographique, des chemins et des destins entrecroisés, l'amour et la mort, le style poétique d'un auteur qui se penche toujours sur le mal de vivre.*

FR 3

20.30 Série : Opération open. 21.25 Portrait. Invité : Yves Saint-Martin. 22.20 Journal. 22.45 Documentaire : Ce jour-là, le monde changea. 6. A toute vapeur. 23.25 Prélude à la nuit. Ouverture du Songe d'une nuit d'été, de Mendelssohn, par l'Orch. symph. de la Radio bavaroise.

CANAL PLUS

20.55 Cinéma : la Valse du Gorille ■ Film français de Bernard Borderie (1959). Avec Roger Hanin, Charles Vanel, Yves Barsacq, Jess Hahn. *« Le Gorille », ex-agent des services de renseignement français, reprend du service pour confondre des agents de grandes puissances qui cherchent à s'emparer des plans d'un savant allemand. Espionnage.* 22.40 Flash d'informations. 22.50 Cinéma : Captain Apache □ Film italo-américain d'Alexander Singer (1971). Avec Lee Van Cleef. 0.20 Cinéma : l'Au-delà □ Film italien de Lucio Fulci (1981). 1.45 Cinéma : Splash ■ Film américain de Ron Howard (1984). Avec Tom Hanks, Daryl Hannah, Eugene Levy, John Candy. 3.30 Cinéma : Consultation. Film franco-allemand classé X de Michel Jean (1982). 4.45 Gardien de la nuit. ■ Film français de Jean-Pierre Limosin (1985). Avec Jean-Philippe Ecoffey, Aurelle Doazan, Nicolas Silberg.

LA 5

20.25 Série : L'inspecteur Derrick. L'as de carreau. 21.25 Série : Baretta. Le violeur. 22.15 Série : Mission impossible. W L'immortel. 23.05 Série : Les cinq dernières minutes. 0.45 Série : Serpico. 1.35 Série : Flics à Hollywood. 2.50 Série : Mission impossible.

M 6

20.30 Série : Cagney et Lacey. 21.20 Série : Le Saint. 22.15 Journal. 22.30 Téléfilm : Scandale à la une. De David Lowell-Rich, avec Burt Lancaster, Lauren Hutton, Pamela Reed, Robert Ulrich. *Pour des raisons commerciales, un journal à sensation dérape dans l'immoral.* 0.00 Série : Le Saint (rediff.). 0.50 Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.15 Mémoires du siècle. Erté. 21.25 Quand les sciences bousculent la morale. La fabrique du corps humain et les droits de l'homme. 22.15 Musique : Leo Kupper. Portrait du compositeur électro-acousticien (à partir du concert du 23 mai 1987, à la Maison de Radio-Bruxelles). 23.50 Entretiens avec... Marlène Dietrich (10). 0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 13 février) : Requiem für Mignon, de Schumann, Schicksalslied pour chœur et orchestre, de Brahms ; Des Sängers Fluch, de Schumann, par l'Orchestre symphonique du Südwestfunk. De 22.20 à 1.57 Les soirées de France-Musique. 22.20 Concert. Le Martyre de saint Sébastien, Danse sacrée et danse profane, de Debussy. 23.05 Hommage à Eugen Jochum. Œuvres de Haydn, Brahms, Bruckner, Bach.

Samedi 8 août

TF 1

13.35 Série : Matt Houston. Meurtre dans la couture. 14.30 La séquence du spectateur. 15.00 Magazine : L'aventure des plantes. De Jean-Marie Pelt et Jean-Pierre Cuny. La guerre ou la paix. *Le chrysanthème qui assassine les poux, la plante qui tue les moutons mais pas les kangourous, les extraordinaires rapports des plantes et des animaux. Série palpitante, pour tous.* 15.30 Tiercé à Deauville. 15.45 Dessin animé : GI Joe, héros sans frontières. 16.10 Football : sélection anglaise contre « le Reste du monde », en direct de Wembley. 17.40 Téléfilm : La petite fille modèle. De Jean-Jacques la Grange, avec Anne Bos, Danielle Darrieux, Jacques François. 19.10 Série : Agence tous risques. Pas si facile que ça. 20.00 Journal. 20.35 Tirage du Loto. 20.40 Série : Columbo. Question d'honneur. *Montoya, torero en retraite, est chargé de protéger Curro Rangel contre la férocité d'un taureau. Une corrida qui se termine mal.* 22.00 Les étés de Droit de réponse. Emission de Michel Polac. Thème : « Les découvreurs ». *Voyage dans l'espace et dans les livres.* 0.00 Journal. 0.15 Série : Les incorruptibles. Scandaleux verdict.

A 2

13.35 Série : « V ». L'échange. ▶ 14.25 Les jeux du stade. Cyclisme : la Louison-Bobet ; marche : Paris-Colmar ; athlétisme : championnat de France à Annecy. 18.05 Série : Mon ami Flicka. L'invité. 18.30 Récré A 2 été. La princesse insensible ; Les maîtres de l'univers ; Téléchat. 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. 19.15 Actualités régionales. 19.40 Affaire suivante. 20.00 Journal. 20.30 Variétés : Boum nostalgie. Présenté par Carlos. Avec Francis Cabrel, Dennis Twist, Dick Rivers, Julie Pietri, Martin Circus, Gérard Blanc, Francis Lalanne, Gilbert Montagné, Chantal Gallia, Gérard Lenorman. L'émission est entrecoupée de documents sur Claude François, Chuck Berry, Ray Charles, Roberto Seto, Antoine, Danyel Gérard, Sheila, Aretha Franklin, les Machucambos. 21.50 Série : Les brigades du Tigre. La main noire. *1910. Trois enlèvements ont lieu en pleine rue, aucune plainte n'est déposée. Enquête en milieu serbo-croate.* 22.50 Variétés : Rigol'été. Les dangers des vacances. Avec Jacques Mailhot, Michel Galabru, Jean Amadou, Jean Bertho, Isabelle Rochard. *Des cambriolages aux accidents de la route, des incendies aux noyades... prudence !* 23.45 Journal.

FR 3

14.00 Espace 3 : Objectif santé. La fatigue au volant ; Enigme nº 17. 14.30 Sports-loisirs. Ski nautique à Marignane ; Jumping à Biarritz ; Course de côte au Mont-Dore ; Cheval, race andalouse ; natation synchronisée. 17.30 Feuilleton : Mme le maire. Avec Marthe Mercadier, Guy Tréjean (dernier épisode). 18.30 Variétés : La nouvelle affiche. 19.15 Actualités régionales. 19.35 Disney Channel. Winnie l'ourson. 19.55 Dessin animé : Les recettes de Gil et Julie. 20.00 Jeux : La classe. 20.30 Disney Channel, pour les jeunes et les moins jeunes. Dessins animés : Le chat, Pluto et la dinde ; Grin and bear it ; La minute Disney : Fantasia (Les Hippos, l'apprenti sorcier), et, à 20.50, un épisode de : Un drôle d'oiseau. 21.50 Journal. 22.15 Magazine : Le divan. Emission d'Henry Chapier. Invité : Roland Giraud. 22.30 Série : Histoires singulières. 3. Et le mur s'écroula. Réalisation de Paul Annet, scénario de Dennis Spooner et John Peacock. *Deux membres du culte de Satan vont mourir en l'église Saint-Pierre de Londres. Trois cents ans plus tard, des phénomènes étranges se produisent... Un ouvrier du bâtiment est mystérieusement étranglé, une faille du mur se referme comme une blessure...* 23.30 Prélude à la nuit. Soirée de danse Dream Dances, d'Hector Berlioz, par le ballet Jiri Kylian.

CANAL PLUS

14.00 Téléfilm : Les derniers jours de Franck et Jesse James. *Tueurs ou héros, ces hors-la-loi ?* 15.35 Série : Flash Gordon. 15.55 Série : Captain Nice. 16.20 Cabou cadin. 17.00 Documentaire : Les allumés du sport. *Les Grandes Jorasses en solitaire.* 17.30 Bandes annonces cinéma. 17.55 Téléfilm : Ne tirez pas sur l'ordinateur. *Un père divorcé est accusé de battre sa fille ? Enchaînement de situations compliquées. Réalisation canadienne.* 19.30 Flash d'informations. 19.35 Top 50. 20.30 Téléfilm : Opération Alamut. *Service secrets au Proche-Orient.* 22.05 Concert Ricky Nelson et Fats Domino Live. 22.50 Flash d'informations. 23.00 Cinéma : Contes immoraux ■ Film français de Valerian Borowczyk (1974). Avec Lise Danvers. *Quatre contes érotiques dont le premier est inspiré d'un texte moderne d'André Pieyre de Mandiargues,* la Marée, *les autres de mythes et de légendes (dont les débordements sexuels de la famille Borgia). Les situations défient effectivement la morale. Le soin esthétique des images leur donne un aspect « artistique ».* 0.30 Golf : Tournoi de Palm-Beach. 2.35 Cinéma : l'Empire de la passion ■■ Film franco-japonais de Nagisa Oshima (1978). 4.20 Cinéma : Plâtrusse ■ Film français de Bruno Gantillon (1985). Avec Richard Bohringer. 5.45 Documentaire : Le chasseur silencieux.

LA 5

13.00 Mission impossible (rediff.). 13.50 Série : Serpico. 14.40 Les cinq dernières minutes. 16.20 Série : Les globe-trotters. 16.45 Série : Le temps des copains. 17.10 Série : Happy Days. 17.35 Série : Drôle de vie. 18.00 Série : Wonder Woman. 18.45 Série : Shérif, fais-moi peur. 19.35 Série : Supercopter. 20.25 Série : La famille Boussardel. *Le roman de Philippe Hériat, adapté par Pierre Dumayet.* (Rediff.) 22.15 Série : Kojak. 23.05 Série : Mission impossible. 23.55 Les cinq dernières minutes. 1.35 Série : Baretta. 2.25 Série : Supercopter.

M 6

13.30 Jeu : Atoukado. 14.20 Musique : Clip fréquence FM. Les animateurs de la FM à visage découvert. 15.15 Dessins animés : Graffi'6. Goldorak ; Le capitaine Flam. 16.15 Jeu : Clip combat. Deux vedettes du sport, du cinéma, de la chanson, s'affrontent en un combat musical. 17.05 Série : Le Saint (rediff.). 18.00 Journal. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie. 19.05 Série : Chacun chez soi. 19.30 Série : Section 4. 20.25 Jeu : Six' appel. 20.30 Téléfilm : A la recherche de l'opale. De Gary Conway, avec Paul Smith, Linda Hartley, Alan Cassel. *Un adolescent veut réunir son père et sa mère.* 22.00 Série : Drôle de dames. A toi pour la vie. 22.50 Journal. 23.05 Série : Les cinq dernières minutes. Patte et griffe. 0.35 Série : Les espions. La nuit la plus noire. 1.25 Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 Edgard P. Jacobs. 2. Un opéra de papier. 21.30 Courrier des lecteurs. 22.30 Trois fois un. A la rencontre de la nouvelle chanson corse (enregistrement public à Sartène, en mai). 0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Concert (donné en direct du Grosses Festspielhaus à Salzbourg), œuvres de Haydn, Wolf, Poulenc, Quilter, Ives ; à 21.00 Divertimento pour trio à cordes, K 563, de Mozart ; Sonate pour piano nº 2, op. 39, de Weber ; 2e Sonate pour piano et violoncelle, de Beethoven. 23.05 Hommage à Eugen Jochum. Œuvres de Bach, Mozart, Haydn, Brahms, Beethoven.

Audience TV du 6 août 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	23.7	Santa-Barbara 11.6	Actual. région. 7.9	Actual. région. 1.6	Larry et Balki 0.5	Drôle de vie 1.6	Chez soi 0.5
19 h 45	25.3	Roue fortune 13.2	Bouvard 6.8	Actual. région. 1.6	Grande emploi 1.1	Supercopter 1.6	Starsky et Hutch 1.1
20 h 16	34.2	Journal 15.3	Journal 11.6	La Classe 2.6	Stalag 13 2.1	Supercopter 2.1	Starsky et Hutch 0.5
20 h 55	38.3	Souffle guerre 4.7	Je vais craquer 18.4	La Missile 8.4	Do malandro 0.5	Maigret 5.3	Marcus Welby 0.5
22 h 08	29.5	Malevoi 4.7	Corps vivant 6.3	La Missile 13.7	Do malandro 0.5	Mission imp. 4.7	Falcon Crest 1.1
22 h 44	28.3	Malevoi 4.2	Musiques 1.1	Journal 14.2	Empire passion 0.5	Mission imp. 5.8	Le Visiteur 0.5

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 153 reçoivent la 5 et 115 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Dimanche 9 août

TF 1

8.00 Bonjour la France. Journal présenté par Jean Offrédo. 9.00 Dessin animé : Heckle et Jeckle. 9.10 Zappe ! Zappeur. Emission de Christophe Izard. Avec les marionnettes d'Yves Brunier. Wally Gator ; Caliméro ; Coloquinte et Potiron ; La vache Noiraude ; La maison de Toutou ; Dodu dodo ; Satanas et Diabolo ; Super-bécane. 10.05 Dessin animé : Heckle et Jeckle. 10.15 Série : Tarzan. Trois épreuves de la mort. 11.15 Trente millions d'amis. Emission de Jean-Pierre Hutin. SOS-Refuges avec la liste des refuges, et la carte des centres de sauvetage. 11.30 Magazine : Auto-moto. 12.00 Magazine : Télé-foot. 13.00 Journal. 13.25 Série : Starsky et Hutch. Un oiseau de malheur. 14.20 Sport dimanche. Grand Prix de formule 1 de Hongrie ; Grand Prix de moto de Suède ; Championnat de France d'athlétisme. 16.00 Tiercé à Deauville. 16.15 Sport dimanche (suite). 17.25 Série : Les bleus et les gris. Le siège de Vicksburg. 18.20 Jeu : La roue de la fortune. 19.05 Série : Pour l'amour du risque. Le chien de Jade. 19.55 Tirage du Loto sportif. 20.00 Journal. 20.35 Cinéma : l'Année sainte □ Film français de Jean Girault (1976). Avec Jean Gabin, Jean-Claude Brialy, Danielle Darrieux, Henri Virlojeux. *Un vieux caïd et un jeune truand, déguisés en prêtres, prennent l'avion pour Rome. Ils veulent profiter de l'année sainte pour récupérer un magot enterré près d'une petite chapelle. Ce n'est pas parce qu'il y a Gabin – dont ce fut le dernier rôle, – Brialy et Danielle Darrieux qu'il faut perdre son temps à regarder cette médiocrité.* 22.10 Sport dimanche soir. 22.55 Journal. 23.15 Feuilleton : Cités à la dérive. De Robert Manthoulis (6e épisode). Avec Marina Vlady, Eléonore Hirt. *Jérusalem en 1942. Une ville peuplée de réfugiés, d'espions, d'aventuriers. Passions, trahisons. D'après le roman de Tsirkas.*

A 2

8.50 Informations et météo. 9.00 Connaître l'islam. 9.15 Emissions israélites. 10.00 Présence protestante. 10.30 Le jour du Seigneur. 11.00 Messe, célébrée en la paroisse Notre-Dame-de-l'Assomption depuis Saturargues. 12.05 Feuilleton : Le chevalier Tempête. (Dernier épisode). 13.00 Journal. 13.20 Série : Les deux font la paire. Les délires d'Amanda. 14.10 Jeu : La chasse aux trésors. à Cap-Bon (Tunisie). 15.10 Feuilleton : Le matou. Avec Serge Dupire, Jean Carmet, Julien Guiomar (2e épisode). 16.40 Variétés : Magic international. Les plus grands numéros de magie, entrecoupés de sketches burlesques interprétés par Chris Lohner et Peter Lodynski. 17.40 Téléfilm : Péchés originaux. Un mariage sacré, de Philippe Monnier. Avec Philippe Léotard. 18.40 Stade 2. Athlétisme : championnat de France à Annecy, championnat d'Europe juniors à Birmingham ; Moto : Grand Prix de Suède ; Ski nautique : championnat d'Europe à Marignane ; Cyclisme : Le Coors Classic aux Etats-Unis ; Football : championnat de France ; Automobile : championnat du monde de formule 1, Grand Prix de Hongrie ; Pentathlon moderne : championnat du monde à Moulins. 19.30 Série : Quoi de neuf, docteur ? 20.00 Journal. 20.30 Série : Madigan. *Un couple dont l'épicerie a été dévalisée fait appel au policier. Double enquête.* ▶ 21.45 Les carnets de l'aventure. Les inconnus du mont Blanc. Fiction tirée de la conquête du mont Blanc, il y deux siècles. 22.30 Jazz à Antibes. 23.40 Journal.

FR 3

12.00 Dialectales. 13.30 Forum RMC-FR3. Invité : Georges Marchais. 14.30 Sports loisirs. Halfcourt ; golf-tennis-auto à Saint-Tropez ; Jumping à Biarritz ; Ski nautique : Coupe d'Europe Junior ; side-car : championnat du monde à Lissac. 18.00 Série : Yao. Le peuple de l'eau. 18.25 RFO Hebdo. 18.55 Amuse 3. Signé Cat's eyes ; les petits malins. 19.45 Jeu : Cherchez la France. Jeu présenté par Pierre Bonte et Vincent Perrot. 20.04 Série : Paul Hogan Show. 20.35 Série : Sur la piste du crime. Avec Efrem Zimbalist Junior, Philipp Abbott. Le monstre. *Le beau Francis Jérôme réussit à s'enfuir du pénitencier fédéral.* 21.20 Série : la France à la carte. Avec Pierre Salinger. Champagne-champagnes. *D'où viennent les bulles du champagne, le plus célèbre des vins ? Crus, assemblages, fermentation sous bois, caves, remuages, les secrets des grands champagnes.* 21.50 Journal. 22.20 Dessin animé : Tex Avery. Slap Happy lion. 22.30 Cinéma de minuit : L'amour chante ■ Film français de Robert Florey (1930). Avec Pierre Bertin, Baron fils, Yolande Laffon, Saturnin Fabre, Fernand Gravey. *Une femme fait croire à son mari qu'elle a des cours de chant et part retrouver son amant. Un jour, le mari veut la rejoindre chez le professeur. Deuxième film tourné en France par Robert Florey au début du parlant. Une brillante comédie à quiproquos. C'est une curiosité.* 0.05 Prélude à la nuit. La fille aux cheveux de lin. Sérénade interrompue, de Debussy, par Pascal Rogé, au piano.

CANAL PLUS

7.00 Top 50. 7.45 Cabou cadin. Alvin et les chipmunks ; Lazer tag ; Le croc note show. 8.40 Cinéma : Opera do malandro ■■ Film franco-brésilien de Ruy Guerra (1985). Avec Edson Celulari, Claudia Ohana. 10.25 Cinéma : le Pull-over rouge ■ Film français de Michel Drach (1979). Avec Serge Avedikian, Michelle Marquais, Claire Deluca, Roland Bertin. 12.25 Dessin animé. 13.00 Flash d'informations. 13.05 Série : Rawhide. 14.00 Téléfilm : Plus fort que la nuit. De Michael Miller. *Une jeune aveugle découvre la danse, l'amour.* 15.35 Documentaire : Les animaux du soleil. Les cobes à croissant. 16.00 Série : Batman. 16.25 Série : Les monstres. 16.55 Magazine : Le monde du sport. 17.55 Cinéma : les Diplômés du dernier rang □ Film français de Christian Gion (1982). Avec Michel Galabru, Marie Laforêt, Patrick Bruel. *Les étudiants de l'Institut d'études politiques se sont réservé, au-dessous de l'amphithéâtre, une chambre secrète où ils s'amusent. Une comédie inepte.* 19.30 Flash d'informations. 19.35 Les superstars du catch. Sept combats au programme. 20.35 Cinéma : Colonel Redl ■■■ Film germano-hongrois d'Istvan Szabo (1984). Avec Klaus Maria Brandauer, H.-C. Blech, Armin Muller-Stahl, Gudrun Landgrebe. *Le fils d'un pauvre chef de gare de Galicie, admis dans une académie militaire, renie sa famille et choisit de servir l'armée et la monarchie austro-hongroise, en camouflant son homosexualité. Inspirée de la vie d'un personnage réel, une admirable étude de caractère et de comportement dans une reconstitution visionnaire de l'empire des Habsbourg sur sa fin. Par l'auteur de* Méphisto, *dont on retrouve le génial interprète, Klaus Maria Brandauer.* 22.50 Flash d'informations. 23.05 Golf : Tournoi de Palm Beach. 1.05 Cinéma : Rock and Torah ■ Film français de Marc-André Grynbaum (1983). Avec Christian Clavier, Charles Denner, Rosy Varte, Michel Boujenah.

LA 5

7.20 King Arthur. 7.45 Série : Drôle de vie. 8.10 Série : Les globe-trotters. 8.35 Série : Shérif fais-moi peur. 9.25 Série : L'or du temps. 9.50 Série : Marisol. 10.15 Feuilleton : Le temps des copains. 10.40 Série : Happy Days (rediff.). 11.00 Série : Supercopter (rediff.). 11.50 Série : Chips. 12.35 Wonder Woman (rediff.). 13.25 Mission impossible (rediff.). 14.10 Série : Serpico. 15.00 Les cinq dernières minutes. 16.20 Série : Les globe-trotters. 16.45 Le temps des copains. 17.15 Série : Happy days. 17.35 Série : Drôle de vie. 18.00 Série : Wonder Woman. 18.50 Série : Shérif fais-moi peur. 19.40 Série : Supercopter. 20.25 Cinéma : les Vignes du Seigneur □ Film français de Jean Boyer (1958). Avec Fernandel, Pierre Dux, Simone Valère. *Dans une famille de femmes qui cherche la respectabilité bourgeoise, un homme trompe son meilleur ami et, au cours d'une crise d'ivresse, lui révèle son infortune. Cette adaptation de la pièce de Robert de Flers et Francis de Croisset (1928), où Victor Boucher avait créé un type, est reconsidérée pour le comique de Fernandel. Le film est plus vulgaire que drôle.* 21.55 Série : Mission impossible. 22.45 Les cinq dernières minutes. 0.05 Série : Kojak. 0.55 Série : Supercopter. 1.45 Série : Mission impossible. 2.35 Les Globe-Trotters.

M 6

11.00 Documentaire : Portrait d'artiste. Invité: Jean Bazaine, peintre. 11.15 Musique classique. Concert : Symphonie nº 4, de Beethoven ; La mer, de Debussy. 12.15 Jeu : Paris go. 12.45 Journal. 12.55 Info consommateur. 13.00 Série : Chacun chez soi (rediff.). 13.30 Jeu : Atoukado. 14.20 Jeu : Hou la la ! de l'été. Émission de Georges Lang. 14.50 Dessins animés : Graffi'6. 16.15 Hit, hit, hit hourra ! 17.05 Série : Les espions (rediff.). 18.00 Journal. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie. 19.05 Série : Chacun chez soi. Le bébé arrive (1re partie). 19.30 Série : Section 4. 20.25 Jeu : Six'appel. 20.30 Téléfilm : Frank Jordan. *Un ex-détenu (pour un crime qu'il n'avait pas commis) devenu avocat célèbre veut aider des innocents accusés à tort.* 22.00 Série : Vegas. 22.50 Journal. 23.05 Téléfilm : L'école des héros. De Peter Werner, avec Robert Conrad, Red West, Joan Sweeney. *Un héros de guerre contraint de démissionner de son poste prestigieux.* 0.35 Série : Les espions. 1.25 Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.00 Atelier de création radiophonique. Berliners. 22.30 Musique traditionnelle d'Arménie. 0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (donné en juillet à Aix-en-Provence) : L'enlèvement au sérail, de Mozart, par l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, et le chœur The Sixteen, dir. Armin Jordan. 23.05 Mozart. Concerto nº 13 en ut majeur K415 : Quatuor à cordes en ré mineur K421. 0.00 Climats : Le groupe Kapelye.

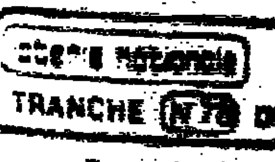
CONCOURS

Ecole des hautes études commerciales

(Par ordre de mérite)

Nathalie Toulza (1re), Anne Treister, Marc Niederkorn, Didier Auberger, Stéphane Déo, Isabelle L'Hermitte, Patrice Gardet, Antoine Hulot, Corinne Belier, Jacques Dethoor, Jaime Mateus-Tique, Olivier Matuchansky, Véronique Lanot, Isabelle Silva (de), Jérôme Fournel, Manuel Patrouillard, Stéphanie Boulard.Caroline Papp, Chin Eav Eap, Didier Zerdoun, Sophie Mendonca (de), Rémi Terrail, Christine Chassaigne, Christophe Pirault, François Huber (25e), Eric Placidet, Daniel Gutmann, Nicolas Rousselet, Jacques Berger, Christine Poursat, Loïc Le Ruyet, Jean-François Chardon, Vincent Goossaert, Selma Vargaftig, Charles Cassaigne de Beaufort, Nicolas Beaudoin, Vincent Ollivier, Fabrice Gerschel, Loïc Pelichet, Philippe Madar, Jean-François Le Ruyet, Jean-Philippe Pecoul, Olivier Deschamps, Hervé Utheza, Laurent-Jacques Martin, Jean-Baptiste Bouvier, Antoine Bonnin, Juliette Raoul-Duval, Laurence Voisin, Nathalie Cohen-Ganouna (50e), Claire Hazart, Pierre Karpik, Corinne Legrand, Anne Puvis, Akiko Watanade, Philippe Siama, Laurence Hessler, Serge Tatar, Hélène Taieb, Laurence Le Crocq, Hubert Joseph-Antoine, Fabrice Bailly, Anne Stosser, Franck Vincent, Anne Reder, Nicolas Bergerault, Grégoire Bourel de la Roncière, Hervé Gagnaire, Nicolas Baudouin, Olivier Langlade de Montgros, Arnaud Moor, Jean-Philippe Surdon, Béatrice Honorat, Hélène Torres, Vincent Gadonneix (75e), Arnaud Lescuyer, Claudine Baptiste, Christian Gaussen, Armelle Foucher, Sylvie El Sayegh, Dominique Malet, Sophie Chabanel, David Lebard, Richard Binier, Carine L'Hote, Alexandra Bigot, Gian-Marco Monsellato, Carlos Ramirez, François-Xavier Boutray (de), Alexandra Soto, Olivier Herrbach, Jean-Louis Labauge, Isabelle Gontier, Fabrice Roustan, Véronique Collange, Jean-Mehdi Doumenach, Sophie Desmazières, Anne-Marie Bacquet, Arnaud Leparmentier, Cécile Lhote (100e), Max La Cropte de Chantera, Patrick Mole, Laurent Diot, Bruno Klieber, Frédéric Bizière, Marc Laumet, Catherine Blanc, Eric-Claude Lefebvre, Cyrille Brunotte, Patrick Prigent, Olivier Japiot, Arièle Bénichou, Thomas Lestavel, Laurence Roucouly, Florence Saliba, Xavier Champenois, Matthieu Belet, Exèle Lofficial, Emmanuel Chapuzot, Vincent Géry, Pascal Ronfard, Akli Kacher, Christine Gervois, Thierry Louzier, Eve Duret (125e), Muriel Agopian, Laurent Bacos, Alain Keck, Bernard Hasson, Sébastien Long, Emmanuelle Michels, Xavier Farde, Daniel Katz, Anne Mariotte, Isabelle Ranson, Sophie Vidal-Naquet, Patrick Thomas, Frédéric Chenot, Olivier Chandet, Xavier Duchemin, Stéphane Le Priol-Jalonneur, Clotilde Barcat, Michel-René Béziat, Rémi Diligent, Denis Gean dit Gilhan, Gilles Deloux, Patrick Lewinger, Sylvie Tricot, Yves Lallemand, Philippe Fillinger (150e). Xavier Lacombe, Caroline Brugère, Laurent Mourre, Jan Kluge, Sophie Levy, Simon Roblin, Fabrice Latapy, Nathalie Chéron, Patrick Hoffstetter, Gilles Langourieux, Vincent Sado, Ambroise Baroan, Christophe Feuche, Valérie Planchon, Olivier Handschumacher, Mats Carduner, Olivier Wolff, Isabelle Paillet, Marianne Vivies, Thierry Gelle, Alice Bertrand-Hardy, Gwenaëlle Gadras, Catherine Rutschmann, Vincent Rattez, Laure Queritet (175e). François Blouin, Marc Bayser (de), Gérard Tricaud, Ariel Harroch, Jean-François Dubot, Jacques Lacroix, Adeline Herbert, Catherine Dang, Marion Gauthier, Stéphane Lévy, Florence Angles, Luc Ta-Ngoc, Laurent Gangloff, Christel Peridon, Anne-Charlotte Windal, Guillaume Berthier, Xavier Dambreville, Christine Nguyen-Thac, Luc Bourguignon, Jean-François Hartwig, Richard Company, Ghislaine Mimoun, Franck Hervio, Simon Martin, Isabelle Charleux (200e). Bénédicte Melin, Jérôme Brunetière, Jacques Girod, Benoît Rousseau, Hubert Lange, Laurent Nielly, Violaine Faure, Loïc Amat, Bernard Fantino, Vincent Artigouha, David Toto, Olivier Lare, Florence Guillas, Jérôme Ploseau, Gaëlle Gautier, Claire Billard, Valérie Lavaud, Camille Muller, Agnès Piollet, Jean-Christophe Launay (de), Béatrice Bosquet, Andréa Bozzi, François Penchant, Anne-Sophie Pellegrin, Benoît Valentin (225e). Gilles Noël du Payrat, Agnès Signoret, Marie-Christine Minon, Cyrille Prévost, Emmanuel Le Guen, Gilles Duthil, Marianne Olivier, Isabelle Lascombe, Nathalie Paulet Gauthier, Guillaume Delye, Catherine Jaigu, Pierre Baric (de), Florence Abrahamian, Bernhardt Eichner, Vianney Lecointre, Hugues Léglise, Xavier Girre, Caroline Marcilhac, Catherine Bessin, Philippe Carbonnel, Nicolas Moreau, Christine Billard, Anne Ollivier, Julien Netter, Pierre Noël du Payrat (250e). Valérie Séon, Nathalie Raillon, Hugues Dalcourt, François Lépineux, Françoise Deshayes, Véronique Chautard, Jocelyne Gan, Anne-Marie Lagarde, Bruno Lavandier, Thierry Faulques, Emmanuelle Bize, Gilles Poilvet, Monique Erbeia, Guy Deslondes, Didier Barthelemy (265e).







هكذا من الأصل

)imanche 9 août

CANAL PLUS

LA 5

M 6

FRANCE-CULTURE

FRANCE-MUSIQUE

utes études commerciales

Informations « services »

PHILATÉLIE

Dessinateurs et graveurs

Pierre Gandon, des timbres par milliards

Peut-être connaissez-vous Pierre Gandon sans le savoir... Lorsque, à la poste, vous achetez des timbres courants pour affranchir votre courrier, le rouge à 2,20 F par exemple, reproduisant un profil de *Liberté* (d'après le tableau de Delacroix, *la Liberté guidant le peuple le 28 juillet 1830*), il s'agit en fait d'un timbre dessiné et gravé en taille-douce par Pierre Gandon, type de timbre en service depuis le 4 janvier 1982. Et cette figurine succède à la *Sabine* (d'après un tableau de David, *les Sabines arrêtant le combat entre les Romains et les Sabins*) dessinée et gravée par le même artiste, en service depuis le 17 décembre 1971.

Pierre Gandon, auteur d'une *Marianne* dont la première valeur fut mise en circulation le 15 février 1945, la dernière, le 11 janvier 1954, ne s'est pas limité à ces timbres d'usage courant... Des milliards de timbres en chiffres de tirage.

Né à L'Hay-les-Roses le 20 janvier 1899, il suit d'abord les cours de l'école Estienne. Puis, aux Beaux-Arts, il entre dans l'atelier Cormon, professeur de Toulouse-Lautrec. Ses autres maîtres ? Laguillermie, Laurens, Dezarrois... sans oublier son père, Gaston Gandon, qui, d'ailleurs, grava de nombreux timbres pour l'étranger. Il obtient un prix de Rome de gravure en 1922.

Pierre Gandon a illustré de nombreux livres : *Adolphe* de Benjamin Constant (1930), *le Grand Meaulnes* d'Alain Fournier (1936), *les Lettres de mon moulin* d'Alphonse Daudet (1937), *Madame Bovary* de Flaubert (1956)... Il est l'auteur de la décoration des murs du pavillon du tourisme (600 mètres carrés) à l'Exposition universelle de 1937.

Mais c'est en 1941 que paraît son premier timbre, pour le Dahomey,





Ci-contre, étude à l'huile de la tête de Sabine faite au Louvre.

suite à un concours qu'il remporte, dont il a lu l'annonce dans un journal. Il dessine et grave son premier timbre français, les armoiries de Reims, qui paraît le 15 décembre 1941. Dès lors, travailleur infatigable, il enchaîne timbres sur timbres. En 1983, il grave son dernier « commémoratif » pour la France à l'occasion de la Journée du timbre. C'est à lui que la poste confie la gravure de la première série de tableaux en 1961.

Les philatélistes apprécient Pierre Gandon pour les anecdotes truculentes relatives au timbre qu'il a toujours su raconter : sa promenade à Arbois bien arrosée en compagnie d'un ministre qui souhaitait un timbre de sa ville, le dessin du timbre *Jacques Cartier*, quand, à court d'iconographie, il s'inspire de son propre portrait, le timbre de *Sarah Bernhardt* qui porte la signature de son collègue Mazelin parce que la Libération le punissait d'avoir gravé des timbres à l'effigie de Pétain...

Pierre Gandon vit maintenant retiré dans sa maison de Seine-et-Marne, entre son jardin et sa collection de papillons...

PIERRE JULLIEN.

Pour tous renseignements concernant cette rubrique, s'adresser au : *MONDE DES PHILATÉLISTES* 24, rue Chauchat, 75009 Paris Tél. (1) 42-47-99-08

En filigrane

● **Festival de folklore.** – A Confolens (Charente), les 8 et 9 août, une exposition philatélique organisée à l'occasion du trentième anniversaire du Festival de folklore donnera lieu à l'ouverture d'un bureau de poste temporaire (souvenirs philatéliques, renseignements : UPPTT Poitou-Charentes, BP 735, 86000 Poitiers).

● **Graveurs de timbres à l'honneur.** – A Castillon-du-Gard (Gard), le samedi 8 août, dans le cadre d'une exposition de peinture consacrée au maître graveur Albert Descaris à la galerie d'art du Quesne, un bureau de poste temporaire fonctionnera de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures. (Renseignements, souvenirs philatéliques : Association philatélique nîmoise, R. Mamecier, 25, avenue de Genestet, 30320 Marguerittes, tél. 26-23-61.)

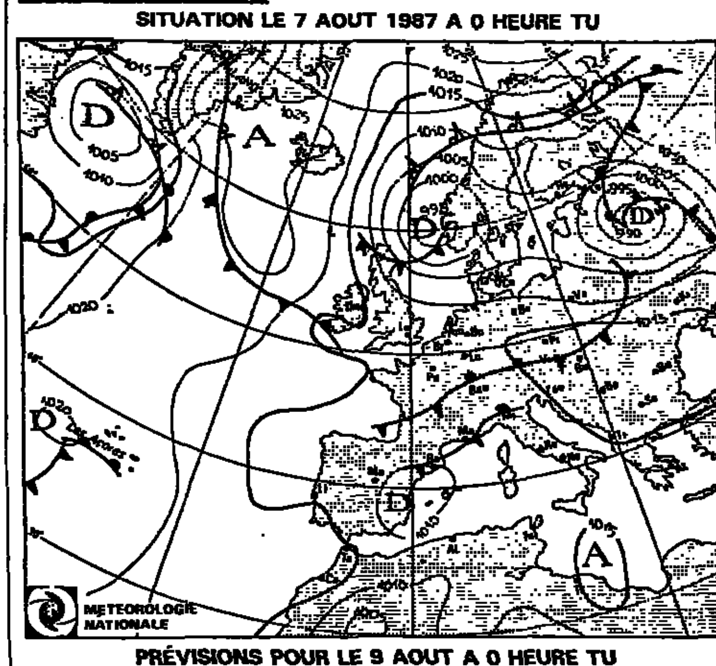


René Quillivic et Claudine Béréchel exposent peintures, gravures et médailles jusqu'au 24 août à la galerie Marthe de La Tour, Englesqueville-en-Auge, 14800 Deauville (tél. 31-64-02-86).

L'office des timbres du Luxembourg a fait appel à Pierre Béquet pour dessiner les trois timbres de la série consacrées à l'architecture rurale, dans le cadre de la campagne européenne pour le monde rural. Emission prévue le 14 septembre pour ces trois valeurs d'un total de 122 FL (Office des timbres du Luxembourg, administration des poste et télécommunication, L-2020, Luxembourg).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 7 AOUT 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 9 AOUT A 0 HEURE TU

METEOROLOGIE NATIONALE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 7 août à 0 h TU et le dimanche 9 août à 24 h TU.

Samedi : Orageux au Sud, nuageux au Nord. Sur les Pyrénées et de l'Aquitaine au sud du Massif Central aux régions méditerranéennes, jusqu'aux Alpes et au Jura, le temps restera nuageux avec des ondées, ou des orages l'après-midi, qui toucheront également la Corse.

Du Poitou-Charentes jusqu'à la côte sud de la Bretagne, sur le nord du Massif Central, le Centre, le Bassin parisien, la Bourgogne, la Lorraine et l'Alsace, le ciel sera nuageux mais des éclaircies permettront de profiter un peu du soleil.

Sur le nord de la Bretagne, la Normandie, le Nord et les Ardennes, le ciel sera très nuageux, avec de petites bruines.

Le vent sera de secteur ouest, en général faible ou modéré, sauf près des côtes de la Manche orientale où il soufflera assez fort.

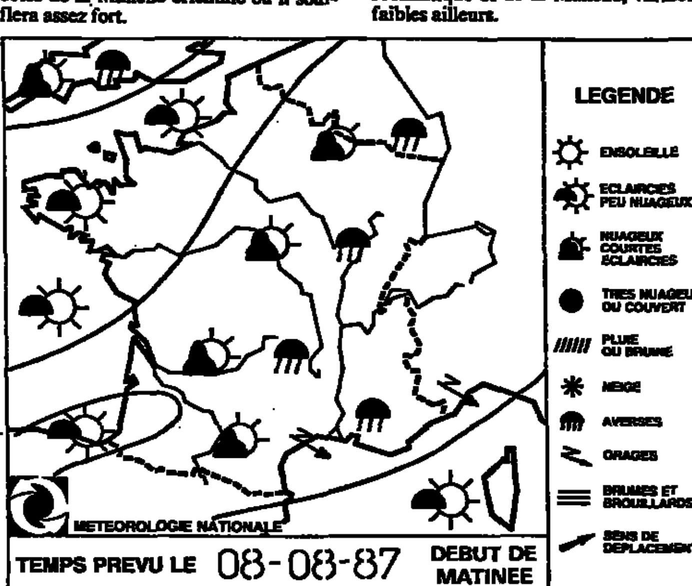
Dimanche : Toujours orageux au Sud et nuageux au Nord.

L'activité orageuse sur le Sud de la France tendra à régresser ver le Sud, et les ondées orageuses qui se développeront au cours de la journée toucheront les Pyrénées, les régions méditerranéennes, les Alpes et la Corse.

De la Bretagne à la Normandie et au Nord-Picardie, le ciel restera bien nuageux, avec des petites précipitations intermittentes.

Sur tout le reste du pays, les brumes ou nuages bas du matin se dissiperont rapidement, et des éclaircies se développeront, éclaircies qui seront plus belles du littoral atlantique au Centre.

Les températures, aussi bien minimales que maximales, n'évolueront guère. Les vents seront de secteur ouest modérés sur les régions côtières de l'Atlantique et de la Manche, variables faibles ailleurs.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 06-8 à 6 heures TU et le 07-8-1987 à 6 heures TU — le 07-8-1987

FRANCE			
AJACCIO	26	14	D
BIARRITZ	20	15	D
BORDEAUX	19	11	N
BOURGES	21	10	N
BREST	18	10	P
CAEN	20	10	N
CHERBOURG	17	9	N
CLERMONT-FERR.	22	9	N
DIJON	19	11	P
GRENOBLE St-M-H	23	14	D
LILLE	20	8	D
LIMOGES	19	11	N
LYON	21	13	C
MARSEILLE-MAR.	24	14	P
NANCY	18	6	D
NANTES	22	10	D
NICE	26	18	P
PARIS-MONTS.	21	13	N
PAU	22	11	N
PERPIGNAN	22	15	N
RENNES	21	9	N
ST-ÉTIENNE	21	7	N
STRASBOURG	19	10	C
TOURS	21	10	D
TOULOUSE	27	13	D
POINTE-A-P.	33	25	N

ÉTRANGER			
ALGER	35	19	D
AMSTERDAM	16	9	A
ATHÈNES	32	23	D
BANGKOK	35	27	C
BARCELONE	24	20	C
BELGRADE	20	9	D
BERLIN	16	5	D
BRUXELLES	19	10	D
LE CAIRE	36	25	D
COPENHAGUE	16	10	N
DAKAR	28	23	O
DELHI	36	28	D
DJERBA	35	23	D
GENÈVE	20	12	C
HONGKONG	32	28	C
ISTANBUL	31	21	D
JÉRUSALEM	31	20	D
LISBONNE	25	19	D
LONDRES	20	9	C
LOS ANGELES	25	17	C
LUXEMBOURG	16	5	D
MADRID	30	14	N
MARRAKECH	34	18	D
MEXICO	24	13	P
MILAN	23	15	P
MONTRÉAL	26	12	N
MOSCOU	25	14	C
NAIROBI	27	15	D
NEW-YORK	28	19	D
OSLO	14	11	P
PALMA-DE-MAJ.	29	19	C
PÉKIN	26	19	N
RIO-DE-JANEIRO	25	20	C
ROME	29	22	N
SINGAPOUR	27	25	A
STOCKHOLM	18	11	N
SYDNEY	17	9	C
TOKYO	30	22	C
TUNIS	33	22	D
VARSOVIE	17	9	N
VENISE	23	15	P
VIENNE	18	10	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Le Carnet du Monde

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès, le 30 juillet, du

docteur Daniel BOUCHET.

Un hommage public a été rendu au grand résistant, et le service religieux a été célébré, le 1er août, en l'église paroissiale de Saint-Loup-sur-Thouet (Deux-Sèvres).

[Né le 21 juillet 1894, à Ruffec (Charente), Daniel Bouchet, a été une des figures marquantes de la Résistance dans le Sud-Ouest, sous le pseudonyme de « Bib ». Agent des réseaux OCM-Centuries et CND, il est arrêté par la Gestapo, le 9 août 1943, condamné à mort le 19 décembre et déporté à Buchenwald (matricule n° 43-264). Là, son action a été exemplaire et a d'ailleurs été rapportée dans les ouvrages intitulés *les Français à Buchenwald* et *les Médecins de l'impossible.* Conseiller d'arrondissement des Deux-Sèvres de 1925 à 1940, il est élu conseiller général (mod.) du canton de Saint-Loup-sur-Thouet (Deux-Sèvres) en 1945. Réélu sans interruption jusqu'en 1970, il s'est démis de son mandat en août 1973 pour raisons de santé. Il a été vice-président du conseil général des Deux-Sèvres de 1949 à 1970.]

– Mme Marcelle Jeanroy,
née Essling, son épouse,
M. et Mme Charles Jeanroy,
ses frère et belle-sœur,
et leurs enfants,
Les familles Essling, Guyon, Guyot, Boustami, Gibergy,
Tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel JEANROY,

dans sa soixante-dix-huitième année, le 16 juillet 1987.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité au columbarium du Père-Lachaise, le 21 juillet 1987.

Paris, Nancy.
Bruxelles, Rungis.

– Mme André Jouve,
M. Pierre Jouve,
et Sœur Christiane,
M. et Mme Paul Constantin,
et leur fille,
Les familles Garnier, Chaix, Pousonnet, Chazal et Léorat,
ont la douleur de vous faire part du décès de

M. André JOUVE,

professeur agrégé
de l'Université honoraire,

à l'âge de soixante-neuf ans.

Les obsèques religieuses ont eu lieu le mardi 4 août.

« Bienheureux ceux qui donnent la paix, ils seront appelés fils de Dieu. »
(Matthieu 5, verset 9.)

– On nous prie d'annoncer le décès accidentel de

M. Serge MARBOT,

survenu le 30 juillet 1987, à Fort-de-France (Martinique).

L'inhumation a eu lieu sur place. Cet avis tient lieu de faire-part.

Sa famille et ses amis.

– Christiane Grémillon,
ses enfants et petits-enfants,
ont la grande tristesse de faire part du décès de leur cousine

Mme Rogelio MARTINEZ,
née Suzanne Souillard,

survenu à La Havane (Cuba), le 15 juillet 1987, dans sa quatre-vingt-unième année.

Les obsèques religieuses et l'inhumation ont eu lieu à La Havane.

54, rue de Verneuil,
75007 Paris.

– Mme Germaine Paoli,
Mme Jeannette Coquelle,
M. et Mme Paul Paoli
et sa famille (Paris),
Mme Michèle Hugny et ses enfants,
M. et Mme Marcel Paoli,
M. et Mme Jean Bouchard
et leurs enfants,
M. et Mme Paul Paoli
et leurs enfants,
Les familles Prost, Colin, Duval, ses neveux et nièces et leurs enfants,
Mme Chaudier et ses filles,
Les familles Paoli, Colonna, Massimi, résidant en Corse,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Antoine PAOLI,

survenu à Marseille, le 5 août 1987, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.

– Mme le docteur Maryse Rollier,
Mme Marie-Thérèse Bonnard et ses enfants,
Le docteur Bernard Rollier et sa fille,
Le docteur et Mme Daniel Rollier et leurs enfants,
M. et Mme Jean Rollier,
M. et Mme Paul Rollier et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Johanny et leurs enfants,
Les familles Rollier, Arnoux, Cassé, Chaband, Conche, Dellac, Fontanier, Lombard, Poujol, Puymèges
ont la douleur de faire part du décès, le 2 août 1987, dans sa soixante-dixième année du

docteur René ROLLIER,
médecin des Hôpitaux,
professeur honoraire
de la faculté de médecine
de Casablanca,
officier de la Légion d'honneur,
officier *pro merito melitensi*
de l'ordre S. et M. de Malte,
chevalier de l'ordre
des Palmes académiques,
chevalier de l'ordre
de la Santé publique,
étoile d'or du Mérite civique.

Les obsèques ont eu lieu le 5 août en l'église Notre-Dame-de-Lourdes de Casablanca. L'inhumation dans le caveau familial d'Allanche (Cantal) se fera ultérieurement.

Adresse : Casablanca, 7, rue Azema, Oasis.

Anniversaires

– Une pensée est demandée à ceux qui ont connu et aimé

Gérard AQUENIN

– Il y a un an

Yves POULIZAC

nous quittait.

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui.

Avis de messes

– Hyères.
Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de notre fille chérie,

Ann-Jacqueline BERIO,

une messe sera célébrée, le mardi 11 août 1987, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre de la presqu'île de Giens.

Ses parents, oncles, tantes, cousins, cousines et que tous ceux qui l'aimaient se rassemblent autour de son souvenir par la pensée.

CARNET DU MONDE

Les avis peuvent être insérés
LE JOUR MÊME
s'ils nous parviennent avant 10 h
au siège du journal.
7, r. des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.
Télex MONPAR 650 572 F.
Télécopieur : 45-23-06-81.
Renseignem. Tél. 42-47-95-03.
Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques .... 69 F
Abonnés (avec justificatif) .... 60 F
Communications diverses .... 72 F

Insertion minimum 10 lignes (dont 4 lignes de blancs). Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.

LOTO N° 31 — TIRAGE DU MERCREDI 5 AOUT 1987

1 2 15 22 32 43 — 44

PROCHAIN TIRAGE, EN DIRECT SUR C2
SAMEDI 8 AOUT 1987 A 20 H 35
VALIDATION : AU PLUS TARD MARDI AUX HEURES HABITUELLES
POUR LES DEUX TIRAGES DE LA SEMAINE PROCHAINE

6 BONS N°	3	2 477 960,00 F
5 BONS N° + complémentaire	34	166 090,00 F
5 BONS N°	916	14 230,00 F
4 BONS N°	78 088	175,00 F
3 BONS N°	1 618 216	12,00 F

loterie nationale
TRANCHE N°78 DU SUSPENSE

TIRAGE DU VENDREDI 7 AOÛT 1987

LE NUMÉRO 3 1 9 1 3 1 GAGNE LE LOT DE 1 000 000,00 F

LES BILLETS SE TERMINANT PAR 1 9 8 GAGNENT 1 500,00 F

AVEC LE MÊME BILLET, PROCHAIN TIRAGE DEMAIN

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde sans visa » page 14

Le Monde

SPORTS

PÉTANQUE : la préparation des championnats du monde

L'Algérie joue la boule

Les championnats du monde de pétanque auront lieu en septembre prochain à Boumerdès, à une trentaine de kilomètres d'Alger. Pour l'Algérie, classée troisième lors des derniers championnats du monde, à Epinal, une victoire permettrait de promouvoir un sport devenu, en une dizaine d'années, une arme contre le désœuvrement des jeunes.

ALGER
de notre envoyée spéciale

MAIS qu'est donc la pétanque devenue ? On la disait capricieuse, sonore et turbulente, inséparable des platanes du parc Borely, des fanfaronnades arrosées au pastis et des silhouettes alourdies de retraités en chemisette. On la retrouve tranquillement installée à l'ombre des ficus, sur les places de la région côtière de l'Algérie, pratiquée avec sérieux par des boulistes en survêtement dont les plus âgés ont à peine vingt ans. Ici, le silence appliqué est de règle. A moins de deux mois des championnats du monde, on ne badine pas avec l'entraînement.

En franchissant la Méditerranée, la pétanque a laissé derrière elle son folklore de bistrot. L'improvisation brouillonne des instances dirigeantes françaises a fait place à une organisation sans failles. Avec son corollaire obligé : l'efficacité. Un exemple ? La préparation du championnat du monde. La fédération algérienne a adopté le système des sélections. Les sections locales recrutent ; les directeurs techniques régionaux observent ; les responsables nationaux entraînent, et, au terme de ce processus, la fédération réunit dans une même triplette le meilleur pointeur, le meilleur tireur et le meilleur milieu. La France, elle, sera représentée par les vainqueurs du championnat de France, une compétition où les deux mille équipes qui se bousculent au départ peuvent espérer, grâce au jeu de l'élimination directe, un petit coup de pouce de la chance.

En Algérie, pas de place pour le hasard : pendant deux mois, les heureux élus de la sélection useront consciencieusement leurs chaussures de sport sur les terrains de la banlieue d'Alger. Entraînés à temps plein, dotés de quelques autorisations d'absence destinées à leurs employeurs et gratifiés d'une indemnité, les boulistes algériens sont quasiment passés du côté des professionnels.

Ces championnats du monde sont l'aboutissement d'une dizaine d'années d'efforts continus en faveur de la pétanque. Un pari en partie gagné : en trois ans, le nombre des licenciés a été multiplié pas six, passant de quatre mille à plus de vingt-cinq mille aujourd'hui. Toquade ? Point du tout. En soutenant la fédération algérienne de pétanque, le ministère de la jeunesse et des sports n'était pas dénué d'arrière-pensées d'ordre plus « social » que sportif. La pétanque est apparue comme l'un des moyens de gérer la formidable explosion démographique algérienne et sa cohorte de secousses sociales : urbanisation accélérée, sous-emploi et inactivité des jeunes.

D'une pierre deux coups

« *C'est une activité qui contribue à l'animation des nouveaux grands ensembles*, explique le wila (équivalent du préfet) de Boumerdès, El Hachemi Djiar. *Elle permettra de détendre les relations sociales souvent difficiles de ces cités. En favorisant la sociabilité, elles les empêcheront de devenir des villes-dortoirs.* »

Pourquoi avoir choisi la pétanque ? Tout simplement parce qu'elle ne coûte pas cher. Un argument de poids pour le gouvernement algérien, confronté à la baisse des prix des hydrocarbures, qui représentent 98 % de ses rentrées en devises. Aux yeux du ministère de la jeunesse et des sports, la pétanque avait le mérite de combiner la facilité d'apprentissage, qui permet d'économiser les moniteurs sportifs, et la faiblesse des équipements. Un terrain de 15 mètres sur 10 vaguement aménagé et le tour est joué. La ligue locale reçoit des boules, qu'elle met à la disposition des adhérents.

Une priorité urgente : les moins de vingt ans représentent 65 % de la population, et actuellement le taux d'occupation moyen atteint 7,8 personnes par logement. Comment s'étonner, dans ces conditions, que les adolescents passent le plus clair de leur temps à paresser en bandes sur les marches des immeubles ? « *Nous faisons d'une pierre deux coups*, conclut le willa de Boumerdès. *Nous luttons contre le désœuvrement des jeunes tout en économisant les crédits affectés aux activités sportives.* »

ANNE CHEMIN.

FOOTBALL : le championnat de France

Le PSG au régime sec

Changement de cap, cette saison, au Paris-Saint-Germain. Les joueurs issus du club succèdent aux vedettes achetées à prix d'or. Une politique de sagesse dictée par les circonstances.

« FRANCIS BORELLI, *vins et spiritueux.* » A Paris, au-dessus d'une boutique flambant neuve dont les portes s'ouvriront en septembre, cette enseigne est un aveu : le bouillant président du PSG, éditeur et publicitaire de profession, est en proie à une nouvelle passion. Naturellement, elle le dévore. Outre les aller-retour à sa cave de Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or), les visites à ses fournisseurs du Bordelais et la recherche des emplacements où il compte installer d'autres magasins, Francis Borelli est accaparé par la mise au point du catalogue des 257 crus, qu'il diffusera bientôt sous sa griffe.

Et l'ivresse du ballon rond ? Elle n'a pas quitté pour autant ce Méridional de cinquante-cinq ans, arrivé « *par hasard* » à la tête du club parisien il y a dix ans. Il s'échauffe dès que la conversation roule sur ce terrain. Simplement le discours a changé. L'homme qui contribua naguère à mettre le feu aux salaires du football prêche aujourd'hui la modération. Tandis que tous les clubs français, petits et grands, ont augmenté leur budget, celui du Paris-Saint-Germain a été révisé à la baisse. Des vedettes sont parties (Ayache, Rocheteau, Halilhodzic, etc.), remplacées par quelques sans-grade (Rabat, Sandjak, Reynaud, Roux, etc.). La masse salariale a fondu de 30 %. En consacrant 6 millions de francs aux transferts de l'Argentin Calderon (Bétis-Séville) et de l'Anglais Wilkins (Milan AC), Francis Borelli reconnaît avoir réalisé « *le plus faible investissement de toute l'histoire du club* ».

Ce changement de cap a été dicté par les mauvais résultats de la saison dernière : élimination sans gloire au premier tour de la Coupe d'Europe ; une septième place en championnat, après avoir offert à la capitale son premier titre en cinquante ans ; enfin, une élimination en Coupe de France contre une équipe de deuxième division. Cette défaite à Strasbourg a provoqué l'explosion. « *J'ai éprouvé le sentiment d'avoir été trahi* », explique Francis Borelli, sans porter d'accusations individuelles. Vis-à-vis de ceux qui aident le club (mairies de Paris et de Saint-Germain, ainsi que RTL et Canal Plus), il ne pouvait plus longtemps « *rester complice d'un comportement défaitiste* ». Les stars recrutées à prix d'or n'ayant « *plus assez de tripes* », le président parisien a réfléchi à la façon de donner une « *âme nouvelle* » à son club.

« Un acte d'honnêteté »

Francis Borelli ne renie pas le passé. « *Pour éponger le lourd passif trouvé à mon arrivée, et représenter dignement la capitale, il fallait donner priorité à l'équipe, donc avoir recours aux mercenaires* », explique-t-il. Un titre de champion et deux Coupes de France ont sanctionné cette politique. Mais aujourd'hui les circonstances obligent à « *tenter quelque chose de nouveau* ». Pour ce gestionnaire « *souverainement indépendant mais qui rend des comptes* », le bémol mis volontairement au train de vie du club était « *un acte d'honnêteté* ». « *Le déficit n'atteignait que 7 à 8 millions de francs, mais à force de demander et de toujours tout obtenir, on perd sa capacité à avoir des idées* », estime M. Borelli, soudain adepte d'un profil bas compensé par « *plus d'imagination* ». Ce nouveau credo a, semble-t-il, séduit MM. Chirac, Juppé et Tibéri, puisque la subvention municipale est passée de 7 à 18 millions de francs, cette saison. De quoi assainir la situation financière rapidement !

Le président du PSG ne se sentait « *plus capable de donner 500 000 F par mois à ses joueurs* ». En devenant, pour la première fois, championne de troisième division, l'équipe réserve est venue au secours de ses bonnes résolutions. Les talents cultivés au centre de formation du camp des Loges, à Saint-Germain-en-Laye, auront donc l'occasion de s'épanouir sur les pelouses de première division. L'an dernier, déjà, Gérard Houllier, l'entraîneur parisien, avait incorporé certains jeunes comme Sandjak ou Reynaud dans son équipe à la dérive.

Cette année, les ambitions sportives n'ont pas été affichées. « *Notre budget mériterait que nous soyons européens* », dit le président, tout en s'attendant à « *deux ou trois saisons de vache enragée* ». Certes, l'enthousiasme retrouvé d'un groupe plus soudé autour d'un technicien comme Gérard Houllier peut aboutir à une heureuse surprise. Mais l'aléatoire a ses limites, et Paris-Saint-Germain, malgré les efforts consentis pour la formation des jeunes, n'a pas vocation à devenir l'AJ Auxerre.

« *Bien que le football ne soit pas une activité rentable, le postulat de départ, c'est l'argent. Les clubs les plus riches sont toujours aux premières loges* », affirme Francis Borelli, avec le souvenir nostalgique « *d'en avoir fait partie* ». En montrant plus de sagesse cette année, il n'a pas fait vœu de pauvreté : « *Il n'est pas exclu que je revienne sur ma position d'ici deux ans* », dit-il. Loin de se poser en exemple, il donne, au contraire, raison aux clubs qui peuvent encore investir à outrance. Il n'oublie pas qu'il fut l'auteur, il y a trois ans de la formule un peu provocatrice « *Le talent n'a pas de prix* ». Simplement, avoue-t-il, « *je n'ai plus les moyens de me payer un Picasso ou un Chagall* ». Alors, en attendant des jours meilleurs, le PSG a mis de l'eau dans son vin.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

CIBLES

VOILE : traversée en solitaire

L'Atlantique en aveugle

Un Américain de quarante-deux ans, aveugle à 70 %, est parti, mardi 4 août de Portsmouth (Rhode-Island) pour une traversée de l'Atlantique en solitaire. Pour Jim Dickson à la barre de son voilier de 12 mètres, baptisé symboliquement *Eye opener* (celui qui ouvre les yeux), le projet est audacieux. Au-delà de son handicap, il n'a en effet jamais passé plus d'un après-midi à naviguer en solitaire.

Mais Jim Dickson, ne sera pas tout à fait seul. Il sera assisté d'un ordinateur SVEN équipé d'un logiciel doué d'une voix synthétique qui lui fournira des paramètres nécessaires à la navigation. Trois radars Ranger 4000 et un poste de radio à ondes courtes le préviendront en permanence des obstacles et coups de vent au moyen d'un système sonore. Une couverture satellite Argos localisera constamment la position de l'*Eye opener*. Enfin sa route a été spécialement étudiée pour éviter les principales lignes empruntées par la marine marchande.

Jim Dickson devra pourtant prévoir chaque avarie, les anticiper et, si nécessaire, mettre sur pied les secours. Toutefois, pour le pugnace marin non voyant, il ne s'agira pas de confondre courage et témérité. Il a promis de faire demi-tour si des difficultés survenaient au début de la traversée.

Mais au-delà du pari sportif se profile la volonté d'un homme qui souhaite prouver par sa traversée de l'Atlantique que « *les aveugles et les handicapés au sens général peuvent faire tout ce que font les gens bien portants, avec le concours de la technologie moderne* ».

FOOTBALL : la crise de l'AS Cannes

Mme la présidente

Mme Anne-Marie Dupuy, maire (RPR) de Cannes, conseiller général des Alpes-Maritimes, et député au Parlement européen, a été élue le jeudi 6 août présidente du club professionnel de football de sa ville, l'Association sportive de Cannes (ASC). Elle est ainsi le seul maire de France à cumuler son mandat électif avec la direction d'un club de première division et la première femme à exercer de telles responsabilités.

L'ancien président, M. Francis Guillot, un homme d'affaires niçois en poste depuis 1982, avait démissionné de ses fonctions le 18 juin dernier en raison de sa mésentente persistante avec Mme Dupuy. Son retrait inopiné avait provoqué une crise au sein de l'ASC au moment même où le club venait de reprendre sa place en première division du championnat de France, d'où il était absent depuis vingt-trois ans. Mme Dupuy reconnaît qu'elle n'est « *pas passionnée par le football* ». « *J'ai accepté*, a-t-elle indiqué, *pour soutenir le club dans une année difficile, où peu de monde croit en ses chances.* »

Avec un budget de 22 millions de francs — le plus faible de tous les clubs de première division, — l'AS Cannes n'ambitionne cette saison que son maintien parmi l'élite. La ville a doublé sa subvention, passée de 2,2 à 4 millions de francs, et accordé une garantie d'emprunt au club de 10 millions de francs.

G. P.

AUTOMOBILISME : le Rallye d'Argentine

Lancia sans rivales

Lancia a toutes les chances d'obtenir son sixième titre mondial, samedi 8 août à Cordoba, à l'arrivée du Rallye d'Argentine. Alors que trois rallyes restent encore à disputer (1000 lacs, San-Remo et RAC), une deuxième place suffit à la firme italienne, qui a confié deux Delta 4WD à l'Italien Massimo Biasion et à l'Argentin Jorge Recalde. Trois autres voitures d'usine seulement étaient engagées : la Mazda 323 4WD du Suédois Ingvar Carlsson, qui devait abandonner dès la deuxième étape, et les deux Golf GTI 16S du Suédois Kenneth Eriksson et de l'Allemand de l'Ouest Erwin Weber.

PAR un cruel concours de circonstances, c'est l'accident mortel du Finlandais Henri Toïvonen et de son copilote italo-américain Sergio Cresto sur une Lancia Delta S4 au Tour de Corse 1986 qui a préparé le sacre de la Delta 4WD. Jean-Marie Balestre, président de la Fédération internationale de l'automobile (FIA), avait alors décidé sur-le-champ l'interdiction pour le championnat du monde des rallyes 1987 des voitures du groupe B (construites à deux cents exemplaires minimum), l'annulation du projet de groupe S (voitures construites à dix exemplaires minimum avec limitation de puissance à 300 ch) et le choix du groupe A, plus proche de la série (voitures à quatre places produites à cinq mille exemplaires minimum en douze mois).

Cette décision, prise dans la précipitation, avait été jugée inique par Peugeot, champion du monde 1985 et 1986 avec la 205 turbo 16, qui a gagné en première instance son procès intenté à la FIA. Comme la firme française, bon nombre d'autres constructeurs se retrouvaient dans l'embarras, faute de disposer d'un modèle sportif répondant aux nouveaux critères.

Au moment du dramatique accident du Tour de Corse, Lancia s'apprêtait justement à lancer sur le marché, en juin 1986, une berline sportive, avec moteur turbo et transmission intégrale, inspirée de la Delta S4 : la Delta 4WD.

Avec quelques modifications autorisées au niveau de la transmission, des suspensions, des freins et de la puissance du moteur, portée de 165 à 260 ch, le prototype du groupe A était prêt en novembre et s'imposait dès le premier rallye, à Monte-Carlo, avant de récidiver au Portugal, à l'Acropole et à l'Olympus Rally, aux Etats-Unis.

Avant de rejoindre au panthéon des Lancia la Stratos, championne du monde en 1972, 1974, 1975 et 1976, ou la Rallye 037, couronnée en 1983, la Delta 4WD aurait pourtant mérité une opposition plus soutenue. Or, seule la Golf GTI du Suédois Eriksson a disputé toutes les manches du championnat.

Après avoir gagné le Rallye de Suède, Mazda, confronté à un problème de fiabilité de sa transmission, a dû attendre l'Argentine pour renouer avec la compétition. Audi, vainqueur du Safari Rally avec la 200 quattro, et Ford avec la Sierra Cosworth disposaient de modèles plus puissants, mais trop lourds pour être réellement compétitifs. Devant cette faiblesse de l'opposition, on a même vu une écurie privée remporter le Tour de Corse avec une BMW M3 pilotée par Bernard Béguin.

La disparition des spectaculaires « monstres » du groupe B, les suspicions engendrées par certaines modifications apportées sur les voitures du groupe A par rapport aux modèles de série (vingt-sept voitures ont ainsi été refusées au départ du Rallye d'Argentine) et l'absence de lutte entre les pilotes de Lancia dès que la victoire était assurée pour la marque ont considérablement nui au succès populaire du championnat du monde 1987.

GÉRARD ALBOUY.

LES HEURES DU STADE

Athlétisme

Championnats de France. Du vendredi 7 au dimanche 9 août, à Annecy (A 2, Les jeux du stade, samedi, à 14 h 25 ; TF 1, Sport dimanche vacances, à 14 h 20).

Automobilisme

Grand prix de Hongrie de formule 1. Dimanche 9 août, à Budapest (TF 1, Sport dimanche vacances, à 14 h 20).

Rallye d'Argentine. Jusqu'au samedi 8 août.

Football

Championnat de France. Quatrième journée en première et en deuxième division, samedi 8 août.

RFA-France. Mercredi 12 août, à Berlin-Ouest (A 2, 20 h 10).

France-Irlande. Qualification olympique, mardi 11 août, à Dunkerque.

Golf

Championnats de l'Association des golfeurs professionnels (USPGA). Jusqu'au dimanche 9 août, à Palm Beach (Canal Plus, dimanche, à 0 h 35 puis à 23 h 05).

Motocyclisme

Grand prix de Suède de vitesse. Dimanche 9 août, à Anderstop (TF 1, Sport dimanche vacances, à 14 h 20).

Omnisports

Jeux panafricains. Jusqu'au 22 août, à Nairobi (Kenya).

Jeux panaméricains. Jusqu'au 23 août, à Indianapolis.

Pentathlon moderne

Championnats du monde. Du mercredi 12 au dimanche 16 août, à Moulins.

Ski nautique

Championnats d'Europe. Jusqu'au dimanche 9 août, à Marignane (FR 3, samedi, à 14 h 30).

Sports équestres

CSI de Biarritz. Jusqu'au dimanche 9 août.

Voile

Admiral's Cup. Jusqu'au dimanche 9 août, à Cowes.

Course de l'Europe. Arrivée de la septième étape à Toulon, mercredi 12 août.

Course du *Figaro*. Arrivée le dimanche 9 août à Pornichet-La Baule.

Tour de France. Arrivée le lundi 10 août à Menton.

ÉTRANGER

ESPAGNE

La reprise économique qui s'amorce n'a pas amélioré le climat social

Après quatre ans d'une politique d'austérité aussi sévère qu'impopulaire les socialistes espagnols voient-ils enfin la lumière poindre au bout du tunnel ? On l'affirme à Madrid, où les signes de reprise se précisent. Hier encore submergés par une vague d'agitation sociale sans précédent, les responsables de l'économie cherchent aujourd'hui à persuader l'opinion publique que les sacrifices consentis commencent à porter leurs fruits.

MADRID
de notre correspondant

Le gouvernement ne manque pas de bons arguments pour faire valoir une amélioration de la situation économique. Les dernières estimations de la Banque d'Espagne – l'institution la plus fiable en la matière – prévoient un taux de croissance du PIB de 4,1 % pour l'année en cours (il avait été de 3,3 % en 1986). L'industrie semble jouer un rôle clé dans cette reprise : la production y a enregistré un rythme de croissance annuel de 9,3 % durant le premier trimestre de 1987, un taux sans précédent depuis la fin des années 1960. L'investissement avait donné le signal de la reprise dès l'an dernier : les dépenses d'équipement avait alors augmenté de 14 % ; elles devraient croître cette année de 12,5 %.

Autre motif de satisfaction pour le gouvernement de M. Gonzalez : la reprise semble suffisamment saine pour ne pas dégénérer à court terme en « surchauffe ». Les socialistes ont, en effet, réussi à ramener l'inflation, à la fin du mois de juin, à un rythme annuel de 4,9 %, contre 8,3 % en 1986. La hausse des prix était encore de 14 % lorsqu'ils accédèrent au gouvernement, en décembre 1982.

Cette reprise tant attendue ne va pas toutefois sans inconvénients. Elle contribue notamment à creuser le déficit du commerce extérieur. Afin de se moderniser et pour pouvoir répondre à une demande croissante, les entreprises espagnoles ont largement fait appel à l'étranger pour leurs nouveaux équipements. L'abaissement des barrières douanières, qui a entraîné l'adhésion de l'Espagne à la CEE, a fait le reste, stimulant les achats de biens de consommation. La balance commerciale a enregistré, durant le premier semestre de 1987, un déficit de 6,5 milliards de dollars (+ 82 % par rapport à la même période de 1986).

L'afflux des devises provenant du tourisme a permis de combler ce déficit, mais celui-ci n'en préoccupe pas moins sérieusement les responsables de l'économie. Lors du dernier conseil européen à Bruxelles, en juin, M. Gonzalez a souligné auprès de ses pairs combien il était paradoxal qu'un pays relativement pauvre comme l'Espagne fasse office, par sa croissance élevée et par son déficit commercial, de « locomotive » de la relance au sein du club européen. Un rôle qui devrait plutôt être imparti, avait-il ajouté, aux pays riches du Nord.

Contesté par les syndicats

Quoi qu'il en soit, les signes de reprise sont venus à point pour raffermir la position du ministre de l'économie, M. Carlos Solchaga, qui traversait une phase difficile. Ce dernier est, en effet, fortement contesté par les syndicats. Non seulement par la centrale communiste Commissions ouvrières, mais aussi, et de plus en plus, par la « centrale-sœur » socialiste UGT (Union générale des travailleurs). Les syndicats demandent au gouvernement de consacrer à la réduction du « différentiel social » qui existe toujours entre l'Espagne et les autres pays avancés de la CEE, la même énergie que celle qui a été déployée pour réduire le « différentiel » d'inflation.

Les tensions qui existent entre gouvernement et syndicats ont été alimentées, en juillet, par le refus opposé par les deux centrales syndicales au « pacte social » proposé jusqu'à la fin de la législature par M. Gonzalez. Le président du gouvernement s'était pourtant personnellement engagé dans l'entreprise. Conscient que le recul enregistré par son parti lors de la consultation électorale du 10 juin dernier était surtout dû au climat d'agitation sociale, M. Gonzalez voulait absolument renouer le dialogue avec les syndicats. Ceux-ci s'y sont refusés, persuadés d'avoir affaire à une opération gouvernementale de relations publiques. A leurs yeux, un pacte global valable pour trois ans risquait de leur lier les mains et de leur faire partager la responsabilité d'une stratégie économique sur laquelle ils ont en fin de compte peu de prise.

La perspective d'une reprise économique conduira-t-elle les syndicats à mettre de l'eau dans leur vin ? Rien n'est moins sûr. En annonçant à tous vents une amélioration de la situation, le gouvernement risque d'inciter les travailleurs à réclamer leur part après quatre ans d'austérité. De plus, la reprise n'a encore que très peu contribué à éloigner le spectre du chômage, qui reste le problème numéro un de l'économie espagnole. Le rythme actuel de croissance semble tout juste suffisant pour contre-balancer l'augmentation, rapide, de la population active. Si le chômage a cessé de croître, il risque de se stabiliser aux alentours de son niveau actuel : 21,5 % de la population active, le taux le plus élevé d'Europe occidentale.

Un chiffre auquel l'Espagnol moyen reste sans doute plus sensible qu'à celui du PIB !

THIERRY MALINIAK.

TRANSPORTS

La liaison Rhin-Rhône

Les « verts » sont opposés au canal à grand gabarit

BESANÇON
de notre correspondant

Le candidat des « verts » à la prochaine élection présidentielle, M. Antoine Waechter, estime, contrairement à M. Paul Granet, président de la Compagnie nationale du Rhône (*le Monde* daté 2-3 août) que les décisions prises à l'occasion de la réunion du comité interministériel du 30 juillet ne permettent pas de conclure à une volonté affirmée du gouvernement de réaliser la liaison fluviale à grand gabarit Rhin-Rhône.

Sur le fond, les écologistes restent opposés au projet de mise à grand gabarit du canal du Rhône au Rhin entre Mulhouse et la Saône. « *Le coût écologique et social*, dit M. Waechter, *est démesuré. Nous sommes partisans d'une manière générale du transport par voie d'eau, car il est faible consommateur d'énergie et peu polluant. Mais dans le cas du Rhin-Rhône, des milliers d'hectares de terres agricoles seraient détruits, l'emprise étant beaucoup plus importante que celle d'une autoroute. Il faudrait réaliser un immense remembrement, et la perte totale ne pourrait être compensée qu'au prix de la disparition des haies et bosquets, et d'une culture plus intensive. Le Doubs serait sinon détruit, du moins profondément altéré et Mulhouse serait éventrée.* »

Avec l'impact sur le paysage et le captage des moindres ruisseaux dont l'eau assurerait l'alimentation de l'ouvrage (notamment au bief de partage à la limite du Haut-Rhin et du territoire de Belfort), les écologistes n'admettent pas « *la logique d'aménagement du territoire par laquelle les partisans du ministre envisageaient la création de six mille hectares de zone industrielle en Alsace, au risque d'en accentuer le déséquilibre démographique* ».

Ils s'interrogent par ailleurs sur la nature et l'importance des frets qui pourraient être confiés au « *grand canal* » alors que le tarif diminue depuis dix ans, que l'exportation des graviers alsaciens va être limitée et que la sidérurgie lorraine se reconvertit dans les Schtroumpfs. « *Il est singulier de relever que le jour même de la réunion interministérielle, la Compagnie suisse de transports rhénans désarmait quinze péniches de 3 000 tonnes* », note à cet égard le candidat des « verts ».

C. F.

Le gouvernement yougoslave bloque le prix du pain

Le gouvernement fédéral yougoslave a décidé le jeudi 6 août de bloquer le prix du pain, qui bénéficiait jusqu'alors d'un régime de liberté des prix. Confronté depuis quelques jours à une vague de mécontentement liée au renchérissement du prix de cet article, les autorités ont rejetté la responsabilité des hausses sur les minoteries, accusées d'« *abuser de leur situation de monopole* ». Malgré les directives gouvernementales qui recommandaient des augmentations maximales de 50 %, les producteurs avaient quasiment fait doubler le prix de certains pains.

Afin de briser l'augmentation du prix du blé, le gouvernement a décidé de mettre en vente sur le marché 16 000 tonnes de farine raffinée et 6 000 tonnes de farine semi-raffinée prélevée sur ses propres réserves.

Un porte-parole du gouvernement a expliqué que l'application de mesures administratives, « *nécessaire puisque les minoteries avaient violé les accords sur les prix ne pouvait apporter de solution durable* ».

Cette « crise du pain » vient s'ajouter à une situation économique suffisemment grave pour que le cabinet de M. Mikulic renonce aux vacances annuelles du mois d'août.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Total vend ses activités de raffinage et de distribution en Italie

Total a annoncé le jeudi 6 août sa décision de céder à Selm, filiale du groupe italien Montedison, ses activités de raffinage et de distribution de produits pétroliers en Italie. Cet accord, qui s'élève à 177 millions de dollars, concerne la raffinerie de Trieste (fermée), une participation de 20 % dans la raffinerie de Rome et les 2 500 stations-service de Total dans la péninsule. Total cherchait à se défaire depuis plusieurs mois d'activités de raffinage et de distribution durablement déficitaires. Total maintient ses activités d'avitaillement international sur les aéroports italiens et ses intérêts dans le secteur d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures en Italie. Cet accord permet à Selm de passer à la quatrième place sur le marché italien de distribution.

Support magnétique : Rhône-Poulenc va tripler sa capacité japonaise

Rhône-Poulenc n'abandonne pas l'idée de prendre 20 % du marché mondial du film polyester pour supports magnétiques (audio et vidéo). Le groupe français vient de décider d'investir 250 millions de francs pour agrandir l'usine japonaise de Tsuruga détenue à 50 % avec le groupe nippon Toyobo. L'augmentation de la production sera d'environ 6 000 tonnes/an à compter de 1989. Elle est considérable, consistant carrément à tripler les possibilités de fabrication (3 000 t/an) de cette unité. Au total, avec l'autre usine japonaise d'Inuyama (1 800 t/an), que Rhône-Poulenc se partage aussi avec Toyobo, le groupe français produir au total près de 15 000 t/an de film polyester (9 000 t actuellement). Il ne sera plus très loin ainsi du groupe allemand Hoechst, qui avait renforcé sa domination sur le marché mondial en ouvrant en 1985 une nouvelle unité à Wiesbaden (Hesse), portant ainsi sa capacité de fabrication à près de 20 000 t/an. Sony est le premier client de Rhône-Poulenc.

L'OCP franchit l'Atlantique

L'Office commercial pharmaceutique a racheté 33 % de la société américaine Ketchum. C'est la première opération qu'effectue le groupe à l'étranger. La société Ketchum, installée dans le Connecticut, surtout influente dans le nord-est des Etats-Unis, ouvre au leader français de la distribution de médicaments (16 milliards de francs de chiffre d'affaires) une place importante sur le marché de la région new-yorkaise. Cette société, qui a réalisé en 1986 300 millions de dollars (2 milliards de francs) de chiffre d'affaires, et qui emploie 400 personnes, enregistre, pour l'exercice clos 1986 1,7 million de dollars de pertes. Mais, selon l'OCP, cette situation financière peut être redressée en exportant son savoir-faire technique et financier. L'investissement de l'OCP s'élève à 8,5 millions de dollars (51 millions de francs) dans cette opération, et représente 13 % des prévisions d'investissement envisagées par le groupe, lors de son augmentation de capital en mars dernier. Cette opération financière avait en effet été réalisée en vue des investissements des années à venir, estintés à 400 millions de francs.

Démission du numéro deux d'Unisys (informatique)

M. Paul G. Stern, le numéro deux d'Unisys, deuxième groupe informatique mondial né de la fusion l'an dernier de Burroughs et Sperry, a démissionné le jeudi 6 août pour convenances personnelles. Il n'a pas été remplacé dans ses fonctions. M. Stern n'a pas commenté son départ mais, selon certains analystes, cette mesure et le remaniement de l'équipe qui l'accompagne renforcent la position du président du groupe, M. Michael Blumenthal, ancien secrétaire d'Etat au trésor.

DÉMOGRAPHIE

Limousin : terre d'accueil

LIMOGES
de notre correspondant

Le Limousin n'est plus terre d'exode, mais terre d'accueil. Telle est la conclusion que vient de publier l'Observatoire régional de l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques, après étude des chiffres du dernier recensement.

Le solde migratoire pour la période inter-recensement 1968-1975 avait déjà été légèrement positif en Limousin : 1 500 personnes de plus. Pour 1975-1982, il a été de 18 500 personnes : « *Amélioration très sensible,* souligne M. Claude Mallemanche, collaborateur de l'INSEE-Limousin, *due à une hausse des immigrations* (plus 5 000 personnes) *en ne comptant que les individus français ou vivant en France durant les deux périodes considérées ; – les résidents de nationalité étrangère dans la région sont un peu plus de 10 000, – mais surtout à une chute du nombre de Limousins ayant immigré : moins de 12 000 personnes.* »

Ce solde migratoire provient pour les deux tiers de la région parisienne, pour le quart des régions limitrophes (Aquitaine, Poitou-Charentes, Auvergne) le reste, des régions industrielles du Nord et de l'Est. Le Limousin, par contre, reste déficitaire dans ses échanges de populations avec les régions Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Provence-Côte d'Azur, bref, les régions ensoleillées où partent volontiers s'installer les nouveaux retraités.

A ce propos, l'étude de l'INSEE fait litière d'une idée reçue qui affirme que les Limousins partent vivre ailleurs leur vie active et professionnelle et reviennent au pays à l'heure de la retraite. Les nouveaux venus en Limousin ne sont retraités que pour 12,5 % d'entre eux, les actifs pour 42,1 %. Ils arrivent principalement entre trente et quarante ans et sont le plus souvent employés ou cadres et amènent avec eux des enfants en bas âge ou d'âge scolaire.

Cette bonne nouvelle démographique doit pourtant être fortement tempérée, car cette immigration de l'intérieur est encore insuffisante pour combler les vides d'un solde naturel qui reste désespérément négatif. En 1986 ont encore été enregistrés dans la région 10 390 décès pour 7 271 naissances seulement. Un déficit de plus de 3 000 individus. Et le Limousin est, avec Berlin-Ouest, la région la plus vieille d'Europe.

GEORGES CHATAIN.

EN BREF

● **Le Sénat américain confirme la nomination de M. David Ruder à la tête de la SEC.** – Les sénateurs américains ont approuvé le jeudi 7 août, avec une certaine réticence, la nomination de M. David Ruder à la présidence de la Commission fédérale des opérations en Bourse. Peu avant le vote, M. David Ruder a été l'objet de vives critiques de la part de M. William Proxmire, démocrate du Wisconsin, président de la commission bancaire du Sénat, qui lui a reproché son « *manque d'expérience des fraudes boursières* ».

M. David Ruder, ancien doyen de la faculté de droit de North-Western (Illinois), remplacera M. John Shad, qui vient d'être nommé ambassadeur des Etats-Unis à La Haye.

● **ERRATUM.** – Une erreur s'est glissée dans l'article concernant la baisse de la pauvreté aux Etats-Unis (*le Monde* du 5 août). Le nombre d'Américains au-dessous du seuil de pauvreté est revenu de 33,1 millions en 1985 à 32,4 millions en 1986 (et non de 33,4 millions à 33,1 millions comme il était indiqué).

A la demande du ministre du commerce et de l'industrie

La fusion des deux premières compagnies aériennes britanniques est soumise à la Commission des monopoles

Le ministre du commerce et de l'industrie britannique, Lord Young, a décidé jeudi 6 août de saisir la Commission des monopoles du projet de rachat par British Airways de son principal concurrent, British Caledonian pour un montant de 237 millions de livres (2,3 milliards de francs). La fusion donnerait à la nouvelle entité 80 % du marché britannique du transport aérien. La Commission rendra son avis d'ici trois mois.

De toute façon, cette saisine rend caduc le projet de fusion sous sa forme actuelle, qui avait été annoncé le 16 juillet dernier (*le Monde* des 17 et 18 juillet). Lord King, PDG de British Airways, tout en se déclarant « *déçu* » de la décision de Lord Young, a annoncé son intention de demander le 14 août aux actionnaires d'approuver une nouvelle offre pour la totalité du capital de British Caledonian, au cas où la décision de la Commission serait favorable à une fusion.

Les observateurs se demandent si British Caledonian, dont les pertes sont importantes, pourra attendre, ou si elle reprendra les conversations avec d'autres compagnies aériennes étrangères : UTA (France), Sabena (Belgique), Alitalia (Italie) et Northwest (Etats-Unis).

Une décision négative de la Commission priverait la Grande-Bretagne d'une compagnie de taille suffisante pour faire face à une concurrence internationale accrue et dans la perspective du marché unique européen de 1992. Une décision favorable irait tout à fait à l'encontre de la politique de compétition mise en place par Mme Thatcher, et prônée par elle lors de la privatisation de British Airways.



Economie

TRANSPORTS

La mésaventure de vacanciers aux Antilles

Surprenante Europe aérienne

Les passagers qui ont « mariné » vingt-quatre heures à Bruxelles avant que le Boeing-707 de Sabelair n'obtienne l'autorisation d'atterrir à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) avant de repartir pour Fort-de-France (Martinique) ne se soucient guère de la déréglementation aérienne et de ses méfaits, ni du combat que mènent, depuis que la concurrence est apparue, les compagnies aériennes, les tours-operateurs et les agences de voyages pour conserver ou améliorer leurs parts de marché. Pourtant, ces 189 passagers en sont les victimes directes, et l'on imagine l'inquiétude qui doit être la leur à l'idée du retour. De quoi empoisonner des vacances sous le soleil antillais !

Seuls échappent à ce souci la dizaine de fonctionnaires qui rejoignaient leur poste. Ils rentreront, c'est sûr. A bord de quel appareil ? Quand ? A quel prix ? On ne sait pas encore. Qui paiera la note ? Eux-mêmes ? Les agences de voyages ? Les tours-operateurs ? Sabelair ? Le ministère des transports, dont dépend la direction générale de l'aviation civile (DGAC) ? On ne sait pas encore.

Ce qui semble sûr, c'est que les vols prévus en août sur Sabelair vers les Antilles françaises n'auront pas lieu. L'autorisation donnée *in extremis* par la direction générale de l'aviation civile ne l'a été qu'à titre exceptionnel, pour calmer le jeu, chacun des partenaires, dans cette affaire, accusant l'autre d'avoir *« pris en otage »* 189 passagers (20 Belges et 169 Français).

La fin du monopole

Que s'est-il passé ? Depuis un an (*le Monde* du 19 juillet 1986), le monopole d'Air France sur les Antilles, après des années de bagarre juridique, n'existe plus, et il n'est plus nécessaire d'aller à Bâle ou à Bruxelles pour un vol charter : il en part de Paris — et bientôt de Toulouse, — grâce à la compagnie Minerve et à Nouvelles frontières.

Au début de 1987, pour répondre au souci gouvernemental de favoriser le tourisme étranger en Martinique et en Guadeloupe, la DGAC passe une convention avec Sabelair (filiale de la compagnie belge Sabena) lui donnant des *« droits de trafic »* sur les Antilles en juillet et en août, assortis de conditions : les billets seront vendus en Belgique. Les prix, apparemment, ne jouent pas un grand rôle dans ces conditions tant ils sont variables et variés (*le Monde* du 13 juin). Et le contrat ne mentionne pas de « quota » de nationalité — ce qui serait contraire au droit européen, — mais les Français habitant la Belgique ou la région lilloise et désirant aller aux Antilles ne sont pas nombreux au point de remplir des charters.

Concurrence déloyale

Cependant, Sabelair sous-traite : le Boeing-707 appartient à la compagnie zaïroise Scibe, et elle confie à un tour-operateur belge IAS (International Aviation Service) le soin de remplir les avions. Pour un tour-operateur, le souci primordial est de remplir les avions de passagers, et il n'est pas certain que le marché belge en fournisse suffisamment. IAS fait donc appel à Go-Voyages, tour-operateur français spécialisé dans les charters, qui a des bureaux à Paris et aux Antilles, en lui précisant bien qu'il s'agit d'un marché « belge ». Go-Voyages ne vend pas lui-même les billets. Ce sont les agences de voyages qui s'en chargent, en France où elles sont nombreuses et, sur place, Havas-Antilles, la première d'entre elles.

Très vite, la DGAC s'aperçoit que les billets des charters Sabelair ont été vendus essentiellement en France. Une lettre est adressée, le 17 juillet, à Sabelair pour la prévenir que les termes du contrat n'ayant pas été respectés, les autorisations d'atterrir aux Antilles prendront fin le 31 juillet. Un télex en fin de mois confirme cette décision. Pour la DGAC, il s'agit d'une concurrence déloyale, d'un détournement de trafic, préjudiciable à la fois à Air-France et à Minerve/Nouvelles-frontières, puisque les passagers français, partis de la porte Maillot à Paris, gagnent Bruxelles en autocar.

Manifestement, l'information n'est pas descendue en juillet jusqu'aux passagers. Qui a voulu forcer la main de la DGAC et l'obliger à donner son autorisation ? Seule une enquête policière pourrait le dire. IAS, par la voix de son avocat, Mᵉ Deveau, affirmait, le 4 août, que le principe des quotas de nationalité étant illégal au regard du droit européen, il allait *« saisir officiellement d'une plainte la Commission de la CEE. »* La fera-t-il ? Et quand ?

Une bataille juridique

Pour l'instant, personne n'est content. Les passagers des vols charters Sabelair, et pas seulement ceux du dernier vol, mais ceux qui devaient regagner l'Europe en août, vacances finies. Si bataille juridique il doit y avoir, on ne peut que souhaiter que parmi eux se trouve un procédurier prêt à se lancer dans la bagarre : cela conduirait peut-être les acteurs divers de la déréglementation aérienne à se souvenir que le client devrait être roi.

Les agences de tourisme entendront sûrement parler de cette aventure et risquent de perdre des clients. M. Gilbert Baladi, fondateur et PDG de Go-Voyages, n'est pas content non plus : sa réputation est en jeu et il n'a pas été prévenu avant le 4 août de l'annulation des vols Sabelair sur les Antilles. Ses clients — les agences de voyages — se retourneront contre lui.

Quant à IAS, à Sabelair et à la DGAC, ils sont pris dans une histoire qui devrait avoir une suite judiciaire. Si une procédure est engagée, elle ne pourra être que complexe, mêlant le droit aérien à celui de la concurrence. Et quand le verdict tombera, il y aura belle lurette que le problème sera dépassé.

Un système très étatique

A la DGAC, on a sans doute été quelque peu naïf de vouloir ignorer que l'Europe des agences de voyages et des tours-opérateurs est déjà une réalité, alors que le trafics aérien européen est encore pris dans le corset d'un système très étatique, même si la Cour européenne de justice a décidé que le traité de Rome s'applique aux transports aériens (*le Monde* du 2 mai 1986).

Faute d'avoir fait l'Europe aérienne en trente ans, il faudra bien la faire en six ans. La fin de la pagaille n'est pas pour demain, et peut-être même pas vraiment pour 1992.

JOSÉE DOYÈRE.

Le projet belge de taxer les véhicules étrangers sur les autoroutes est vivement critiqué

Le projet du gouvernement belge d'instaurer à partir de 1988 une taxe sur les véhicules étrangers circulant sur les autoroutes suscite de nombreuses critiques tant en Belgique qu'à l'étranger.

La Commission européenne a demandé des *« explications »* aux autorités belges, car cette mesure pourrait soulever un problème de discrimination entre les conducteurs belges et ceux des autres pays de la CEE, ce qui est contraire au droit européen.

Hostilité néerlandaise

Outre l'Allemagne fédérale, qui a demandé à Bruxelles d'abandonner son projet (*le Monde* du 7 août), les autorités néerlandaises ont fait connaître leur hostilité, cette mesure étant contraire aux dispositions de circulation très libérales entre pays du Benelux.

En France, le ministère de l'équipement a estimé que ce *« n'est pas une mesure amicale dans le cadre des relations franco-belges »*. De son côté, la Fédération nationale des transports routiers (FNTR) juge ce projet *« anti-économique »*.

En Belgique même, enfin, le projet a fait l'objet de réserves publiques de la part du ministère des transports, et le Touring-Club et le Touring-Secours, deux des principales organisations touristiques du pays, ont exprimé leurs craintes de voir cette disposition pénaliser l'industrie touristique belge.

● **Car-ferries Dieppe-Newhaven : grève CFDT.** — Les passagers de la ligne maritime Dieppe-Newhaven ont été détournés sur les ports de Boulogne-sur-Mer et de Calais, à la suite d'une grève déclenchée, le jeudi 6 août, par les marins CFDT. La SNCF, qui exploite cette ligne trans-Manche, a affrété, mercredi soir, à un armement britannique le *Vortigem*, à la suite d'une grave avarie de moteur survenue au *Versailles*, actuellement en réparation au Havre. Plusieurs marins ont été mis en congé par l'armateur. Le syndicat CFDT a réclamé que ces marins *« ne soient pas, de fait, remplacés par des marins anglais et placés en position de congés rémunérateurs »*. Jeudi, peu avant l'appareillage à Dieppe du *Chartres*, autre ferry de la SNCF, une grève de douze heures a été votée par les marins CFDT, qui devaient à nouveau se prononcer vendredi.

—— *AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS* ——



ACTIVITÉS DU PREMIER SEMESTRE

Chiffre d'affaires

Pour le premier semestre 1987, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe BSN s'est élevé à 18,9 milliards de francs contre 15,1 milliards de francs pour la période correspondante de 1986.

Les données par Branches s'établissent comme suit :

(en millions de francs)	1987	1986
● Produits frais	5 093	5 173
● Epicerie	4 292	3 812
● Biscuits	3 298	–
● Bière	2 929	2 978
● Champagne, eau minérale	1 447	1 307
● Emballage	2 391	2 435
Cessions internes	– 563	– 638
TOTAL GROUPE	18 887	15 067

La comparaison entre les données relatives à 1987 et à 1986 est notamment affectée par la consolidation, en 1987, de la nouvelle Branche Biscuits et de la société allemande Sonnen-Bassermann au sein de la Branche Epicerie. Il convient également de noter que les ventes du groupe Sangemini (eaux minérales en Italie) et des sociétés italiennes de pâtes alimentaires, Mantovano et Ghigi, ne sont pas comprises dans le chiffre d'affaires 1987.

A contenu, structure et taux de change comparables, l'évolution par Branches est la suivante :

● Produits frais	1,0 %
● Epicerie	5,8 %
● Biscuits	5,0 %
● Bière	7,4 %
● Champagne, eau minérale	17,6 %
● Emballage	2,1 %
TOTAL GROUPE	5,3 %

Estimation du résultat consolidé au 30 juin 1987

Les résultats consolidés de BSN pour le premier semestre 1987 seront définitivement arrêtés et publiés, comme les années précédentes, dans la première quinzaine de septembre, après avis des commissaires aux comptes.

Toutefois, selon les données provisoires, le résultat consolidé au 30 juin 1987 devrait s'établir aux environs de 850 millions de francs (y compris la nouvelle Branche Biscuits) contre 540 millions de francs au 30 juin 1986 (sans l'activité Biscuits).

Les Branches opérationnelles du Groupe ont toutes amélioré leurs résultats, les plus fortes progressions étant réalisées par l'activité Eau minérale et surtout par la Branche Bière qui enregistre, plus rapidement que prévu, les effets des importantes restructurations menées au cours des dernières années.

Cette progression des résultats semestriels ne peut être extrapolée sur l'ensemble de l'année ; néanmoins, elle conduit à réviser en hausse les prévisions antérieures.

AFFAIRES

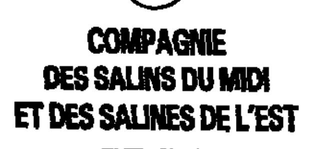
L'automobile française réalise son meilleur score à l'exportation depuis 1980

Les exportations automobiles françaises ont progressé de 12 % au premier semestre 1987 par rapport aux six premiers mois de 1986. Avec 900 000 véhicules vendus, au cours de cette période, à l'étranger, les industriels français réalisent leur meilleur score depuis 1980. Selon les statistiques de la Chambre syndicale des constructeurs d'automobiles, cette progression a été particulièrement nette avec les pays du Marché commun (+ 14,6 %). C'est notamment le cas en Espagne (+ 67,9 %), au Portugal (+ 30 %) et en Italie (+ 19 %). En revanche, les performances sont moins brillantes en Grande-Bretagne (+ 3 %) et surtout en RFA (– 7,9 %). La Peugeot 205 s'est particulièrement bien vendue à l'export (152 700 unités), devant la Renault 21 (114 600) et la Renault 5 (113 400).

Cette situation a soutenu la production au premier semestre : avec 1 613 000 voitures particulières, elle affiche une hausse de 13 % par rapport aux six premiers mois de 1986.

Le marché français, au cours de la même période, a atteint 995 300 voitures particulières à la fin juin 1987 (+ 6,3 %). Les marques françaises ont progressé de 7,5 %, ramenant à 35,7 % la pénétration étrangère (contre 36,5 % au premier semestre 1986).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



COMPAGNIE DES SALINS DU MIDI ET DES SALINES DE L'EST

En plein accord avec la Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est, la Compagnie La Hénin a cédé, le 5 août 1987, à la Compagnie financière du groupe Victoire, 5 % du capital des Salins du Midi.

A l'issue de cette opération, la Compagnie La Hénin détient environ 57 % de ce capital et Union d'études et d'investissements (UI), filiale de la Caisse nationale de Crédit Agricole, 10 %.

Marchés financiers

PARIS, 6 août ↑

Reprise

Déjà plus résistante vingt-quatre heures auparavant, la Bourse de Paris s'est assez franchement redressée jeudi. Déjà, la session préliminaire s'était achevée sur une note positive (+ 0,7 %). Le mouvement de reprise s'est ensuite étendu et même accentué. Le BTP, en particulier, a retenu l'intérêt des opérateurs. Mais la plupart des grandes valeurs ont retrouvé de meilleures couleurs, comme L'Oréal, Peugeot, Saint-Gobain, CSF, Europe nº 1, BSN, qui prévoit pour 1987 des bénéfices accrus de 20 %, Club Méditerranée et CCF. Bref, à la clôture, l'indicateur enregistrait une avance de 1 % environ.

La détente observée sur les marchés pétroliers, où les prix du brut reculent, a rassuré les investisseurs. Mais la forte reprise de Wall Street mercredi soir a également eu un excellent effet sur les intentions d'achats. En d'autres termes, la Bourse respire. Elle semble avoir pris cette fois en compte la confirmation d'un allégement supplémentaire des impôts pour les particuliers en 1988. Prouvost a de nouveau été sous les feux des projecteurs. Mais l'action du groupe, qui ne cessait de monter ces derniers temps, a viré à la baisse. Et quelle baisse : — 11 %. Les transactions ont encore été très importantes. Mercredi, 544 043 titres (10,1 % du capital) avaient changé de mains. Ce jeudi, les échanges portaient déjà, à 14 heures, sur plus de 60 000 titres (plus de 1 % du capital). Qui achète, qui vend ? Mystère. On parle toujours d'un groupe allemand, d'une firme italienne et d'une société australienne. Mais l'affaire pourrait bien être conclue. A suivre.

Au premier étage, le marché obligataire s'est, lui, montré un peu plus résistant. Mais le MATIF avait encore une mine de papier mâché.

NEW-YORK, 6 août ↑

Record battu

Un nouveau record d'altitude est tombé jeudi à Wall Street. Le marché new-yorkais, qui, la veille déjà, avait pratiquement refait tout le terrain perdu les jours précédents, a jeudi crevé tous ses plafonds. En séance, pour la première fois, le Dow a franchi la barre des 2 600 points (2 600,92), pour finalement s'établir en clôture à 2 594,23 (+ 27,59 points). Le bilan de la journée a été somptueux. Sur 1 971 valeurs traitées, 1 033 ont monté, 540 ont baissé et 398 n'ont pas varié.

« Rien ne semble pouvoir freiner l'élan du marché », assurait un professionnel. La masse des capitaux en quête de placement est, paraît-il, tellement abondante, que la hausse peut continuer encore un bon moment avant de s'essouffler. Même les valeurs de deuxième et de troisième plan sont maintenant recherchées. *« On est prêt d'un sommet »*, déclarait le chef de Bourse d'une maison de courtage. Et d'ajouter : *« Cela ne signifie pas que la baisse est en vue. Dans les circonstances actuelles, la Bourse peu s'offrir le luxe de se maintenir un très long moment à ses plus hauts niveaux. »* L'activité a porté sur 191,95 millions de titres, contre 192,72 millions la veille.

VALEURS	Cours du 5 août	Cours du 6 août
Alcoa	60 5/8	58 3/8
Allegis (ex-UAL)	94	93 7/8
A.T.T.	32 3/4	33 1/2
Boeing	52	52 1/4
Chase Manhattan Bank	41 3/8	41 1/8
Du Pont de Nemours	126 1/4	125 3/4
Eastman Kodak	95 1/4	96 1/4
Exxon	96 5/8	96 5/8
Ford	105 1/4	104 3/4
General Electric	58 7/8	60 5/8
General Motors	88 3/4	87 7/8
Goodyear	73 1/4	73 5/8
I.B.M.	160 1/8	163 1/8
I.T.T.	63 3/4	64 5/8
Mobil Oil	52 1/8	52 5/8
Pfizer	72 7/8	74
Schlumberger	49 3/8	49 3/8
Texaco	46 7/8	46 5/8
Union Carbide	27 7/8	28 1/4
U.S.X.	36 7/8	37 1/8
Westinghouse	69	70
Xerox Corp.	73 3/4	75 3/8

CHANGES

Dollar : 6,27 F =

Le calme a continué de régner vendredi sur toutes les places financières internationales. Le dollar s'est échangé à 6,2750 F (contre 6,2725 F) et à 1,8820 DM (contre 1,8842 DM). Seul fait marquant : en raison de la hausse des taux d'intérêt en Grande-Bretagne et en RFA, les tensions se sont renforcées sur le franc : 3,3340 F pour 1 DM, contre 3,3320 F.

FRANCFORT	6 août	7 août
Dollar (en DM)	1,8842	1,8820

TOKYO	6 août	7 août
Dollar (en yens)	150,83	151,25

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (7 août) .... 7 1/2-7 5/8 %
New-York (6 août) ...... 6 5/8 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	5 août	6 août
Valeurs françaises	101,8	103,7
Valeurs étrangères	134,4	135,4

Cᵉ des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	407,2	410,5

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	5 août	6 août
Industrielles	2566,64	2594,23

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	5 août	6 août
Industrielles	1 796,60	1 754,10
Mines d'or	488,70	468,50
Fonds d'Etat	87,70	86,42

TOKYO

	6 août	7 août
Nikkei Dow Jones	24658,23	24800,95
Indice général	2029,23	2041,49

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 6 août
Nombre de contrats : 59 328

COURS	ÉCHÉANCES			
	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88
Dernier	101	100,90	100,80	–
Précédent	101,50	101,40	101,25	101,20

LA VIE DE LA COTE

UNILEVER RACHÈTE DEUX INSTITUTS AGRONOMIQUES. — Le groupe anglo-néerlandais Unilever annonce le rachat en Grande-Bretagne pour 66 millions de livres (660 millions de francs) de deux instituts agronomiques publics, le Plant Breeding Institute (PBI) et la National Seed Development Organisation (NSDO). Le groupe Unilever a conclu l'accord de rachat avec le ministère de l'enseignement et de la science. Cette opération de privatisation sera achevée au 30 septembre 1988.

MAISONS PHENIX AUGMENTE SON CAPITAL. — Le capital va augmenter par émission au pair (50 F) d'une action nouvelle pour une existante. Le produit de cette opération se montera à 83 millions de francs. D'après la direction, ces capitaux permettront de renforcer les fonds propres de l'entreprise, qui pourra se consacrer à son véritable métier, la construction de maisons individuelles.

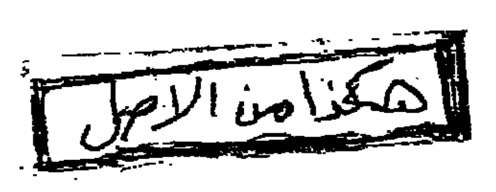
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

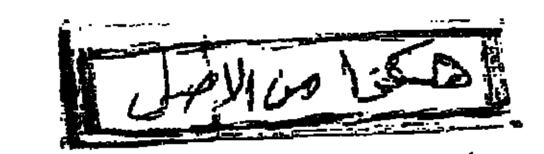
	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,2710	6,2730	+ 42	+ 57	+ 88	+ 105	+ 280	+ 370
$ can.	4,7364	4,7415	– 68	– 39	– 132	– 92	– 339	– 227
Yen (100)	4,1461	4,1502	+ 138	+ 153	+ 268	+ 293	+ 820	+ 904
DM	3,3321	3,3349	+ 100	+ 117	+ 208	+ 231	+ 654	+ 722
Florin	2,9601	2,9625	+ 58	+ 68	+ 121	+ 135	+ 404	+ 455
F.B. (100)	16,0589	16,0723	+ 149	+ 229	+ 339	+ 455	+ 1069	+ 1426
F.S.	4,0134	4,0173	+ 140	+ 158	+ 276	+ 303	+ 835	+ 910
L (1 000)	5,5975	4,6057	– 187	– 152	– 368	– 309	– 885	– 694
£	9,8768	9,8862	– 210	– 161	– 408	– 343	– 976	– 774

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 1/8	6 3/4	6 5/8	6 3/4	6 7/8	7	7 3/16	7 5/16
DM	3 3/8	3 5/8	3 3/4	3 7/8	3 13/16	3 15/16	4 1/16	4 3/16
Florin	4 7/8	5 1/8	5 1/8	5 1/4	5 3/16	5 5/16	5 3/8	5 1/2
F.B. (100)	6	6 3/4	6 1/4	6 5/8	6 3/8	6 5/8	6 3/4	7
F.S.	1 3/4	2 1/4	3 5/16	3 7/16	3 5/8	3 3/4	3 7/8	4
L (1 000)	9 1/2	11 1/4	12	12 1/2	11 7/8	12 3/8	11 5/8	12 1/8
£	9 1/4	9 1/2	9 7/8	10	9 15/16	10 1/16	10	10 1/8
F. franç.	7 1/2	7 7/8	7 3/4	8	7 15/16	8 3/16	8 3/8	8 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 6 AOUT

Cours relevés à 17 h 29

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1910	4,5 % 1973	1940	1950	1965	+ 1 29
4250	C.N.E. 3%	4345	4250	4247	− 2 26
1232	B.N.P. T.P.	1177	1177	1177	....
1124	C.C.F. T.P.	1130	1129	1129	− 0 08
1257	Créd. Lyon. T.P.	1255	1259	1259	+ 0 32
3000	C.G.E. T.P.	3049	3010	3020	− 0 94
1900	Renault T.P.	1900	1950	1950	+ 2 63
2200	Rhône-Poul. T.P.	2190	2200	2200	+ 0 46
1210	St-Gobain T.P.	1221	1229	1230	+ 0 74
1322	Thomson T.P.	1240	1252	1252	+ 0 97
465	Accor	466	469	470	+ 1 08
525	Agence Havas	545	533	535	− 1 83
670	Air Liquide	685	682	682	− 0 44
2460	Alcatel	2445	2469	2468	+ 0 94
1950	Als. Superm.	2050	2110	2110	+ 2 93
480	A.L.S.P.I.	488	495	489	+ 0 20
405	Alsthom ★	379 50	374	372	− 1 98
2340	Arjom. Prioux	2401	2428	2430	+ 1 21
500	Ausedat-Rey	538	564	556	+ 3 35
1230	Aux. Entrepr. ★	1205	1199	1183	− 1 83
1130	Avions Dassault	1120	1090	1105	− 1 34
680	BAFIP	570	570	570	....
370	Bail-Equipem. ★	371	370 10	371	....
820	Bail Investiss.	810	819	796	− 1 85
525	B.N.P. C.I.	521	532	531	+ 1 92
650	Cie Bancaire	627	625	630	+ 0 48
480	Bazar H.-V.	493	493	501	+ 1 62
530	Béghin-Say ★	509	518	512	+ 0 59
900	Berger (Ma)	905	900	900	− 0 55
705	Bic ★	709	705	706	− 0 42
1380	B.I.S.	1405	1439	1423	+ 1 28
2750	Bongrain S.A.	2839	2889	2883	+ 1 55
1150	Bouygues	1185	1180	1180	− 0 43
99	B.P. France	104 80	101 10	102	− 2 67
4840	B.S.N.	4740	4901	4912	+ 3 63
2290	Cap Gem. S.★	2395	2400	2410	+ 0 63
1280	Carnaud	1250	1285	1285	+ 2 80
3180	Carrefour★	3210	3240	3265	+ 1 71
179	Casino	168	170	172	+ 2 38
145	Casino A.D.P.	136	139	135	− 0 74
1250	C.C.M.C.	1355	1350	1350	− 0 37
880	Cetelem	801	802	801	....
810	Ceres	791	790	790	− 0 13
2010	C.F.A.O.	2030	2039	2032	+ 0 10
325	C.G.E.	340 20	343	343	+ 0 82
1350	C.G.I.P.★	1320	1331	1325	+ 0 38
1320	Chargeurs S.A.	1287	1300	1315	+ 2 18
79 50	Chiers-Châtill.	73 80	73 05	73	− 1 08
1050	Ciments franç.★	1020	1020	1020	....
630	Club Méditerr.	619	635	630	+ 1 78
174	Codetel★	172	171 50	174	+ 1 16
335	Cofimeg	341 10	342	341	− 0 03
2250	Colas	2170	2181	2181	+ 0 51
250	Compt. Entrepr.	236	236	241	+ 2 54
675	Compt. Mod.	711	740	737	+ 3 66
1180	Créd. Foncier	1263	1285	1289	+ 2 06
520	Crédit F. Imm.	541	537	537	− 0 74
145	C.C.F.	135	138 10	139 90	+ 3 63

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
790	Créd. Lyon. (CI)	775	775	775	....
1110	Crédit Nat. ★	1077	1085	1080	− 1 56
240	Crouzet ★	230	230	230	....
2700	Damart S.A.	2880	2800	2805	− 2 60
420	Darty ★	441	439	445	+ 0 91
355	Darty (DP)	365	389	377	+ 3 29
2130	De Dietrich	2010	2080	2080	+ 3 48
340	Dév. R.d.C. (Li)	303	303	303	....
520	D.M.C.	515	520	518	+ 0 58
465	Drouot Assur.	440	430	445	+ 1 14
2340	Docks France ★	2340	2322	2320	− 0 85
2200	Dumez ★	1085	1100	1115	+ 2 76
1210	Eaux (Gén.)	1195	1214	1213	+ 1 51
1210	Ecco ★	1190	1190	1200	+ 0 84
1050	Electro-Finan.	1028	1028	1035	+ 0 68
380	Elf-Aquitaine	390 20	390	386	− 1 07
345	− (certific.)	335	343	343	+ 2 39
815	Epeda-B-Faure	851	874	874	+ 2 70
3890	Essilor	3750	3765	3766	+ 0 43
2880	Essilor Int. (DP)	2740	2700	2701	− 1 42
500	Esso S.A.F. ★	503	500	498	− 0 99
2290	Euralrance	2259	2241	2225	− 1 51
1430	Eurocom ★	1449	1433	1450	+ 0 07
3600	Euromarché	3800	3800	3960	+ 4 21
660	Europe n° 1 ★	583	589	610	+ 4 63
1240	Exor	1249	1245	1245	− 0 32
740	Facom	720	765	721	+ 0 14
1060	Fichet-Bauche	1121	....	....	....
200	Finextel★	205	201	201	− 1 95
178	Fives-Lille	156 10	160	162	+ 3 78
1280	Fromageries Bel	1264	1271	1270	+ 0 47
1220	Gal. Lafayette★	1279	1280	1220	− 4 61
400	Gascogne	408	408	408	....
2020	Gaz et Eaux	1975	1960	1960	− 0 76
690	Géophysique★	675	675	875	....
2300	Gerland	2310	2300	2315	+ 0 22
895	GTM-Entrepose	680	673	673	− 1 03
695	Guyenne-Gas. ★	675	676	670	− 0 74
2800	Hachette ★	2705	2705	2701	− 0 15
745	Hénin (La)	765	770	763	− 0 26
1310	Hutchinson	1351	1377	1377	+ 1 92
165	Imétal	163 90	169	169 90	+ 3 66
390	Imm. Plaine-M.	385	398	397	+ 3 12
4760	Inst. Mérieux	5200	5240	5220	+ 0 38
520	Interbail★	518	520	501	− 3 28
1370	Intertechnique	1401	1410	1410	+ 0 64
850	J. Lefebvre	856	860	860	+ 0 47
1710	Lab. Bellon	1823	1740	1750	− 4
1620	Lafarge-Coppée	1608	1619	1617	+ 0 56
1680	Lebon ★	1650	1642	1640	− 0 61
5400	Legrand	2620	2720	2718	+ 3 74
5000	Legrand (DP)	2305	2340	2330	+ 1 08
760	Leroy-Somm.★	774	778	754	− 2 58
2000	Lesieur	1960	2000	2000	+ 2 04

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
825	Locabail Immob.	745	742	742	− 0 27
595	Locafrance ★	597	600	597	....
880	Locindus	879	870	871	− 0 91
1180	L. Vuitton S.A ★	1140	1141	1145	+ 0 44
520	Luchaire	515	511	501	− 2 72
1450	Lyonn. Eaux ★	1431	1442	1440	+ 0 63
80	Mais. Phénix	76	76 80	75	− 1 32
670	Majorette (Ly)	698	685	685	− 1 86
480	Mar. Wendel★	452 10	455	451	− 0 24
1780	Martell	1881	1880	1884	+ 0 16
2160	Matra	2075	2050	2060	− 0 72
2150	Merlin-Gerin ★	2400	2410	2420	+ 0 83
3200	Michelin	326 50	333 50	332	+ 1 68
1310	Midi (Cie)	1260	1280	1267	+ 0 56
325	Midland Bk SA★	315	315	330	+ 4 76
1040	Min. Salsig. (Ma)	1311	1180	1180	− 9 99
51	M.M. Penarroya	58 50	57	57	− 2 56
2800	Moët-Hennessy	2768	2800	2800	+ 1 16
66	Moulinex	74	76	75 25	+ 1 69
995	Navig. Mixtes	980	983	983	+ 0 31
172	Nord-Est	165	165 50	164 90	− 0 06
400	Nordon (Ny)	439	435	435	− 0 91
580	Nouvelles Gal.	564	590	590	+ 4 08
1170	Occident. (Gén.)	1125	1125	1130	+ 0 44
1680	Omn.F.Paris	1670	1669	1669	− 0 06
200	Olida-Caby	200	200	200	....
440	Opfi-Paribas	417	420	421	+ 0 96
3730	Oréal (L')	3809	3850	3900	+ 2 39
455	Paribas	441	443	442 50	+ 0 34
640	Paris-Réesc. ★	610	610	621	+ 1 80
1390	Pechelbronn ★	1290	1310	1290	....
1390	Penhoet	1351	1367	1367	+ 1 18
975	Pernod-Ricard	955	970	974	+ 1 99
1370	Peugeot S.A.	1420	1440	1445	+ 1 76
13 50	Poclain	14 20	14 50	14 50	+ 2 11
2280	Poliet	2250	2260	2260	+ 0 44
740	P.M. Labinal	728	708	706	− 3 02
3450	Presses Cité	3474	3471	3469	− 0 14
1130	Prétabail Sic.	1115	1128	1116	+ 0 09
875	Primagaz	823	826	830	+ 0 85
655	Printemps★	630	630	643	+ 2 06
1870	Promodès	1870	1881	1881	+ 0 59
265	Prouvost S.A ★	372 50	380 10	331	− 11 14
1490	Radiotechn.	1425	1450	1465	+ 2 81
100	Raff. Dist. Total	101 80	103	103 90	+ 2 06
2990	Redoute (La) ★	2966	2956	2970	+ 0 47
450	Robur financière	449	442	442	− 1 56
1420	Roussel-Uclaf	1440	1443	1440	....
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
5480	R. Impériale (Ly)	5690	5710	5710	+ 0 35
235	Sade	219	215	215	− 1 83
1940	Sagem	1880	1885	1885	+ 0 27
450	Saint-Gobain	464	473	473	+ 1 94
1290	St-Louis B.	1319	1321	1322	+ 0 23

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1950	Salomon	1930	1970	1970	+ 2 07
1720	Salvepar	1651	1651	1651	....
710	Sanofi	799	801	801	+ 0 25
780	S.A.T.	775	780	781	+ 0 77
1290	Saupiquet (Na)	1280	1280	1280	....
405	Schneider ★	408	419	420	+ 2 94
115	S.C.O.A.	109 70	113	114	+ 3 92
675	S.C.R.E.G.	719	725	720	+ 0 14
890	Seb ★	893	890	897	+ 0 45
460	Sefimeg	454	458	458	+ 0 88
1370	S.F.I.M.	1456	1440	1440	− 1 10
55	S.G.E.	63 15	64 95	63 50	+ 0 55
530	Sign. Ent. El. ★	507	508	507	....
970	Silic	935	958	958	+ 2 46
590	Simco-U.P.H. ★	581	584	582	+ 0 17
425	Simnor (Li)	415	410	410	− 1 20
1200	Skis Rossignol	1170	1190	1175	+ 0 43
640	Simmco	600	588	588	− 2
430	Société Générale	429	428	428	− 0 23
230	Sodecco	215	215	215	....
245	Sodero (Na)	243	243	243	....
2740	Sodexho	2822	2820	2825	+ 0 11
150	Sogenal (Ny)	135	135	135	....
455	Sogerap	472	481	468	− 0 85
2520	Somm-Allib. ★	2444	2435	2490	+ 1 88
815	Source Perrier	816	825	835	+ 2 33
960	Sovac ★	937	930	910	− 2 88
570	Spie-Batignol.	531	528	529	− 0 38
595	Strafor	580	580	590	+ 1 72
300	Synthelabo ★	289	289 50	283	− 2 08
590	Talcs Luzenac	601	615	613	+ 2
3050	Tél. Elect.	3190	3165	3190	....
1330	Thomson-C.S.F.	1313	1321	1312	− 0 07
490	Total (CFP)★	475	471	465	− 2 11
104	− (certific.)	101 70	100 10	100 10	− 1 57
2030	T.R.T.	2010	2004	2004	− 0 30
830	U.F.B.	820	825	825	+ 0 81
1120	U.I.C.	1130	1120	1120	− 0 88
600	U.I.F.	631	639	639	+ 1 27
800	U.I.S.	811	840	840	+ 3 58
290	U.C.B. ★	264 50	261 10	261	− 1 32
670	Unibail	697	676	676	− 3 01
590	Valéo	585	600	601	+ 2 74
58	Vallourec	60 40	62 80	62 50	+ 3 48
490	Via Banque	450	464 90	458 90	+ 1 98
1030	Elf-Gabon	1129	1049	1049	− 7 09
151	Amax Inc.	168	170 50	171	+ 1 79
215	Amer. Express	227	230	229 90	+ 1 28
190	Amer. Teleph.	201	204 30	202 50	+ 0 75
168	Anglo Amer. C.	170	172	172	+ 1 18
720	Amgold	761	742	742	− 2 50
1040	BASF (Akt)	1123	1144	1142	+ 1 69
1140	Bayer	1200	1217	1219	+ 1 58

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
142	Buffelsfont.	148 50	142	144 10	− 1 64
256	Chase Manh.	259	263	264	+ 1 93
90	De Beers	96 70	95 30	96 50	− 0 21
2100	Deutsche Bank	2240	2302	2302	+ 2 77
87	Dome Mines	99 20	100	102	+ 2 82
1090	Dresdner Bank	1151	1185	1170	+ 1 65
173	Driefontein Ctd	174	168	170 50	− 2 01
770	Du Pont-Nem.	789	790	790	+ 0 13
555	Eastman Kodak	589	594	594	+ 0 85
74	East Rand	88 10	84 10	86	− 2 38
290	Electrolux	287	290	292	+ 1 74
240	Ericsson	245	247	246	+ 0 41
575	Exxon Corp.	615	603	604	− 1 79
655	Ford Motors	658	660	660	+ 0 30
110	Freegold	111 50	107 90	110	− 1 35
110	Gencor	121 50	117 40	117 40	− 3 37
350	Gén. Electr.	365 70	372 50	370 50	+ 1 31
665	Gén. Belgique	610	610	612	+ 0 33
515	Gen. Motors	545	552	556	+ 2 02
128	Goldfields	138	136 50	138	....
56	Gd Metropolitan	53 50	53 50	53 50	....
94	Harmony	100	94 95	97	− 3
43	Hitachi	48 60	48 60	48 60	....
1050	Hoechst Akt.	1139	1123	1123	− 1 40
150	Imp. Chemical	153 50	152	151 90	− 1 04
1000	IBM	1000	1011	1011	+ 1 10
380	ITT	391 90	399	398	+ 1 56
162	Ito-Yokado	168	172 10	172	+ 2 38
92	Matsushita	104 80	102 90	102 90	− 1 81
1130	Merck	1175	1181	1181	+ 0 51
440	Minnesota M.	457	469 80	469 80	+ 2 80
320	Mobil Corp.	333 30	327	327	− 1 89
300	Morgan J.P.	296	298	298	+ 0 68
42700	Nestlé	42000	42800	42900	+ 2 14
215	Norsk Hydro	234 50	236	236	+ 0 64
280	Olsa	279 50	269 50	275	− 1 61
2030	Petrofina	2150	2150	2148	− 0 09
590	Philip Morris	609	620	614	+ 0 82
160	Philips	160	162 50	162 50	+ 1 56
650	Quilmès	533	520	521	− 2 25
845	Randfontein	920	898	910	− 1 09
845	Royal Dutch	870	865	865	− 0 57
128	Rio Tinto Zinc	130	130	130	....
117	St Helena Co	123	120	123	....
295	Schlumberger	311	309	309	− 0 64
144	Shell transp.	151 90	145 50	145 50	− 4 21
2200	Siemens A.G.	2280	2304	2300	+ 0 88
164	Sony	206	205 20	205 20	− 0 39
190	T.D.K.	211	211	211	....
24	Toshiba Corp.	27 80	28 25	27 90	+ 0 36
415	Unilever	425	428 50	428 40	+ 0 80
335	Unit. Techn.	355	360	358	+ 0 85
890	Vaal Reefs	906	881	915	+ 0 99
330	Volvo	344 20	349	349	+ 1 39
410	West Deep	439	418	427	− 2 73
460	Xerox Corp.	461	469	468 50	+ 1 63
1 38	Zambia Corp.	2 24	2 15	2 30	+ 2 68

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp. 7 % 1973	9480	..
Emp. 8,80 % 77	127 45	1 827
9,80 % 78/93	100 30	0 696
10,80 % 79/94	103 10	9 972
13,25 % 80/90	108 35	2 353
13,80 % 80/87	101 06	11 153
13,80 % 81/99	106 90	7 713
16,75 % 81/87	100 81	15 190
16,20 % 82/90	115 85	9 143
16 % juin 82	117 60	2 579
14,80 % fév. 83	115 60	6 680
13,40 % déc. 83	116 95	8 407
12,20 % oct. 84	109 90	10 128
11 % fév. 85	107	5 033
10,26 % mars 86	102 85	4 149
ORT 12,75 % 83	1761	..
OAT 10 % 2000	100 45	1 967
OAT 9,90 % 1997	102	6 428
OAT 9,80 % 1996	100 30	5 075
Ch. France 3 %	160	..
CNB Bques janv. 82	101 80	0 884
CNB Paribas	102	0 884
CNB Suez	102 50	0 884
CNI janv. 82	101 78	0 884
PTT 11,20% 85	103 80	7 042
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	105 76	1 838
CNT 9% 86	....	2 700
CRH 10,90% déc. 85	101 60	5 913

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Aciers Peugeot	1110	1072
Agache (Fin.)	2010	2050
A.G.F. (St Cent.)	780	782
Applic. Hydraul.	835	835
Arbel	245 30	256
Asturg	390	394 90
Avenir Publicité	2575	2500
Bain C. Monaco	373	372
Banque Hypoth. Eur.	485	488
Béghin-Say (C.I.)	345	350
B.G.L.	610	....
Biscuit (Géné.)	....	....
Blanzy-Ouest	665	665
B.N.P. Intercontin.	290	305
Bénédictine	5390	5400
Bon-Marché	941	940
B.T.P.	140	140
Cail	950	947
Cambodge	850	845
C.A.M.E.	356	375
Campenon Bern.	489	456 o
Carbone-Lorraine	732	731
C.E.G.Frig.	675	690
Centen. Blanzy	2545	2646
Centrest (Ny)	247 40	240
Cerabati	85	80
Chambourcy (M.)	984	984

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Champex (Ny)	155	155
C.I.C. (Financ. de)	325	325
C.I. Maritime	680	633
Cimes-Satra	580	....
Citram (B)	690	650
Clause	553	580
Cofradel (Ly)	1920	....
Cogifi	440	440
Comiphos	611	608
Cie Industrielle	3605	3560
Comp. Lyon-Alem.	794	795
Concorde (La)	880	876
C.M.P.	38	43
Créd. Gén. Ind.	780	782
Cr. Universel (Cie)	690	685
Créditel	138	139 50
Darblay S.A.	510	552
Delalande S.A.	1050	1017 o
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1421	1460
Didot-Bottin	881	870
Eaux Bass. Vichy	1380	1416
Eaux Vittel	2860	2880
Economats Centre	670	623
Electro-Banque	380	380
Elf-Antargaz	618	618
E.L.M. Leblanc	940	940
Enelli-Bretagne	282	282
Entrepôts Paris	580	580
Epargne (B)	3110	....
Europ. Accumul.	71	76 d
Eternit	2450	2495
Finalens	252	252
FIPP	402	418 d
Fnac	1000	1000
Foncière (Cie)	570	568
Fonc. Lyonnaise	5800	....
Foncina	572	570
Forinter	1145	1145
Fougerolle	351	350
France I.A.R.D.	373	350 60
France (La)	6980	7000
From. Paul Renard	517	....
GAN	1310	1310
Gaumont	545	550
Gévelot	878	899
Gr. Fin. Constr.	470	470
Gds Moul. Paris	380	375
Groupe Victoire	3200	3200
G. Transp. Ind.	630	630
H.E.F.	145 50	....
Immindo S.A.	500	500
Imminvest	306	300 50
Immobail	410	408
Immobanque	695	695
Immob. Marseille	10000	10000
Immofice	530	525
Invest. (Sté Cent.)	3200	3200
Jaeger	220	220
Lafitte-Bail	483	484
Lambert Frères	257	258
Lille-Bonnières	1480	1324
Loca-Expansion	290	275
Locafinancière	376	383
Locatel	845	815
Louvre (Sté)	1701	1702

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Machines Bull	45 20	47
Magasins Uniprix	259	....
Magnant S.A.	106	110
Mantanes Part.	401	401
Métal Déployé	444	....
Mors	173	161 10 o
Naval Worms	85	89
Navig. (Nat. de)	196	....
OPB Paribas	320	310
Optorg	265	280
Oréal (L') C.I.	2510	2510
Origny-Desvroise	1160	1160
Palais Nouveauté	967	986
Paribas-CIP	400	398
Paris France	300	300
Paris-Orléans	340	335
Partenhac	810	....
Patern. Rasq. Div.	1360	....
Pathé-Cinéma	670	675
Pechiney (cert. inv.)	335	342
Piles Wonder	920	910
Piper-Heidsieck	861	....
P.L.M.	165	162
Porcher	520	505
Promodès	1370	1420
Providence S.A.	1710	1700
Publicis	2690	2700
Raff. Souf. R.	160	159
Rhône-Poul. (c. inv.)	390	395
Ricqlès-Zan	320	325
Rochefortaise S.A.	425	440
Rochette-Cenpa	82	82
Rosario (Fin.)	895	896
Roudière	255	255
Rougier et Fils	85 50	87
Sacer	395	....
SAFAA	1388	1388
Safic-Alcan	897	905
SAFT	2071	2071
Saga	286	289
St-Gobain C.I.	404 20	420 40 d
Salins du Midi	559	559
Sanofi	....	....
Santa-Fé	175	175
Satam	180	180
Saulnes	65	68
Savoisienne (M)	275	256 10 o
SCAC	775	775
Senelle Maubeuge	550	535
S.E.P. (M)	200	200
Serv. Equip. Véh.	92	95
Sofi	273	270
Sicotel	360	360
Sinvim	256	255
Siph (Plant. Hévéas)	381	390
Sté Générale-CIP	428	427
Sofal financière	1765	1750
Soffo	450	450
Soficomi	789	788
S.O.F.I.P. (M)	148	148
Sofragi	1204	1260
Soudure Autog.	500	490
Sovabail	630	630
Speichim	37	11 o
S.P.I.	653	639
Suez (Fin. de)-CIP	1570	1600

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Stemi	820	806
Taittinger	1950	1950
Testut-Aequitas	530	531
Tour Eiffel	570	570
Ufiner S.M.D.	760	760
U.A.P.	2475	2600
U.T.A.	1580	1630
Veuve Clicquot	3800	3800
Vicat	1450	1420
Viniprix	1750	1750
Virax	197	189 10 o
Waterman S.A.	845	....
Brass. du Maroc	146 60	146 60 d

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1072	1140
Akzo	470	509
Alcan Alum	220	....
Algemeine Bank	1430	1445
American Brands	304	304
Am. Petrofina	370	....
Arbed	240	....
Asturienne Mines	174	172
Bco Pop Espanol	489 90	450
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	2110	2110
B. Régl. Internat.	61000	60050
Br. Lambert	672	664
Canadian-Pacific	128 60	130
CIR	33 50	33 50
Commerzbank	920	930
Dart. and Kraft	380	379 90
De Beers (port.)	65 60	90
Dow Chemical	565	582
Gén. Belgique	610	612
Gevaert	1120	1120
Glaxo	173	173
Goodyear	475	467
Grace and Co	430	460
Gulf Canada Corp.	132 50	....
Honeywell Inc.	511	529
I. C. Industries	227	227
Johannesburg	1350	1380
Kubota	23	....
Latonia	279	278
Midland Bank Plc	60	....
Mineral-Ressourc.	97	....
Nestlé	2935	2935
Noranda	165	162 10
Olivetti	36	35 50
Pakhoed Holding	242 50	245
Pfizer Inc.	464	465
Procter Gamble	587	595
Ricoh Cy Ltd	44	45
Rolinco	314	317 60
Robeco	332 90	335 50
Rodamco	429 50	428
Sapem	20 80	19 10
Shell fr. (port.)	140	....
S.K.F. Aktiebolag	340	....
Steel Cy of Can.	116	120
Tenneco	312	341 50
Thorn EMI	68	....
Toray indust. inc	29 10	29 75
Vieille Montagne	950	950
Wagons-Lits	910	900
West Rand	31 60	28 40

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	4 90	....
Calciphos	340	338
C.E.M.	....	....
Cochery	165	....
C. Occid. Forestière	180	180
Coparex	445	440
Dubois Inv. (Casino)	1000	1000
Gachot	221	239 d
Hydro-Energie	320	....
Hoogovens	250	....
Matra Hort. (échan.)	....	....
Nicolas	1119	1190
Paternelle-R.D.	3400	....
Révillon	358	....
Rorento N.V.	154 90	153 90
Sopelem	95 70	0 10 o
S.P.R.	518	....
Ufimex	380	....
Union Brasseries	132	....

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel
36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1060	....
Alain Manoukian	542	540
Asystel	630	630
B.A.C.	425	425
B. Demachy & Assoc.	780	780
B.I.C.M.	950	950
B.I.P.	744	724
Bolloré Technologies	1100	1103
Buttoir	739	737
Cables de Lyon	1244	1245
Calberson	900	905
Cardif	2300	2300
C.D.M.E.	990	980
C. Equip. Elect.	318	334
C.E.G.I.D.	1627	1600
C.E.G.E.P.	224 50	220
C.E.P.-Communication	1375	1375
C.G.I. Informatique	850	860
Ciments d'Origny	612	614
C.N.I.M.	412	411
Dafsa	310	315
Dauphin O.T.A.	3180	3180
Devanlay	2110	2180

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Deville	910	910
Drouot-Obl. convert.	....	....
Editions Belfond	296 50	296 50
Elect. S. Dassault	725	730
Elysées Investiss.	38 60	37 80
Expand	810	820
Filipacchi	690	695
Gamma	988	955
Guy Degrenne	980	870
I.C.C.	261	261
IDIA	235	230
I.G.F.	201	198
IN Informatique	312	311
Int. Médical Serv. (IMS)	219	220
La Commande Electro.	580	590
Le gd livre du mois	390	390
Loca-Investissement	290	290
Locamic	372	375
Manutan	405	420
Marin Immobilier	380	355
Métallurg. Minière	160	160
Métrologie Internat.	450	440
Micro Services	220	213

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
M.M.B.	740	740
Molex	290	295
Navale-Delmas	700	700
Olivetti-Logabax	413	415
Om. Gest. Fin.	528	495
Petit Bateau	221	216
Petroligaz	505	501
Pier Import	345	341
Rasel	1570	1570
St-Gobain Emballage	1440	1370
St-Honoré Matignon	210	198
S.C.G.P.M.	260	242 50 o
Sema-Metra	699	722
S.E.P.	1499	1430
S.E.P.R.	1680	1685
Signa	1400	1484
S.M.T. Goupil	335	338
Sodiforg	1250	1250
Sofibus	350	345
Supra	1034	1035
TF 1	180	179
Valeurs de France	362	381

SICAV (sélection) — 6/8

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	827 84	807 65
Actions France	484 82	467 30
Actions Invest.	389 57	371 90
Actions sélectives	619 91	587 50
Aedificand	643 70	620 43
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1296 86	1265 22
A.G.F. 5000	616 01	600 99
A.G.F. ECU	1091 41	1080 60
A.G.F. Interfonds	454 41	443 33
A.G.F. Invest	106 19	103 60
A.G.F. OBLIG.	1082 78	1077 39
A.G.F. Sécurité	10160 30	10160 30
Agifrno	684 56	667 85
Altefi	213 70	205 98
A.L.T.O.	186 07	179 34
Amen-Gan	5868 27	5600 26 ●
America-Valor	784 14	748 58
Amplitude	573 61	556 90
Arbitrages court terme	5439 27	5428 40
Argonautes	433 19	413 55 ●
Associc	1156 68	1156 68
Aurecic	1450 23	1407 99
Axa Europe	115 35	110 12
Axa Investissements	125 63	119 93
Bourse-Investiss.	472 62	451 19
Bred Associations	2645 16	2637 25
Bred International	101 84	99 84
Capital Plus	1649 15	1649 15
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Convertimmo	402 46	386 98
Cortal court terme	1253 09	1253 09
Cortexa	948 21	905 21
Credinter	515 80	500 78
Croiss. Finance	278 73	266 73
Croiss. Mercure	2597 55	2521 89
Croiss. Immobil.	677 40	646 68
Croiss. Prestige	396 35	378 38 ●
Drouot-France	704 79	672 83
Drouot-Investiss.	1198 28	1142 03
Drouot-Sécurité	259 14	247 39
Drouot-Sélection	135 40	129 26
Ecocic	1176 58	1159 17
Elicoop Sicav	11149 03	11148 03
Eli-Valeurs	9348 59	9120 58
Energia	307 62	293 67
Eparcic	2776 37	2770 82
Eparcourt Sicav	4052 49	4042 38
Epargne Associations	24201 26	24165 01
Epargne-Capital	7843 36	7765 70
Epargne-Croiss.	1662 77	1618 27
Epargne-Industr.	799 83	763 56
Epargne-Inter	726 46	706 04
Epargne J	52761 76	52761 76
Epargne-Long-Terme	1757 32	1710 29
Epargne-Oblig.	188 11	183 08
Epargne-Unie	1342 77	1281 88
Epargne-Valeur	443 74	431 86
Eparoblig	1260 29	1257 77
Epsilon	1013 62	1003 58
Eurocic	9757 67	9613 47
Euro-Croissance	587 76	570 64
Eurodyn	1124 84	1087 85
Euro-Gan	5315 10	5074 08
Extrême Orient Sicav	588 46	571 32
Finord Placement	59983 88	59804 47
Finord Trimestriel	1096 44	1080 24
Finord Valorisation	13275 27	13014 97
Fonsicav (div. par 10)	10712 32	10712 32
Foncier Investiss.	1152 86	1124 74
Foncival	273 93	261 51
France-Gan	6469 99	6176 60
France-Garantie	279 24	278 68
France-Investiss.	522 02	498 35
France-Net	120 46	119 27
France-Obligations	441 15	436 78
Francic	414 98	402 89
Francic Pierre	101 05	98 11
Francic Régions	1126 97	1094 15
Fructi-Associations	1327 03	1327 03
Fructicapi	302 86	298 37

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructidor	252 96	249 21
Fructifrance	829 19	808 97
Fructimmo	......	......
Fructivar	81731 21	81527 39
Fructi ECU	569 17	560 76
Fructi-Première	11081 73	10917 96
Futuroblig	1057 08	1056 02
Gestilion	56949 64	56807 62
Gestion Amérique	379 93	362 70
Gestion Orient	189 08	180 52
Gestion Sécuricourt	10528 17	10423 93
Gestion Sicavimmo	766 42	731 67
Gestion Uni-Japon	1507 34	1438 99 ●
Gestion Associations	162 83	159 25
Gestion Mobilière	769 66	734 78
Gest. Rendement	476 15	454 56
Gest. Sél. France	746 53	712 68
Haussmann Associat.	1191 66	1191 66
Haussmann court terme	1189 91	1183 99
Haussmann Epargne	1355 57	1355 57
Haussmann Europe	2298 45	2213 45
Haussmann France	1055 19	1017 05
Haussmann Oblicroiss.	1277 45	1277 45
Haussmann Obligation	1489 30	1435 47
Horizon	1187 10	1152 52
I.M.S.I.	613 64	585 81
Indo-Suez Valeurs	785 80	750 17
Ind. française	13434 40	13170 98
Interoblig.	11796 39	11342 68
Interselect France	477	455 37
Intervaleurs Indust.	682 33	651 39
Invest. net	14264 54	14236 07
Invest. Obligataire	17691 98	17656 67
Japacic	181 04	175 77
Jeune épargne	239 23	236 69
Laffitte-Amérique	288 87	275 77
Laffitte-crt-terme	58322 57	58322 57
Laffitte-Expansion	894 76	854 19
Laffitte-France	343 06	327 50
Laffitte-Immobilière	261 62	249 76
Laffitte-Japon	356 11	339 96
Laffitte-Oblig.	148 26	141 54
Laffitte-Placements	63377 22	63377 22
Laffitte-Rend.	216 47	206 65
Laffitte-Tokyo	1359 62	1297 97
Lion-Associations	11309 63	11309 63
Lion-Institutionnels	22741 11	22684 40
Lionplus	70788 48	70087 60
Livret portefeuille	680 79	660 98
Méditerranée	190 62	181 98
Minimax	25423 12	25423 12 ●
Mondiale Investissem.	480 72	458 92
Monecic	5497 21	5497 21
Monedan	......	......
Moné J.	54440 79	54440 79
Monelaffitte	265316 70	265316 70
Multi-Obligations	429 20	409 74
Mutuelle Unie Sél.	165 94	158 42
Natio.-Assoc.	6554 99	6541 91
Natio.-Epargne	13415 41	13282 58
Natio.-Immobilier	1032 48	1004 85
Natio.-Inter.	1136 64	1108 41
Natio.-Obligations	538 62	524 20
Natio.-Patrimoine	1534 27	1493 21
Natio.-Placements	63720 61	63720 61
Natio.-Revenu	1044 12	1033 78
Natio.-Sécurité	55945 62	55945 62
Natio.-Valeurs	751 54	731 43
Nippon-Gan	5574 37	5321 59
Nord-Sud Développ.	1181 58	1179 22 ●
Oblicic Régions	1015 47	1000 46
Oblicoop Sicav	1387 03	1369 83
Obligations Convert.	452 75	432 22
Oblilion	1079 39	1068 70
Optimavalor	659 49	629 58
Options et Rendement	53969 97	53172 38
Paramérique	566 92	530 71

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Parsurope	875 10	835 42
Paribas Croissance	665 49	638 36
Paribas Epargne	15394 59	15363 86
Paribas France	107 27	104 15
Paribas Opportunités	109 75	106 55
Paribas Patrimoine	575 23	551 78
Parnasse-Valor	1076 64	1075 56
Patrimoine-Retraite	1627 82	1595 90
Phenix Placements	249 88	248 64
Pierre Investiss.	765 66	730 93
Placement A	1086 50	1086 50
Placement crt-terme	70148 31	70148 31
Placement J	54854 52	54854 52
Placement Premier	51858 49	51858 49
Placements Rendement	11570 63	11570 63
Placements Sécurité	104363 42	104363 42
Première Obligations	10426 53	10405 72
Prv Association	21489 02	21489 02
Province Investiss.	573 22	547 23
Quartz	115 83	112 98
Rentacic	162 82	160 41
Revenus Trimestriels	5672 14	5615 98
Revenu Vert	1135 52	1134 38
Rivoli Plus	1057 91	1009 94 ●
St-Honoré Assoc.	14040 01	13970 16
St-Honoré Bio-aliment.	899 05	858 28
St-Honoré Pacifique	600 03	572 82
St-Honoré P.M.E.	482 23	469 97
St-Honoré Réel	11301 28	11258 25
St-Honoré Rendement	11358 03	11301 52
St-Honoré Services	526 10	505 87
St-Honoré Technol.	804 84	768 34
St-Honoré Valor	12147 94	12051 53
Sécuricic	10883 74	10872 87
Sécur. Mobilière	404 74	386 39
Sécuri Taux	10437 22	10437 22
Sél.court terme	11798 37	11708 56
Sélection Croissance	554 85	538 69
Sicadan (Cardan BP)	747 46	735 41
Sicav-Associations	1394 97	1392 88
S.F.I. fr. et étr.	669 21	648 72
Sicav 5000	362 77	353 06
Silvafrance	584 80	569 16
Slivam	449 50	437 47
Silvarente	209 37	207 30
Silvinter	458 54	446 27
S.I.-Est	1367 68	1306 88
S.I.G.	927 99	885 50
S.N.I.	1378 26	1338 11
Sogepargne	385 21	371 29
Sogeroc	49713 19	49265 23
Sogevar	1158 50	1105 97
Soginter	1399	1336 56
Soleil Investiss.	494 37	471 95
Technocic	1185 90	1151 36
Techno-Gan	6428 84	6137 32
Trilion	5087 70	5017 52
U.A.P. Investiss.	441 58	425 62
Uni-Associations	110 78	110 78
Unifrance	494 55	472 12
Unifoncier	1292 40	1233 79
Uni-Garantie	1302 07	1278 51
Unigestion	950 01	906 93
Uni-Régions	3212 89	3067 01
Unirente	2158 43	2087 46
Univer	178 99	178 99
Univers-Actions	1039 89	1029 25
Univers-Obligations	1551 82	1500 79
Valorem	556 58	542 01
Valoblig	60449 50	59850 99
Valorg	1512 88	1511 37
Valrexl	79413 40	79373 71

c : coupon détaché
o : offert
* : droit détaché
d : demandé
● : prix précédent
★ : marché continu.

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6/8	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 260	6 272	6 020	6 520
ECU	6 915	6 918	....	....
Allemagne (100 DM)	333 120	333 200	323	341
Belgique (100 F)	16 071	16 084	15 600	16 500
Pays Bas (100 fl.)	295 960	296 010	287	305
Danemark (100 krd)	87 770	87 620	84	91
Norvège (100 k)	91 320	91 430	87	94
Grande-Bretagne (£ 1)	9 881	9 892	9 550	10 250
Grèce (100 drachmes)	4 415	4 423	4 100	5 100
Italie (1 000 lires)	4 605	4 601	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	402 060	402	389 500	409 500
Suède (100 krs)	95 840	95 660	92 500	98 600
Autriche (100 sch)	47 388	47 405	46 300	48 700
Espagne (100 pes.)	4 921	4 913	4 700	5 200
Portugal (100 esc.)	4 268	4 267	3 800	4 800
Canada ($ can 1)	4 727	4 741	4 550	4 950
Japon (100 yens)	4 157	4 155	3 990	4 170

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/8
Or fin (kilo en barre)	92300	92800
Or fin (en lingot)	92600	93150
Pièce française (20 fr)	553	540
Pièce française (10 fr)	378	363
Pièce suisse (20 fr)	616	580
Pièce latine (20 fr)	533	527
Souverain	670	665
Pièce de 20 dollars	3005	2885
Pièce de 10 dollars	1470	1690
Pièce de 5 dollars	970	905
Pièce de 50 pesos	3420	3405
Pièce de 10 florins	555	541
Or Londres	4 76	468 85
Or Zurich	470	467 50
Or Hongkong	472 25	469 15
Argent Londres	8 43	8 29

Le Monde

Le relèvement du loyer de l'argent en Grande-Bretagne pourrait annoncer une hausse générale des taux d'intérêt

La décison prise, le jeudi 6 août, par la Banque d'Angleterre de relever d'un point son taux d'intervention sur le marché monétaire a surpris tout le monde outre-Manche, y compris, semble-t-il, les spécialistes.

Jusqu'à présent, la tendance était à la baisse des taux en Grande-Bretagne : à deux reprises, en avril et mai, la Banque centrale avait fait un geste, très apprécié dans un pays où le coût du crédit reste particulièrement élevé. Ce faisant, la Grande-Bretagne se joignait à un timide mouvement de baisse des taux dans le monde — en RFA en particulier, — qui compensait leur remontée aux Etats-Unis et facilitait le maintien des parités à peu près stables entre les grandes monnaies.

Le relèvement du taux d'intervention décidé jeudi par la Banque centrale a immédiatement incité les grandes banques de dépôts — Midland, Barclays, Natwest, Lloyds — à augmenter d'un point leur taux de base bancaire. Si la Banque centrale a voulu faire passer un message, celui-ci a été bien reçu. Les autorités monétaires resserrent la vis du crédit en le rendant plus cher.

Le patronat britannique, qui milite depuis longtemps pour une baisse des taux, a immédiatement protesté, faisant valoir que les charges des entreprises allaient en être alourdies de quelque 250 millions de livres par an. La nouvelle a également été très mal accueillie au Stock Exchange — complètement pris au dépourvu lui aussi. Du coup, les indices boursiers ont chuté à une vitesse record, l'indice Financial Times des trente valeurs vedettes industrielles reculant de 42,5 points, soit de 2,4 %.

L'effet de surprise passé, il faut bien s'interroger sur les raisons profondes de la décision prise par les autorités monétaires britanniques. M. Nigel Lawson, le chancelier de l'échiquier, a déclaré jeudi à la BBC que *« le moment était propice au vu de l'ensemble des indicateurs économiques de resserrer le contrôle de la politique monétaire. Mais l'économie se porte bien »*, a-t-il ajouté.

Presque trop bien, pourrait-on dire. Les salaires augmentent vite, les ménages consomment beaucoup, les achats à crédit se multiplient, et le chômage recule depuis la mi-86, revenant à 10,5 % de la population active, soit un point de moins qu'il y a un an.

Malheureusement, comme un bonheur n'arrive jamais seul, l'inflation a tendance à s'accélérer, et l'OCDE manifeste sur ce point de réelles inquiétudes. De plus, les paiements extérieurs se déséquilibrent fortement. Ainsi le déficit de 561 millions de livres de la balance des paiements courants pour mai, connu fin juillet, avait fait très mauvaise impression il y a quinze jours et enclenché un mouvement de baisse de la livre.

Reste à savoir si le relèvement des taux d'intérêt en Grande-Bretagne n'est que temporaire ou s'il annonce un véritable renversement de la politique économique menée par Mme Thatcher ?

Les pouvoirs publics ont malgré les déclarations de M. Lawson tendance à minimiser l'importance de leur geste. Ils insistent sur le fait que les taux à court terme avaient très sensiblement baissé en peu de temps (avril-mai) et que cette décision avait été motivée par la volonté de freiner l'afflux de capitaux étrangers. Trop chère, parce que dopée, la livre handicapait les exportations britanniques. Peut-être.. Il n'empêche que la question d'un changement de politique économique — plus de sévérité pour combattre l'inflation et équilibrer les paiements extérieurs — reste posée. Les mois qui viennent apporteront une réponse, sa victoire électorale de juin laissant à Mme Thatcher les mains libres.

La décision des autorités monétaires britanniques pose un autre problème, plus vaste. La hausse des taux d'intérêt britannique est-elle le reflet d'une remontée générale des taux dans le monde qui aurait les inconvénients qu'on sait en termes de croissance, de chômage, de détérioration de la situation des pays du tiers-monde très endettés ?

En RFA, l'Etat vient de relever les conditions d'émission de ses emprunts. Les nouvelles obligations à 5 ans passent par exemple de 5,25 % à 5,50 %. Les émissions à 1 an portent un intérêt de 3,19 % contre 2,87 % auparavant. Il y a là un signe dans un pays où pourtant les paiements extérieurs sont suréquilibrés et l'inflation très faible.

Aux Etats-Unis, les pouvoirs publics ne cachent pas qu'ils s'attendent à une inflation plus forte, qui pourrait avoisiner 4 % contre 2,1 % en 1986. En 1988, la hausse des prix pourrait encore s'accélérer et tendre vers 5 %. Dans ces conditions, les autorités monétaires vont devoir renchérir le crédit. M. Beryl Sprinkel, chef des conseillers économiques du président Reagan, l'a nettement fait savoir.

Un relèvement du taux d'intérêt outre-Atlantique est d'autant plus probable que les pouvoirs publics doivent en permanence rendre attractifs les placements aux Etats-Unis pour financer — par l'afflux de capitaux étrangers — leur formidable déficit budgétaire. Or, on l'a vu pendant les quatre premiers mois de l'année, les Japonais ne sont pas prêts à exporter leur épargne aux Etats-Unis dans n'importe quelles conditions.

En France où les taux avaient amorcé un mouvement de baisse début juillet, les taux à long terme ont clairement montré quelle était leur tendance, lorsque le Trésor a levé, jeudi 6, sous la forme habituelle d'OAT (obligations assimilables) 4 milliards de francs à presque 10 % (9,73 %). Les taux étaient inférieurs d'un point il y a trois mois.

Les taux à court terme restant stables, l'écart entre placements courants et placements longs se creuse, ce qui est une bonne chose. Il n'empêche que les tensions enregistrées sur les taux longs sont préoccupantes. Elles sont notamment le signe de la méfiance des investisseurs à s'engager sur le long terme et leur préférence marquée pour la liquidité. Inquiétude ou assèchement monétaire de l'épargne peut-être trop sollicitée par les privatisations ?

Le Trésor n'a pas caché son refus de considérer comme normaux des taux longs frôlant les 10 %. L'adjudication de juin n'a porté que sur 4 milliards de francs, soit le tiers des émissions habituelles.

Le marché dira prochainement ce qu'il en pense.

ALAIN VERNHOLES.

Prenant pied dans l'entreprise textile

Les Chargeurs SA détiennent 11,7 % de Prouvost

Le voile s'est levé sur la bataille boursière qui se déroule en total anonymat depuis quelques semaines autour de Prouvost, important groupe français de textile. Le groupe Chargeurs SA a officiellement annoncé, ce vendredi 7 août, qu'il était l'auteur des achats. Selon un communiqué de la Chambre syndicale de la compagnie des agents de change, les Chargeurs ont déclaré qu'ils détenaient 6,46 % des titres de Prouvost le 30 juillet et que cette participation s'était élevée à 11,69 % le 4 août.

La Commission des opérations de bourse (COB) a décidé d'ouvrir une enquête, notamment sur la question de savoir s'il n'aurait pas dû y avoir plus tôt de déclaration de franchissement du seuil des 5 %.

Prouvost était l'objet ces derniers jours de forts achats en Bourse, 700 000 titres changeant de main. Les opérations ont fait flamber le cours de l'action jusqu'à 380 F. Puis, lors de la séance du jeudi 6 août, le titre a enregistré une brusque baisse (qui a entraîné deux suspensions de cotations), indication traditionnelle que le seuil de déclaration obligatoire est franchi et que l'acquéreur va se faire connaître.

La communauté financière s'interrogeait sur les mouvements agitant un groupe dont le capital était pourtant déclaré *« bien protégé »* par ses dirigeants. Prouvost est détenu à 29 % par les familles Prouvost et Lefebvre, à 15 % par le groupe « ami » Vitos-Etablissements Vitoux, et à 16 % par un ensemble de banques alliées dans lesquelles on retrouve la Banque nationale de Paris, la Société générale, le Crédit lyonnais, le Crédit du Nord.

Il est encore trop tôt pour savoir si l'un des membres des familles s'est défait de ses titres après le décès accidentel, en avril dernier, de l'un d'entre eux, M. Albert-Bruno Prouvost et pour connaître la réaction des dirigeants du groupe textile en plein redressement sous la présidence de M. Christian Derveloy.

Prouvost, spécialiste de la laine, a réalisé, l'an passé, un chiffre d'affaires de 8,4 milliards de francs, en baisse de 9,4 %, et un bénéfice net de 116 millions de francs, en hausse de 15 %.

Chargeurs SA, avec un chiffre d'affaires 1985 de 12,5 milliards de francs et des bénéfices confortables de près de 500 millions de francs, est un holding exerçant des activités diverses : transport maritime, participation dans UTA et communication (Jérôme Seydoux, son PDG, avait été copropriétaire de la 5 et il lui reste 10 % du capital). Malgré une vente de l'essentiel de ses activités de textile à Rhône-Poulenc en 1961, il lui reste quelques intérêts dans ce secteur, notamment les éponges Spontex.

Vendredi, le titre Prouvost a regagné 2 % en Bourse après l'annonce de l'opération.

F.V.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 7 août

Soutenu

Le marché est resté bien orienté vendredi matin. Mais le mouvement de reprise enregistré la veille s'est fortement ralenti. A la clôture de la séance préliminaire, l'indicateur de tendance enregistrait une modeste avance de 0,24 %. Parmi les hausses les plus notables, citons GTM-Entrepose, Galeries Lafayette, Moulinex, Prouvost, Bouygues, L'Air liquide, Skis Rossignol et Cetelemm.

Repli de Maisons Phénix (– 6,7 %), Midland, Europe N° 1, Bis, Michelin, Elf.

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	470	470	470
Agence Havas	535	537	537
Air Liquide (L')	882	882	881
Bancaire (Cie)	630	631	630
Bongrain	2883	2883	2887
Bouygues	1160	1185	1183
B.S.N.	4912	4910	4900
Carrefour	....	....	....
Chargeurs S.A.	1315	1305	1310
Club Méditerranée	630	630	630
Eaux (Gén.)	....	....	....
Elf-Aquitaine	....	....	....
Essilor	3788	3786	3788
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	1440	1445	1440
Michelin	332	332	330
Midi (Cie)	....	....	....
Moët-Hennessy	2800	2825	2823
Navig. Mixtes	983	983	985
Oréal (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	974	976	980
Peugeot S.A.	....	....	....
Saint-Gobain	473	476	477
Sanofi	801	801	800
Source Perrier	835	835	832
Thomson-C.S.F.	....	....	....
Total-C.F.P.	....	....	....
T.R.T.	2004	2020	2020
Valéo	801	801	802

Le numéro du « Monde » daté 7 août 1987 a été tiré à 455 634 exemplaires

A B C D E F G

Dans « Le Monde de l'économie »

Devoirs de vacances

Quatre responsables politiques de la majorité et de l'opposition ont accepté de traiter les sujets proposés en juin dernier aux candidats au baccalauréat B d'économie. Les « copies » seront publiées, chaque semaine, à partir de lundi prochain, (numéro daté du mardi 11 août) dans « Le Monde de l'économie ».

M. Michel Noir, ministre chargé du commerce extérieur, doit le premier *« expliquer pourquoi la balance commerciale de la France est généralement déficitaire depuis 1970 »*. Il sera suivi, dans nos éditions datées du mardi 18 août, de celle qui l'avait précédé quai Branly, Mme Edith Cresson.

Puis M. Michel Delebarre, ancien ministre du travail, répondra à la question : *« Dans quelle mesure l'évolution démographique, économique et sociale met-elle en cause la nature du système de financement des retraites en France ? »* Enfin, dans nos éditions datées du mardi 1er septembre, ce sera le tour de M. Alain Juppé, ministre chargé du budget.

Il n'y aura pas d'oral de rattrapage. Aux lecteurs de noter ces « copies ».

Le « Journal officiel » publie la liste des radios autorisées à Paris

Le *Journal officiel* a commencé à publier, le mercredi 5 et le jeudi 6 août, la liste des radios autorisées à émettre sur la bande FM parisienne, accompagnée de leurs fréquences et sites d'émission.

Ces stations devront s'installer avant la fin du mois d'août sur leur nouvelle fréquence, à l'exception des radios périphériques : Europe 1 (104.7 Mhz), RTL (104.3 Mhz) et RMC (103.1 Mhz), qui restent en place. Les autres se répartiront ainsi : RFM (103.9 Mhz), NRJ (100.3 Mhz), Sky Rock - Ile-de-France (96.00 Mhz), Radio Tour Eiffel (95.2 Mhz), Radio Nova-Ark-en-Ciel (101.5 Mhz), CVS (92.1 Mhz), Radio Notre-Dame - Fréquence protestante (100.7 Mhz), Electric FM (99.6 Mhz), Radio Solidarnosc et Radio Classica-Latina (99.00 Mhz), Radio AJDL (97.00 Mhz), Radio classique (101.1 Mhz), Radio libertaire (89.4 Mhz) et Canal 9 (90.9 Mhz).

● **Quatorze nouvelles autorisations de radios publiées au *JO*.** — Le *Journal officiel* du vendredi 7 août publie la suite de la liste des radios FM autorisées à émettre dans la région parisienne. Il s'agit de : MVBS (92,8 MHz), CRM 99 (92 MHz), Radio Evasion (88,3 MHz), Radio-télé-vallée du Loing (100,5 MHz), Radio Média Val (97,6 MHz), Radio Fugue (90,6 MHz), FM Sud (102,5 MHz), Radio Meaux (102,9 MHz), Fréquence détente et loisirs (90 MHz), Radio Mercure (96,2 MHz), Radio Pic (93,3 MHz), Horizon 60 (91,5 MHz), Radio TSF 93-92 Radio-Radio Soleil 94 (89,9 MHz), REP FM (96,9 MHz).

L'étatisation du système bancaire péruvien est déclarée constitutionnelle

Le procureur général de la République péruvienne, M. Hugo Denegri, a déclaré constitutionnelle l'étatisation du système financier engagé par le président Alan Garcia (*le Monde* du 6 août 1987). Le magistrat a estimé que la propriété privée n'était pas un droit absolu, rappelant que la Constitution prévoyait expressément des restrictions dans l'intérêt national.

La décision de M. Alan Garcia de placer des administrateurs provisoires à la tête des banques concernées jusqu'à la promulgation de la loi a elle aussi été jugée légale. Cette dernière mesure avait été violemment contestée par les responsables des dix banques menacées, qui avaient fait appel à la justice, comme ils en avaient le droit. Un juge de Lima leur avait donné raison et, le lundi 3 août, les banquiers s'étaient réinstallés dans leurs bureaux... aux côtés des administrateurs provisoires nommés par le gouvernement.

M. Alan Garcia vient donc de gagner sa première bataille légale, mais le marathon juridique n'est pas fini pour autant : c'est maintenant à la Cour suprême de se prononcer sur la décision du gouvernement. La loi d'étatisation concerne dix banques, dix-sept compagnies d'assurances, et six compagnies financières.

Le pilote du Mig-21 syrien abattu par l'Irak a été remis aux autorités de Damas

Amman, *(AFP)*. — Le pilote du Mig-21 syrien, abattu il y a douze jours, le 28 juillet, à l'ouest de l'Irak, a été remis mercredi 6 août à la frontière irako-syrienne, par les autorités irakiennes aux autorités syriennes, à la suite d'une discrète médiation jordanienne.

L'Irak avait accusé le pilote syrien de s'être *« infiltré »*, tandis que la Syrie avait affirmé qu'il s'était *« égaré et avait pénétré par erreur dans l'espace aérien irakien »*. La Jordanie a effectué une médiation discrète entre Damas et Bagdad afin de permettre cette opération, a indiqué une source jordanienne informée, qui a précisé que le premier ministre jordanien, M. Zeid Rifai, a effectué la semaine dernière deux courtes visites *« secrètes »* dans ces deux capitales pour *« régler »* au mieux cet incident.

Cette opération a été soigneusement préparée par Amman, apparemment soucieuse que la destruction du Mig ne ruine pas ses efforts de réconciliation entre Damas et Bagdad. La Jordanie tente de rapprocher la Syrie et l'Irak, dont les relations sont au plus bas depuis 1980. Ses efforts ont déjà permis la rencontre dans le désert jordanien des présidents syrien Hafez el Assad et irakien Saddam Hussein, le 27 avril. Mais cette rencontre est restée jusqu'à maintenant sans lendemain.

● **VOILE : Course de l'Europe.** — *Jet-Services*, barré par Daniel Gilard, a conforté sa première place dans la Course de l'Europe en remportant la sixième étape, le jeudi 6 août à Barcelone, devant *Poulain* d'Olivier de Kersauson et *Elf-Aquitaine* de Jean Maurel.

● **ATHLÉTISME : Caristan forfait aux championnats de France.** — Handicapé par une douleur persistante à l'aine, Stéphane Caristan a dû renoncer à défendre son titre de champion de France du 110 mètres haies le samedi 8 et le dimanche 9 août à Annecy.

● **AUTOMOBILISME : Nelson Piquet signe chez Lotus.** — Actuellement en tête du championnat du monde de formule 1, le Brésilien Nelson Piquet quittera l'écurie Williams à la fin de la saison pour rejoindre Lotus pour deux saisons. Il remplacera son compatriote Ayrton Senna, vraisemblablement futur équipier d'Alain Prost chez McLaren.

● **Hongkong : Afflux de réfugiés.** — Plus de trois mille réfugiés vietnamiens, pour la plupart d'origine chinoise, sont arrivés à Hongkong ces six dernières semaines en provenance de Chine, où beaucoup d'entre eux vivaient depuis plusieurs années. Les autorités locales ont ouvert de nouveaux centres d'accueil, mais ces réfugiés — considérés comme des *« immigrants illégaux »* — pourraient être rapatriés vers la Chine, une fois leur identité confirmée par les autorités de Pékin. Ces réfugiés, pour la plupart installés depuis dix ans dans le sud de la Chine, auraient été attirés par des rumeurs, apparemment sans fondements, selon lesquels les réfugiés vietnamiens de la mer, en transit à Hongkong, bénéficieraient de nouvelles possibilités d'émigration vers des pays occidentaux. — *(AFP, UPI.)*



Espoir de paix en Amérique centrale

Les caciqu

